

# Reddition de comptes financière

Résultats financiers  
pour l'exercice terminé  
le 31 décembre 2019





Préparé par  
le Service des finances

## NOTES

- Pour les sections « Analyse des revenus par objets », « Analyse des charges par secteurs d'activités », « Autres charges corporatives » et « État des activités d'immobilisations », les données de 2017 et de 2018 ont été redressées de manière, notamment, à tenir compte des modifications de structure effectuées en 2019 et de les rendre comparables, dans la mesure du possible, à celles de 2019.

Pour les autres sections, les données réelles sont comparées avec le budget original afin d'avoir une similitude avec les données figurant aux rapports financiers annuels.

- L'année financière s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.
- À moins d'indications contraires, toutes les données de ce document sont en milliers de dollars.
- L'arrondissement au millier de dollars peut faire en sorte que certaines données présentées dans la Reddition de comptes diffèrent de celles présentées aux états financiers.

## TABLE DES MATIÈRES

### Messages

Mot de la mairesse et du président du comité exécutif.....	9
Mot du trésorier .....	11

<b>Objectifs de la reddition de comptes financière .....</b>	<b>13</b>
--	-----------

<b>Activités de fonctionnement – Faits saillants .....</b>	<b>15</b>
--	-----------

<b>Activités de fonctionnement – Analyse des résultats de 2019.....</b>	<b>21</b>
---	-----------

Analyse des revenus par objets .....	25
--------------------------------------	----

Taxes .....	25
-------------	----

Compensations tenant lieu de taxes .....	26
--	----

Quotes-parts.....	27
-------------------	----

Transferts.....	31
-----------------	----

Services rendus.....	33
----------------------	----

Imposition de droits.....	34
---------------------------	----

Amendes et pénalités .....	35
----------------------------	----

Intérêts .....	36
----------------	----

Autres revenus.....	37
---------------------	----

Affectation de revenus .....	38
------------------------------	----

Analyse des charges par secteurs d'activités.....	41
---	----

Services administratifs.....	43
------------------------------	----

Sécurité publique .....	59
-------------------------	----

Services institutionnels.....	67
-------------------------------	----

Mobilité et attractivité - Global .....	81
---	----

Qualité de vie.....	95
---------------------	----

Service aux citoyens.....	115
---------------------------	-----

Arrondissements.....	125
----------------------	-----

Autres charges corporatives – Financement et autres charges .....	177
---	-----

Service de la dette brute corporative.....	178
--	-----

Affectations – Activités d'immobilisations, réserves financières et fonds réservés .....	179
--	-----

Dépenses communes .....	180
-------------------------	-----

Charges de contributions corporatives .....	182
---	-----

Analyses complémentaires.....	183
-------------------------------	-----

Charges de fonctionnement par objets.....	183
---	-----

Analyse de certaines activités.....	198
Surplus accumulés et réserves .....	202
<b>Activités d’immobilisations – Analyse des résultats de 2019</b>	
État des activités d’immobilisations .....	203
Portrait des investissements.....	204
Analyse des investissements par catégories d’actifs.....	207
Environnement et infrastructures souterraines.....	207
Infrastructures routières .....	209
Bâtiments.....	210
Parcs, espaces verts et terrains de jeux.....	211
Autres catégories d’actifs .....	212
Impact des investissements en immobilisations .....	214
Analyse des principales réalisations .....	215
Services centraux.....	216
Arrondissements.....	225
<b>Dette et financement</b>	
Encadrement financier et stratégies de financement .....	235
Encadrement financier .....	235
Stratégies de financement des investissements .....	236
Évolution de la dette directe .....	240
Évolution de la dette consolidée directe et indirecte .....	241
Évolution des ratios énoncés dans la politique de gestion de la dette .....	242
Contributions volontaires énoncées dans la politique de gestion de la dette.....	246
<b>Annexes</b>	
1. Données historiques (revenus et charges non consolidés) .....	1.1
2. Répartition des compétences d’agglomération et locales .....	2.1
3. Glossaire.....	3.1
4. Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations .....	4.1

## INDEX DES TABLEAUX

### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

#### **FAITS SAILLANTS**

Tableau 1	Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales, par compétences.....	19
Tableau 2	Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales .....	20

#### **ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2019**

Tableau 3	Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales par secteurs d'activités.....	22
-----------	--	----

#### **Analyse des revenus par objets**

Tableau 4	Sommaire des revenus à des fins fiscales .....	25
Tableau 5	Taxes.....	25
Tableau 6	Compensations tenant lieu de taxes.....	26
Tableau 7	Quotes-parts des villes reconstituées.....	27
Tableau 8	Transferts .....	31
Tableau 9	Services rendus .....	33
Tableau 10	Imposition de droits .....	34
Tableau 11	Amendes et pénalités.....	35
Tableau 12	Intérêts.....	36
Tableau 13	Autres revenus .....	37
Tableau 14	Affectation de revenus.....	38

#### **Analyse des charges par secteurs d'activités**

Tableau 15	Charges par secteurs d'activités .....	41
Tableau 16	Services administratifs .....	43
Tableau 17	Direction générale.....	44
Tableau 18	Finances.....	47
Tableau 19	Performance organisationnelle.....	49
Tableau 20	Ressources humaines.....	52
Tableau 21	Bureau de l'inspecteur général .....	55
Tableau 22	Commission de la fonction publique.....	57
Tableau 23	Secrétariat de liaison.....	58
Tableau 24	Sécurité publique .....	59
Tableau 25	Police .....	60

**Analyse des charges par secteurs d'activités (suite)**

Tableau 26	Sécurité incendie .....	63
Tableau 27	Services institutionnels .....	67
Tableau 28	Affaires juridiques .....	68
Tableau 29	Approvisionnement.....	70
Tableau 30	Évaluation foncière .....	72
Tableau 31	Gestion et planification immobilière .....	74
Tableau 32	Greffe .....	77
Tableau 33	Matériel roulant et ateliers.....	79
Tableau 34	Mobilité et attractivité - Global.....	81
Tableau 35	Commission des services électriques.....	82
Tableau 36	Eau.....	84
Tableau 37	Grands parcs, mont Royal et sports.....	87
Tableau 38	Infrastructures du réseau routier .....	90
Tableau 39	Urbanisme et mobilité .....	92
Tableau 40	Qualité de vie .....	95
Tableau 41	Culture.....	96
Tableau 42	Développement économique .....	99
Tableau 43	Diversité et inclusion sociale.....	102
Tableau 44	Environnement.....	105
Tableau 45	Espace pour la vie – Charges de fonctionnement.....	109
Tableau 46	Espace pour la vie – Revenus .....	111
Tableau 47	Habitation.....	112
Tableau 48	Service aux citoyens.....	115
Tableau 49	Concertation des arrondissements.....	116
Tableau 50	Expérience citoyenne et communications .....	119
Tableau 51	Technologies de l'information .....	121
Tableau 52	Sommaire des arrondissements.....	125
Tableau 53	Ahuntsic-Cartierville.....	126
Tableau 54	Anjou .....	129
Tableau 55	Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce .....	131
Tableau 56	Lachine .....	134
Tableau 57	LaSalle .....	136
Tableau 58	Île-Bizard–Sainte-Geneviève .....	138

**Analyse des charges par secteurs d'activités (suite)**

Tableau 59	Mercier–Hochelaga-Maisonneuve .....	140
Tableau 60	Montréal-Nord .....	143
Tableau 61	Outremont .....	146
Tableau 62	Pierrefonds-Roxboro .....	148
Tableau 63	Plateau-Mont-Royal .....	150
Tableau 64	Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.....	153
Tableau 65	Rosemont–La Petite-Patrie .....	156
Tableau 66	Saint-Laurent.....	159
Tableau 67	Saint-Léonard .....	162
Tableau 68	Sud-Ouest.....	165
Tableau 69	Verdun.....	168
Tableau 70	Ville-Marie .....	171
Tableau 71	Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension .....	174

**Autres charges corporatives – Financement et autres charges**

Tableau 72	Autres charges corporatives – Financement et autres charges.....	177
Tableau 73	Service de la dette brute corporative .....	178
Tableau 74	Affectations – Activités d'immobilisations, réserves financières et fonds réservés.....	179
Tableau 75	Dépenses communes .....	180
Tableau 76	Dépenses de contributions corporatives .....	182

**Analyses complémentaires**

Tableau 77	Charges de fonctionnement par objets .....	183
Tableau 78	Rémunération et cotisations de l'employeur .....	184
Tableau 79	Transport et communications.....	187
Tableau 80	Services professionnels, techniques et autres .....	188
Tableau 81	Location, entretien et réparation.....	190
Tableau 82	Biens non durables.....	191
Tableau 83	Biens durables .....	192
Tableau 84	Frais de financement.....	193
Tableau 85	Principales contributions à des organismes.....	194
Tableau 86	Autres objets .....	196
Tableau 87	Sommaire des surplus accumulés et des réserves.....	202

## **ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS**

### **État des activités d'immobilisations**

Tableau 88	Excédent (déficit) non consolidé des activités d'immobilisations à des fins fiscales.....	203
------------	---	-----

### **Analyse des principales réalisations**

Tableau 89	Dépenses d'immobilisations par unités d'affaires .....	215
------------	--	-----

## **DETTE ET FINANCEMENT**

### **Encadrement financier et stratégies de financement**

Tableau 90	Encadrement financier .....	235
Tableau 91	Sources de financement et répartition des dépenses .....	236
Tableau 92	Évolution du solde à financer.....	238
Tableau 93	Évolution du coût réel de la dette.....	239

## **ANNEXES**

### **Données historiques (revenus et charges non consolidés)**

Tableau 94	Historique des revenus et des charges non consolidés .....	1.1
------------	--	-----

## INDEX DES FIGURES

### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

#### FAITS SAILLANTS

Figure 1	Répartition de l'excédent global .....	15
----------	--	----

#### ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2019

Figure 2	Conciliation des données financières du rapport financier annuel et du budget de 2019.....	21
----------	--	----

## INDEX DES GRAPHIQUES

### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

#### FAITS SAILLANTS

Graphique 1	Provenance des revenus, des charges de fonctionnement, du financement et des affectations .....	18
-------------	---	----

#### ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2019

Graphique 2	Sommaire des revenus et des charges à des fins fiscales .....	23
-------------	---	----

#### Analyses complémentaires

Graphique 3	Droits sur les mutations immobilières .....	198
Graphique 4	Coût de l'enlèvement de la neige en fonction des précipitations .....	199
Graphique 5	Coût de la gestion des matières résiduelles.....	200

### ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS

#### Portrait des investissements

Graphique 6	Réalisations annuelles des activités d'immobilisations à des fins fiscales.....	205
Graphique 7	Engagements cumulatifs annuels – Ville de Montréal, de 2017 à 2019 .....	206

#### Analyse des investissements par catégories d'actifs

Graphique 8	Réalisations de 2019, 2018 et 2017, par catégories d'actifs.....	207
-------------	--	-----

### DETTE ET FINANCEMENT

#### Encadrement financier et stratégies de financement

Graphique 9	Évolution de la dette directe brute et nette .....	240
Graphique 10	Évolution de la dette consolidée brute et nette .....	241
Graphique 11	Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage des revenus de la Ville .....	242

**Encadrement financier et stratégies de financement (suite)**

Graphique 12	Coût net du service de la dette, en pourcentage des charges de fonctionnement.....	243
Graphique 13	Dettes directe nette et dette actuarielle initiale, en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée.....	244
Graphique 14	Dettes directe nette par citoyen.....	245

Reddition  
de comptes  
financière

2019



## MOT DE LA MAIRESSE ET DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF



Montréalaises,  
Montréalais,

La crise sanitaire mondiale que nous traversons présentement et les impacts économiques qui s'ensuivent entraîneront, dans les prochains mois et, possiblement, les prochaines années, des défis budgétaires majeurs.

Heureusement, bien que nous traversions une période critique de notre histoire, nous sommes dans une bonne position économique pour aller de l'avant. Nos résultats positifs sont dus à la bonne gestion des opérations qui s'effectuent dans les arrondissements et aux efforts d'optimisation déployés par nos différents services centraux pour s'assurer que chaque dollar est dépensé adéquatement.

Ce bilan positif est d'une extrême importance étant donné la situation actuelle. En cette période de grande incertitude économique, nous sommes fiers d'avoir su gérer de façon responsable les finances de la Ville de Montréal au cours de la dernière année.

Dans le Rapport financier annuel et la Reddition de comptes financière pour l'exercice 2019, on constate que la métropole présente un excédent budgétaire global de 250,9 M\$, en hausse de 38,2 M\$ par rapport à l'année 2018.

De plus, malgré la crise sanitaire, l'urgence climatique ne prend pas de répit. Nous avons donc fixé, pour l'ensemble des services de la Ville de Montréal, des cibles ambitieuses visant à accélérer la transition écologique.

Nous publions d'ailleurs, dans ce rapport, un volet dédié à l'information financière relative aux changements climatiques – une première pour une ville québécoise!

Comme toujours, notre administration fait le choix de soutenir les Montréalaises et les Montréalais, quoi qu'il arrive, et s'engage à redoubler d'efforts pour répondre aux besoins de la population, particulièrement en ces temps plus difficiles.

Nous investissons davantage pour faire face au vieillissement des infrastructures de la Ville, notamment afin de combler le déficit d'entretien des réseaux d'eau et de voirie.

Nous intensifions également nos efforts pour soutenir une offre résidentielle diversifiée, saine et abordable et nous développons des projets structurants qui favorisent la mobilité durable.

Nous soutenons et accompagnons les entreprises et les commerces montréalais afin d'assurer la prospérité de la métropole et de la positionner avantageusement sur l'échiquier mondial dans des secteurs à haut potentiel.

Nous investissons dans le développement social, la culture et les sports, mais aussi pour offrir à la population des services à la hauteur de ses attentes, que ce soit en matière de déneigement, de sécurité publique ou en modernisant les réseaux d'aqueducs et d'égouts de la Ville.

Enfin, la pandémie de la COVID-19 qui a frappé la planète nous l'a bien démontré, pour répondre aux enjeux sanitaires, économiques et environnementaux, une réponse collective s'impose. Heureusement, les dernières semaines ont démontré notre capacité à travailler ensemble pour un meilleur avenir commun.

Nous entendons mettre à contribution l'ensemble des forces vives de la métropole les Montréalaises et les Montréalais, afin que notre ville demeure un modèle de qualité de vie, de dynamisme économique et de prospérité.

Nous avons confiance, ça va bien aller!

La mairesse,



Valérie Plante

Le président du comité exécutif,



Benoit Dorais

## MOT DU TRÉSORIER

Mesdames,  
Messieurs,

La Ville de Montréal dévoile son rapport financier annuel pour l'année 2019. Ce rapport est constitué de deux sections : la première contenant les données financières consolidées de la Ville et la seconde, une analyse des informations financières de l'administration municipale. Cette dernière section exclut les organismes de son périmètre comptable.

L'exercice financier 2019 s'est soldé par un excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 250,9 M\$, soit 4,4 % des revenus globaux de la Ville. Ces résultats sont le fruit d'une multitude d'éléments dont une saine gestion ainsi que le respect des perspectives financières de l'année 2019.

Cet excédent de 250,9 M\$ est attribuable à des revenus supérieurs par rapport au budget de fonctionnement préalablement déposé. Il se ventile de la façon suivante : un excédent de 191,0 M\$ de compétences de nature locale (228,3 M\$ en 2018) et un surplus de 59,9 M\$ (déficit de 15,6 M\$ en 2018) de compétences d'agglomération. Ce surplus résulte d'un revenu de quotes-parts spécifiques de 86,2 M\$ servant au comblement du déficit d'agglomération des exercices antérieurs. Sans ces quotes-parts, le résultat opérationnel de l'année 2019 de compétences d'agglomération se serait soldé par un déficit de 26,3 M\$. En ce qui concerne le surplus de gestion des arrondissements (inclut dans le surplus des compétences de nature locales), il s'élève à 72,6 M\$ comparativement à 73,7 M\$ en 2018.

Les revenus se chiffrent à 5 692,2 M\$, soit une hausse de 143,0 M\$ (2,6 %) par rapport au budget de fonctionnement. La hausse s'explique, entre autres, par un marché immobilier performant ayant, à lui seul, généré des revenus additionnels de 94,6 M\$ avec l'imposition de droits de mutation immobilière et de 26,3 M\$ avec la délivrance de permis de construction et de modification. Une activité économique favorable et les revenus d'intérêts ont aussi contribué à hauteur de 51,1 M\$ par rapport au montant établi au budget de 2019. Par contre, cette hausse est atténuée par un ensemble de variations dans les autres catégories de recettes fiscales, notamment une variation de 29,0 M\$ pour les amendes et pénalités.

Concernant les charges de fonctionnement et de financement et les affectations, elles sont de l'ordre de 5 441,3 M\$, soit une baisse de 107,9 M\$ (1,9 %) par rapport au budget établi. Cette diminution résulte principalement d'affectations moindres de 131,4 M\$ et d'un remboursement de la dette inférieur de 2,5 M\$ à ce qui était prévu. Par contre, ces baisses sont contrebalancées par des charges de fonctionnement supérieures de 26,0 M\$, provenant principalement des augmentations suivantes :

- 51,8 M\$ pour la rémunération globale, dont 48,5 M\$ pour les heures supplémentaires;
- 15,2 M\$ en service professionnels et techniques, majoritairement en lien avec l'élimination de la neige.

En contrepartie, certaines économies ont été réalisées pour les charges de fonctionnement suivantes :

- les contributions à des organismes et autres objets pour 38,3 M\$;
- les frais de location, d'entretien et de réparation pour 17,2 M\$;
- les frais de financement pour 7,7 M\$.

De plus, compte tenu des impacts importants des différents bouleversements et changements climatiques auxquels chaque ville devra faire face dans les prochaines années, le rapport financier de la Ville inclut dorénavant une section non audité rendant transparentes les informations financières relatives aux changements climatiques.

En terminant, il est important de souligner le professionnalisme du personnel de la Ville, qui s'emploie au quotidien à fournir les services municipaux. Ces femmes et ces hommes ont contribué à l'atteinte de ces résultats.

Le trésorier de la Ville de Montréal,



Yves Courchesne, CPA, CGA



Objectifs de  
la reddition de  
comptes financière

2019



## OBJECTIFS DE LA REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE

Dans une optique de transparence et de saine gestion, l'administration municipale s'est dotée d'un outil de gestion, le document *Reddition de comptes financière*.

Ce document, qui se veut complémentaire du rapport financier annuel, permettra à l'administration municipale de répondre aux besoins des différents intervenants concernant l'exercice des responsabilités qui leur sont confiées tout au long de l'année financière.

Le principal objectif du document *Reddition de comptes financière* est de produire une information de gestion plus détaillée que celle du rapport financier annuel. En présentant l'information concernant l'utilisation, par l'administration municipale, des ressources financières mises à sa disposition pour l'année financière précédente, ce document permet d'analyser en détail les différentes activités de la Ville et de comparer les résultats avec les données budgétaires de l'année courante. De plus, des analyses permettent de mettre en évidence les tendances qui se dessinent pour certaines données financières ou qualitatives.

Ce document se divise en trois parties. Dans la première, l'ensemble des activités de fonctionnement sont analysées. Dans la deuxième, l'analyse porte sur les activités reliées aux charges d'immobilisations et la troisième partie présente la dette et les autres sources de financement.



Activités de  
fonctionnement –  
Faits saillants

2019



CAFÉ

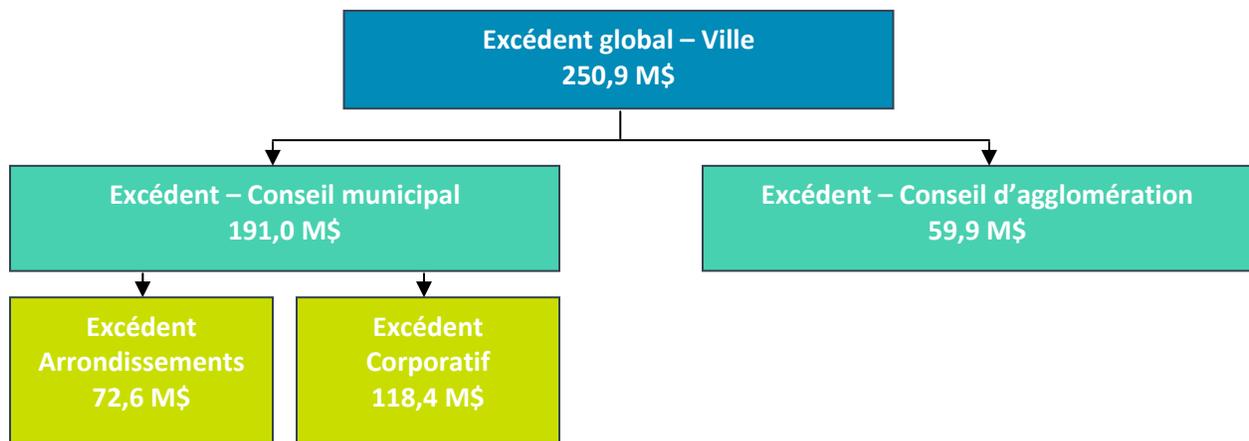


## ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – FAITS SAILLANTS

Afin de faire le lien avec la présentation officielle du rapport financier de la Ville, cette section présente les charges de fonctionnement et les affectations comme l'exige le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), soit par activités.

L'exercice financier 2019 de la Ville de Montréal, en excluant les organismes de son périmètre comptable<sup>1</sup>, s'est soldé par un excédent global de 250,9 M\$, soit 4,4 % des revenus globaux. L'excédent de 250,9 M\$ se répartit comme suit :

**Figure 1 – Répartition de l'excédent global**



### Analyse des résultats de 2019

Les éléments importants ayant permis de générer les excédents globaux de 250,9 M\$ se situent principalement dans des revenus supplémentaires, pour 143,0 M\$, et des affectations de 131,4 M\$ provenant de surplus accumulés, tant par le conseil municipal que par les arrondissements. Ces augmentations sont toutefois contrebalancées par une augmentation des charges de fonctionnement, pour 26,0 M\$.

Au niveau du Conseil d'agglomération, le surplus de 59,9 M\$ provient d'un revenu de quotes-parts spécifiques de 86,2 M\$ perçu pour combler le déficit d'agglomération des exercices antérieurs. Sans ces quotes-parts spécifiques, le résultat opérationnel de l'année 2019 se serait soldé par un déficit de 26,3 M\$.

1. Le périmètre comptable comprend les organismes suivants : la Société de transport de Montréal (STM), la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), Technoparc Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau, le Conseil des arts de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal, Anjou 80, la Société en commandite Stationnement de Montréal, le Bureau du taxi de Montréal et BIXI Montréal.

Pour ce qui est des revenus globaux, l'excédent budgétaire s'établit à 143,0 M\$ et s'explique principalement par les éléments suivants :

- une activité économique favorable et un marché immobilier encore robuste qui ont permis de générer des revenus supplémentaires de 94,6 M\$ en droits sur les mutations immobilières et de 26,3 M\$ en paiements de licences et permis;
- des transferts gouvernementaux supérieurs de 38,3 M\$, principalement destinés à l'aménagement de l'îlot central du Technopôle Angus (14,3 M\$) et à divers programmes s'échelonnant sur plusieurs années (14,0 M\$), notamment le Fonds Chantiers Canada-Québec pour le Campus Outremont, le programme Climat des municipalités, financé par le gouvernement du Québec, le programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents financé par le Ministère de la sécurité publique, l'entente avec le MTQ Turcot pour mesurer la qualité de l'air et l'entente avec le MAMH pour les projets de revitalisation urbaine;
- des revenus additionnels de 11,9 M\$ pour la cession d'actifs, liés principalement à l'encaissement de l'indemnité finale de 7,2 M\$ pour l'expropriation relative à la construction du pont Champlain et à la vente non prévue d'une ruelle, pour 4,3 M\$;
- des revenus supplémentaires de 21,0 M\$, générés par des taux d'intérêt plus élevés que prévu pour les placements;
- ces hausses de revenus étant toutefois atténuées par un ensemble de variations dans les autres types de revenus, notamment une baisse de 23,3 M\$ des revenus de taxes municipales en raison de la croissance immobilière un peu plus faible que prévu et des retards pour la finalisation de certains projets par rapport aux prévisions, ainsi qu'une baisse de 28,4 M\$ pour les contraventions en matière de circulation et stationnement.

Les charges de fonctionnement, de financement et des affectations se sont élevées quant à elles à 5 441,3 M\$, en baisse de 107,9 M\$ (1,9%) par rapport au budget. Cette diminution étant attribuable principalement à des affectations moindres de 131,4 M\$ et au remboursement de la dette inférieur de 2,5 M\$. Par contre, ces baisses sont contrebalancées par des charges de fonctionnement supérieures de 26,0 M\$, provenant principalement des éléments suivants :

- une augmentation de la rémunération globale de 51,8 M\$, dont 48,5 M\$ pour la rémunération liée aux heures supplémentaires;
- une augmentation de 15,2 M\$ des coûts des services professionnels et techniques, découlant majoritairement des activités d'élimination de la neige;

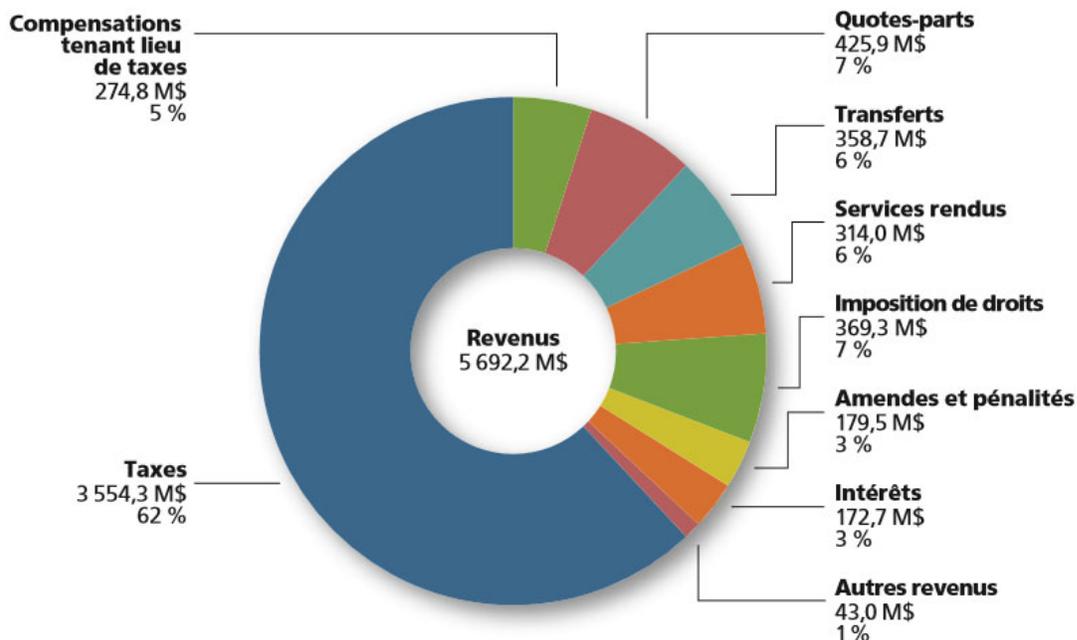
En contrepartie de ces augmentations, des économies ont été réalisées au niveau de certaines charges de fonctionnement, dont :

- des contributions à des organismes et autres objets moindres que prévu, pour 38,3 M\$;

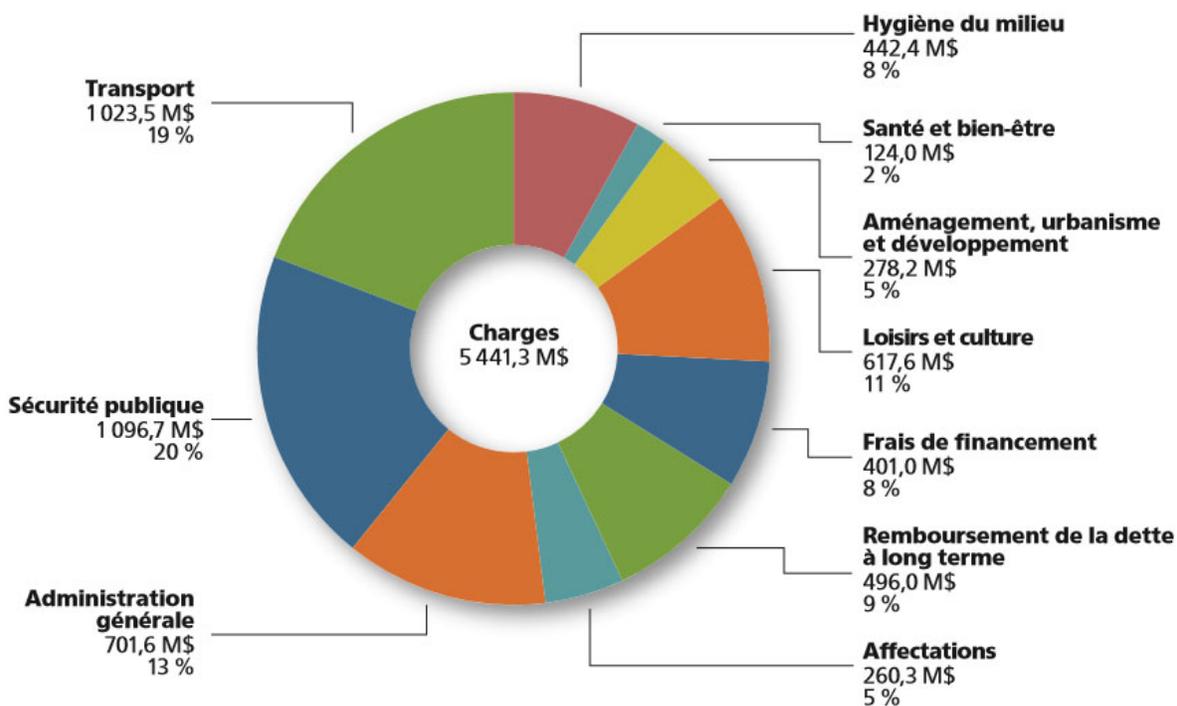
- une baisse des frais de location, d'entretien et de réparation, pour 17,2 M\$;
- une réduction des frais de financement, pour 7,7 M\$;
- des achats d'autres biens non durables tel que l'électricité, pour 3,7 M\$.

Graphique 1 – Provenance des revenus, des charges de fonctionnement, du financement et des affectations

Total des revenus → 5 692,2 M\$



Total des charges de fonctionnement et de financement et des affectations → 5 441,3 M\$



Excédent de l'année → 250,9 M\$

**Tableau 1 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales, par compétences<sup>2</sup>**  
(en milliers de dollars)

	2019								2018
	Conseil municipal		Conseil d'agglomération		Éliminations		Total		Total
	Budget original	Réel	Budget original	Réel	Budget original	Réel	Budget original	Réel	Réel
<b>Revenus</b>									
Taxes	3 529 327	3 504 898	48 300	49 385	-	-	3 577 627	3 554 283	3 482 078
Compensations tenant lieu de taxes	275 845	274 855	-	-	-	-	275 845	274 855	264 417
Quotes-parts	-	-	2 482 954	2 480 633	(2 056 824)	(2 054 697)	426 130	425 936	418 105
Transferts	191 981	206 162	128 363	152 506	-	-	320 344	358 668	283 068
Services rendus	262 314	254 509	56 150	62 053	(1 926)	(2 568)	316 538	313 994	313 510
Imposition de droits	246 449	367 494	1 969	1 838	-	-	248 418	369 332	318 973
Amendes et pénalités	105 916	94 430	102 497	85 033	-	-	208 413	179 463	189 033
Intérêts	77 323	88 902	74 355	83 824	-	-	151 678	172 726	160 802
Effet net des opérations de restructuration	-	8 472	-	-	-	-	-	8 472	-
Autres revenus	22 035	32 195	2 175	2 286	-	-	24 210	34 481	52 145
	<b>4 711 190</b>	<b>4 831 917</b>	<b>2 896 763</b>	<b>2 917 558</b>	<b>(2 058 750)</b>	<b>(2 057 265)</b>	<b>5 549 203</b>	<b>5 692 210</b>	<b>5 482 131</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>									
Administration générale	486 303	415 257	279 675	286 917	(657)	(584)	765 321	701 590	673 533
Sécurité publique	8 543	10 555	1 034 073	1 086 838	(505)	(636)	1 042 111	1 096 757	1 077 332
Transport	426 221	459 298	621 585	564 534	(70)	(353)	1 047 736	1 023 479	1 016 709
Hygiène du milieu	203 077	213 725	229 799	229 452	(334)	(708)	432 542	442 469	466 652
Santé et bien-être	65 973	61 624	49 134	62 352	-	-	115 107	123 976	94 991
Aménagement, urbanisme et développement	160 405	185 588	97 887	92 913	(293)	(281)	257 999	278 220	200 721
Loisirs et culture	479 247	496 505	110 421	121 102	(67)	(6)	589 601	617 601	597 210
Frais de financement	273 877	271 449	134 800	129 534	-	-	408 677	400 983	397 165
	<b>2 103 646</b>	<b>2 114 001</b>	<b>2 557 374</b>	<b>2 573 642</b>	<b>(1 926)</b>	<b>(2 568)</b>	<b>4 659 094</b>	<b>4 685 075</b>	<b>4 524 313</b>
<b>Quotes-parts pour le financement des activités de l'agglomération</b>	<b>2 056 824</b>	<b>2 054 697</b>	-	-	<b>(2 056 824)</b>	<b>(2 054 697)</b>	-	-	-
<b>Excédent avant financement et affectations</b>	<b>550 720</b>	<b>663 219</b>	<b>339 389</b>	<b>343 916</b>	-	-	<b>890 109</b>	<b>1 007 135</b>	<b>957 818</b>
<b>Financement</b>									
Remboursement de la dette à long terme	(332 427)	(332 940)	(165 998)	(163 021)	-	-	(498 425)	(495 961)	(473 756)
<b>Affectations</b>									
Activités d'immobilisations	-	(8 899)	-	(1 632)	-	-	-	(10 531)	(17 704)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	110 000	159 091	(86 170)	18	-	-	23 830	159 109	117 980
Réserves financières et fonds réservés	(287 043)	(285 283)	(147 618)	(152 029)	-	-	(434 661)	(437 312)	(354 486)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(41 250)	(4 155)	60 397	32 574	-	-	19 147	28 419	(17 158)
	<b>(218 293)</b>	<b>(139 246)</b>	<b>(173 391)</b>	<b>(121 069)</b>	-	-	<b>(391 684)</b>	<b>(260 315)</b>	<b>(271 368)</b>
<b>Excédent des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice</b>	-	<b>191 033</b>	-	<b>59 826</b>	-	-	-	<b>250 859</b>	<b>212 694</b>

2. Ce tableau permet de faire le lien avec les états financiers consolidés de 2019 de la Ville de Montréal.

**Tableau 2 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales**  
 (en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Revenus</b>						
Taxes	3 343 440,9	3 482 078,4	3 554 283,0	3 577 627,3	(23 344,3)	3 577 627,3
Compensations tenant lieu de taxes	260 024,1	264 416,6	274 855,2	275 845,3	(990,1)	275 845,3
Quotes-parts	397 246,2	418 105,5	425 936,3	426 130,3	(194,0)	426 130,3
Transferts	350 701,8	283 068,2	358 667,5	320 344,2	38 323,3	344 086,7
Services rendus	314 394,6	313 509,8	313 994,8	316 537,6	(2 542,8)	323 818,3
Imposition de droits	265 881,6	318 972,4	369 331,9	248 417,8	120 914,1	248 389,0
Amendes et pénalités	172 813,9	189 033,7	179 462,7	208 413,0	(28 950,3)	208 413,0
Intérêts	144 569,7	160 801,0	172 725,6	151 677,5	21 048,1	151 677,5
Autres revenus	43 132,2	52 145,7	42 953,1	24 210,2	18 742,9	27 716,2
<b>Total – Revenus</b>	<b>5 292 205,0</b>	<b>5 482 131,3</b>	<b>5 692 210,1</b>	<b>5 549 203,2</b>	<b>143 006,9</b>	<b>5 583 703,6</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	766 300,1	673 532,2	701 589,3	765 320,5	63 731,2	750 016,3
Sécurité publique	1 100 761,7	1 077 331,0	1 096 757,6	1 042 110,6	(54 647,0)	1 043 998,9
Transport	1 010 173,5	1 016 709,2	1 023 479,6	1 047 736,4	24 256,8	1 091 153,6
Hygiène du milieu	406 660,2	466 652,2	442 469,0	432 542,5	(9 926,5)	437 958,9
Santé et bien-être	89 913,5	94 991,8	123 977,4	115 106,8	(8 870,6)	120 855,2
Aménagement, urbanisme et développement	209 237,8	200 722,2	278 219,1	257 999,3	(20 219,8)	277 997,9
Loisirs et culture	615 354,0	597 209,8	617 600,2	589 601,1	(27 999,1)	611 109,2
Frais de financement	389 789,0	397 165,8	400 983,1	408 676,7	7 693,6	408 676,8
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>4 588 189,8</b>	<b>4 524 314,2</b>	<b>4 685 075,3</b>	<b>4 659 093,9</b>	<b>(25 981,4)</b>	<b>4 741 766,8</b>
<b>Financement</b>						
Remboursement de la dette à long terme	463 853,5	473 755,5	495 960,9	498 425,2	2 464,3	498 437,6
<b>Affectations</b>						
Activités d'immobilisations	9 487,1	17 704,0	10 531,2	-	(10 531,2)	6 843,8
Excédent des activités de fonctionnement affecté	(141 995,9)	(117 979,3)	(159 110,3)	(23 830,3)	135 280,0	(72 940,6)
Réserves financières et fonds réservés	324 128,8	354 485,8	437 311,8	434 661,1	(2 650,7)	428 742,7
Montant à pourvoir dans le futur	(90 968,2)	17 157,5	(28 418,0)	(19 146,7)	9 271,3	(19 146,7)
<b>Total – Affectations</b>	<b>100 651,8</b>	<b>271 368,0</b>	<b>260 314,7</b>	<b>391 684,1</b>	<b>131 369,4</b>	<b>343 499,2</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>139 509,9</b>	<b>212 693,6</b>	<b>250 859,2</b>	<b>-</b>	<b>250 859,2</b>	<b>-</b>

# Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

# 2019

Analyse des revenus  
par objets

Analyse des charges  
par secteurs d'activités

Autres charges  
corporatives –  
Financement et autres  
charges

Analyses complémentaires



HORSEFERRY HOUSE

## ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2019

La présente section comprend quatre parties, soit une analyse détaillée des revenus par objets, une analyse des dépenses par secteurs d'activités, une analyse des charges de financement corporatives et autres charges ainsi que des analyses complémentaires de certaines charges par objets.

Les charges de fonctionnement, les frais de financement et les affectations sont regroupés par secteurs d'activités afin de permettre une reddition de comptes financière sur la même base que celle établie pour la production du budget de 2019.

La figure 2 permet au lecteur de faire le lien entre les données présentées dans le rapport financier annuel de 2019 (tableaux 1 et 2), tel que l'exige le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), et la présentation budgétaire de 2019 (tableau 3), élaborée en fonction des secteurs d'activités, et ce, tel que l'ont adoptée les instances de la Ville.

**Figure 2 – Conciliation des données financières du rapport financier annuel et du budget de 2019**

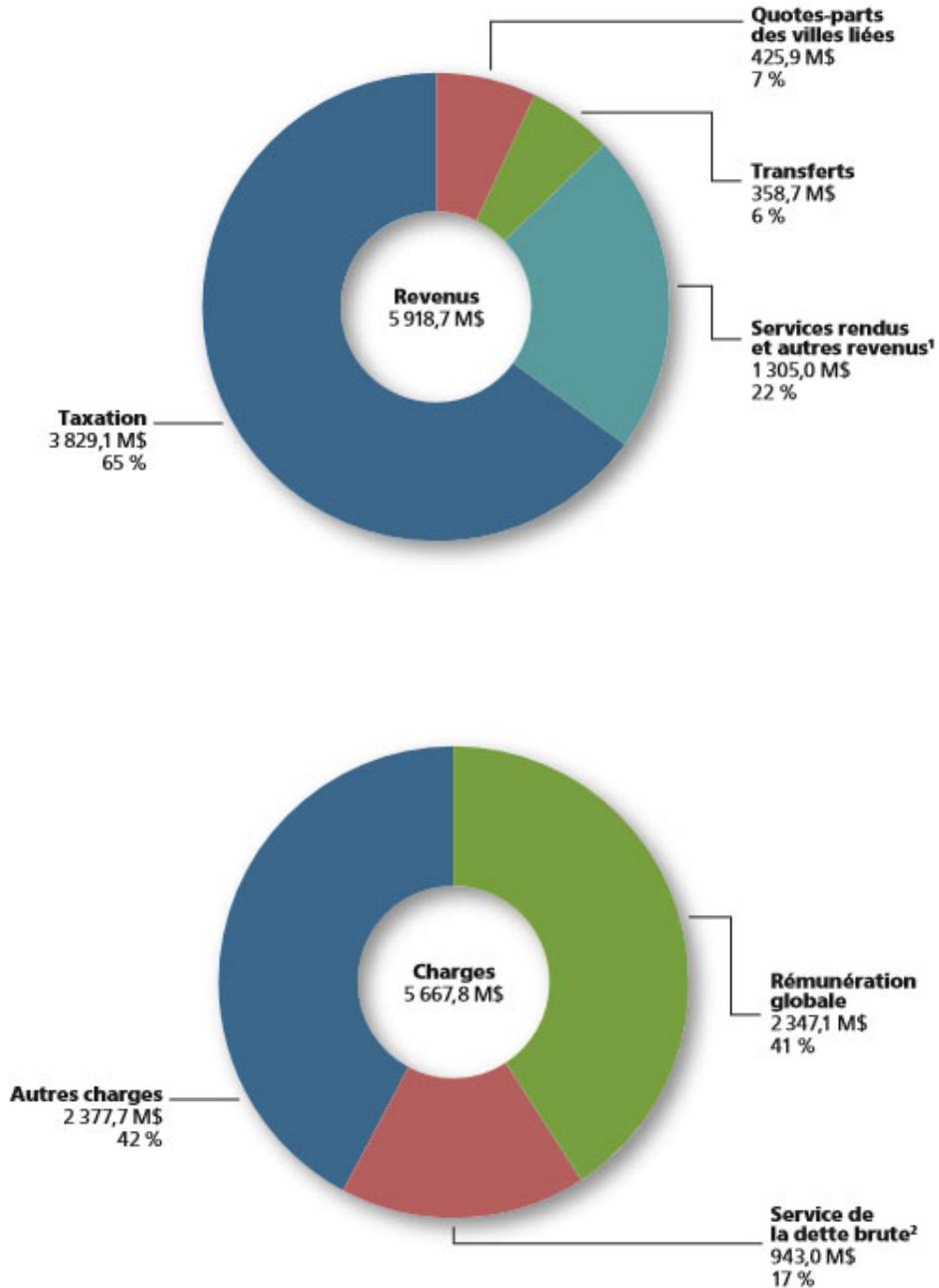
		Rapport financier	Ajustements	Présentation budgétaire
Revenus	Revenus	5 692,2 M\$	–	5 692,2 M\$
	Affectations de revenus	–	226,5 M\$	226,5 M\$
	<b>Total</b>	<b>5 692,2 M\$</b>	<b>226,5 M\$</b>	<b>5 918,7 M\$</b>
Charges	Charges de Fonctionnement <sup>1</sup>	5 181,0 M\$	–	5 181,0 M\$
	Affectations de charges	260,3 M\$	226,5 M\$	486,8 M\$
	<b>Total</b>	<b>5 441,3 M\$</b>	<b>226,5 M\$</b>	<b>5 667,8 M\$</b>
<b>Excédent</b>		<b>250,9 M\$</b>	<b>–</b>	<b>250,9 M\$</b>

1. Comprend les charges de fonctionnement et le financement.

**Tableau 3 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales par secteurs d'activités**  
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Revenus</b>						
Taxes	3 343 440,9	3 482 078,4	3 554 283,0	3 577 627,3	(23 344,3)	3 577 627,3
Compensations tenant lieu de taxes	260 024,1	264 416,7	274 855,3	275 845,3	(990,0)	275 845,3
Quotes-parts	397 246,2	418 105,5	425 936,3	426 130,3	(194,0)	426 130,3
Transferts	350 701,8	283 067,9	358 667,4	320 344,2	38 323,2	344 086,7
Services rendus	314 394,6	313 509,9	313 994,7	316 537,6	(2 542,9)	323 818,3
Imposition de droits	265 881,7	318 972,4	369 331,9	248 417,8	120 914,1	248 389,0
Amendes et pénalités	172 813,9	189 033,7	179 462,8	208 413,0	(28 950,2)	208 413,0
Intérêts	144 569,7	160 801,1	172 725,6	151 677,5	21 048,1	151 677,5
Autres revenus	43 132,2	52 145,7	42 953,1	24 210,2	18 742,9	27 716,2
Affectation de revenus	223 075,1	158 136,6	226 496,9	155 850,1	70 646,8	204 960,7
<b>Total – Revenus</b>	<b>5 515 280,2</b>	<b>5 640 267,9</b>	<b>5 918 707,0</b>	<b>5 705 053,3</b>	<b>213 653,7</b>	<b>5 788 664,3</b>
<b>Charges par secteurs d'activités</b>						
Services administratifs	132 208,0	131 316,7	134 101,0	143 809,2	9 708,2	145 456,5
Sécurité publique	1 052 449,8	1 028 212,2	1 051 364,2	998 476,9	(52 887,3)	999 410,1
Services institutionnels	391 775,7	395 973,8	412 343,7	410 284,2	(2 059,5)	419 851,1
Mobilité et attractivité	428 244,0	430 059,8	494 931,2	456 960,9	(37 970,3)	467 329,5
Qualité de vie	401 305,7	433 540,5	479 446,4	471 055,9	(8 390,5)	489 668,7
Service aux citoyens	205 939,2	208 938,2	216 260,6	196 792,7	(19 467,9)	218 619,6
Arrondissements	876 843,6	887 768,9	917 602,2	904 638,0	(12 964,2)	940 748,7
<b>Total – Charges par secteurs d'activités</b>	<b>3 488 766,0</b>	<b>3 515 810,1</b>	<b>3 706 049,3</b>	<b>3 582 017,8</b>	<b>(124 031,5)</b>	<b>3 681 084,2</b>
<b>Charges de financement corporatives</b>						
Service de la dette brute	748 072,8	763 845,9	780 813,7	788 598,8	7 785,1	788 598,8
Paiement comptant d'immobilisations	333 674,4	379 198,4	454 851,5	441 611,2	(13 240,3)	442 536,6
<b>Total – Charges de financement</b>	<b>1 081 747,2</b>	<b>1 143 044,3</b>	<b>1 235 665,2</b>	<b>1 230 210,0</b>	<b>(5 455,2)</b>	<b>1 231 135,4</b>
<b>Autres charges corporatives</b>						
Dépenses communes	197 205,6	160 060,8	121 436,3	226 546,0	105 109,7	211 361,1
Dépenses de contributions	653 414,2	652 895,1	647 284,2	703 722,7	56 438,5	705 487,7
<b>Total – Autres charges corporatives</b>	<b>850 619,8</b>	<b>812 955,9</b>	<b>768 720,5</b>	<b>930 268,7</b>	<b>161 548,2</b>	<b>916 848,8</b>
<b>Élimination des transactions internes et interentités</b>	<b>(45 362,7)</b>	<b>(44 236,0)</b>	<b>(42 587,2)</b>	<b>(37 443,2)</b>	<b>5 144,0</b>	<b>(40 404,1)</b>
<b>Total des charges de fonctionnement, du financement et des affectations</b>	<b>5 375 770,3</b>	<b>5 427 574,3</b>	<b>5 667 847,8</b>	<b>5 705 053,3</b>	<b>37 205,5</b>	<b>5 788 664,3</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>139 509,9</b>	<b>212 693,6</b>	<b>250 859,2</b>	<b>-</b>	<b>250 859,2</b>	<b>-</b>

Graphique 2 – Sommaire des revenus et des charges à des fins fiscales



1. Comprend les affectations de revenus, pour 226,5 M\$.
2. Comprend les frais de financement, le remboursement de la dette à long terme et le remboursement de capital sur les emprunts contractés pour le financement à long terme de dépenses de fonctionnement.



Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2019

Analyse des revenus  
par objets



## ANALYSE DES REVENUS PAR OBJETS

Les revenus de 2019, incluant les affectations de revenus, s'élèvent à 5,9 G\$, pour un écart favorable de 213,7 M\$ par rapport au budget original.

**Tableau 4 – Sommaire des revenus à des fins fiscales**  
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Revenus</b>						
Taxes	3 343 440,9	3 482 078,4	3 554 283,0	3 577 627,3	(23 344,3)	3 577 627,3
Compensations tenant lieu de taxes	260 024,1	264 416,7	274 855,3	275 845,3	(990,0)	275 845,3
Quotes-parts	397 246,2	418 105,5	425 936,3	426 130,3	(194,0)	426 130,3
Transferts	350 701,8	283 067,9	358 667,4	320 344,2	38 323,2	344 086,7
Services rendus	314 394,6	313 509,9	313 994,7	316 537,6	(2 542,9)	323 818,3
Imposition de droits	265 881,7	318 972,4	369 331,9	248 417,8	120 914,1	248 389,0
Amendes et pénalités	172 813,9	189 033,7	179 462,8	208 413,0	(28 950,2)	208 413,0
Intérêts	144 569,7	160 801,1	172 725,6	151 677,5	21 048,1	151 677,5
Autres revenus	43 132,2	52 145,7	42 953,1	24 210,2	18 742,9	27 716,2
Affectations de revenus	223 075,1	158 136,6	226 496,9	155 850,1	70 646,8	204 960,7
<b>Total – Revenus</b>	<b>5 515 280,2</b>	<b>5 640 267,9</b>	<b>5 918 707,0</b>	<b>5 705 053,3</b>	<b>213 653,7</b>	<b>5 788 664,3</b>

## TAXES

Les taxes foncières municipales, basées sur la valeur des immeubles, représentent la principale source de revenus de la Ville de Montréal.

**Tableau 5 – Taxes**  
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Taxes</b>						
Taxes générales	2 666 834,8	2 758 582,7	2 775 694,5	2 800 121,6	(24 427,1)	2 800 121,6
Taxes de secteurs	237 822,2	244 881,5	253 918,6	251 470,1	2 448,5	251 470,1
Taxes sur une autre base – Autres	12 696,6	13 572,4	13 748,4	13 883,3	(134,9)	13 883,3
Taxes, compensation et tarification	113 713,0	117 192,2	116 128,8	114 380,1	1 748,7	114 380,1
Taxe relative au financement de la contribution ARTM	-	-	11 006,6	11 170,5	(163,9)	11 170,5
Taxes spéciales	312 374,3	347 849,6	383 786,1	386 601,7	(2 815,6)	386 601,7
<b>Total – Taxes</b>	<b>3 343 440,9</b>	<b>3 482 078,4</b>	<b>3 554 283,0</b>	<b>3 577 627,3</b>	<b>(23 344,3)</b>	<b>3 577 627,3</b>

Les revenus de taxes pour l'année 2019 ont atteint 3,6 G\$, produisant un écart défavorable de 23,3 M\$, soit 0,65 % des sommes prévues au budget.

Cela est principalement dû au fait que la croissance immobilière a été un peu plus faible que prévu et, qu'en moyenne, les travaux de différents projets se sont terminés en retard par rapport à leurs échéanciers.

**COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES**

Ces revenus proviennent des compensations devant être payées par les propriétaires d'immeubles exempts de taxes foncières. À titre d'exemple, les immeubles appartenant aux gouvernements canadien et québécois, les immeubles du réseau de la santé et des services sociaux et du réseau de l'éducation, et ceux dont le propriétaire est mandataire de la Couronne, chef de l'État canadien, sont visés par différentes lois prévoyant le paiement de compensations.

**Tableau 6 – Compensations tenant lieu de taxes**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Compensations tenant lieu de taxes</b>						
Gouvernement du Québec	205 537,0	212 906,8	220 389,7	221 387,4	(997,7)	221 387,4
Gouvernement du Canada	41 252,1	35 859,1	39 128,9	39 636,2	(507,3)	39 636,2
Organismes municipaux	11 009,9	13 601,1	13 238,6	12 660,5	578,1	12 660,5
Autres organismes compensables	2 225,1	2 049,7	2 098,1	2 161,2	(63,1)	2 161,2
<b>Total – Compensations tenant lieu de taxes</b>	<b>260 024,1</b>	<b>264 416,7</b>	<b>274 855,3</b>	<b>275 845,3</b>	<b>(990,0)</b>	<b>275 845,3</b>

Les revenus provenant des compensations tenant lieu de taxes se sont élevés à 274,9 M\$, générant un écart négatif de 1,0 M\$, ou de 0,4 %, avec le budget. Ce faible écart est grandement lié au retard de quelques mois dans la finalisation d'un grand projet universitaire (catégorie « Gouvernement du Québec »). Les autres écarts sont liés à des variations dans la croissance de l'assiette foncière des comptes fédéraux et des organismes municipaux.

## QUOTES-PARTS

Le conseil d'agglomération partage entre les villes liées, au moyen de quotes-parts, le financement des frais engendrés par l'exercice de ses compétences. Les villes liées peuvent ensuite prélever les sommes nécessaires au paiement de leurs quotes-parts, selon leurs propres orientations fiscales.

La Ville de Montréal, en tant que ville liée, participe aussi au financement des dépenses d'agglomération par le paiement de quotes-parts; celles-ci ont totalisé un peu plus de 2 G\$ en 2019, soit 2 M\$ de moins que le budget original. Cette charge a été financée, principalement, par les taxes et compensations tenant lieu de taxes perçues pour l'exercice.

Le montant global que la Ville de Montréal a perçu en 2019 auprès des autres villes liées, au nom de l'agglomération, se chiffre à 425,9 M\$, soit 0,2 M\$ de moins que le budget original de 426,1 M\$. Ces autres villes liées, aussi appelées villes reconstituées, sont :

- Baie-D'Urfé
- Beaconsfield
- Côte-Saint-Luc
- Dollard-Des Ormeaux
- Dorval
- Hampstead
- L'Île-Dorval
- Kirkland
- Mont-Royal
- Montréal-Est
- Montréal-Ouest
- Pointe-Claire
- Senneville
- Sainte-Anne-de-Bellevue
- Westmount

**Tableau 7 – Quotes-parts des villes reconstituées**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original 2019	Écart 2019	Budget modifié 2019
	2017	2018	2019			
<b>Quotes-parts des villes reconstituées</b>						
Dépenses générales	357 066,2	374 024,0	366 945,9	366 945,8	0,1	366 945,8
Alimentation en eau potable	11 055,0	11 906,2	11 732,8	12 113,4	(380,6)	12 113,4
Service de l'eau	21 128,4	22 644,4	23 479,7	23 479,7	-	23 479,7
Dettes de la voirie artérielle (2006-2008)	1 741,0	1 672,1	427,4	427,4	-	427,4
Service des premiers répondants	1 237,0	1 374,5	1 311,0	1 311,0	-	1 311,0
Tarifaire (compteurs d'eau)	415,3	286,1	209,4	22,8	186,6	22,8
Déficit - Exercices antérieurs	-	-	14 752,9	14 752,9	-	14 752,9
Financement des investissements admissibles à la TECQ	3 445,0	3 919,3	4 198,0	4 198,1	(0,1)	4 198,1
Financement des investissements admissibles au FCCQ	1 158,3	2 278,9	2 879,2	2 879,2	-	2 879,2
<b>Total – Quotes-parts des villes reconstituées</b>	<b>397 246,2</b>	<b>418 105,5</b>	<b>425 936,3</b>	<b>426 130,3</b>	<b>(194,0)</b>	<b>426 130,3</b>

La section qui suit explique brièvement les différentes quotes-parts perçues par le conseil d'agglomération. Une distinction est apportée entre les quotes-parts générales, qui financent la plus grande partie des dépenses, et les quotes-parts spécifiques, pour le financement d'activités précises, notamment tout ce qui concerne la gestion de l'eau.

### LES QUOTES-PARTS GÉNÉRALES

Les quotes-parts générales servent au financement des charges relevant des compétences d'agglomération, à l'exception de celles qui font déjà l'objet de quotes-parts spécifiques. Elles sont évidemment les plus importantes parmi l'ensemble des quotes-parts. Conformément à la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal* (projet de loi n° 22), ces charges sont réparties entre les municipalités liées en proportion de leur potentiel fiscal respectif, établi conformément aux règles fixées par le gouvernement du Québec<sup>1</sup>.

À moins de circonstances exceptionnelles, les quotes-parts générales sont définitives, de sorte qu'il n'y a pas d'écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers, hormis les écarts dus à l'arrondissement des données dans les différents systèmes financiers de la Ville.

### LES QUOTES-PARTS SPÉCIFIQUES

Il existe huit quotes-parts spécifiques, dont cinq financent l'ensemble des coûts de l'eau pour l'agglomération : les quotes-parts pour l'alimentation en eau potable, les quotes-parts pour le service de l'eau, les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau ainsi que celles pour les travaux admissibles au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et au Programme d'aide financière Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ). Les trois quotes-parts restantes financent d'autres coûts spécifiques assumés par l'agglomération, soit le service des premiers répondants, les dettes de la voirie artérielle et le déficit constaté de l'exercice financier 2017.

#### Les quotes-parts pour l'alimentation en eau potable

Les coûts associés aux activités de production et de distribution de l'eau potable sont partagés entre les villes liées en fonction de leur consommation réelle respective. Aussi, les quotes-parts spécifiques pour l'alimentation en eau potable sont basées sur des estimations, à la fois, du volume d'eau consommé et du tarif au mètre cube. Au terme de chaque exercice financier, un tarif final est calculé en fonction des coûts réels et de la production réelle d'eau potable. Les quotes-parts spécifiques exigées des municipalités sont alors ajustées à la lumière de ces données réelles, incluant les frais d'intérêt lorsqu'il y a lieu.

---

1. Depuis 2017, le potentiel fiscal des villes liées de l'agglomération de Montréal est établi selon des règles prescrites par arrêté ministériel, en l'occurrence l'Arrêté remplaçant l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et des Régions du 26 novembre 2007 concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération. Les règles de calcul précisées dans cet arrêté sont valables pour les exercices financiers de 2017 à 2019 inclusivement.

Somme toute, les écarts de fin d'exercice s'expliquent par la combinaison de deux facteurs : le volume d'eau réellement consommé dans l'ensemble des villes reconstituées et le tarif final par rapport au tarif provisoire établi au moment de l'élaboration du budget. En 2019, les revenus de l'exercice affichent une baisse de 0,4 M\$ par rapport aux prévisions.

### **Les quotes-parts pour le service de l'eau**

Les autres charges reliées au service de l'eau sont également financées par des quotes-parts spécifiques. Ces charges sont réparties entre les villes liées selon le même mode que celui des quotes-parts générales, à savoir le potentiel fiscal. Aussi, tout comme pour ces dernières, en l'absence de circonstances exceptionnelles, il n'y a pas d'écart entre les prévisions et les résultats pour ces quotes-parts, hormis les écarts dus à l'arrondissement des données dans les systèmes financiers de la Ville.

### **Les quotes-parts pour les dettes de la voirie artérielle (2006-2008)**

La loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal, citée plus haut, a restreint considérablement la compétence du conseil d'agglomération concernant le réseau artériel des voies de circulation. Les villes liées ont en effet hérité de la responsabilité d'entretenir ce réseau. Dans cet esprit, la Loi prévoit que toutes les dettes relatives aux travaux d'immobilisations effectués sur les voies de circulation composant le réseau artériel, pour les exercices de 2006, 2007 ou 2008, doivent être financées au moyen de quotes-parts spécifiques par les municipalités ayant bénéficié de ces travaux. Les villes liées où des travaux de voirie artérielle ont été effectués et qui ont conservé un solde impayé assument donc les charges relatives aux dettes restantes au moyen de quotes-parts.

Étant donné qu'il s'agit d'un service de dette avec des annuités déjà calculées pour chacune des villes, on n'observe aucun écart entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers.

### **Les quotes-parts pour le service des premiers répondants**

La sécurité publique est une compétence d'agglomération, à l'exception du service des premiers répondants sur le territoire de Côte-Saint-Luc, qui assume le financement de son propre service de premiers répondants (L.R.Q., c. E-20.001, article 28.1). Pour cette raison, les activités associées au service des premiers répondants font l'objet de quotes-parts spécifiques, dont la Ville de Côte-Saint-Luc est exclue.

Les charges nettes des subventions prévues pour le service des premiers répondants sur l'île de Montréal sont réparties entre les villes liées en proportion du potentiel fiscal respectif des villes liées, en excluant celui de Côte-Saint-Luc. Tout comme les quotes-parts générales, celles des premiers répondants sont définitives, de sorte qu'il n'y a pas d'écarts entre les prévisions et les résultats.

### **Les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau**

L'alimentation en eau relève du conseil d'agglomération, notamment la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles. Or, l'agglomération délègue aux municipalités liées les activités de mise en conformité des entrées d'eau, ainsi que d'installation, de lecture, de diagnostic, de réparation et d'entretien des compteurs.

Les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau permettent donc d'assumer les coûts de ces activités déléguées, de même que le coût des compteurs. Conséquemment, les prévisions budgétaires sont directement liées au nombre de compteurs que l'agglomération estime installer au cours de l'exercice.

L'écart favorable de 0,2 M\$ témoigne de l'achat et de l'installation d'un nombre de compteurs plus élevé que prévu dans les villes reconstituées.

### **Les quotes-parts pour le financement des investissements admissibles au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et au Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ)**

Depuis 2006, les villes liées doivent se partager le financement de travaux effectués sur les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement de l'eau. Certains de ces travaux sont admissibles à des programmes de subvention, tels ceux de la TECQ et du FCCQ. Les villes liées doivent choisir annuellement de payer comptant leur part des dépenses pour les travaux effectués l'année précédente ou d'en étaler le paiement sur 20 ans, en s'acquittant d'une quote-part spécifique à cet effet.

Tout comme les dettes de la voirie artérielle, les quotes-parts spécifiques de la TECQ et du FCCQ constituent un service de dette à la charge des villes concernées, en fonction d'annuités déjà calculées. En conséquence, il n'existe pas d'écart entre les prévisions et les résultats de fin d'exercice, hormis ceux attribuables à l'arrondissement des données dans les systèmes financiers.

### **Les quotes-parts tarifaires pour le déficit des exercices antérieurs**

En 2019, de nouvelles quotes-parts spécifiques ont été prélevées afin de combler le déficit de l'agglomération pour l'exercice financier 2017, qui s'élevait à 86,2 M\$. La part assumée par l'ensemble des villes reconstituées s'élevait à 14,8 M\$, tandis que celle assumée par la Ville de Montréal était de 71,4 M\$. La répartition du remboursement du déficit entre les villes suit les mêmes règles que celles des quotes-parts générales.

## TRANSFERTS

Les revenus de transferts représentent des sommes reçues des gouvernements supérieurs sous forme de subventions. Règle générale, ces subventions sont liées à des ententes de partage, donc destinées à des fins précises, mais il existe aussi des transferts de droits, qui sont des sommes versées à la Ville sans être associées à des activités précises.

**Tableau 8 – Transferts**  
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Transferts</b>						
Contribution au service de la dette	35 454,7	30 745,0	25 448,2	25 302,1	146,1	25 302,1
CMM	35 705,5	37 603,0	42 988,3	45 886,2	(2 897,9)	52 586,2
AccèsLogis	-	978,2	28 106,1	11 300,0	16 806,1	9 709,8
Gestion des matières résiduelles	37 097,6	37 343,5	40 895,8	36 200,0	4 695,8	36 200,0
Rénovation urbaine	4 807,9	10 021,5	7 781,8	18 753,5	(10 971,7)	18 753,5
Développement économique local	8 582,0	8 936,6	20 754,7	6 464,8	14 289,9	20 729,7
Sécurité publique (police)	9 504,6	8 126,0	14 277,0	14 233,3	43,7	16 229,8
Lutte contre la pauvreté	8 903,7	8 884,2	7 946,2	10 000,0	(2 053,8)	7 946,2
Projet des premiers répondants	8 227,3	7 945,8	7 869,4	7 585,9	283,5	8 276,6
Loisirs et culture	30 194,1	13 007,7	13 218,6	7 628,9	5 589,7	12 200,0
Violence conjugale	1 873,7	1 758,8	1 483,4	2 039,2	(555,8)	2 039,2
Projets « Montréal 2025 »	-	-	356,8	-	356,8	-
Réflexe Montréal – Volet inconditionnel	83 000,0	86 474,2	88 636,7	89 900,0	(1 263,3)	89 900,0
Réflexe Montréal – Développement économique	-	8 389,4	25 472,5	30 000,0	(4 527,5)	25 472,5
Programmes de financements pluriannuels	15 012,6	13 770,0	13 535,5	9 112,7	4 422,8	8 493,2
Autres	72 338,1	9 084,0	19 896,4	5 937,6	13 958,8	10 247,9
<b>Total – Transferts</b>	<b>350 701,8</b>	<b>283 067,9</b>	<b>358 667,4</b>	<b>320 344,2</b>	<b>38 323,2</b>	<b>344 086,7</b>

Les revenus de transferts sont en hausse de 38,3 M\$ par rapport au budget original, pour s'établir à 358,7 M\$. Cette hausse de revenus s'explique principalement par :

- une hausse globale de 13,9 M\$ des subventions reçues pour le programme AccèsLogis, s'expliquant par une hausse de 16,8 M\$ en provenance du gouvernement du Québec et par une diminution de 2,9 M\$ du soutien de la Communauté métropolitaine de Montréal. Ces subventions sont versées en fonction de l'avancement des travaux;
- un surplus de 4,7 M\$, lié à la gestion des matières résiduelles et s'expliquant par la compensation de Recyc-Québec pour la collecte sélective ainsi que par la hausse des redevances sur l'élimination des matières organiques, en raison de la bonne performance de la Ville;
- une baisse de revenus de 11,0 M\$, liée aux programmes de rénovation urbaine (Rénovation Québec, Programme d'amélioration des maisons d'hébergement, Programme d'adaptation de domicile, etc.) en raison d'un volume moins élevé de demandes;

- un écart favorable de 14,3 M\$ pour le développement économique local s'expliquant principalement par une somme en provenance du gouvernement du Québec en lien avec l'avancement du développement de l'îlot central du Technopôle Angus;
- une baisse des subventions de 2,0 M\$, liée à l'entente Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (lutte contre la pauvreté et l'itinérance) et s'expliquant par une baisse des contributions versées en raison d'une nouvelle répartition des fonds, sur 3 ans;
- une hausse des subventions de 5,6 M\$, principalement pour les projets réalisés en 2019 en matière d'intégration de personnes immigrantes, selon l'entente avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI);
- un écart défavorable de 5,8 M\$, lié à l'entente Réflexe Montréal pour soutenir la Stratégie de développement économique de la Ville et s'expliquant principalement par un avenant à l'aide financière de 150,0 M\$ qui prévoit une nouvelle répartition annuelle de l'aide financière;
- un écart favorable de 4,4 M\$, lié principalement aux subventions de programmes (TECQ, MCCQ, FCCQ, etc.) pour des travaux admissibles sur les infrastructures de l'eau non prévues au budget et aux intérêts à recevoir sur l'entente MCCQ;
- un écart favorable de 14,0 M\$ s'expliquant par l'échelonnement sur plusieurs années du financement de divers programmes, notamment le Fonds Chantiers Canada-Québec pour le Campus Outremont, le programme Climat des municipalités, financé par le gouvernement du Québec, le programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents financé par le Ministère de la Sécurité publique, l'entente avec le MTQ Turcot pour mesurer la qualité de l'air et l'entente avec le MAMH pour les projets de revitalisation urbaine.

## SERVICES RENDUS

Ces revenus comprennent l'ensemble des montants provenant d'organismes municipaux pour des services rendus sur une base contractuelle ou ponctuelle, en vertu d'ententes intermunicipales et lors de cas d'urgence. De plus, cette rubrique comprend l'ensemble des revenus associés aux services rendus à des gouvernements ou à leurs entreprises et à des tiers.

**Tableau 9 – Services rendus**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Services rendus</b>						
Services rendus aux organismes municipaux	8 215,2	8 481,0	8 627,1	8 553,3	73,8	8 553,3
Autres services rendus	306 179,4	305 028,9	305 367,6	307 984,3	(2 616,7)	315 265,0
<b>Total – Services rendus</b>	<b>314 394,6</b>	<b>313 509,9</b>	<b>313 994,7</b>	<b>316 537,6</b>	<b>(2 542,9)</b>	<b>323 818,3</b>

Les revenus de 314,0 M\$ des services rendus sont en baisse de 2,5 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment par :

- un écart défavorable de 11,9 M\$ pour les redevances de stationnement, attribuable à la résiliation de l'entente conclue antérieurement avec la Société en commandite Stationnement de Montréal (10 M\$) ainsi qu'à une baisse des revenus de stationnement tarifés (1,9 M\$)
- un écart défavorable de 3,9 M\$, lié au retard dans la mise en application de l'entente de facturation pour les frais du Bureau des régimes de retraite;
- une baisse de revenus de 3,6 M\$, attribuable principalement au report de l'ouverture du Biodôme dans le cadre du projet *Migration*;
- un écart défavorable de 2,1 M\$ pour des prêts d'employés, lié principalement à l'entente conclue avec le MTESS et le Bureau du taxi

Cette baisse est contrebalancée par des hausses de revenus, soit :

- une augmentation de revenus de 7,0 M\$, attribuable à l'occupation du domaine public dans les arrondissements, notamment dans le secteur de Griffintown;
- une hausse de revenus de 6,9 M\$, reliée aux services de surveillance des chantiers routiers par les policiers (échangeur Turcot, pont Champlain, projet SRB Pie-IX, etc.)
- des revenus additionnels de 2,7 M\$, attribuables à la vente d'inventaire provenant des stocks du Service de l'approvisionnement
- des revenus additionnels de 2,5 M\$, relatifs aux activités supplémentaires de BIXI Montréal

**IMPOSITION DE DROITS**

La Ville de Montréal impose des droits sur les mutations immobilières et perçoit également des revenus pour la délivrance de licences et permis divers.

**Tableau 10 – Imposition de droits**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Imposition de droits</b>						
Licences et permis	54 605,0	65 422,7	55 956,5	29 686,9	26 269,6	29 658,1
Droits sur les mutations immobilières	211 276,7	253 549,7	313 375,4	218 730,9	94 644,5	218 730,9
<b>Total – Imposition de droits</b>	<b>265 881,7</b>	<b>318 972,4</b>	<b>369 331,9</b>	<b>248 417,8</b>	<b>120 914,1</b>	<b>248 389,0</b>

En 2019, les revenus de l'imposition de droits sont de 369,3 M\$, soit une augmentation de 120,9 M\$ par rapport au budget original. Cette hausse est attribuable à :

- un écart favorable de 26,3 M\$, découlant principalement des permis de construction et de modification délivrés par les arrondissements pour des projets immobiliers, tels que le Square Children's, la Tour des Canadiens, la gare Viger, l'ensemble résidentiel Le Triangle, la réfection de plusieurs écoles, etc.
- un écart favorable de 94,6 M\$ pour les revenus des droits sur les mutations immobilières, en raison d'un marché immobilier actif ayant généré une hausse de 4,1 % du nombre de transactions et une augmentation de 10,2 % de la valeur moyenne des transactions effectuées. Par ailleurs, les transactions de très grande envergure ont généré 50,0 M\$ de plus que la moyenne des trois dernières années, soit 79 % de plus.

## AMENDES ET PÉNALITÉS

Cette rubrique regroupe les revenus des contraventions données par les policiers et les agents de stationnement en matière de circulation et de stationnement, ainsi que d'autres types d'infractions, à savoir les contraventions à la réglementation municipale (urbanisme, nuisance, prévention incendie, fausses alarmes, etc.), à diverses lois provinciales et au Code criminel.

**Tableau 11 – Amendes et pénalités**  
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Amendes et pénalités</b>						
Contraventions – Circulation et stationnement	154 959,3	168 130,6	158 658,6	187 022,0	(28 363,4)	187 022,0
Autres – Amendes et pénalités	17 854,6	20 903,1	20 804,2	21 391,0	(586,8)	21 391,0
<b>Total – Amendes et pénalités</b>	<b>172 813,9</b>	<b>189 033,7</b>	<b>179 462,8</b>	<b>208 413,0</b>	<b>(28 950,2)</b>	<b>208 413,0</b>

Les revenus de 2019 s'élèvent à 179,5 M\$, soit un écart défavorable de 29,0 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique par les éléments suivants :

- un écart défavorable de 28,4 M\$ pour les revenus de contraventions en matière de circulation et stationnement, essentiellement en raison d'un nombre moins élevé de constats émis par les policiers et les agents de stationnement;
- un écart défavorable de 0,6 M\$ qui est le résultat net d'un déficit de 2,0 M\$, se trouvant principalement dans les revenus liés à la réglementation municipale pouvant donner lieu à l'émission de constats et d'un surplus de 1,4 M\$ au chapitre des alarmes non fondées ayant entraîné des interventions des policiers ou des pompiers.

## INTÉRÊTS

Ces revenus comprennent les intérêts sur les fonds d'amortissement, les intérêts sur l'encaisse et les autres intérêts, ainsi que les intérêts sur les arriérés de taxes.

**Tableau 12 – Intérêts**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Intérêts</b>						
Fonds d'amortissement	68 061,1	68 998,6	68 104,3	67 135,2	969,1	67 135,2
Encaisse et autres intérêts	61 193,6	75 839,3	90 100,4	70 865,1	19 235,3	70 865,1
Arriérés de taxes	15 315,0	15 963,2	14 520,9	13 677,2	843,7	13 677,2
<b>Total – Intérêts</b>	<b>144 569,7</b>	<b>160 801,1</b>	<b>172 725,6</b>	<b>151 677,5</b>	<b>21 048,1</b>	<b>151 677,5</b>

Les revenus d'intérêts totalisent 172,7 M\$, soit une hausse de 21,0 M\$ par rapport au budget original. Cette augmentation est attribuable à :

- des revenus supplémentaires de 1,0 M\$, générés par l'accroissement des placements du fonds d'amortissement. Le volume additionnel du fonds d'amortissement est requis pour pourvoir au remboursement de la dette à long terme associé à la hausse du financement des dépenses en immobilisations;
- des revenus supplémentaires de 20,0 M\$, générés par des taux d'intérêt plus élevés que prévu pour les placements.

## AUTRES REVENUS

Cette rubrique comprend les revenus de cession d'éléments de l'actif, les contributions des organismes municipaux et les revenus divers.

**Tableau 13 – Autres revenus**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Autres revenus</b>						
Cession d'éléments d'actif	29 327,5	34 508,9	31 043,4	15 451,1	15 592,3	15 451,1
Autres	13 804,7	17 636,8	11 909,7	8 759,1	3 150,6	12 265,1
<b>Total – Autres revenus</b>	<b>43 132,2</b>	<b>52 145,7</b>	<b>42 953,1</b>	<b>24 210,2</b>	<b>18 742,9</b>	<b>27 716,2</b>

Les autres revenus s'élevaient à 42,9 M\$, soit une hausse de 18,7 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique principalement par les éléments suivants :

- des revenus additionnels de 11,9 M\$ pour la cession d'actifs, liés principalement à l'encaissement de l'indemnité finale de 7,2 M\$ pour l'expropriation liée à la construction du pont Champlain et à la vente non prévue d'une ruelle, pour 4,3 M\$;
- un revenu de 10,0 M\$ à la suite de la résiliation de l'entente conclue avec Stationnement de Montréal;
- un écart favorable de 4,0 M\$, lié à l'utilisation des fonds des parcs et des terrains de jeux et stationnements;
- des revenus inférieurs de 6,3 M\$ à ceux prévus pour la cession de terrains destinés à la revente.

**AFFECTATION DE REVENUS**

Cette rubrique regroupe, d'une part, le financement provenant des excédents cumulés des années antérieures, des fonds réservés et des réserves financières et, d'autre part, les montants à pourvoir permis en vertu des dispositions de la comptabilité municipale du MAMH.

**Tableau 14 – Affectation de revenus**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Affectation de revenus</b>						
Financement à long terme – SOFIL-STM	29 876,0	6 790,0	5 829,8	38 900,0	(33 070,2)	38 900,0
Financement à long terme – Autres	39 944,7	26 358,7	54 548,2	-	54 548,2	-
Affectation – Montants à pourvoir – TVQ	11 200,0	-	-	-	-	-
Excédent de fonctionnement	93 395,9	81 979,3	74 693,5	25 583,2	49 110,3	74 693,8
Excédent de fonctionnement spécifique	-	-	71 416,8	71 416,8	-	71 416,8
Excédent de fonctionnement – Élections	12 000,0	-	-	-	-	-
Excédent de fonctionnement – TVQ – Allègement	9 900,0	9 300,0	-	-	-	-
Excédent de fonctionnement – Régimes de retraite – Allègement	26 700,0	26 700,0	13 000,0	13 000,0	-	13 000,0
Affectation des réserves et fonds	58,5	7 008,6	7 008,6	6 950,1	58,5	6 950,1
<b>Total – Affectation de revenus</b>	<b>223 075,1</b>	<b>158 136,6</b>	<b>226 496,9</b>	<b>155 850,1</b>	<b>70 646,8</b>	<b>204 960,7</b>

Ces affectations, qui totalisent 226,5 M\$, affichent un écart favorable de 70,6 M\$ qui s'explique principalement par les éléments suivants :

- un écart défavorable de 33,1 M\$ reflétant un financement par emprunt moindre pour la contribution versée en 2019 par la Ville dans le cadre du programme de la SOFIL, compte tenu du ralentissement des investissements réalisés par la STM pour son programme d'immobilisations;
- un écart favorable de 54,5 M\$ reflétant la décision de financer par emprunt certaines dépenses de fonctionnement, notamment :
  - des dépenses de 26,1 M\$, principalement pour d'importants travaux de restauration du site du Campus Outremont de l'Université de Montréal, dans le cadre d'une entente avec la Ville;
  - des dépenses de 11,3 M\$ liées à la réalisation du Plan de gestion de la forêt urbaine dans le cadre du programme Canopée de la Ville de Montréal;
  - afin de maintenir l'attractivité touristique du secteur des musées et des centres d'exposition, des contributions de près de 5,4 M\$ versées au musée Pointe-à-Callière pour le renouvellement de ses expositions permanentes;
  - des travaux majeurs de nature non capitalisable de 4,7 M\$, réalisés par les arrondissements pour, notamment, l'entretien des infrastructures locales de voirie et des parcs;

- un soutien financier de 2,0 M\$ à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal pour ses travaux de réaménagement, dans le cadre d'une entente prévoyant un appui de la Ville totalisant 10,0 M\$ et s'échelonnant de 2017 à 2020
- des dépenses de près de 2,0 M\$, liées à l'acquisition et à la distribution d'outils de collecte de matières organiques, dans le cadre du programme de gestion des matières résiduelles;
- des dépenses de l'ordre de 0,9 M\$ en vertu du volet culturel de l'entente avec le ministère de la Culture et des Communications visant à favoriser l'accès aux arts et à la culture;
- un écart favorable de 49,1 M\$ reflétant un recours plus important aux excédents accumulés des exercices antérieurs de la Ville, pour financer notamment :
  - des dépenses additionnelles de 23,8 M\$ réalisées par les arrondissements et financées à même leurs propres surplus accumulés, notamment pour des projets d'aménagement urbain, pour des contributions financières à des organismes communautaires et de loisirs ainsi que pour la bonification des services de proximité destinés aux citoyens;
  - des dépenses additionnelles de 25,3 M\$ réalisées par la Ville centre, notamment :
    - une somme de 19,1 M\$ relative aux activités supplémentaires de chargement et de transport de la neige engendrées par des précipitations plus élevées que prévu;
    - une somme de 3,2 M\$ consacrée aux travaux majeurs de réfection et de réaménagement des cours de services réservées aux activités de voirie et de transport de quelques arrondissements;
    - une contribution de 1,9 M\$ versée à un OBNL pour compléter, à même les excédents de la Ville le montage financier d'un projet d'acquisition et de remise en état d'immeubles locatifs à des fins de logements abordables.



# Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

# 2019

Analyse des charges par  
secteurs d'activités

Services administratifs

Sécurité publique

Services institutionnels

Mobilité et attractivité –  
Global

Qualité de vie

Service aux citoyens

Arrondissements



## ANALYSE DES CHARGES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

**Tableau 15 – Charges par secteurs d'activités**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget	Écart	Budget
	2017	2018	2019	original 2019	2019	modifié 2019
<b>Services centraux</b>						
Direction générale	18 033,6	17 986,0	18 721,8	18 087,2	(634,6)	20 151,0
Finances	48 386,8	46 647,8	46 053,9	47 744,3	1 690,4	48 519,3
Performance organisationnelle	3 667,0	3 841,4	3 805,1	4 885,9	1 080,8	4 585,9
Ressources humaines	50 868,9	52 691,7	55 607,1	59 334,3	3 727,2	58 833,3
Bureau de l'inspecteur général	4 994,7	4 186,1	4 500,3	5 909,8	1 409,5	5 909,8
Commission de la fonction publique	759,4	624,5	351,7	726,0	374,3	726,0
Secrétariat de liaison	70,4	38,5	85,0	680,6	595,6	680,6
Vérificateur général	5 427,2	5 300,7	4 976,1	6 441,1	1 465,0	6 050,6
<b>Total – Services administratifs</b>	<b>132 208,0</b>	<b>131 316,7</b>	<b>134 101,0</b>	<b>143 809,2</b>	<b>9 708,2</b>	<b>145 456,5</b>
Police	683 174,7	683 014,9	695 509,4	662 206,6	(33 302,8)	661 369,6
Sécurité incendie	369 275,1	345 197,3	355 854,8	336 270,3	(19 584,5)	338 040,5
<b>Total – Sécurité publique</b>	<b>1 052 449,8</b>	<b>1 028 212,2</b>	<b>1 051 364,2</b>	<b>998 476,9</b>	<b>(52 887,3)</b>	<b>999 410,1</b>
Affaires juridiques	60 455,6	61 089,9	60 291,3	64 861,5	4 570,2	65 690,5
Approvisionnement	21 642,7	21 243,1	27 768,7	24 258,0	(3 510,7)	29 729,8
Évaluation foncière	15 742,1	15 942,5	15 464,0	15 929,7	465,7	15 945,6
Gestion et planification immobilière	145 544,7	156 249,8	164 286,7	170 765,4	6 478,7	164 596,2
Greffe	40 440,4	28 359,0	29 283,0	28 600,3	(682,7)	31 155,2
Matériel roulant et ateliers	107 950,2	113 089,5	115 250,0	105 869,3	(9 380,7)	112 733,8
<b>Total – Services institutionnels</b>	<b>391 775,7</b>	<b>395 973,8</b>	<b>412 343,7</b>	<b>410 284,2</b>	<b>(2 059,5)</b>	<b>419 851,1</b>
Commission des services électriques	60 578,9	64 098,6	65 700,3	74 683,0	8 982,7	74 683,1
Eau	224 518,6	227 940,6	256 100,4	248 024,3	(8 076,1)	247 031,9
Grands parcs, mont Royal et sports	53 093,0	49 999,1	52 671,5	42 579,0	(10 092,5)	42 916,9
Infrastructures du réseau routier	38 780,4	37 078,4	36 131,3	36 563,0	431,7	40 387,1
Urbanisme et mobilité	51 273,1	50 943,1	84 327,7	55 111,6	(29 216,1)	62 310,5
<b>Total – Mobilité et attractivité</b>	<b>428 244,0</b>	<b>430 059,8</b>	<b>494 931,2</b>	<b>456 960,9</b>	<b>(37 970,3)</b>	<b>467 329,5</b>
Culture	108 252,0	67 339,6	64 330,7	62 202,4	(2 128,3)	62 559,9
Développement économique	56 364,9	61 725,8	92 832,9	84 152,9	(8 680,0)	94 979,6
Diversité et inclusion sociale	28 206,2	29 205,5	29 253,7	29 505,8	252,1	30 314,2
Environnement	122 363,7	176 510,5	146 736,3	144 314,1	(2 422,2)	143 269,8
Espace pour la vie	58 120,0	58 201,2	59 351,3	60 735,1	1 383,8	61 519,8
Habitation	27 998,9	40 557,9	86 941,5	90 145,6	3 204,1	97 025,4
<b>Total – Qualité de vie</b>	<b>401 305,7</b>	<b>433 540,5</b>	<b>479 446,4</b>	<b>471 055,9</b>	<b>(8 390,5)</b>	<b>489 668,7</b>
Concertation des arrondissements	98 389,0	102 657,1	105 513,5	86 654,0	(18 859,5)	104 154,0
Expérience citoyenne et communications	22 097,9	22 434,3	23 867,0	22 889,5	(977,5)	25 152,5
Technologies de l'information	85 452,3	83 846,8	86 880,1	87 249,2	369,1	89 313,1
<b>Total – Service aux citoyens</b>	<b>205 939,2</b>	<b>208 938,2</b>	<b>216 260,6</b>	<b>196 792,7</b>	<b>(19 467,9)</b>	<b>218 619,6</b>
<b>Arrondissements</b>	<b>876 843,6</b>	<b>887 768,9</b>	<b>917 602,2</b>	<b>904 638,0</b>	<b>(12 964,2)</b>	<b>940 748,7</b>
<b>Total – Charges par secteurs d'activités</b>	<b>3 488 766,0</b>	<b>3 515 810,1</b>	<b>3 706 049,3</b>	<b>3 582 017,8</b>	<b>(124 031,5)</b>	<b>3 681 084,2</b>



Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2019

Analyse des charges par  
secteurs d'activités

Services administratifs



**SERVICES ADMINISTRATIFS**
**Tableau 16 – Services administratifs**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Services administratifs</b>						
<b>Services de la direction générale</b>						
Direction générale	18 033,6	17 986,0	18 721,8	18 087,2	(634,6)	20 151,0
Finances	48 386,8	46 647,8	46 053,9	47 744,3	1 690,4	48 519,3
Performance organisationnelle	3 667,0	3 841,4	3 805,1	4 885,9	1 080,8	4 585,9
Ressources humaines	50 868,9	52 691,7	55 607,1	59 334,3	3 727,2	58 833,3
<b>Autres services administratifs</b>						
Bureau de l'inspecteur général	4 994,7	4 186,1	4 500,3	5 909,8	1 409,5	5 909,8
Commission de la fonction publique	759,4	624,5	351,7	726,0	374,3	726,0
Secrétariat de liaison	70,4	38,5	85,0	680,6	595,6	680,6
Vérificateur général	5 427,2	5 300,7	4 976,1	6 441,1	1 465,0	6 050,6
<b>Total – Services administratifs</b>	<b>132 208,0</b>	<b>131 316,7</b>	<b>134 101,0</b>	<b>143 809,2</b>	<b>9 708,2</b>	<b>145 456,5</b>

**DIRECTION GÉNÉRALE**

Sous l'autorité du comité exécutif, la Direction générale dirige, supervise et coordonne l'ensemble des activités administratives de la Ville de Montréal, établit les priorités d'action, soutient le processus décisionnel des instances politiques et voit à la mise en œuvre de leurs décisions.

Le Service de la direction générale est composé du cabinet du directeur général, des quatre directions générales adjointes et des bureaux de la Transition écologique et de la Résilience, du Laboratoire d'innovation urbaine de Montréal, des Relations gouvernementales et municipales, des Projets et Programmes d'immobilisations, des Relations internationales et du Contrôleur général.

**Tableau 17 – Direction générale**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	12 620,2	12 840,3	13 682,8	13 466,4	(216,4)	14 192,6
Transport et communications	445,8	494,7	375,4	572,9	197,5	475,6
Services professionnels	665,6	835,3	1 650,2	422,0	(1 228,2)	1 951,0
Services techniques et autres	1 759,6	2 345,9	1 861,0	1 677,4	(183,6)	2 075,7
Location, entretien et réparation	226,7	267,9	92,8	152,4	59,6	152,0
Biens durables et non durables	248,4	197,8	162,0	169,0	7,0	280,7
Contributions à des organismes	2 067,3	941,8	899,9	1 627,1	727,2	1 023,4
Autres objets de dépenses	-	62,3	(2,3)	-	2,3	-
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>18 033,6</b>	<b>17 986,0</b>	<b>18 721,8</b>	<b>18 087,2</b>	<b>(634,6)</b>	<b>20 151,0</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en œuvre d'une démarche d'alignement stratégique ayant permis de dégager une vision et d'engager les employés et les partenaires internes dans une direction commune;
- déploiement d'une démarche de mobilisation dans l'ensemble des unités de la Ville de Montréal dans un objectif de performance organisationnelle et d'amélioration continue;
- offre de services sans papier depuis janvier 2019 par la Division soutien aux instances, qui appuie le comité exécutif;
- création du Bureau de la transition écologique et de la résilience (BTER), embauche d'un nouveau directeur, structuration de l'équipe par le transfert d'une division, actualisation de la mission et élaboration active et concertée d'un plan climat;
- obtention du premier prix du Défi des villes intelligentes du gouvernement du Canada, donnant droit à 50 M\$, dans une optique d'innovation urbaine;

- poursuite des négociations avec les instances gouvernementales, notamment pour le financement du transport en commun, le pacte fiscal, le développement de l'Est, en plus de l'élaboration d'une stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones;
- accroissement du rayonnement international, notamment auprès de l'ONU et du G20 sur des thématiques au cœur des enjeux de la métropole comme l'environnement et les changements climatiques, la mobilité, l'inclusion sociale et la migration;
- poursuite du contrôle interne et du suivi rigoureux des recommandations de la vérificatrice générale, élaboration des règles liées aux changements législatifs touchant le processus d'appel d'offres et renforcement de l'encadrement des contributions financières octroyées aux organismes à but non lucratif;
- bonification du cadre de gouvernance de la gestion des actifs municipaux de la Ville de Montréal et implantation d'une culture commune de gestion de projets grâce à de nombreux outils.

### **Principales variations**

#### Budget modifié

La Direction générale a reçu des budgets additionnels de 2,0 M\$ au cours de l'année 2019 principalement reliés au transfert de la Division planification et suivi environnemental du Service de l'environnement au BTER.

#### Charges de fonctionnement

Nonobstant l'excédent de 1,4 M\$ par rapport au budget modifié, globalement, la Direction générale présente un déficit budgétaire de 0,6 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants:

#### Rémunération et cotisations de l'employeur

L'écart défavorable de 0,2 M\$ s'explique principalement par les éléments suivants :

- écart défavorable de 1,2 M\$, relié au transfert de la Division planification et suivi environnemental du Service de l'environnement au BTER;
- écart favorable de 0,6 M\$, relié au transfert de 6 postes au Service de l'expérience citoyenne et des communications, au Service des ressources humaines et au Service de l'environnement;
- écart favorable de 0,4 M\$ découlant des économies générées par le non-comblement immédiat de postes vacants.

#### Autres familles de dépenses

L'écart défavorable de 0,4 M\$ s'explique principalement par les éléments suivants :

- écart défavorable de 1,4 M\$, attribuable aux dépenses relatives à l'ancien Hôpital de la Miséricorde, à l'Institut des sourdes-muettes et à l'Îlot Voyageur, à des dépenses en lien avec la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour le soutien à la réalisation de projets-pilotes de véhicules autonomes électriques ainsi qu'au transfert de la Division planification et suivi environnemental du Service de l'environnement au BTER;
- écart favorable de 1,0 M\$, attribuable aux budgets versés aux arrondissements pour le programme Quartiers intégrés, divers réaménagements internes requis pour différents dossiers ainsi que des dépenses moindres en frais de déplacement.

## FINANCES

Leader de la fonction « finance » et gardien des fonds publics, le Service des finances réalise des activités de conseil stratégiques, opérationnelles et transactionnelles, selon les meilleures pratiques de gouvernance, de gestion et de contrôle.

Le Service des finances :

- réalise la planification financière à long terme de la Ville et fournit des services d'expert-conseil en stratégies financières et fiscales aux unités d'affaires et aux instances;
- conseille et appuie les unités d'affaires dans la planification et l'optimisation des ressources financières. Il assure le respect des normes et l'exactitude de leurs informations financières;
- gère les opérations de taxation et de perception, les transactions de facturation et de déboursés, en conjuguant la qualité du service à la clientèle, l'innovation et l'efficacité;
- produit les informations financières statutaires et de gestion et fournit un service d'expertise en comptabilité;
- établit les stratégies et gère les activités de financement, de placement et de trésorerie. Dans le cadre de mandats délégués, il administre les régimes de retraite dans le respect des lois et règlements applicables.

**Tableau 18 – Finances**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	38 130,6	37 542,6	35 956,6	36 744,4	787,8	36 744,4
Transport et communications	1 497,4	1 346,7	1 688,8	1 591,0	(97,8)	1 814,3
Services professionnels	772,9	907,2	1 406,0	1 021,8	(384,2)	1 599,6
Services techniques et autres	3 223,5	3 222,4	3 436,2	4 565,5	1 129,3	4 408,0
Location, entretien et réparation	(392,8)	103,2	121,7	134,6	12,9	151,5
Biens durables et non durables	332,0	202,4	183,5	392,6	209,1	430,6
Autres objets de dépenses	4 823,2	3 323,3	3 261,1	3 294,4	33,3	3 370,9
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>48 386,8</b>	<b>46 647,8</b>	<b>46 053,9</b>	<b>47 744,3</b>	<b>1 690,4</b>	<b>48 519,3</b>

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en œuvre de la première consultation prébudgétaire de l'histoire de Montréal;
- poursuite de la modernisation des solutions touchant les encaissements simplifiés permettant une amélioration de l'expérience citoyenne en réduisant le temps passé aux comptoirs d'encaissement;

- refonte de l'ensemble des documents financiers, notamment les documents du budget de fonctionnement et du Programme triennal d'immobilisations, afin de faciliter la compréhension de l'information financière par les non-experts;
- production de plusieurs scénarios d'harmonisation fiscale qui ont permis à l'Administration d'analyser et de décider du scénario à mettre en œuvre d'ici 2022;
- développement des sources de revenus de la Ville par la création d'une nouvelle tranche pour les droits de mutation des transactions de 2,0 M\$ et plus;
- assistance à l'administration municipale pour la révision de la Politique de la gestion de la dette par l'évaluation et la présentation de stratégies visant le retour du ratio d'endettement à l'intérieur des balises de la politique.

## Principales variations

### Budget modifié

Le service a reçu des budgets additionnels de 0,8 M\$ au cours de l'année 2019, principalement pour des travaux d'audit supplémentaires.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des finances dégage un excédent budgétaire de 1,7 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

#### Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,8 M\$ qui résulte essentiellement d'un écart entre les taux budgétés pour les cotisations de l'employeur et les taux réellement imputés aux unités d'affaires;

#### Services professionnels

- écart défavorable de 0,4 M\$, attribuable à des honoraires non budgétés pour les audits de diverses sociétés paramunicipales qui relevaient auparavant du Vérificateur général de la Ville de Montréal;

#### Services techniques et autres

- écart favorable de 1,1 M\$, imputable principalement aux implantations tardives de projets informatiques qui ont généré des économies en frais de services bancaires et en frais de numérisation.

**PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE**

La mission du Service de la performance organisationnelle est de mener les projets d'amélioration continue, les dossiers d'architecture d'affaires, les analyses de coûts complets et les démarches d'étalonnage à l'échelle de l'organisation, en vue d'optimiser les façons de faire et de générer des gains d'efficacité mesurables et durables.

**Tableau 19 – Performance organisationnelle**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	2 808,6	3 034,1	3 211,3	3 347,8	136,5	3 347,8
Transport et communications	22,5	28,7	22,7	78,0	55,3	46,1
Services professionnels	722,9	679,6	477,8	1 167,6	689,8	941,6
Services techniques et autres	58,6	48,7	66,0	134,5	68,5	136,7
Location, entretien et réparation	6,3	5,4	2,6	21,4	18,8	13,9
Biens durables et non durables	48,1	44,9	24,7	136,6	111,9	99,8
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>3 667,0</b>	<b>3 841,4</b>	<b>3 805,1</b>	<b>4 885,9</b>	<b>1 080,8</b>	<b>4 585,9</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation de près de 30 projets de simplification des processus d'affaires des services centraux et des arrondissements, notamment l'implantation d'un système de gestion quotidienne dans quelques directions des travaux publics, la révision des processus d'acheminement des demandes de permis au sein de certaines directions de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, la refonte de parcours de déneigement, la révision de la gestion des collectes des matières résiduelles, etc.;
- optimisation de l'activité de marquage des rues en vue d'en accroître l'efficacité et l'efficience, en collaboration avec l'équipe de l'Entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage de la chaussée de l'Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie;
- publication conjointe, avec le Service des infrastructures du réseau routier, d'une vingtaine de documents techniques normalisés dans les domaines des infrastructures et des parcs, à l'intention des responsables de l'élaboration des appels d'offres publics pour l'exécution de travaux;
- publication de 141 indicateurs de performance portant sur la métropole seule ou la comparant à Calgary, Toronto et Winnipeg;

- développement de 2 nouveaux indicateurs de performance, l'un portant sur la diversité et l'inclusion, et l'autre, sur l'impression de documents, étant spécifiquement rattaché à la transition écologique, et production mensuelle d'un tableau de bord des indicateurs de performance à l'intention des directeurs de service et d'arrondissement;
- réalisation de dossiers d'architecture d'affaires dans le cadre de projets de modernisation des systèmes informatiques, comme le soutien aux opérations et aux activités de prévention du Service de sécurité incendie de Montréal ou à la gestion des immeubles pour le Service de la gestion et de la planification immobilière, la réalisation d'une analyse d'opportunité pour une plateforme visant à soutenir toutes les inspections des domaines public et privé, etc.

### **Principales variations**

#### Budget modifié

La Performance organisationnelle a transféré un budget de 0,3 M\$ au Service du matériel roulant et des ateliers.

#### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la performance organisationnelle présente un excédent budgétaire de 1,1 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

#### Rémunération et cotisations de l'employeur

L'écart favorable de 0,1 M\$ s'explique par l'élément suivant :

- écart favorable de 0,1 M\$ découlant des économies générées par le non-comblement immédiat de postes vacants.

#### Autres familles de dépenses

L'écart favorable de 1,0 M\$ s'explique par les éléments suivants :

- écart favorable de 0,7 M\$ pour les services professionnels, relié à la réduction du nombre de projets de nature technologique auxquels le service devait contribuer (annulés ou ralentis de manière importante, considérant la capacité du Service des technologies de l'information et les choix effectués à son PTI) : déploiement d'un logiciel corporatif de gestion de l'entretien des actifs, d'un logiciel corporatif de gestion de projets et d'un système de code à barres pour la gestion des stocks; implantation d'un système permettant aux instances de ne pas produire de documents imprimés;

- écart favorable de 0,3 M\$, attribuable à des dépenses moins élevées que prévu, principalement dans les biens non durables, les services techniques ainsi que le transport et les communications.

**RESSOURCES HUMAINES**

Le Service des ressources humaines exerce un leadership stratégique en offrant des services-conseils et des solutions à haute valeur ajoutée qui permettent une gestion saine et équitable des ressources humaines. Il contribue de manière importante à ce que la Ville dispose d'employés compétents et mobilisés, dans une perspective d'excellence du service aux citoyens.

**Tableau 20 – Ressources humaines**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	44 073,9	46 123,7	49 146,5	51 521,8	2 375,3	50 863,4
Transport et communications	632,3	646,5	1 006,9	1 064,9	58,0	1 122,5
Services professionnels	3 789,2	3 796,7	4 150,2	4 703,7	553,5	4 973,5
Services techniques et autres	2 136,7	1 859,2	943,2	1 555,7	612,5	1 422,3
Location, entretien et réparation	(0,5)	73,8	64,7	95,2	30,5	80,7
Biens durables et non durables	237,3	182,5	295,6	393,0	97,4	370,9
Autres objets de dépenses	-	9,3	-	-	-	-
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>50 868,9</b>	<b>52 691,7</b>	<b>55 607,1</b>	<b>59 334,3</b>	<b>3 727,2</b>	<b>58 833,3</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- pilotage de la démarche de mobilisation des employés et réalisation d'un sondage auprès de tout le personnel au début de 2019. Les résultats ont permis de faire un état de la situation afin de mettre en place des solutions d'amélioration visant à assurer un milieu de travail sain et mobilisant
- contribution à l'implantation d'une culture de valorisation de la diversité et de l'inclusion à la Ville en accompagnant étroitement les gestionnaires dans leur processus de recrutement. À ce jour, le pourcentage global des membres des minorités visibles et ethniques embauchés du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 30 septembre 2019 est de 36,1 %;
- déploiement d'une démarche en continu de gestion prévisionnelle des ressources humaines afin de faire un diagnostic des principaux enjeux et de déterminer les initiatives à mettre en place;
- renouvellement de la convention collective des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal jusqu'au 31 décembre 2023, permettant à l'Administration de reconnaître l'apport de ce groupe;
- conclusion d'une entente de 10 ans avec Desjardins Assurances pour l'administration des régimes d'assurance collective, permettant l'obtention de conditions avantageuses pour l'ensemble du personnel;

- mise en place du Centre de services RH, offrant un point de contact unique aux employés des services centraux pour simplifier leur recherche de réponses et permettre des gains d'efficacité.

## Principales variations

### Budget modifié

La diminution de 0,5 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par :

- un montant de 1,2 M\$ transféré aux unités d'affaires participant au programme d'assignation temporaire;
- une somme de 0,6 M\$ reçue en cours d'année à titre de subvention du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) pour le programme de parrainage professionnel;
- un montant de 0,1 M\$ reçu de la Direction générale à la suite du transfert d'un poste de cadre sur mandats.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des ressources humaines présente un excédent budgétaire de 3,7 M\$ par rapport au budget original attribuable aux éléments suivants :

#### Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 1,5 M\$, attribuable à l'écart entre les taux budgétés pour les cotisations de l'employeur et les taux réellement imputés aux unités d'affaires;
- écart favorable de 1,2 M\$ s'expliquant par des virements budgétaires aux unités administratives participant au programme d'assignation temporaire;
- écart défavorable de 0,3 M\$, relatif à l'augmentation du nombre de stagiaires participant au programme de parrainage professionnel;

#### Services professionnels

- écart favorable de 0,4 M\$, principalement dû aux enquêtes externes en lien avec le respect de la personne;
- écart favorable de 0,1 M\$, attribuable aux tests d'évaluation psychométriques et à l'évaluation des cadres;

#### Services techniques

- écart favorable de 0,3 M\$, généré par un transfert budgétaire au Service des technologies de l'information pour l'archivage des données de la paie des employés;
- écart favorable de 0,3 M\$, principalement dû à des économies liées aux formations des employés et aux cotisations à des associations, à la formation des contremaîtres, à la formation en leadership, etc.

## BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

Le Bureau de l'inspecteur général a pour mandat de surveiller les processus de passation de contrats et l'exécution de ceux-ci par la Ville ou par toute personne morale qui lui est liée, par exemple la Société d'habitation de Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau, le Bureau du taxi, etc.

L'inspecteur général recommande au conseil municipal et à toutes les instances toute mesure visant à prévenir les manquements à l'intégrité dans le cadre de la passation de contrats. Il recommande également au conseil toute mesure visant à favoriser le respect des dispositions légales et des exigences de la Ville en matière de passation et d'exécution de contrats.

Il exerce son mandat tant à l'égard des contrats qui relèvent d'une compétence d'agglomération que de ceux qui relèvent d'une compétence de proximité.

**Tableau 21 – Bureau de l'inspecteur général**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	4 143,4	3 804,1	3 955,6	4 260,1	304,5	4 260,1
Transport et communications	82,3	76,2	76,0	106,0	30,0	132,0
Services professionnels	33,5	8,5	54,2	1 086,2	1 032,0	913,9
Services techniques et autres	294,7	206,0	261,9	346,0	84,1	386,3
Location, entretien et réparation	310,8	29,1	34,7	34,0	(0,7)	42,3
Biens durables et non durables	130,0	62,2	117,9	77,5	(40,4)	175,2
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>4 994,7</b>	<b>4 186,1</b>	<b>4 500,3</b>	<b>5 909,8</b>	<b>1 409,5</b>	<b>5 909,8</b>

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- le Bureau de l'inspecteur général a reçu plusieurs centaines de signalements, réalisé de nombreuses enquêtes, déposé 3 rapports de recommandations aux instances et émis 3 rapports de décision résiliant des contrats déjà octroyés. De plus, un rapport de mi-année a été déposé au conseil municipal et au conseil d'agglomération pour rendre compte des interventions menées du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2019;
- le Bureau de l'inspecteur général a pour mandat de former tous les employés de la Ville, les élus, les membres de conseils et les employés des sociétés paramunicipales. Ce programme de formation est offert depuis l'automne 2017 et vise à accroître l'intégrité dans la gestion des contrats de la Ville. Afin de favoriser la participation du plus grand nombre de personnes possible aux 5 formations déjà offertes, le Bureau de l'inspecteur général a diffusé plus de 40 % de ses sessions de formation directement dans les unités d'affaires de la Ville ou des organismes qui lui sont liés;

- pour donner suite à des travaux d'enquête et de surveillance sur la gestion des sols contaminés à la Ville de Montréal, l'inspectrice générale a déposé ses constats et recommandations dans son rapport de mi-année 2019. Adhérant à sa vision de collaboration, plusieurs intervenants de la Ville ont été mis à contribution dans la recherche de solutions viables et applicables aux constats. C'est ainsi qu'ont été formulées des recommandations telles que la confection d'un guide des bonnes pratiques ainsi que l'évaluation de la mise en place de sites de dépôt transitoires afin de favoriser l'efficacité dans la gestion écoresponsable des sols faiblement contaminés et, conséquemment, de prévenir les manquements à l'intégrité dans la gestion de ces sols.

## **Principales variations**

### Budget modifié

Au total, il n'y a aucun écart entre le budget original et le budget modifié.

### Charges de fonctionnement

La variation globale favorable de 1,4 M\$ entre les dépenses réelles et le budget original est principalement attribuable aux éléments suivants :

#### Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,3 M\$, dû à 2 postes laissés vacants en cours d'année et à l'abolition d'un poste de col blanc;

#### Services professionnels

- écart favorable de 1,0 M\$ correspondant à des montants budgétisés, mais non dépensés pour des services professionnels. Ces montants sont réservés pour des projets ponctuels non récurrents et/ou pour des circonstances imprévues.

## COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

La Commission de la fonction publique de Montréal (CFPM) est un organisme indépendant dont la mission première est de traiter les plaintes relatives aux processus de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal. La CFPM mène ses activités avec rigueur, impartialité et professionnalisme, et ce, dans le but d'assurer la confiance des employés et des citoyens envers les pratiques en place. Dans une perspective d'amélioration continue, elle émet des recommandations et privilégie, dans toutes ses interventions, une approche constructive et de collaboration, tout en demeurant objective et neutre.

**Tableau 22 – Commission de la fonction publique**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	730,9	509,0	278,1	593,0	314,9	593,0
Transport et communications	10,1	7,9	6,5	25,0	18,5	24,5
Services professionnels	39,3	88,4	50,2	68,0	17,8	67,0
Services techniques et autres	27,7	17,3	12,5	28,6	16,1	28,1
Location, entretien et réparation	(52,2)	0,8	2,7	2,7	-	4,7
Biens durables et non durables	3,6	1,1	1,7	8,7	7,0	8,7
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>759,4</b>	<b>624,5</b>	<b>351,7</b>	<b>726,0</b>	<b>374,3</b>	<b>726,0</b>

### Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- traitement de 81 demandes, dont 50 plaintes ont mené à une enquête 13 ont été jugées recevables et 2 se sont avérées fondées;
- raccourcissement du délai moyen de traitement des plaintes recevables, celui-ci étant passé de 49 jours en 2017 à 39 en 2019, atteignant la cible des 45 jours ouvrables;
- publication du rapport annuel uniquement en ligne, réduisant ainsi l'empreinte écologique de la CFPM.

### Principales variations

#### Charges de fonctionnement

Globalement, la Commission de la fonction publique présente un excédent budgétaire de 0,4 M\$ par rapport au budget original, attribuable principalement à des économies de 0,3 M\$ découlant de délais dans le comblement de postes vacants.

**SECRÉTARIAT DE LIAISON**

Le Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal est entré en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2009 à la suite de l'adoption, par le gouvernement du Québec, du projet de loi 22 modifiant le décret concernant l'agglomération de Montréal en juin 2008. Il relève directement des membres du conseil d'agglomération. Sa mission est de répondre à toutes les demandes d'information formulées par un membre du conseil d'agglomération sur tout aspect de l'administration de la municipalité centrale qui intéresse l'agglomération. Pour ce faire, le secrétariat soumet une demande à la municipalité centrale.

**Tableau 23 – Secrétariat de liaison**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	67,6	35,5	81,4	230,3	148,9	230,3
Transport et communications	-	-	-	12,7	12,7	12,7
Services professionnels	-	-	-	152,9	152,9	152,9
Services techniques et autres	2,7	3,0	3,6	14,9	11,3	16,9
Location, entretien et réparation	-	-	-	4,0	4,0	4,0
Biens durables et non durables	0,1	-	-	265,8	265,8	263,8
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>70,4</b>	<b>38,5</b>	<b>85,0</b>	<b>680,6</b>	<b>595,6</b>	<b>680,6</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par l'élément suivant :

- traitement de 120 demandes des maires des villes liées et coordination de 9 demandes de présentation.

**Principales variations**
Charges de fonctionnement

Globalement, le Secrétariat de liaison présente un excédent budgétaire de 0,6 M\$ par rapport au budget original, attribuable principalement à des économies réalisées en services professionnels, fournitures de bureau et équipements informatiques.

Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2019

Analyse des charges par  
secteurs d'activités

Sécurité publique



**SÉCURITÉ PUBLIQUE**
**Tableau 24 – Sécurité publique**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Sécurité publique</b>						
Police	683 174,7	683 014,9	695 509,4	662 206,6	(33 302,8)	661 369,6
Sécurité incendie	369 275,1	345 197,3	355 854,8	336 270,3	(19 584,5)	338 040,5
<b>Total – Sécurité publique</b>	<b>1 052 449,8</b>	<b>1 028 212,2</b>	<b>1 051 364,2</b>	<b>998 476,9</b>	<b>(52 887,3)</b>	<b>999 410,1</b>

**POLICE**

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a pour mission de protéger la vie et les biens des citoyens, de maintenir la paix et la sécurité publiques, de prévenir et de combattre le crime et de faire respecter les lois et les règlements en vigueur (articles 48 et 69 de la Loi sur la police, L.R.Q. c. P-13.1).

En partenariat avec les institutions, les groupes communautaires, ainsi que la population de l'agglomération de Montréal, le SPVM s'engage à réduire la criminalité, à améliorer le bilan routier, à favoriser le sentiment de sécurité, à développer un milieu de vie paisible et sûr, et ce, dans le respect des droits et libertés garantis par les chartes canadienne et québécoise.

**Tableau 25 – Police**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	660 227,3	659 178,2	671 502,1	632 677,1	(38 825,0)	632 694,6
Transport et communications	2 688,7	2 204,6	2 381,9	2 518,8	136,9	2 785,6
Services professionnels	1 670,5	1 630,7	976,0	2 175,2	1 199,2	1 280,4
Services techniques et autres	4 619,5	4 397,2	5 136,9	5 398,7	261,8	5 519,9
Location, entretien et réparation	1 368,6	2 361,8	2 126,5	2 922,1	795,6	3 155,3
Biens durables et non durables	9 320,2	9 082,2	9 783,9	11 856,8	2 072,9	11 285,9
Contributions à des organismes	4 258,1	4 161,9	4 647,8	4 657,9	10,1	4 647,9
Autres objets de dépenses	(978,2)	(1,7)	(1 045,7)	-	1 045,7	-
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>683 174,7</b>	<b>683 014,9</b>	<b>695 509,4</b>	<b>662 206,6</b>	<b>(33 302,8)</b>	<b>661 369,6</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- découlant de la réorganisation stratégique opérationnelle :
  - décentralisation de 55 agents de circulation vers les postes de quartier (PDQ);
  - intégration des PDQ 24 et 26 dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce;
- réalisation de « barrages routiers alcool au volant et évaluations stupéfiants » (BRAVES);
- obtention du Prix national du maintien de l'ordre de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) pour le projet *Intimidateur en encadrement*;
- conclusion d'opérations d'envergure, notamment les projets *Asterios* et *Mégalo*.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart à la baisse entre le budget original et le budget modifié, de l'ordre de 0,8 M\$, est majoritairement attribuable à la prise en charge des paiements de certains honoraires juridiques par le Service des affaires juridiques.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de police de la Ville de Montréal présente un déficit opérationnel de 33,3 M\$ par rapport au budget original, attribuable principalement aux éléments suivants :

#### Rémunération et cotisations de l'employeur

Le résultat défavorable de 38,8 M\$ s'explique comme suit :

- écart défavorable de 17,1 M\$ pour les heures supplémentaires, principalement liées aux opérations. Cependant, des revenus additionnels 5,2 M\$ pour la commercialisation des effectifs policiers ont été générés et pris en considération dans la rubrique Services rendus;
- écart défavorable de 13,6 M\$ pour la portion non réalisée de l'optimisation de la structure des effectifs policiers;
- écart défavorable de 9,6 M\$ pour la prime de niveau de service et l'ajustement de diverses provisions;
- écart défavorable de 5,5 M\$, attribuable au coût excédentaire du régime de retraite des policiers à la suite de l'évaluation actuarielle et à d'autres cotisations de l'employeur;
- écart défavorable de 2,6 M\$ pour des dépassements liés aux activités du Centre d'urgence 911, aux activités de remorquage et à la gestion du stationnement;
- écart favorable de 9,6 M\$ découlant d'économies qui résultent, entre autres, de départs à la retraite et de postes laissés vacants.

#### Autres familles de dépenses

Le résultat favorable de 5,5 M\$ est principalement attribuable aux éléments suivants :

- écart favorable de 1,2 M\$, lié à un transfert budgétaire de 0,8 M\$ au Service des affaires juridiques ainsi qu'à une réduction de 0,4 M\$ du coût des services de juricomptabilité et de déontologie;
- écart favorable de 0,8 M\$, attribuable à des besoins moindres pour les travaux d'entretien des immeubles, l'entretien et le remplacement des équipements et la location de véhicules;

- écart favorable de 2,1 M\$, dû au report de divers projets ponctuels comme le Programme d'acquisition des armes à impulsion électrique 2019 et le changement des écussons d'uniforme, pour 1,2 M\$, ainsi qu'à des économies sur le coût des uniformes et des accessoires et sur les achats de munitions, de l'ordre de 1,0 M\$;
- écart favorable de 1,0 M\$ découlant d'ajustements comptables pour le transfert d'une dépense du SPVM à la Sécurité civile pour la crue printanière ainsi que pour l'aide financière du gouvernement du Québec à titre de compensation pour les coûts liés à la légalisation du cannabis.

## SÉCURITÉ INCENDIE

Le Service de sécurité incendie de Montréal s'emploie à rendre l'agglomération de Montréal plus sécuritaire en protégeant les vies, les biens et l'environnement.

Cette mission se réalise en intervenant lors de tous types d'urgence, notamment les urgences médicales, les incendies et les mesures d'urgence, et en poursuivant les actions de prévention, d'éducation et de sécurité civile.

**Tableau 26 – Sécurité incendie**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	352 537,6	334 124,0	327 831,2	324 343,0	(3 488,2)	325 420,2
Transport et communications	735,5	740,9	1 027,6	909,4	(118,2)	1 016,8
Services professionnels	839,5	946,8	1 925,6	1 440,0	(485,6)	1 145,9
Services techniques et autres	1 827,7	1 697,4	3 210,2	2 096,4	(1 113,8)	1 762,4
Location, entretien et réparation	485,2	839,2	3 435,1	912,6	(2 522,5)	756,7
Biens durables et non durables	7 202,2	6 758,1	11 929,5	6 368,9	(5 560,6)	7 661,0
Contributions à des organismes	10,0	10,5	33,0	-	(33,0)	205,0
Autres objets de dépenses	5 637,4	80,4	6 462,6	200,0	(6 262,6)	72,5
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>369 275,1</b>	<b>345 197,3</b>	<b>355 854,8</b>	<b>336 270,3</b>	<b>(19 584,5)</b>	<b>338 040,5</b>

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- mobilisation de l'Organisation de sécurité civile de l'agglomération de Montréal en mode alerte et intervention du 15 avril au 4 juin 2019 en raison de la crue des eaux printanières, tout en réduisant de 91 % les heures supplémentaires des pompiers et les dommages liés aux bâtiments, comparativement à 2017
- amélioration de la capacité d'anticipation par l'intégration d'analyses et d'outils prédictifs en élaborant des cartes interactives d'intervention pour la crue des eaux et en implantant un outil d'intelligence artificielle de prédiction et de prévention des endroits présentant des risques d'incendie dans l'agglomération de Montréal;
- poursuite de la mise en place du plan d'action de la CNESST afin de prévenir les maladies professionnelles, notamment les cancers chez les pompiers;
- poursuite de l'implantation de l'équipe pancanadienne de recherche et de sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd;
- tenue d'événements et d'activités avec les citoyens afin de promouvoir la prévention et la sensibilisation communautaires sur les risques liés aux incendies, comprenant la vérification de plus de 107 799 avertisseurs de fumée;

- réalisation de 125 804 interventions d'urgence, incluant 75 409 interventions pour urgences médicales à titre de premiers répondants. En effet, le taux de survie pour les arrêts cardio-respiratoires a augmenté à 49,2 % en 2019, comparativement à celui de 2007 qui était de 12,2 %, soit une des meilleures performances en Amérique du Nord;
- réalisation de plus de 19 634 inspections de bâtiments dans l'agglomération de Montréal, y compris 591 inspections de risques particuliers reliés à des bâtiments industriels.

## Principales variations

### Budget modifié

La différence entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par le budget additionnel en provenance du Service des ressources humaines pour le remboursement des affectations temporaires pour l'année 2019. Cet ajout au budget original explique une partie de l'écart en heures supplémentaires des pompiers (voir le quatrième point ci-dessous).

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de sécurité incendie de Montréal présente un déficit opérationnel de 19,6 M\$ par rapport au budget original, attribuable principalement aux éléments suivants :

#### Rémunération et cotisations de l'employeur

L'écart défavorable de 3,5 M\$ s'explique par les éléments suivants :

- écart défavorable de 13,3 M\$, dû aux heures supplémentaires, essentiellement pour les pompiers, se détaillant ainsi :
  - 5,1 M\$ pour les opérations;
  - 3,2 M\$ en lien avec une augmentation de l'absentéisme, principalement relié aux maladies et accidents;
  - 2,8 M\$ pour le remplacement des postes vacants;
  - 1,4 M\$ associés au remboursement des affectations temporaires en cours d'année, engendrant un écart défavorable en heures supplémentaires;
    - 0,8 M\$ en raison de la nouvelle entente salariale de l'état-major prévoyant un ajustement des heures supplémentaires
- écart défavorable de 0,6 M\$, relatif à une dépense supplémentaire pour la nouvelle entente salariale de l'état-major;

- écart défavorable de 0,4 M\$, relié aux dépenses de la Sécurité civile du SIM concernant les mesures d'urgence pour la crue des eaux printanières;
- écart favorable de 6,9 M\$, réalisé grâce à des économies liées aux postes vacants, aux écarts salariaux et autres;
- écart favorable de 2,4 M\$, dû à une désynchronisation entre les taux budgétés pour la cotisation de l'employeur et les taux réellement prélevés dans les unités d'affaires. Cependant, ce dernier élément n'a aucune incidence budgétaire pour la Ville dans son ensemble, puisque des ajustements sont faits au niveau corporatif;
- écart favorable de 1,5 M\$ en raison de remboursements pour maladies supérieurs à l'hypothèse budgétaire.

#### Autres familles de dépenses

L'écart défavorable de 16,1 M\$ s'explique par les éléments suivants :

- écart défavorable de 16,8 M\$, relié aux dépenses de la Sécurité civile, des villes liées, des arrondissements et des autres services de la Ville concernant les mesures d'urgence pour la crue des eaux printanières;
- écart défavorable de 0,3 M\$, attribuable à l'acquisition d'habits de combat pour les pompiers;
- écart favorable de 1,0 M\$, attribuable à des économies en honoraires professionnels, en formation et en achat de mobilier et d'équipement divers.



Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2019

Analyse des charges par  
secteurs d'activités

Services institutionnels



**SERVICES INSTITUTIONNELS**
**Tableau 27 – Services institutionnels**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget	Écart	Budget
	2017	2018	2019	original 2019	2019	modifié 2019
<b>Services institutionnels</b>						
Affaires juridiques	60 455,6	61 089,9	60 291,3	64 861,5	4 570,2	65 690,5
Approvisionnement	21 642,7	21 243,1	27 768,7	24 258,0	(3 510,7)	29 729,8
Évaluation foncière	15 742,1	15 942,5	15 464,0	15 929,7	465,7	15 945,6
Gestion et planification immobilière	145 544,7	156 249,8	164 286,7	170 765,4	6 478,7	164 596,2
Greffe	40 440,4	28 359,0	29 283,0	28 600,3	(682,7)	31 155,2
Matériel roulant et ateliers	107 950,2	113 089,5	115 250,0	105 869,3	(9 380,7)	112 733,8
<b>Total – Services institutionnels</b>	<b>391 775,7</b>	<b>395 973,8</b>	<b>412 343,7</b>	<b>410 284,2</b>	<b>(2 059,5)</b>	<b>419 851,1</b>

## AFFAIRES JURIDIQUES

La mission du Service des affaires juridiques est d’offrir des services-conseils en matière juridique ainsi que des services de négociation et de rédaction de contrats et d’actes notariés pour le compte des autorités administratives et politiques de la Ville (services centraux et arrondissements), de rédiger des règlements municipaux et de représenter la Ville devant les tribunaux de droit commun et les tribunaux administratifs.

Le Service des affaires juridiques vise également à assurer à la population de l’agglomération de Montréal les services d’une cour municipale accessible, moderne et efficace ayant pour objectif d’offrir à l’ensemble des justiciables de l’île de Montréal une justice pénale de proximité. Il vise aussi à assurer la représentation de la poursuite de la Ville de Montréal, des 15 autres municipalités de l’agglomération de Montréal, de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de la Société de transport de Montréal (STM), de Sa Majesté la Reine, dans les dossiers traités par la cour municipale en matière pénale et criminelle relevant de sa compétence, et du Bureau du taxi de Montréal (BTM).

Enfin, le Service des affaires juridiques offre les services accessibles et efficaces du Bureau des réclamations, où les citoyens peuvent déposer leurs demandes d’indemnisation pour des dommages subis en raison d’une faute commise par la Ville ou l’un de ses employés.

**Tableau 28 – Affaires juridiques**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	49 452,1	50 709,9	49 368,0	53 123,2	3 755,2	53 123,2
Transport et communications	2 508,4	2 232,6	1 995,6	2 602,3	606,7	2 486,2
Services professionnels	1 371,2	1 273,7	2 241,3	1 264,3	(977,0)	2 108,9
Services techniques et autres	6 425,9	6 069,0	5 899,1	7 055,8	1 156,7	7 078,2
Location, entretien et réparation	93,7	158,5	135,5	144,8	9,3	146,4
Biens durables et non durables	604,3	639,4	658,1	671,1	13,0	737,6
Contributions à des organismes	-	-	-	-	-	10,0
Autres objets de dépenses	-	6,8	(6,3)	-	6,3	-
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>60 455,6</b>	<b>61 089,9</b>	<b>60 291,3</b>	<b>64 861,5</b>	<b>4 570,2</b>	<b>65 690,5</b>

### Faits saillants

Les résultats du service pour l’année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- continuation des procédures de recouvrement, en application de la *Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics* (PL-26);
- nomination d’une nouvelle directrice à la Direction des affaires civiles;

- finalisation de l'architecture d'affaires et révision des processus visant à rendre entièrement numérique le traitement des dossiers de la cour municipale de Montréal;
- poursuite de la modernisation des opérations à la Direction des poursuites pénales et criminelles;
- représentation de la Ville de Montréal devant toutes les instances de droit commun au Québec, y compris devant la Cour suprême du Canada.

## Principales variations

### Budget modifié

Le budget modifié est plus élevé de 0,8 M\$ en raison d'honoraires juridiques auparavant assumés par le SPVM.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des affaires juridiques présente un excédent budgétaire de 4,6 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

#### Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 2,5 M\$ découlant des économies générées par le non-comblement immédiat de certains postes vacants, notamment en raison de postes spécialisés difficiles à combler;
- écart favorable de 1,2 M\$ s'expliquant par la différence entre les taux budgétés pour les cotisations de l'employeur et les taux réellement imputés aux unités d'affaires;

#### Transport et communications, services professionnels et techniques

- écarts favorables de 0,6 M\$ et 0,7 M\$ respectivement dans les frais de poste et les services techniques, principalement en raison d'un volume de dossiers moindre en lien avec la baisse du nombre de constats émis en matière de circulation et stationnement;
- écart favorable de 0,4 M\$ dans les services techniques s'expliquant par le report en 2020 de l'inscription au Registre d'avis d'exécution du ministère de la Justice du Québec, qui fait suite à l'entrée en vigueur du nouveau Code de procédure civile;
- écart défavorable de 0,9 M\$ dans les honoraires juridiques, sans incidence sur les résultats de l'ensemble de la Ville, le budget afférent étant auparavant la responsabilité du SPVM.

## APPROVISIONNEMENT

Grâce à l'expertise de ses employés, le Service de l'approvisionnement soutient les unités d'affaires dans leurs besoins matériels liés aux services et aux activités. Il joue un rôle très actif dans la gestion des processus d'approvisionnement et dans l'harmonisation des pratiques d'achat et de gestion des stocks.

Le Service de l'approvisionnement développe des stratégies d'acquisition et de logistique contribuant à la saine gestion de la Ville de Montréal. Ses objectifs sont, entre autres, de suivre l'évolution des marchés, d'appliquer les nouvelles tendances en approvisionnement et d'influencer le cadre législatif régissant le domaine municipal. À cet égard, il se doit de prendre en charge et d'accompagner les unités d'affaires dans l'ensemble des activités reliées au processus d'approvisionnement.

**Tableau 29 – Approvisionnement**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	21 023,8	20 401,9	20 554,7	20 857,7	303,0	20 857,7
Transport et communications	194,5	193,1	204,2	232,0	27,8	292,5
Services professionnels	53,6	34,4	129,0	130,0	1,0	240,0
Services techniques et autres	248,9	207,5	3 511,4	2 451,8	(1 059,6)	3 741,1
Location, entretien et réparation	(192,4)	44,4	67,0	75,9	8,9	77,3
Biens durables et non durables	290,1	160,8	180,1	221,5	41,4	242,1
Contributions à des organismes	2,0	-	-	-	-	-
Autres objets de dépenses	22,2	201,0	3 122,3	289,1	(2 833,2)	4 279,1
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>21 642,7</b>	<b>21 243,1</b>	<b>27 768,7</b>	<b>24 258,0</b>	<b>(3 510,7)</b>	<b>29 729,8</b>

## Faits saillants

Les résultats du Service de l'approvisionnement pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- prolongation, conformément à l'article 85.5 de la Charte de la Ville de Montréal, de la déclaration de compétence du conseil municipal quant aux pouvoirs auxquels réfère le modèle d'affaires de la fonction d'approvisionnement, et ce, pour une période de cinq ans;
- refonte complète de la structure organisationnelle du service afin d'assurer une meilleure coordination des activités et une utilisation optimale des ressources;
- réception d'un mandat du comité exécutif afin que le service revoie son modèle d'affaires de manière à répondre à certaines lacunes mentionnées dans son bilan, mandat auquel le service a efficacement répondu par les moyens suivants :
  - mise en place d'une planification stratégique efficace des acquisitions ainsi que d'une gestion rigoureuse des achats, et ce, dans le respect des lois et règlements

en vigueur, afin de permettre à la Ville de se positionner comme acquéreuse influant sur le marché;

- gestion des activités du processus d'achat partagée entre le Service de l'approvisionnement et les unités d'affaires, selon des rôles et des responsabilités clairement établis;
- application rigoureuse du cadre législatif et administratif en matière d'approvisionnement;
- diversification des sources d'approvisionnement pour les requérants afin de mieux répondre aux besoins complexes et spécifiques en matière d'acquisition et de planification logistique.

### **Principales variations**

#### Budget modifié

L'écart de 5,5 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par un budget additionnel de 4,0 M\$ pour la vente au rabais des stocks, compensé par un revenu du même montant et l'octroi de crédits additionnels de 1,5 M\$ pour des contingences reliées à la gestion vestimentaire intégrée.

#### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'approvisionnement présente un déficit budgétaire de 3,5 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

##### Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,9 M\$ découlant des économies générées par le non-comblement immédiat de certains postes vacants, notamment en raison de la nouvelle structure;
- écart défavorable de 0,6 M\$ s'expliquant par une augmentation imprévue du volume d'heures supplémentaires en raison du soutien apporté au SMRA pour les opérations de déneigement ainsi que du soutien logistique requis durant les importantes inondations printanières.

##### Services techniques et autres

- écart défavorable de 1,1 M\$ s'expliquant par des dépenses supplémentaires au contrat de service de gestion vestimentaire intégrée;

##### Autres objets de dépenses

- écart défavorable de 2,8 M\$ s'expliquant par la vente de stocks en contrepartie d'un revenu.

## ÉVALUATION FONCIÈRE

La mission du Service de l'évaluation foncière est de confectionner, tenir à jour et défendre le rôle d'évaluation foncière des municipalités de l'agglomération de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

**Tableau 30 – Évaluation foncière**  
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	15 082,0	15 327,3	14 881,5	15 115,0	233,5	15 130,9
Transport et communications	109,4	197,0	191,9	304,4	112,5	302,4
Services professionnels	10,8	15,5	10,0	14,7	4,7	16,6
Services techniques et autres	319,3	291,1	249,1	306,4	57,3	304,5
Location, entretien et réparation	51,3	24,1	24,5	40,3	15,8	41,4
Biens durables et non durables	169,3	87,5	107,0	148,9	41,9	149,8
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>15 742,1</b>	<b>15 942,5</b>	<b>15 464,0</b>	<b>15 929,7</b>	<b>465,7</b>	<b>15 945,6</b>

### Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- dépôt des rôles 2020-2021-2022, le 11 septembre, accompagné de nombreuses activités de communication comprenant des rencontres citoyennes dans trois secteurs de la ville;
- mise au rôle de nouvelles constructions et améliorations, pour 3,8 G\$, en maintenant les délais de traitement à 6 mois pour le secteur résidentiel;
- conversion de plus de 1 260 dossiers non résidentiels selon les nouveaux standards du MAMH, dans le cadre de la modernisation réglementaire;
- déploiement de la tablette électronique comme outil d'inspection des immeubles résidentiels auprès de l'ensemble des inspecteurs.

### Principales variations

#### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'évaluation foncière dégage un excédent budgétaire de 0,5 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

#### Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,2 M\$ qui résulte essentiellement d'un écart entre les taux budgétés pour les cotisations de l'employeur et les taux réellement imputés aux unités d'affaires;

#### Transport et communications

- écart favorable de 0,1 M\$ découlant d'économies sur les frais de poste et de déplacement.

**GESTION ET PLANIFICATION IMMOBILIÈRE**

La mission du Service de la gestion et de la planification immobilière consiste à être un leader novateur et à offrir à ses clients des solutions immobilières performantes et écoresponsables, à l'image et au bénéfice des Montréalais.

**Tableau 31 – Gestion et planification immobilière**  
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	55 782,6	55 974,1	57 801,4	60 765,1	2 963,7	56 292,8
Transport et communications	742,3	691,1	678,1	722,5	44,4	805,4
Services professionnels	1 477,1	800,3	1 015,6	2 485,1	1 469,5	1 661,8
Services techniques et autres	6 036,6	7 940,3	7 681,8	8 306,3	624,5	8 899,2
Location, entretien et réparation	61 188,3	65 906,8	71 676,3	76 623,5	4 947,2	73 814,9
Biens durables et non durables	20 305,8	24 593,5	25 443,3	21 857,1	(3 586,2)	23 116,3
Contributions à des organismes	10,0	343,7	-	-	-	-
Autres objets de dépenses	2,0	-	(9,8)	5,8	15,6	5,8
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>145 544,7</b>	<b>156 249,8</b>	<b>164 286,7</b>	<b>170 765,4</b>	<b>6 478,7</b>	<b>164 596,2</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action visant à accroître la performance de la sécurité au sein des édifices municipaux;
- droit de préemption : conclusion d'une première entente d'envergure avec les promoteurs qui ont fait l'acquisition du site Molson, permettant à la Ville d'y acquérir des terrains stratégiques pour réaliser un parc, une promenade et des unités d'habitation et pour offrir des services à la communauté;
- Réinventer Montréal – C40 Reinventing Cities : coordination d'un appel international à projets urbains visant à encourager la régénération urbaine bas carbone et à mettre en œuvre les idées les plus innovantes pour transformer des sites sous-utilisés, tels que la cour de voirie de la Commune, en lieux exemplaires de développement durable et de résilience;
- acquisition et prise en charge d'immeubles dans le cadre de la Stratégie de développement de 12 000 logements sociaux et abordables.

## Principales variations

### Budget modifié

La variation à la baisse de 6,2 M\$ entre le budget original et le budget modifié du service est marquée par les éléments suivants :

- diminution du budget de 4,5 M\$ en raison de la capitalisation des coûts en main-d'œuvre pour des employés affectés à des projets du PTI;
- virement budgétaire au SMRA afin de maintenir les activités courantes en disposant des crédits nécessaires dans les autres familles de dépenses, pour une diminution de 2,4 M\$;
- travaux d'étanchéisation du bassin de rétention des eaux pluviales sur le site de l'écocentre LaSalle, pour une augmentation de 0,4 M\$;
- frais de gestion au marché Bonsecours, pour une augmentation de 0,2 M\$;
- augmentation de 0,1 M\$ provenant d'une affectation de surplus pour les études d'avant-projet du service.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la gestion de la planification immobilière présente un excédent budgétaire de 6,4 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

#### Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 3,0 M\$, attribuable à l'effet combiné de la capitalisation de la main-d'œuvre, des postes vacants ainsi que de l'effort supplémentaire demandé pour la gestion de la main-d'œuvre et des heures supplémentaires des cols bleus affectés à la sécurité et à l'entretien;

#### Services professionnels

- écart favorable de 1,4 M\$, attribuable au report de services professionnels et au report de l'audit des immeubles afin de réévaluer la portée du mandat;

#### Services techniques et autres

- écart favorable de 0,6 M\$, attribuable à des dépenses moins élevées que prévu pour les activités de sécurité;

#### Location, entretien et réparation

- écart favorable de 3,6 M\$, relatif à des dépenses de location moins élevées que prévu et principalement dû à des fins de baux;
- écart favorable de 1,3 M\$, attribuable à des dépenses moins élevées que prévu pour les contrats d'entretien des immeubles;

Biens non durables

- écart défavorable de 3,5 M\$, attribuable à des dépenses plus élevées que prévu pour la consommation d'énergie et pour les pièces et accessoires nécessaires à l'entretien des immeubles.

**GREFFE**

Le Service du greffe voit à la préparation, à la tenue et au suivi des séances du comité exécutif, du conseil municipal et du conseil d'agglomération. Il assure le soutien opérationnel et professionnel aux commissions permanentes du conseil municipal et du conseil d'agglomération, au Conseil du patrimoine de Montréal, au Comité Jacques-Viger, au Conseil interculturel de Montréal, au Conseil des Montréalaises ainsi qu'au Conseil jeunesse. Il voit à la gestion des documents et des archives de la Ville ainsi qu'au traitement et à la signature des contrats. Il a également comme obligation de voir à l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur les archives* ainsi qu'à la gestion des processus électoraux.

**Tableau 32 – Greffe**  
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	30 294,4	25 752,1	27 053,8	26 059,2	(994,6)	28 046,9
Transport et communications	2 342,6	431,0	460,9	513,0	52,1	641,4
Services professionnels	415,7	249,2	288,6	548,1	259,5	521,7
Services techniques et autres	5 173,9	896,7	775,7	773,7	(2,0)	1 060,3
Location, entretien et réparation	1 589,9	491,8	401,1	322,4	(78,7)	463,9
Biens durables et non durables	374,0	149,3	193,7	274,7	81,0	306,8
Contributions à des organismes	177,5	320,4	40,0	35,0	(5,0)	45,0
Autres objets de dépenses	72,4	68,5	69,2	74,2	5,0	69,2
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>40 440,4</b>	<b>28 359,0</b>	<b>29 283,0</b>	<b>28 600,3</b>	<b>(682,7)</b>	<b>31 155,2</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- tenue d'une élection partielle dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;
- ajustement de la rémunération des élus afin de compenser l'imposition des allocations de dépenses.

**Principales variations**
Budget modifié

L'écart de 2,6 M\$ entre le budget original et le budget modifié provient de l'octroi de crédits additionnels de 0,8 M\$ pour la tenue d'une élection partielle dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et de l'ajout de crédits de 1,8 M\$ en vue de couvrir la rémunération supplémentaire payable aux conseillers de ville et d'arrondissement afin de compenser l'imposition des allocations de dépenses.

### Charges de fonctionnement

Par rapport au budget original, le Service du greffe présente un déficit opérationnel de 0,7 M\$, attribuable aux éléments suivants :

#### Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,7 M\$, causé en grande partie par la rémunération supplémentaire payable aux conseillers de ville et d'arrondissement afin de compenser l'imposition des allocations de dépenses;
- écart défavorable de 0,3 M\$ pour couvrir la rémunération liée à l'élection partielle dans Le Plateau-Mont-Royal;

#### Services professionnels

- écart favorable de 0,2 M\$ afin de financer la rémunération des présidents du Comité Jacques-Viger et du Conseil du patrimoine;
- écart favorable de 0,1 M\$, causé par une baisse des activités au Bureau de la présidence du conseil.

**MATÉRIEL ROULANT ET ATELIERS**

Le Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) s'assure de la disponibilité et de la fiabilité des véhicules et de divers services et produits spécialisés, adaptés aux besoins des arrondissements et des unités, le tout de façon responsable et dans un milieu de travail sécuritaire.

**Tableau 33 – Matériel roulant et ateliers**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	47 052,9	47 153,5	47 580,8	44 984,6	(2 596,2)	44 984,6
Transport et communications	210,8	174,1	163,9	214,8	50,9	157,0
Services professionnels	35,6	73,3	163,4	70,1	(93,3)	178,3
Services techniques et autres	2 682,0	2 997,9	2 760,8	2 860,2	99,4	2 853,5
Location, entretien et réparation	14 271,2	12 759,0	16 679,1	14 138,4	(2 540,7)	17 692,0
Biens durables et non durables	46 701,2	52 795,3	49 864,3	47 086,2	(2 778,1)	50 355,9
Contributions à des organismes	-	10,0	12,5	15,0	2,5	12,5
Autres objets de dépenses	(3 003,5)	(2 873,6)	(1 974,8)	(3 500,0)	(1 525,2)	(3 500,0)
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>107 950,2</b>	<b>113 089,5</b>	<b>115 250,0</b>	<b>105 869,3</b>	<b>(9 380,7)</b>	<b>112 733,8</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- évaluation exhaustive des besoins de remplacement des véhicules sur une perspective de 10 ans;
- standardisation de différents types de véhicules qui a permis un accroissement des achats au volume, une économie sur les coûts d'achat et d'entretien, un développement de l'expertise des mécaniciens et un partage plus aisé des véhicules entre les arrondissements;
- usage partagé entre les 19 arrondissements : le SMRA a mis en service 9 véhicules avec benne chauffante et 4 colmateuses facilitant les opérations de colmatage de nids-de-poule;
- contribution aux actions de la Ville visant à limiter les surfaces glissantes en période hivernale en réalisant une capsule d'apprentissage en ligne destinée aux cols bleus et portant sur l'utilisation des véhicules et des équipements d'épandage;
- réaménagement de 10 ateliers selon la méthode 5S, une démarche éprouvée d'organisation des postes de travail;
- participation à la mise au point d'un aspirateur de trottoir 100 % électrique pour réduire le bruit et pour éliminer les émissions à gaz à effet de serre (GES).

## Principales variations

### Budget modifié

La variation à la hausse de 6,9 M\$ entre le budget original et le budget modifié du service provient principalement d'une augmentation des dépenses en biens non durables et en entretien et réparation à l'externe afin d'assurer la fiabilité et la sécurité des véhicules et des équipements.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service du matériel roulant et des ateliers présente un déficit opérationnel de 9,4 M\$ par rapport au budget original, attribuable principalement aux éléments suivants :

#### Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 1,3 M\$, relié aux heures supplémentaires destinées à assurer un service constant aux clients internes et aux citoyens;
- écart défavorable de 0,6 M\$ entre les taux budgétés pour les cotisations de l'employeur et les taux réellement imputés aux unités d'affaires;
- écart défavorable de 0,4 M\$ en heures supplémentaires, causé par une augmentation du nombre de bris mécaniques lors de la crue printanière;

#### Biens durables et non durables

- écart défavorable de 2,9 M\$ imputable à la quantité de pièces achetées afin d'assurer la fiabilité et la sécurité des véhicules et des équipements pour les clients internes;

#### Location, entretien et réparation

- écart défavorable de 2,5 M\$, attribuable à l'augmentation des travaux d'entretien et de réparation des camions et des véhicules, rendue nécessaire par l'accumulation de neige et de glace;

#### Autres objets de dépenses

- écart défavorable de 1,5 M\$, occasionné par une diminution du nombre de demandes des unités d'affaires aux ateliers spécialisés (facturation interne).

Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2019

Analyse des charges par  
secteurs d'activités

Mobilité et attractivité –  
Global



**MOBILITÉ ET ATTRACTIVITÉ - GLOBAL**
**Tableau 34 – Mobilité et attractivité - Global**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Mobilité et attractivité</b>						
Commission des services électriques	60 578,9	64 098,6	65 700,3	74 683,0	8 982,7	74 683,1
Eau	224 518,6	227 940,6	256 100,4	248 024,3	(8 076,1)	247 031,9
Grands parcs, mont Royal et sports	53 093,0	49 999,1	52 671,5	42 579,0	(10 092,5)	42 916,9
Infrastructures du réseau routier	38 780,4	37 078,4	36 131,3	36 563,0	431,7	40 387,1
Urbanisme et mobilité	51 273,1	50 943,1	84 327,7	55 111,6	(29 216,1)	62 310,5
<b>Total – Développement</b>	<b>428 244,0</b>	<b>430 059,8</b>	<b>494 931,2</b>	<b>456 960,9</b>	<b>(37 970,3)</b>	<b>467 329,5</b>

**COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES**

La Commission des services électriques de Montréal (CSEM) s'emploie à promouvoir et à favoriser l'enfouissement des réseaux câblés sur l'ensemble du territoire de Montréal, conformément aux orientations et politiques de la Ville.

La CSEM planifie, conçoit, fait construire, entretient, exploite et administre le réseau de conduits souterrains. Elle gère et coordonne les interventions sur le réseau de distribution aérien et assure l'intégration de celui-ci au réseau souterrain.

La CSEM se finance au moyen de redevances perçues auprès de ses usagers et de ses utilisateurs.

**Tableau 35 – Commission des services électriques**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	7 630,5	6 947,3	6 514,2	6 533,4	19,2	6 533,4
Transport et communications	178,7	190,7	235,3	294,2	58,9	298,5
Services professionnels	394,4	350,2	466,4	680,9	214,5	519,0
Services techniques et autres	277,0	3 562,5	3 864,5	8 246,0	4 381,5	8 126,7
Location, entretien et réparation	1 102,6	1 234,8	1 251,9	1 048,2	(203,7)	1 353,3
Biens durables et non durables	473,8	536,3	597,9	660,8	62,9	632,7
Frais de financement	23 487,4	22 947,6	20 865,6	23 606,9	2 741,3	23 606,9
Remboursement de la dette à long terme	25 866,8	28 027,9	31 473,5	32 012,6	539,1	32 012,6
Contributions à des organismes	-	-	431,0	-	(431,0)	1 600,0
Autres objets de dépenses	1 167,7	301,3	-	1 600,0	1 600,0	-
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>60 578,9</b>	<b>64 098,6</b>	<b>65 700,3</b>	<b>74 683,0</b>	<b>8 982,7</b>	<b>74 683,1</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation de travaux de construction et de modification de conduits souterrains, incluant ceux de la Ville et des tiers sur le réseau de la CSEM, pour 78,9 M\$;
- enlèvement de poteaux sur 6 kilomètres de rues;
- inspection structurale de 4 022 puits d'accès et vérification de l'occupation sur 937 structures;
- fixation du taux de redevance à 3,895 \$ par mètre, ce qui est supérieur de 0,5 % à la prévision budgétaire et de 2 % au budget réel de 2018;
- déménagement du siège social et agrandissement des bureaux au centre de gestion des réseaux.

## Principales variations

### Charges de fonctionnement

Globalement, la Commission des services électriques de Montréal présente un excédent budgétaire de 9 M\$ par rapport au budget original, attribuable principalement aux éléments suivants :

#### Services techniques et autres

- écart favorable de 4,4 M\$ s'expliquant ainsi :
  - plusieurs travaux de construction intégrés aux contrats de la Ville et du ministère des Transports du Québec et non imputés aux comptes de dépenses et de revenus du service, pour 2,7 M\$;
  - conclusion d'une nouvelle entente ayant réduit les frais d'administration de la Ville de Montréal, pour 1,0 M\$;
  - économies sur les dépenses d'inspection structurale du réseau et de nettoyage des puits d'accès ainsi que sur les frais de services professionnels, pour 0,6 M\$;

#### Frais de financement

- écart favorable de 2,7 M\$, dû à des frais d'intérêts en baisse par rapport à ceux prévus au budget;

#### Remboursement de la dette à long terme

- écart favorable de 0,5 M\$, relié aux remboursements d'emprunts réels inférieurs aux montants budgétés;

#### Contributions à des organismes

- écart défavorable de 0,4 M\$, relié au reclassement de l'objet comptable « programmes d'aide et de subvention »;

#### Autres objets de dépenses

- écart favorable de 1,6 M\$, causé par le report de plusieurs interventions des usagers en vue de l'enfouissement des câbles et du déplacement de poteaux en arrière-lot des projets de conversion.

**EAU**

Le Service de l'eau fournit l'eau potable à la collectivité montréalaise, gère les eaux pluviales et assainit les eaux usées pour assurer la santé et la sécurité publiques et protéger l'environnement, maintenant et pour les générations futures.

**Tableau 36 – Eau**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	73 811,5	77 732,5	76 259,0	75 293,6	(965,4)	75 298,2
Transport et communications	634,0	651,0	651,9	737,4	85,5	1 003,0
Services professionnels	5 949,5	6 849,0	8 021,8	8 577,0	555,2	8 237,1
Services techniques et autres	9 543,2	9 425,3	8 852,8	8 560,7	(292,1)	10 308,4
Location, entretien et réparation	11 214,1	9 452,2	10 968,5	18 890,1	7 921,6	15 601,6
Biens durables et non durables	52 788,3	49 399,1	56 658,2	57 151,9	493,7	57 415,4
Frais de financement	21 788,5	25 235,0	31 443,7	30 169,4	(1 274,3)	30 169,4
Remboursement de la dette à long terme	49 545,5	50 528,5	64 148,9	59 868,2	(4 280,7)	59 868,2
Contributions à des organismes	1 685,6	423,2	438,7	422,5	(16,2)	454,8
Autres objets de dépenses	(2 441,6)	(1 755,2)	(1 343,1)	(11 646,5)	(10 303,4)	(11 324,2)
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>224 518,6</b>	<b>227 940,6</b>	<b>256 100,4</b>	<b>248 024,3</b>	<b>(8 076,1)</b>	<b>247 031,9</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

**Protection de la sécurité et de la santé publiques dans le respect du cadre réglementaire**

- respect des exigences du Règlement sur la qualité de l'eau potable pour les 6 usines de traitement d'eau potable et distinction spéciale pour 4 usines dans le cadre du Programme d'excellence en eau potable (PEXEP);
- repérage de plus de 10 000 entrées de service en plomb et remplacement de 4 800 entrées;

**Protection de l'environnement**

- respect des exigences d'enlèvement des matières en suspension et du phosphore dans les eaux usées;
- repérage de 212 raccordements inversés d'égouts et réalisation de 44 corrections;
- suivi de la qualité de l'eau dans les secteurs prévus pour les plages;
- valorisation, pour usage agricole, de 20 % de la production de cendres de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte;

**Entretien optimal des infrastructures et investissements**

- réalisation, par le service, de plus de 35 000 interventions d'entretien, dont près de 90 % en mode planifié;

- auscultation de 268 km de conduites d'eau potable et d'égout;
- réparation, par les arrondissements, de plus de 1 200 fuites sur le réseau d'aqueduc;
- installation et mise en service de 2 400 compteurs dans les industries, les commerces et les institutions (ICI), pour un total de 19 400 compteurs;

#### Saines pratiques de gestion

- optimisation des activités et participation au plan de gestion de la puissance d'Hydro-Québec, pour des économies de 0,6 M\$;
- investissement de plus de 0,5 M\$ pour l'élimination à la source des accidents du travail et plus de 12 heures de formation en santé et sécurité du travail par employé;
- déploiement des meilleures pratiques de planification des activités d'entretien dans 3 arrondissements au moyen d'un progiciel de gestion de la maintenance (MAXIMO).

### Principales variations

#### Budget modifié

L'écart de 1,0 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par des virements effectués aux arrondissements pour les activités d'entretien des réseaux d'eau.

#### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'eau présente un déficit opérationnel de 8,1 M\$ par rapport au budget original. Les principaux écarts s'expliquent de la façon suivante :

#### Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 1,0 M\$, principalement attribuable à la hausse du nombre d'heures supplémentaires et compensées;

#### Services professionnels

- écart favorable de 0,4 M\$, en raison de l'annulation d'un appel d'offres pour l'inspection des chambres de vannes, à la Direction de l'eau potable;
- écart favorable de 0,2 M\$, lié à un retard d'échéancier pour le plan directeur de drainage des eaux usées;

#### Services techniques et autres

- écart favorable de 0,2 M\$, lié à la diminution du nombre de stagiaires pour le programme de remplacement des entrées de service en plomb;
- écart défavorable de 0,4 M\$, relatif à l'augmentation du nombre d'auscultations des collecteurs d'égouts;

#### Location, entretien et réparation

- écart favorable de 2,5 M\$, lié au montant réservé pour les interventions pour travaux majeurs et imprévus (une partie de cette somme ayant été imputée à d'autres familles de dépenses en cours d'année);
- écart favorable de 2,5 M\$ correspondant au montant réservé pour les transferts aux arrondissements et relatif à l'entente de partenariat ainsi qu'à l'intensification de l'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égouts;
- écart favorable de 2,3 M\$, relié à l'exploitation et à l'entretien des usines et réservoirs d'eau potable ainsi qu'à l'entretien délégué des conduites principales d'aqueduc;
- écart favorable de 0,5 M\$, dû à certains retards dans le programme de réparation ponctuelle d'égouts

#### Biens durables et non durables

- écart favorable de 1,6 M\$ pour les dépenses en électricité provenant principalement du crédit de dépenses reçu d'Hydro-Québec, du report de la mise en service du procédé d'ozonation à l'usine Charles-J.-Des Bailleurs et du débit d'eaux usées traitées;
- écart défavorable de 0,4 M\$, lié à l'achat de matériel dans le cadre du programme de remplacement des entrées de service en plomb;

#### Frais de financement et remboursement de la dette à long terme

- écart défavorable de 5,6 M\$, attribuable à la sous-estimation des investissements financés par emprunt pour les exercices financiers 2018 et 2019

#### Autres objets de dépenses

- écart défavorable de 10,0 M\$, lié à une économie anticipée au budget, sans réduction d'activités, basée sur les surplus historiques;
- écart défavorable de 0,2 M\$ provenant du crédit de dépenses - compteurs et lié à la baisse de la cadence d'installation des compteurs dans les institutions, les commerces et les industries.

### GRANDS PARCS, MONT ROYAL ET SPORTS

En tant qu'acteur majeur dans l'aménagement d'une ville qui préserve son environnement, le Service des grands parcs, du mont Royal et des sports a pour mission d'améliorer la qualité de vie des Montréalais et des visiteurs par la protection, le développement, l'aménagement et la gestion de parcs, d'espaces verts, de milieux naturels, de places publiques et de parcours urbains. Ces lieux assurent un ensemble de services écologiques favorisant notamment la détente, le ressourcement, la convivialité des déplacements et le loisir.

La mission du service vise également à mettre en œuvre le plan de protection et de mise en valeur du mont Royal, à verdir le domaine public et à encourager le verdissement du domaine privé, à assurer la protection et la mise en valeur des paysages, et à travailler à l'amélioration de l'ensemble du milieu urbain.

Le service vise également à contribuer, par ses installations d'envergure, son leadership, ses programmes et son expertise, à la vie physiquement active des citoyens et au rayonnement de Montréal en tant que métropole sportive de premier plan.

**Tableau 37 – Grands parcs, mont Royal et sports**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original 2019	Écart 2019	Budget modifié 2019
	2017	2018	2019			
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	21 096,4	22 385,8	21 742,1	20 701,3	(1 040,8)	20 505,9
Transport et communications	258,1	305,8	267,3	316,3	49,0	334,0
Services professionnels	8 308,5	2 989,9	3 774,6	1 964,9	(1 809,7)	3 532,1
Services techniques et autres	7 451,1	9 372,4	8 025,8	7 730,8	(295,0)	6 208,3
Location, entretien et réparation	2 459,7	3 243,1	3 360,8	4 926,4	1 565,6	4 312,5
Biens durables et non durables	3 779,6	4 841,9	6 633,0	982,4	(5 650,6)	1 336,6
Contributions à des organismes	9 743,2	6 773,9	8 825,7	5 912,1	(2 913,6)	6 642,7
Autres objets de dépenses	(3,6)	86,3	42,2	44,8	2,6	44,8
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>53 093,0</b>	<b>49 999,1</b>	<b>52 671,5</b>	<b>42 579,0</b>	<b>(10 092,5)</b>	<b>42 916,9</b>

### Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

#### Parcs

- création du plus grand parc municipal au Canada (3 000 hectares) : le Grand parc de l'Ouest par l'acquisition historique de 175 hectares de milieux naturels;
- ouverture d'un nouveau secteur du parc Frédéric-Back et bonification de l'offre sportive;
- implantation de mesures d'apaisement de la circulation sur l'axe Camillien-Houde-Remembrance;
- enregistrement de plus de 1 million d'entrées dans le réseau des parcs-nature;

- mise en service de la Navette Nature pour améliorer l’accessibilité des parcs-nature;

#### Sports

- nomination de Montréal comme la meilleure ville du Canada pour l’accueil d’événements sportifs d’envergure (2018 et 2019);
- création de nouveaux programmes de soutien aux arrondissements : Programme de réfection et de verdissement des parcs locaux et Programme des installations sportives extérieures;
- réalisation d’un guide d’aménagement et d’entretien des terrains de soccer extérieurs, en collaboration avec l’Association québécoise du loisir municipal;
- enregistrement de près de 2 millions d’entrées annuelles aux complexes sportifs Claude-Robillard et Marie-Victorin, au Stade de soccer de Montréal, au Taz et aux arénas Maurice-Richard et Michel-Normandin.

#### Principales variations

##### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des grands parcs, du mont Royal et des sports présente un déficit opérationnel de 10,1 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux dépenses reliées au Plan de gestion de la forêt urbaine et à l’Entente sur le développement culturel. Les principaux écarts s’expliquent de la manière suivante :

##### Rémunération et cotisations de l’employeur

- écart défavorable de 1,0 M\$ composé de :
  - 0,7 M\$ pour l’entretien et l’exploitation des parcs et des installations sportives;
  - 0,3 M\$ pour une capitalisation moindre des coûts de la main-d’œuvre affectée à des projets du PTI;

##### Services professionnels

- écart défavorable de 1,8 M\$, composé des éléments suivants :
  - écart défavorable de 2,3 M\$ pour des dépenses reliées au Plan de gestion de la forêt urbaine;
  - économies de 0,5 M\$ pour des études non réalisées;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 1,6 M\$, composé de :
  - 1,4 M\$ en lien avec la révision des orientations d'un anneau de glace temporaire;
  - 0,2 M\$ en lien avec des économies sur l'entretien et la réparation des installations;

Biens durables et non durables

- écart défavorable de 5,6 M\$, dont 5,5 M\$ pour des dépenses reliées au Plan de gestion de la forêt urbaine;

Contributions à des organismes

- écart défavorable de 2,9 M\$, composé de :
  - 1,4 M\$ pour des dépenses reliées au Plan de gestion de la forêt urbaine et 0,9 M\$ pour des dépenses relatives à l'Entente sur le développement culturel;
  - 0,6 M\$ pour des contributions à des événements sportifs internationaux accordées avec des budgets additionnels.

**INFRASTRUCTURES DU RÉSEAU ROUTIER**

La mission du Service des infrastructures du réseau routier est de protéger, d'aménager et de développer les infrastructures urbaines de façon durable et innovante, afin de concrétiser le Montréal de demain.

**Tableau 38 – Infrastructures du réseau routier**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	22 877,5	23 928,2	22 297,8	23 167,4	869,6	24 863,0
Transport et communications	590,0	627,7	633,2	882,3	249,1	887,9
Services professionnels	3 723,2	2 159,4	1 079,7	2 067,0	987,3	1 931,4
Services techniques et autres	1 749,5	1 649,8	3 045,9	1 047,5	(1 998,4)	3 300,6
Location, entretien et réparation	7 742,8	8 132,4	8 413,0	8 533,3	120,3	8 575,8
Biens durables et non durables	1 812,7	556,3	660,5	815,1	154,6	828,7
Contributions à des organismes	284,7	32,6	31,9	50,4	18,5	32,3
Autres objets de dépenses	-	(8,0)	(30,7)	-	30,7	(32,6)
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>38 780,4</b>	<b>37 078,4</b>	<b>36 131,3</b>	<b>36 563,0</b>	<b>431,7</b>	<b>40 387,1</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- accompagnement des partenaires externes de la Ville dans la réalisation de leurs grands projets afin de faire respecter les exigences municipales et de saisir les occasions de bonifier l'intégration des réalisations au milieu bâti;
- planification intégrée des projets et réalisation d'un portefeuille de quelque 504 M\$ en travaux;
- surveillance du marché afin que le citoyen paie un prix juste et raisonnable;
- réalisation des travaux en s'assurant de générer le moins de nuisances possible pour les citoyens et les riverains;
- établissement d'une cartographie des îlots de chaleur, tout comme celles des zones d'intervention stratégique dans le cadre des mesures gouvernementales prises à la suite des inondations printanières.

## Principales variations

### Budget modifié

Le service a reçu pour l'année 2019 des budgets additionnels de 3,8 M\$, principalement pour les éléments suivants :

- études et expertises en phase d'avant-projets préliminaires afin de soutenir les projets d'investissements (rue Peel, passage Berri-Sherbrooke, rue des Pins), pour une augmentation de 0,8 M\$;
- études et expertises en phase d'avant-projets préliminaires afin de soutenir les projets en partenariat (SRB Pie-IX, corridor du pont Samuel de Champlain, rue Sainte-Catherine Ouest), pour une augmentation de 3,0 M\$.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des infrastructures du réseau routier présente un excédent budgétaire de 0,4 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

#### Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 1,0 M\$, lié à une capitalisation moindre des coûts de la main-d'œuvre affectée à des projets d'immobilisations;
- écart favorable de 0,9 M\$ pour les postes vacants et les écarts salariaux;
- écart défavorable de 0,9 M\$ pour les projets en partenariat (SRB Pie-IX et corridor du nouveau pont Champlain);
- écart favorable de 1,9 M\$, relié aux charges sociales et principalement dû à une désynchronisation entre les taux des cotisations de l'employeur aux régimes de retraite et aux banques de temps compensé qui ont été budgétés aux unités d'affaires et les taux prélevés au budget réel;

#### Services professionnels, techniques et autres

- écart favorable de 1,0 M\$ pour le report d'études liées à des projets spécifiques;
- écart défavorable de 2,0 M\$ pour des travaux réalisés pour des partenaires.

**URBANISME ET MOBILITÉ**

S’inscrivant dans une perspective de transition écologique, le Service de l’urbanisme et de la mobilité (SUM) assure un développement et une mise en valeur du territoire répondant aux aspirations des Montréalais. À cette fin, il offre son expertise et sa capacité à innover à la Direction générale, aux arrondissements ainsi qu’aux partenaires de la Ville.

**Tableau 39 – Urbanisme et mobilité**  
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	22 808,5	22 484,4	26 901,6	26 368,0	(533,6)	26 096,4
Transport et communications	1 065,0	691,5	951,9	676,5	(275,4)	920,5
Services professionnels	6 092,1	7 290,1	7 910,8	6 710,6	(1 200,2)	10 617,9
Services techniques et autres	2 920,1	2 524,4	2 745,7	3 243,6	497,9	4 138,9
Location, entretien et réparation	1 384,2	2 707,4	(624,2)	1 310,4	1 934,6	1 881,1
Biens durables et non durables	6 548,2	4 879,8	14 060,3	7 957,6	(6 102,7)	5 661,4
Contributions à des organismes	8 445,1	8 321,8	32 381,6	5 809,9	(26 571,7)	12 994,3
Autres objets de dépenses	2 009,9	2 043,7	-	3 035,0	3 035,0	-
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>51 273,1</b>	<b>50 943,1</b>	<b>84 327,7</b>	<b>55 111,6</b>	<b>(29 216,1)</b>	<b>62 310,5</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l’année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation de démarches concertées avec les citoyens pour les 5 secteurs stratégiques : site Louvain Est, partie nord de L’Île-des-Sœurs, secteur Bridge-Bonaventure, quartier Namur-Hippodrome et secteur de Lachine Est;
- mise en œuvre de Vision Zéro avec l’engagement des partenaires dans des actions collectives pour améliorer la sécurité des aînés, des jeunes, des cyclistes et des piétons et la mise en place d’une équipe post-collision mortelle;
- établissement des 5 premiers axes du Réseau express vélo (REV) et développement de leurs concepts d’aménagement;
- adoption d’un règlement encadrant l’offre de trottinettes électriques en libre service;
- création de la Direction des projets de mobilité durable, responsable de la ligne rose et du réaménagement de la rue Notre-Dame;
- lancement des démarches intégrées de révision du Plan d’urbanisme et d’élaboration du Plan de mobilité;
- élaboration des lignes directrices pour le patrimoine archéologique autochtone;
- révision de la stratégie d’électrification et du plan d’action de la politique de stationnement;
- comblement de plus de 150 000 nids-de-poule et auscultation de l’ensemble des trottoirs du réseau artériel ainsi que des voies cyclables.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié s'explique par un budget additionnel de dépenses de 7,2 M\$, soit 3,1 M\$ pour la nouvelle entente avec BIXI Montréal, 2,8 M\$ pour le fonds de voirie et 1,3 M\$ pour des études d'avant-projets et des activités prioritaires.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'urbanisme et de la mobilité présente un déficit opérationnel de 29,2 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

#### Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,5 M\$ s'expliquant principalement par une capitalisation moindre des coûts de la main-d'œuvre affectée à des projets d'immobilisations;

#### Services professionnels

- écart défavorable de 1,2 M\$ pour des études et expertises en phase d'avant-projets principalement pour le projet de la rue Sainte-Catherine;

#### Location, entretien et réparation

- écart favorable de 1,9 M\$, attribuable aux éléments suivants :
  - économie de 1,4 M\$ en raison de la fin des travaux de réfection du viaduc Rockland;
  - une économie de 0,5 M\$ sur des travaux d'entretien et de réparation d'infrastructures;

#### Biens durables et non durables

- écart défavorable de 8,6 M\$ pour les dépenses non capitalisables du Campus Outremont;
- écart favorable de 2,5 M\$, lié à des virements vers d'autres familles de dépenses;

#### Contributions à des organismes et autres objets de dépenses

- écart défavorable de 26,6 M\$, attribuable aux éléments suivants :
  - 21,0 M\$ en contribution à l'Université de Montréal pour le Campus Outremont;
  - 3,8 M\$ reliés à la contribution à BIXI Montréal, compensée par une renonciation aux revenus;
  - 1,3 M\$ en économies sur des dépenses moindres que prévu pour l'Entente sur le développement culturel.



Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2019

Analyse des charges par  
secteurs d'activités

Qualité de vie



**QUALITÉ DE VIE**
**Tableau 40 – Qualité de vie**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Qualité de vie</b>						
Culture	108 252,0	67 339,6	64 330,7	62 202,4	(2 128,3)	62 559,9
Développement économique	56 364,9	61 725,8	92 832,9	84 152,9	(8 680,0)	94 979,6
Diversité et inclusion sociale	28 206,2	29 205,5	29 253,7	29 505,8	252,1	30 314,2
Environnement	122 363,7	176 510,5	146 736,3	144 314,1	(2 422,2)	143 269,8
Espace pour la vie	58 120,0	58 201,2	59 351,3	60 735,1	1 383,8	61 519,8
Habitation	27 998,9	40 557,9	86 941,5	90 145,6	3 204,1	97 025,4
<b>Total – Qualité de vie</b>	<b>401 305,7</b>	<b>433 540,5</b>	<b>479 446,4</b>	<b>471 055,9</b>	<b>(8 390,5)</b>	<b>489 668,7</b>

**CULTURE**

Le Service de la culture a pour mission de consolider, de développer et d'accroître le rayonnement de Montréal comme métropole culturelle, d'offrir une expertise professionnelle à la Direction générale, aux arrondissements et aux services municipaux et d'agir à titre de répondant municipal avec les milieux culturels, les partenaires publics et privés ainsi que le grand public en matière de culture.

De manière plus spécifique, l'action du service a pour but de développer ou de mettre en valeur :

- le loisir, la pratique artistique amateur et le patrimoine immatériel;
- le réseau des bibliothèques;
- le réseau municipal de diffusion culturelle (Accès culture);
- l'art public et le patrimoine artistique;
- les événements publics;
- les festivals et événements culturels;
- l'industrie cinématographique et télévisuelle;
- les industries culturelles et créatives;
- les équipements, espaces et quartiers culturels.

**Tableau 41 – Culture**  
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	15 761,7	17 658,2	15 426,0	16 152,7	726,7	15 635,8
Transport et communications	283,5	326,6	213,2	256,8	43,6	259,1
Services professionnels	2 251,8	4 994,4	3 825,3	2 334,1	(1 491,2)	3 785,0
Services techniques et autres	5 120,1	3 043,1	3 723,6	2 650,5	(1 073,1)	3 179,6
Location, entretien et réparation	(163,3)	95,4	112,2	162,2	50,0	178,7
Biens durables et non durables	8 374,0	8 124,4	8 076,2	7 897,6	(178,6)	8 118,7
Contributions à des organismes	76 380,9	32 890,8	32 954,2	32 513,5	(440,7)	31 403,0
Autres objets de dépenses	243,3	206,7	-	235,0	235,0	-
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>108 252,0</b>	<b>67 339,6</b>	<b>64 330,7</b>	<b>62 202,4</b>	<b>(2 128,3)</b>	<b>62 559,9</b>

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- soutien aux quartiers culturels et à l'expérience culturelle citoyenne en développant à Verdun un projet pilote permettant de planifier un quartier culturel en concertation avec les acteurs du milieu et en procédant au démarrage d'un autre projet pilote à Saint-Laurent;
- finalisation du projet de l'analyse et du contrôle du bruit au parc Jean-Drapeau avec l'installation de sonomètres permanents pour assurer une meilleure cohabitation entre les promoteurs d'événements et les citoyens;
- inauguration de la nouvelle bibliothèque de Pierrefonds, récipiendaire du prix Architecture 2019 de bibliothèques et de centres d'archives du Québec;
- mise en place de 11 laboratoires de création numérique (*Fab Labs*) dans les bibliothèques, ce qui porte l'offre à 17 fabricathèques dans 11 arrondissements dans le but de cultiver l'expérience numérique citoyenne;
- bonification de l'offre d'activités et de services universellement accessibles avec l'installation de 35 claviers numériques accessibles à tous dans autant de bibliothèques;
- poursuite du maintien de l'actif en art avec la restauration de 13 œuvres d'art public et de 4 œuvres de la collection municipale;
- financement de projets et d'activités d'organismes culturels favorisant l'inclusion et la diversité;
- mise en place de 2 mesures pour des tournages « verts ».

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié s'explique par un budget additionnel de dépenses de 0,4 M\$, soit 0,1 M\$ en contributions financières et 0,3 M\$ en services professionnels et techniques.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la culture présente un déficit opérationnel de 2,1 M\$ par rapport au budget original. Ce montant s'explique principalement par des dépenses non capitalisables financées par emprunt, en lien avec l'Entente sur le développement culturel de Montréal, et est composé des éléments suivants :

#### Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,7 M\$ s'expliquant principalement par des postes vacants

#### Services professionnels

- écart défavorable de 1,5 M\$, attribuable aux éléments suivants :
  - dépense de 2,6 M\$ pour le Partenariat du Quartier des spectacles;
  - économies de 0,3 M\$ sur des études d'avant-projet et de 0,8 M\$ sur des virements internes vers d'autres familles de dépenses.

#### Services techniques

- écart défavorable de 1,0 M\$, attribuable principalement à des dépenses liées à l'Entente sur le développement culturel de Montréal.

#### Contributions à des organismes

- écart défavorable de 0,4 M\$, lié à l'Entente sur le développement culturel de Montréal.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La mission principale du Service du développement économique consiste à faire de Montréal un leader dans des secteurs d'avenir et une référence en matière de croissance économique durable et inclusive, en collaboration avec les acteurs du milieu.

**Tableau 42 – Développement économique**  
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	5 772,0	7 032,9	8 194,9	8 032,4	(162,5)	8 093,1
Transport et communications	395,2	493,9	540,4	35,1	(505,3)	789,5
Services professionnels	1 858,9	1 848,7	2 683,4	1 388,8	(1 294,6)	3 926,4
Services techniques et autres	422,7	1 280,7	461,0	135,5	(325,5)	912,9
Location, entretien et réparation	(500,6)	122,9	25,8	12,6	(13,2)	100,3
Biens durables et non durables	202,0	255,5	61,4	6,2	(55,2)	151,5
Contributions à des organismes	29 471,4	26 794,1	80 862,7	44 190,8	(36 671,9)	81 003,6
Autres objets de dépenses	18 743,3	23 897,1	3,3	30 351,5	30 348,2	2,3
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>56 364,9</b>	<b>61 725,8</b>	<b>92 832,9</b>	<b>84 152,9</b>	<b>(8 680,0)</b>	<b>94 979,6</b>

### Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- adoption de l'Agenda montréalais 2030 pour la qualité et l'exemplarité en design et en architecture, qui permettra d'améliorer la qualité du cadre bâti des milieux de vie des Montréalais;
- développement d'une vision cohérente et porteuse pour l'est de Montréal, qui sera mise en œuvre grâce à l'approbation d'une entente de 100 M\$ avec le Ministère de l'Économie et de l'innovation (MEI) et à l'adoption du Règlement sur le programme de subventions relatif à la réhabilitation de terrains contaminés dans l'Est de Montréal;
- renforcement du secteur du commerce de détail avec le déploiement du Programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs;
- soutien à l'innovation montréalaise par les moyens suivants :
  - investissement de 9,8 M\$ dans les 6 organismes du réseau PME MTL pour soutenir des projets de commercialisation des innovations, d'entrepreneuriat commercial, de développement industriel et durable ainsi que les nouvelles expertises en innovation sociale;
  - accompagnement de 70 entreprises dans le cadre des programmes Parcours Innovation PME Montréal, Cabinet créatif et Parcours Créativité Culture Croissance;
  - financement de diverses initiatives importantes : C2 Montréal, Printemps numérique, M3, Startupfest, Néomed, Movin'On, C40, etc.;

- réalisation de 2 événements SÉRI (Synergie émergente - Recherche industrie) dont l'objectif est la création de liens et d'échanges entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises;
- soutien au développement des entreprises de Montréal par la réalisation des appels à projets « Accélérer l'entrepreneuriat » et « Accélérer les talents », qui visent à stimuler l'entrepreneuriat et le développement des compétences chez les clientèles prioritaires (jeunes, personnes de la diversité et *startups*).

## Principales variations

### Budget modifié

L'augmentation de 10,8 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments suivants :

- augmentation de 1,1 M\$, reliée au transfert de surplus affectés de la Ville au Fonds de dynamisation des rues commerciales pour les sociétés de développement commercial du Plateau-Mont-Royal;
- augmentation de 3,4 M\$ à la suite de l'octroi d'un budget additionnel lié à l'entente sur le Fonds de développement des territoires;
- augmentation de 10,8 M\$ en budgets supplémentaires pour le projet d'aménagement de l'îlot central du Technopôle Angus;
- diminution de 4,5 M\$, liée au report en 2020 de la portion non utilisée du budget de 2019 prévu à l'entente de 150 M\$ (Réflexe Montréal) afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie « Accélérer Montréal ».

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service du développement économique présente un déficit opérationnel de 8,7 M\$ par rapport au budget original, qui s'explique globalement par l'activation des dépenses pour la mise en œuvre de la stratégie « Accélérer Montréal ». Les principaux écarts sont les suivants :

#### Transport et communications

- écart défavorable de 0,5 M\$, attribuable principalement à l'augmentation des dépenses liées à la participation de la Ville à des événements de nature locale, nationale et internationale;

Services et honoraires professionnels

- écart défavorable de 1,3 M\$, associé à l'augmentation des dépenses en matière de services professionnels, notamment pour la réalisation d'études sectorielles;

Services techniques et autres

- écart défavorable de 0,3 M\$, attribuable principalement à l'augmentation des dépenses pour des services nécessaires à la réalisation d'événements;

Contributions à des organismes et autres objets de dépenses

- écart défavorable net de 6,3 M\$, attribuable à l'augmentation des contributions financées par le Fonds de développement des territoires, par l'entente de 150 M\$ et par l'entente de financement du projet d'aménagement de l'îlot central du Technopôle Angus.

**DIVERSITÉ ET INCLUSION SOCIALE**

La mission du Service de la diversité et de l'inclusion sociale est de mobiliser les forces de transformation sociale et d'agir pour révéler tous les visages de Montréal : une ville inclusive, engagée et diversifiée.

Le service vise également à contribuer, par son leadership, ses programmes et son expertise, à faire de Montréal une ville de tous les possibles où chaque personne peut :

- vivre dans la dignité et être traitée avec respect;
- évoluer dans un milieu de vie dynamique et accessible;
- s'épanouir dans une ville plus équitable qui célèbre l'équité et les diversités, quelles que soient leurs formes.

**Tableau 43 – Diversité et inclusion sociale**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	4 957,7	5 244,4	6 111,5	5 250,6	(860,9)	5 574,3
Transport et communications	237,1	221,3	111,8	92,2	(19,6)	131,7
Services professionnels	750,7	1 366,5	1 636,1	414,9	(1 221,2)	2 054,3
Services techniques et autres	392,7	295,0	342,7	684,2	341,5	422,7
Location, entretien et réparation	286,5	9,5	1,9	26,6	24,7	20,9
Biens durables et non durables	162,2	42,7	70,0	51,7	(18,3)	77,7
Contributions à des organismes	21 419,3	22 026,1	20 451,6	22 985,6	2 534,0	21 504,5
Autres objets de dépenses	-	-	528,1	-	(528,1)	528,1
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>28 206,2</b>	<b>29 205,5</b>	<b>29 253,7</b>	<b>29 505,8</b>	<b>252,1</b>	<b>30 314,2</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- renforcement de la lutte contre l'itinérance par les efforts consentis du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal, pour un investissement total de 5,5 M\$ sur quatre ans;
- renouvellement et renforcement de l'action locale, en collaboration avec les arrondissements, dans les « territoires d'inclusion prioritaires » des nouveaux arrivants, avec 6 conseillers en partenariat territorial et un soutien financier de 3,9 M\$ à des projets structurants;
- adoption de la Politique d'accès aux services municipaux sans peur, qui prévoit une carte d'attestation d'identité et de résidence, une action clef pour un accès à tous les services municipaux de toutes les personnes résidant à Montréal, sans égard au statut d'immigration;

- réalisation de plusieurs actions phares pour mieux prévenir les situations pouvant compromettre la sécurité de la population dans l'espace public; par exemple, l'unité de débordement temporaire pour personnes en situation d'itinérance et l'adhésion de la Ville au programme Des villes sûres et des espaces publics sûrs, d'ONU Femmes;
- répartition de 20 M\$ entre plus de 350 organismes qui offrent une gamme de services variés pour, notamment, lutter contre la pauvreté et l'itinérance, intervenir auprès des enfants et des familles, soutenir l'intégration socioéconomique des nouveaux arrivants, l'employabilité et plus encore;
- implantation progressive de l'ADS+, un outil qui permet de concevoir et réaliser des projets mieux adaptés aux besoins et réalités de toute la population, en tenant compte des diverses discriminations possibles. Des formations sur l'ADS+ ont été réalisées et l'outil commence à être intégré dans des projets de la Ville;
- création de 6 espaces de dialogue pour écouter la population et les organismes sur des sujets qui les touchent quotidiennement : racisme et discrimination systémique, profilage racial, égalité des genres, problèmes vécus par la population LGBTQ+, personnes âgées et personnes en situation d'itinérance.

## Principales variations

### Budget modifié

Le Service de la diversité et de l'inclusion sociale a reçu des budgets additionnels de 0,8 M\$ au cours de l'année 2019, principalement pour le soutien à des projets ou à des organismes :

- augmentation de 4,9 M\$, reliée aux ententes avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Ville-MIFI) et avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);
- augmentation de 0,5 M\$ provenant des dépenses contingentes pour le Centre social et communautaire de la Petite-Patrie, en soutien à l'acquisition d'un immeuble;
- diminution de 2,9 M\$, due à des transferts budgétaires vers les arrondissements pour la mise en œuvre de la Politique de l'enfant et des plans d'action locaux en développement social;
- diminution de 2,0 M\$, liée à des dépenses reportées concernant la subvention relative à l'entente MTESS;
- augmentation de 0,3 M\$ en lien avec les subventions pour la prévention du crime et de Municipalité amie des aînés (MADA), ainsi qu'avec la régularisation de la contrainte faisant suite à la réorganisation.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la diversité et de l'inclusion sociale présente un excédent budgétaire de 0,2 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

#### Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,5 M\$ découlant de l'effet combiné d'éléments non budgétés relatifs à 2 postes ainsi qu'à la régularisation de la contrainte faisant suite à la réorganisation ayant eu lieu à la fin de 2018;
- écart défavorable de 0,4 M\$, attribuable à des postes financés par les subventions Ville-MIFI ainsi que par celles du MAMH et liés à la légalisation du cannabis;

#### Services professionnels

- écart défavorable de 0,7 M\$ découlant de réaménagements internes requis pour la mise en œuvre du Plan d'action en accessibilité universelle et du Plan d'action en développement social;
- écart défavorable de 0,5 M\$, lié à des dépenses financées par la subvention Ville-MIFI;

#### Contributions à des organismes

- écart favorable de 2,9 M\$, principalement lié aux virements budgétaires vers les arrondissements pour la mise en œuvre de la Politique de l'enfant et des plans d'action locaux en développement social;
- écart favorable de 2,0 M\$, lié à des dépenses reportées dans le cadre de la subvention relative à l'entente MTESS;
- écart favorable de 0,9 M\$ découlant de réaménagements internes provenant des contributions à des organismes vers les services professionnels;
- écart défavorable de 3,3 M\$, lié aux dépenses financées par la subvention Ville-MIFI, inscrite en budget modifié.

## ENVIRONNEMENT

Le Service de l'environnement oriente ses actions afin d'améliorer la qualité et le cadre de vie des citoyens de l'agglomération de Montréal, en sensibilisant la population aux problématiques environnementales, en assurant la promotion et le contrôle de la qualité du milieu physique, en agissant pour une gestion responsable des matières résiduelles et des ressources sur le territoire pour atteindre le zéro déchet en 2030 et en contrôlant la qualité et l'innocuité des aliments des établissements alimentaires.

Par son expertise, le service assume, auprès des services municipaux, des arrondissements, des villes liées et autres instances, un rôle d'expert en matière de protection de l'environnement et développe, à ce titre, des politiques, des programmes et des plans d'action, le tout dans une perspective de développement durable.

**Tableau 44– Environnement**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	23 400,2	23 162,8	21 697,4	22 961,8	1 264,4	21 969,0
Transport et communications	395,3	720,1	513,0	723,2	210,2	596,8
Services professionnels	1 253,2	640,1	2 984,3	3 673,2	688,9	4 496,5
Services techniques et autres	104 062,3	112 172,9	120 155,1	120 365,4	210,3	120 278,2
Location, entretien et réparation	897,7	853,7	890,4	1 238,2	347,8	1 168,5
Biens durables et non durables	4 889,7	5 071,2	27 632,9	32 965,9	5 333,0	32 141,0
Contributions à des organismes	243,8	131,4	146,2	120,5	(25,7)	353,9
Autres objets de dépenses	(12 778,5)	33 758,3	(27 283,0)	(37 734,1)	(10 451,1)	(37 734,1)
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>122 363,7</b>	<b>176 510,5</b>	<b>146 736,3</b>	<b>144 314,1</b>	<b>(2 422,2)</b>	<b>143 269,8</b>

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- extension de la collecte sélective des matières organiques à tous les immeubles de 8 logements et moins (environ 540 000 résidences);
- élaboration du projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PDGMR) 2020-2025 avec la tenue d'une consultation publique. L'ambitieux plan vise, entre autres, à atteindre le zéro déchet d'ici 2030;
- modification du mode opératoire des écocentres à la suite des difficultés rencontrées avec le principal fournisseur et transporteur de conteneurs;
- lancement d'autres projets visant la maîtrise du passif environnemental de l'agglomération :
- démarrage de la construction d'une usine de traitement des eaux souterraines au Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles, avec mur-écran bloquant l'écoulement, pour 48,5 M\$;

- conception d'une usine de traitement du lixiviat au Complexe environnemental de Saint-Michel, pour 14,5 M\$;
- réalisation d'actions pour faire respecter les normes de qualité de l'air et de l'eau :
  - délivrance de 280 permis et autorisations pour différents travaux et activités :
    - quelque 1 400 prélèvements ou échantillons effectués pour vérifier si les entreprises étaient conformes aux normes de rejets;
    - 24 nouvelles poursuites déposées en cour contre des personnes morales pour non-respect des normes environnementales applicables;
    - près de 1 500 plaintes traitées;
    - dans le cadre de l'application du Règlement sur le chauffage au bois, 95 avis d'infraction ou demandes d'information complémentaire transmis et 16 poursuites entreprises à la suite de 141 plaintes reçues de citoyens;
- réalisation d'actions pour assurer la salubrité alimentaire des établissements réglementés, générant environ 0,8 M\$ en amendes :
  - quelque 14 000 inspections menant à 2 700 avis d'infraction;
  - 1 150 poursuites judiciaires entreprises;
  - 270 fermetures d'établissement pour danger imminent;
  - 8 suspensions de permis;
  - 2 200 plaintes de citoyens traitées.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié est de 1,0 M\$ et s'explique principalement par le transfert de l'équipe spécialisée en changements climatiques du Service de l'environnement au Bureau de la transition écologique et de la résilience, excluant les contributions obtenues pour les programmes MTQ Turcot - Mesure de la qualité de l'air et Climat municipalités.

## Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'environnement présente un déficit opérationnel de 2,4 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

### Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 1,3 M\$, principalement en raison du transfert de l'équipe spécialisée en changements climatiques au Bureau de la transition écologique et de la résilience, pour 1,4 M\$;

### Services professionnels

- écart favorable de 0,7 M\$, attribuable au report en 2020 de l'utilisation des services professionnels pour les travaux de construction prévus au passif environnemental de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC);

### Services techniques et autres

- écart favorable de 0,2 M\$, dû principalement aux éléments suivants :
  - écart défavorable de 0,9 M\$ pour la différence sur les taux d'indexation des contrats de collecte et de transport des matières résiduelles (IPC et carburant);
  - écart favorable de 0,3 M\$ pour le nouveau contrat d'entretien des bacs;
  - écart favorable de 0,9 M\$, attribuable à la forte variabilité du marché pour le contrat de tri et de mise en marché des matières recyclables;
  - écart défavorable de 0,7 M\$, lié à la hausse des coûts des écocentres à la suite de la résiliation des contrats du fournisseur principal au RENA et de l'implantation d'un nouveau mode d'exploitation;
  - écart favorable de 0,3 M\$, attribuable aux variations de quantité et/ou du coût moyen de traitement des matières résiduelles;
  - écart favorable de 0,3 M\$ pour l'entretien des bacs de matières résiduelles;

### Biens durables

- Un écart favorable de 5,3 M\$, attribuable principalement aux éléments suivants :
  - écart favorable de 6,9 M\$, soit 4,1 M\$ pour le report en 2020 de certains travaux à l'usine d'assainissement du lixiviât et 2,8 M\$ pour le report en 2020 des procédés prévus dans le cadre de la construction de l'usine de traitement du Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC);

- écart défavorable de 2,0 M\$, associé à l'achat d'outils de collectes des matières résiduelles (implantation et remplacement) – financé par emprunt au PTI

#### Autres objets de dépenses

- ajustement à la hausse de la réserve du passif environnemental du PEPSC, pour 0,9 M\$, résultant de la hausse du coût d'entretien de l'usine de traitement et de 0,7 M\$ pour celle des autres sites contaminés;
- utilisation moindre des réserves, pour 8,7 M\$, soit 3,8 M\$ pour le PEPSC et 4,9 M\$ pour le Complexe environnemental de Saint-Michel, principalement associée au report des travaux de construction et annulant les écarts favorables pour les autres familles de dépenses;

## ESPACE POUR LA VIE

Par ses actions de diffusion, de conservation, de recherche et d'éducation, le Service de l'Espace pour la vie accompagne l'humain pour mieux vivre la nature. Ensemble, le Biodôme, le Jardin botanique, l'Insectarium et le Planétarium Rio Tinto Alcan forment le plus grand complexe muséal en sciences de la nature au Canada – un important pôle de biodiversité actif et ouvert sur le monde, en milieu urbain.

### Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- la poursuite des travaux pour la *Migration* du Biodôme;
- la fermeture de l'Insectarium, en mars, pour sa *Métamorphose*;
- l'inauguration, en août, de la première station du Parcours des phytotechnologies (les Marais épurateurs);
- l'offre de programmes de sciences collaboratives (Mission monarque, Fripon, etc.) et de participation citoyenne (Mon Jardin Espace pour la vie, Biodiversité dans mon quartier, etc.), qui invitent les citoyens à agir;
- une programmation grand public comprenant plusieurs nouveautés : les expositions *Terre de Chine* et *Femmes d'impact*, *Passeport pour l'Univers*, *Polaris*, etc.

**Tableau 45 – Espace pour la vie – Charges de fonctionnement**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	30 264,8	29 811,9	28 802,1	31 451,1	2 649,0	31 527,1
Transport et communications	2 027,3	1 980,1	2 168,7	1 402,3	(766,4)	2 231,6
Services professionnels	1 478,0	1 122,9	1 432,1	1 649,9	217,8	1 491,4
Services techniques et autres	8 488,9	8 673,7	8 886,0	8 133,8	(752,2)	7 317,3
Location, entretien et réparation	197,9	172,0	202,3	193,0	(9,3)	223,7
Biens durables et non durables	4 460,1	4 119,7	4 332,8	3 960,6	(372,2)	4 747,2
Frais de financement	4 939,6	5 147,7	5 627,8	5 741,2	113,4	5 741,2
Remboursement de la dette à long terme	5 918,4	6 750,1	7 464,5	7 800,2	335,7	7 800,2
Contributions à des organismes	345,0	423,1	435,0	403,0	(32,0)	440,1
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>58 120,0</b>	<b>58 201,2</b>	<b>59 351,3</b>	<b>60 735,1</b>	<b>1 383,8</b>	<b>61 519,8</b>

### Principales variations

#### Budget modifié

L'augmentation de 0,8 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par un budget additionnel de dépenses pour les éléments suivants :

- des contributions financières diverses, pour 0,3 M\$, des contrats d'échanges d'échange de service avec des partenaires, pour 0,3 M\$, et les camps de jour de l'Espace pour la vie, pour 0,2 M\$.

#### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'Espace pour la vie présente un excédent budgétaire de 1,4 M\$, attribuable aux éléments suivants :

#### Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 2,6 M\$ s'expliquant ainsi :
  - 1,1 M\$ en charges sociales et régimes de retraite;
  - 1,5 M\$ : économies sur postes vacants; écarts salariaux et primes; désynchronisation entre les taux budgétés pour les cotisations de l'employeur et les taux réellement prélevés dans les unités d'affaires

#### Transport et communications

- écart défavorable de 0,8 M\$, relatif à un ajustement du budget devant couvrir les frais courants de publicité et de représentation;

#### Services techniques

- écart favorable de 1,1 M\$ découlant du report de l'ouverture du Biodôme, combiné à une augmentation de 1,8 M\$ des frais internes d'administration générale facturés à l'Espace pour la vie sur la portion des dépenses de fonctionnement administrées par le SGPI;

#### Biens durables et non durables

- écart défavorable total de 0,4 M\$ : 0,3 M\$ attribuables à la contrainte liée à l'historique des dépenses; 0,1 M\$ pour l'acquisition et le renouvellement de matériel et d'accessoires;

#### Frais de financement et remboursement de la dette à long terme

- écart favorable de 0,4 M\$, associé aux emprunts charge de l'organisme municipal (projets d'immobilisations), baisse des taux d'intérêt.

**Tableau 46 – Espace pour la vie – Revenus**  
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Revenus</b>						
Transferts	297,7	358,0	214,9	-	214,9	214,9
Services rendus	25 902,7	17 127,0	14 617,9	18 066,3	(3 448,4)	18 636,1
<b>Total – Revenus</b>	<b>26 200,4</b>	<b>17 485,0</b>	<b>14 832,8</b>	<b>18 066,3</b>	<b>(3 233,5)</b>	<b>18 851,0</b>

### Principales variations

#### Revenus

Les principaux écarts sont les suivants :

#### Transferts

- écart favorable de 0,2 M\$, attribuable à des contributions financières et à des subventions

#### Services rendus

- le décalage de l'ouverture du Biodôme dans le cadre du projet *Migration* entraîne une diminution de l'achalandage et une perte de revenus de 3,7 M\$ par rapport aux projections (droits d'entrée, boutiques et restaurants). De plus, un budget additionnel de 0,3 M\$ a été dégagé pour des contrats d'échange de publicité et de représentation avec divers partenaires

**HABITATION**

Le Service de l'habitation a pour mission de soutenir et d'accélérer un développement résidentiel équilibré à Montréal, d'améliorer l'habitat et de répondre aux enjeux urbains en intervenant de façon structurante sur le cadre bâti et le territoire.

**Tableau 47 – Habitation**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	7 628,3	8 838,2	9 654,8	10 299,6	644,8	10 197,5
Transport et communications	123,8	105,4	76,7	128,2	51,5	128,9
Services professionnels	446,9	268,1	408,2	882,8	474,6	831,0
Services techniques et autres	61,3	177,0	84,0	150,2	66,2	137,0
Location, entretien et réparation	(41,5)	7,1	19,6	19,1	(0,5)	17,1
Biens durables et non durables	69,3	142,3	139,2	129,8	(9,4)	234,0
Contributions à des organismes	847,1	858,8	76 559,0	936,1	(75 622,9)	85 479,9
Autres objets de dépenses	18 863,7	30 161,0	-	77 599,8	77 599,8	-
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>27 998,9</b>	<b>40 557,9</b>	<b>86 941,5</b>	<b>90 145,6</b>	<b>3 204,1</b>	<b>97 025,4</b>

**Faits saillants**

Dans un contexte de resserrement du marché locatif et de forte activité immobilière, le Service de l'habitation a intensifié ses efforts pour soutenir une offre résidentielle diversifiée, saine et abordable.

À mi-parcours de la mise en œuvre de la Stratégie 12 000 logements sociaux et abordables (2018-2021), la cible est atteinte à 57 %, ce qui se traduit ainsi :

- 2 850 logements sociaux en chantier ou en élaboration, avec engagement de subventions;
- Plusieurs interventions pour du logement abordable au profit de 4 000 ménages;
- Une augmentation marquée du volume d'engagements annuels de subventions.

Pour la seule année 2019 :

- 2 700 logements ont été inspectés par la Division de la salubrité afin de contrer les logements insalubres;
- un projet de règlement pour une métropole mixte, qui balise l'inclusion de logements sociaux, abordables et familiaux, a été déposé au conseil municipal et soumis à une large consultation publique;
- une aide financière a été accordée pour près de 200 logements, dans le cadre de projets innovants de création de logements abordables;

- 1 300 logements locatifs ont été rénovés avec le soutien d’une subvention; de ce nombre, 200 appartiennent à des coopératives ou à des organismes d’habitation à but non lucratif. La révision des programmes d’aide à la rénovation permet maintenant de soutenir davantage le secteur sans but lucratif dans la mise à niveau de ses immeubles;
- le traitement des demandes faites dans le cadre du Programme d’appui à l’acquisition résidentielle a été accéléré.

## Principales variations

### Budget modifié

Le service a reçu des budgets additionnels au cours de l’année 2019, portant l’écart entre le budget original et le budget modifié à 6,9 M\$, un montant qui s’explique de la façon suivante :

- 5,1 M\$ en budgets supplémentaires découlant des ententes tripartites 2018 et 2019 intervenues entre la Ville de Montréal, la SHQ et le gouvernement du Québec dans le cadre du programme AccèsLogis Québec;
- 1,8 M\$ pour le financement d’un projet innovant de logements abordables, *Habitations communautaires Duff Court*.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l’habitation présente un excédent budgétaire de 3,2 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

#### Rémunération et cotisations de l’employeur

- écart favorable de 0,6 M\$ qui s’explique principalement par des économies en lien avec les postes vacants;

#### Services professionnels

- écart favorable de 0,5 M\$, attribuable à certains budgets d’honoraires professionnels non utilisés, notamment les sommes réservées pour le suivi de l’exploitation des nouveaux projets de logements sociaux;

Contributions à des organismes et autres objets de dépenses

- écart favorable net de 2,0 M\$ pour ces deux catégories de charges de fonctionnement qui provient globalement de dépenses moindres pour le programme Rénovation Québec ainsi que des subventions associées à AccèsLogis, lesquelles sont constatées en fonction de l'avancement des travaux pour les dossiers engagés.

Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2019

Analyse des charges par  
secteurs d'activités

Service aux citoyens



**SERVICE AUX CITOYENS**
**Tableau 48 – Service aux citoyens**

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Service aux citoyens</b>						
Concertation des arrondissements	98 389,0	102 657,1	105 513,5	86 654,0	(18 859,5)	104 154,0
Expérience citoyenne et communications	22 097,9	22 434,3	23 867,0	22 889,5	(977,5)	25 152,5
Technologies de l'information	85 452,3	83 846,8	86 880,1	87 249,2	369,1	89 313,1
<b>Total – Service aux citoyens</b>	<b>205 939,2</b>	<b>208 938,2</b>	<b>216 260,6</b>	<b>196 792,7</b>	<b>(19 467,9)</b>	<b>218 619,6</b>

**CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS**

La mission du Service de la concertation des arrondissements est de conseiller les services municipaux et les arrondissements et de se concerter avec eux, principalement en vue d’offrir son soutien aux opérations locales de déneigement, de mobilité, de gestion animalière et de propreté, notamment en développant des outils technologiques adaptés à leurs besoins.

**Tableau 49 – Concertation des arrondissements**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l’employeur	6 532,5	6 288,7	7 285,5	8 228,4	942,9	8 546,5
Transport et communications	152,4	148,1	150,4	229,1	78,7	179,3
Services professionnels	362,9	230,6	368,9	468,8	99,9	639,1
Services techniques et autres	88 478,7	93 761,7	96 320,5	80 081,2	(16 239,3)	97 168,8
Location, entretien et réparation	2 454,4	1 393,1	522,7	745,5	222,8	548,7
Biens durables et non durables	74,2	489,8	526,1	601,0	74,9	695,4
Contributions à des organismes	333,9	309,9	337,2	300,0	(37,2)	376,2
Autres objets de dépenses	-	35,2	2,2	(4 000,0)	(4 002,2)	(4 000,0)
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>98 389,0</b>	<b>102 657,1</b>	<b>105 513,5</b>	<b>86 654,0</b>	<b>(18 859,5)</b>	<b>104 154,0</b>

**Faits saillants**

Les résultats du Service pour l’année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

**Déneigement**

- lors du renouvellement de la compétence du déneigement (art. 85.5) en 2019, des ajustements ont été apportés à la Politique de déneigement pour mieux tenir compte des différentes réalités opérationnelles des arrondissements (art. 85.5). Ainsi, les arrondissements ont la possibilité de déclencher jusqu’à deux chargements locaux, financés par la Ville, et le Comité d’amélioration du déneigement a été créé et a déjà mis en place plusieurs actions;
- la compétence pour l’élimination de la neige (autre art. 85.5) a été renouvelée par reconduction du fonctionnement actuel;

**Escouade mobilité**

- composée de 11 inspecteurs, l’équipe a mené plus de 9 000 interventions pour améliorer la fluidité et la sécurité des déplacements dans 6 arrondissements, depuis sa création en juin 2018, dont 3 500 depuis son transfert au Service de la concertation des arrondissements, en juin 2019;

- Développement et exploitation de systèmes informatiques adaptés
  - en collaboration avec le STI, des outils technologiques utilisés par les arrondissements ont été améliorés. De nombreux permis sont maintenant disponibles en ligne pour les citoyens et le personnel a été formé pour répondre à la demande.

#### Gestion animalière

- une section du Service de la concertation des arrondissements se consacre à la gestion animalière. Elle veille à l'application du Règlement sur l'encadrement des animaux domestiques (18-042) par l'intermédiaire d'activités quotidiennes de la Patrouille de contrôle animal et des agents de prévention. Ses priorités d'action consistent à encadrer les chiens à risque dans une optique de sécurité publique, à agir en amont afin de prévenir les morsures et à assurer le suivi lorsqu'il y a morsures. Elle apporte également son soutien aux arrondissements en la matière et met en œuvre des programmes de prévention, de sensibilisation et d'éducation, en collaboration avec les parties prenantes et ses partenaires. La Patrouille de contrôle animal a mené 11 790 interventions sur le territoire montréalais à des fins d'application réglementaire et de sensibilisation. Dans le but d'assurer le traitement des incidents de morsures et des plaintes concernant un chien au comportement agressif, les agents de prévention ont assuré le suivi de 287 requêtes pour chiens agressifs, transmises par le centre de service 311, et de 251 dossiers d'incidents de morsures, acheminés par le Service de police de la Ville de Montréal;

#### Propreté

- le programme intensif de propreté a été élargi à 15 arrondissements avec des brigades alternées faisant des passages de 3 à 4 fois par semaine par arrondissement, de juin à octobre. Pour leur part, les brigades classiques de propreté ont été déployées dans 4 arrondissements, d'avril à novembre, à raison d'un passage par jour par arrondissement, 7 jours sur 7. Un soutien matériel et communicationnel a été offert à près de 34 500 citoyens qui ont participé à des corvées de propreté (une augmentation de 25 % par rapport à 2018).

### Principales variations

#### Budget modifié

Le service a reçu des budgets additionnels de 17,5 M\$ au cours de l'année 2019, soit 17,2 M\$ afin de couvrir les coûts supplémentaires de chargement et de transport de la neige, en raison de précipitations plus élevées que la normale, et 0,3 M\$ pour l'expansion de l'escouade mobilité.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la concertation des arrondissements présente un déficit opérationnel de 18,9 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

#### Rémunération et cotisations de l'employeur

- écarts favorables de 0,9 M\$, principalement attribuable à des économies liées aux postes vacants, pour 0,6 M\$, et entre les taux budgétés des cotisations de l'employeur et les taux réellement imputés aux unités d'affaires, pour 0,3 M\$;

#### Services techniques et autres

- écart défavorable de 17,1 M\$ pour les contrats d'enlèvement, de transport et d'élimination de neige, en raison de précipitations de 249 cm de neige et d'un volume de neige ramassé de 15,4 millions de mètre cubes.
- écart favorable de 0,9 M\$, attribuable à des dépenses moindres que prévu en propreté;

#### Autres objets de dépenses

- écart défavorable de 4,0 M\$, lié à la non-atteinte de l'objectif de rationalisation des dépenses.

**EXPÉRIENCE CITOYENNE ET COMMUNICATIONS**

Le Service de l'expérience citoyenne et des communications a pour mission de créer une expérience citoyenne simplifiée et fluide en établissant des liens intelligibles, compréhensibles et logiques entre les actions de la Ville et la population. Porte-étendard de la Ville, il fait rayonner celle-ci en la rendant inspirante, attirante et accueillante.

**Tableau 50 – Expérience citoyenne et communications**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	15 505,9	17 830,5	19 136,9	17 958,4	(1 178,5)	19 501,2
Transport et communications	3 722,1	2 751,7	3 185,8	3 317,8	132,0	3 314,2
Services professionnels	641,1	307,2	575,1	246,0	(329,1)	949,0
Services techniques et autres	1 474,2	1 114,8	1 020,0	1 089,8	69,8	1 182,4
Location, entretien et réparation	303,7	286,8	20,8	109,4	88,6	63,4
Biens durables et non durables	439,9	143,8	87,8	168,1	80,3	142,3
Contributions à des organismes	11,0	(0,5)	-	-	-	-
Autres objets de dépenses	-	-	(159,4)	-	159,4	-
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>22 097,9</b>	<b>22 434,3</b>	<b>23 867,0</b>	<b>22 889,5</b>	<b>(977,5)</b>	<b>25 152,5</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- définition de l'approche du positionnement stratégique du service;
- réalisation d'une vingtaine de campagnes de communication majeures, dont 4 en mobilité sécuritaire dans le cadre de l'approche Vision Zéro;
- soutien de communication et logistique pour la tenue et la promotion de plus de 20 consultations publiques et séances d'information;
- traitement de plus de 3 000 demandes médiatiques et réalisation de plus de 2 000 produits de communication;
- développement de la nouvelle plateforme web de la Ville, **Montreal.ca**, et de nouveaux services en ligne, notamment le permis animalier, le droit d'initiative et certains permis d'occupation du domaine public;
- acheminement de plus de 900 000 avis de travaux dans le cadre de 400 chantiers;
- mise en place du Programme d'aide financière aux commerces affectés par des travaux majeurs, notamment pour les rues Sainte-Catherine et Saint-Hubert;
- poursuite du regroupement des appels et des courriels au centre de services 311, portant à 6 le nombre d'arrondissements regroupés, et intégration des activités liées à Info-Travaux;

- début de la révision de la Politique de participation publique et d'engagement citoyen et déploiement d'un exercice de dialogue avec les Montréalais.

## Principales variations

### Budget modifié

Le service a reçu des budgets additionnels de 2,3 M\$ au cours de l'année 2019, soit :

- 1,5 M\$ pour le transfert de 18 postes d'autres unités d'affaires, principalement pour l'intégration des appels de 6 nouveaux arrondissements (15 postes) au centre de services 311;
- 0,4 M\$ pour la révision de la Politique de participation publique et d'engagement citoyen;
- 0,2 M\$ pour le Programme d'aide financière aux commerces affectés par des travaux majeurs – rue Sainte-Catherine;
- 0,2 M\$ pour différents projets ponctuels, notamment Vision Zéro – promotion de la mobilité sécuritaire.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'expérience citoyenne et des communications présente un déficit opérationnel de 0,9 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

#### Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 1,2 M\$, principalement attribuable au transfert pendant l'année de 18 postes de différentes unités administratives.

#### Transport et communications

- écart favorable de 0,1 M\$, principalement dû à la diminution du nombre de placements obligatoires (publication des appels d'offres).

#### Services professionnels

- écart défavorable de 0,3 M\$, principalement imputable au financement en budget modifié de la révision de la Politique de participation publique et d'engagement citoyen.

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

Le Service des technologies de l'information (STI) assure le maintien des services technologiques clés de la Ville et en soutient la modernisation.

Il appuie aussi les unités de la Ville dans leurs mandats liés à la ville intelligente et numérique, aux autres initiatives citoyennes ainsi qu'aux projets de transformation organisationnelle.

**Tableau 51 – Technologies de l'information**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	50 192,7	48 101,3	45 468,7	46 111,5	642,8	46 111,5
Transport et communications	8 023,5	8 079,9	9 813,6	8 517,6	(1 296,0)	9 085,3
Services professionnels	3 040,6	1 054,7	788,5	1 134,5	346,0	1 132,5
Services techniques et autres	2 621,8	3 447,7	1 065,5	1 342,2	276,7	1 320,0
Location, entretien et réparation	19 667,7	21 465,3	28 553,2	28 437,4	(115,8)	29 586,8
Biens durables et non durables	1 873,0	2 466,5	1 185,1	1 706,0	520,9	2 071,5
Contributions à des organismes	33,0	0,5	5,5	-	(5,5)	5,5
Autres objets de dépenses	-	(769,1)	-	-	-	-
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>85 452,3</b>	<b>83 846,8</b>	<b>86 880,1</b>	<b>87 249,2</b>	<b>369,1</b>	<b>89 313,1</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- augmentation de l'expertise du service afin de développer des solutions numériques de pointe et une grande variété d'applications, et ce, malgré un contexte de pénurie de la main-d'œuvre dans le domaine des TI, grâce à une campagne de recrutement qui a donné ces résultats :
  - 124 affichages;
  - 9 882 candidatures de la part de 4 692 candidats;
  - 88 embauches et 84 promotions;
- soutien aux systèmes patrimoniaux et augmentation de l'automatisation et de la surveillance des activités;
- soutien opérationnel lors des inondations printanières;
- accompagnement et soutien TI pour la réalisation des grands chantiers;
- amélioration du processus de gestion des accès des nouveaux employés, en collaboration avec le Service de la performance organisationnelle (SPO) et le Service des ressources humaines (SRH), réduisant de 3 jours le délai d'obtention des accès aux outils informatiques et, par conséquent, augmentant la productivité de l'ensemble de la Ville (3 000 demandes par année);
- mise à niveau des applications et des ordinateurs avec la version 10 du système Windows;

- mise en place, pour 5 arrondissements, d'une solution totalement intégrée de gestion des dossiers physiques et électroniques;
- réalisation de l'architecture d'entreprise TI, cible de tous les domaines d'affaires clés de la Ville;
- élaboration de la Politique sur l'encadrement lié au mobilier urbain numérique et aux infrastructures de télécommunications, qui comprend un volet sur la protection de la vie privée;
- mise en place du comité de sécurité de l'information pour la Ville, afin d'améliorer la gestion des cyberrisques.

### **Principales variations**

#### Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié s'explique par l'octroi d'un budget additionnel de dépenses de 2,1 M\$ pour l'acquisition et l'entretien de systèmes informatiques et de radiocommunication.

#### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des technologies de l'information présente un excédent budgétaire de 0,4 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

##### Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,6 M\$, relié à des taux de cotisations de l'employeur moins élevés que les taux budgétaires;

##### Transport et communications

- écart défavorable de 1,3 M\$, attribuable aux services de téléphonie et de réseau téléinformatique ainsi qu'à une campagne de recrutement;

##### Services professionnels

- écart favorable de 0,3 M\$, attribuable à une diminution du recours aux services professionnels;

Services techniques et autres

- écart favorable de 0,3 M\$, attribuable à des économies sur le soutien technique à la téléphonie et à la téléinformatique;

Biens durables et non durables

- écart favorable de 0,5 M\$, attribuable principalement à des économies sur l'acquisition d'équipements de radiocommunication.



Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2019

Analyse des charges par  
secteurs d'activités

Arrondissements

# L'île de Montréal et sa population



**ARRONDISSEMENTS**

En 2019, le résultat des arrondissements reflètent un excédent de 72,6 M\$ sur un budget original de dépenses de fonctionnement de 904,6 M\$.

**Tableau 52 – Sommaire des arrondissements**

(en milliers de dollars)

	Réal 2019				Réal 2018	
	Revenus	Charges <sup>1</sup>	Affectations	Ajustements corporatifs	Excédent	Excédent
<b>Arrondissements</b>						
Ahuntsic-Cartierville	57 023,0	58 785,9	3 061,8	3 003,7	4 302,6	4 374,7
Anjou	26 897,7	27 034,3	357,2	701,4	922,0	1 731,5
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	68 942,6	68 557,7	2 650,5	4 072,2	7 107,6	4 258,5
Lachine	29 804,0	30 594,1	1 550,0	1 186,6	1 946,5	1 367,3
LaSalle	38 748,9	39 400,8	1 086,4	1 306,9	1 741,4	3 440,8
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	10 618,8	11 157,6	38,3	170,5	(330,0)	(481,1)
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	65 031,1	65 582,0	1 946,1	1 044,1	2 439,3	3 883,3
Montréal-Nord	41 338,8	40 449,7	1 512,9	1 165,4	3 567,4	1 555,9
Outremont	14 115,2	14 127,9	438,3	451,1	876,7	641,5
Pierrefonds-Roxboro	31 380,8	32 438,1	3 008,7	(368,5)	1 582,9	256,4
Plateau-Mont-Royal	55 984,2	54 701,3	2 029,7	1 493,2	4 805,8	3 595,3
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	59 256,7	59 479,5	1 398,8	1 023,8	2 199,8	5 857,5
Rosemont–La Petite-Patrie	65 851,3	63 429,9	2 584,4	5 291,0	10 296,8	6 808,7
Saint-Laurent	70 595,3	66 045,0	(387,2)	1 590,8	5 753,9	4 075,5
Saint-Léonard	35 267,3	34 953,5	1 246,9	295,7	1 856,4	457,3
Sud-Ouest	55 019,0	54 968,0	4 215,6	(513,0)	3 753,6	5 506,4
Verdun	33 538,7	35 833,2	2 963,6	1 113,8	1 782,9	1 555,8
Ville-Marie	90 583,7	97 655,5	13 612,3	9 797,5	16 338,0	22 384,2
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	58 390,6	62 408,2	3 611,7	2 077,4	1 671,5	2 414,3
<b>Total – Arrondissements</b>	<b>908 387,7</b>	<b>917 602,2</b>	<b>46 926,0</b>	<b>34 903,6</b>	<b>72 615,1</b>	<b>73 683,8</b>

1. Inclut le remboursement de la dette à long terme.

Le budget des arrondissements comprend des activités déléguées par le conseil municipal et des activités de compétence locale, notamment l'adoption de tous les règlements relatifs à leur territoire respectif et concernant l'urbanisme, la voirie locale, le développement économique local, communautaire, culturel et social, les parcs locaux ainsi que les activités et équipements sportifs et culturels à vocation locale. Le conseil municipal adopte le budget des arrondissements et leurs surplus de gestion découlant des activités sous leur responsabilité.

Le surplus des arrondissements atteint 72,6 M\$ incluant des ajustements corporatifs totalisant 34,9 M\$. Ceux-ci portent essentiellement sur les surplus de revenus de permis de construction et de modification, pour 25,8 M\$, le remboursement des dépenses relatives au Plan d'action canopée, pour 4,7 M\$, un remboursement pour les chargements de neige additionnels, pour 4,4 M\$, les ajustements au budget des matières résiduelles, pour 2,7 M\$, une portion des gains de vente de terrains, pour 1,8 M\$, l'excédent budgétaire de la taxe locale de services, pour 1,1 M\$, une participation des arrondissements à l'abolition des mesures transitoires relatives au régime de retraite, pour (4,0 M\$) et des ajustements touchant la SST, pour (1,6 M\$).

## ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE

Tableau 53 – Ahuntsic-Cartierville

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	6 935,1	7 120,9	7 305,4	7 266,3	39,1	7 266,3
Transferts centraux	45 224,7	47 703,6	47 224,3	47 493,4	(269,1)	47 568,7
Services rendus et autres revenus	2 540,8	2 200,0	2 488,3	1 946,3	542,0	2 111,1
Transferts	32,2	10,0	5,0	-	5,0	-
<b>Total – Revenus</b>	<b>54 732,8</b>	<b>57 034,5</b>	<b>57 023,0</b>	<b>56 706,0</b>	<b>317,0</b>	<b>56 946,1</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	7 492,9	7 795,7	7 659,5	9 103,7	1 444,2	8 579,6
Sécurité publique	346,9	379,7	325,4	371,2	45,8	382,5
Transport	13 102,3	13 468,3	14 576,0	13 109,2	(1 466,8)	14 521,7
Hygiène du milieu	7 897,9	7 885,0	7 970,0	7 864,9	(105,1)	7 927,1
Santé et bien-être	305,0	321,8	300,3	316,4	16,1	349,9
Aménagement, urbanisme et développement	3 151,0	3 329,7	3 514,0	3 037,7	(476,3)	3 497,5
Loisirs et culture	21 975,1	22 759,9	24 440,7	22 902,9	(1 537,8)	24 405,4
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>54 271,1</b>	<b>55 940,1</b>	<b>58 785,9</b>	<b>56 706,0</b>	<b>(2 079,9)</b>	<b>59 663,7</b>
Affectations	805,6	1 395,7	3 061,8	-	3 061,8	2 717,6
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>1 267,3</b>	<b>2 490,1</b>	<b>1 298,9</b>	<b>-</b>	<b>1 298,9</b>	<b>-</b>
Ajustements	1 588,6	1 884,6	3 003,7			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>2 855,9</b>	<b>4 374,7</b>	<b>4 302,6</b>	<b>-</b>	<b>4 302,6</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- adoption du Plan stratégique de développement durable 2019-2025 et du Plan de transition écologique 2019-2021;
- adoption du Plan local de déplacements, qui vise à favoriser les déplacements actifs et collectifs, et réalisation du Plan de déplacement scolaire, pour 31 écoles de l'arrondissement;
- implantation de 3 pôles de mobilité : Complexe Claude-Robillard, secteur de Fleury-Chambord et secteur de l'Esplanade-Chabanel;
- lancement de la collecte des résidus alimentaires dans Saint-Sulpice;
- élaboration du plan fonctionnel et technique du nouveau centre culturel et communautaire Cartierville;
- bonification du programme de subvention pour couches lavables;
- tenue de 2 séances itinérantes du conseil d'arrondissement ainsi que de consultations publiques sur l'aménagement des parcs Ahuntsic, Saint-Simon-Apôtre et Henri-Julien;

- tenue du premier exercice de budget participatif : plus de 100 idées recueillies et 11 projets soumis au vote populaire.

## Principales variations

### Budget modifié

La variation entre le budget original et le budget modifié est de 3,0 M\$. Elle provient essentiellement des éléments suivants :

- affectation de surplus de 1,7 M\$ pour la réalisation de plusieurs projets du Plan stratégique 2019-2021 (Plan de lutte à l'agrile du frêne, Plan local de déplacement, Plan de propreté, etc.);
- affectation de surplus de 1,3 M\$ pour financer les opérations de déneigement.

### Revenus

#### Services rendus et autres revenus

- Écart favorable de 0,3 M\$ provenant des revenus du fonds de stationnement et des constats d'infraction liés au stationnement.
- Écart favorable de 0,2 M\$ provenant d'une contribution de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) pour les aires TOD (*transit-oriented development*) des gares Ahuntsic et Chabanel et de divers autres revenus.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale

- Écart favorable de 0,5 M\$ provenant de transferts budgétaires à différentes activités.
- Économies budgétaires de 0,6 M\$ provenant des postes vacants et d'écarts salariaux.

#### Transport

- Écart défavorable de 1,5 M\$ provenant des activités réalisées dans le cadre des opérations de déneigement.

#### Loisirs et culture

- Écart défavorable de 1,0 M\$ provenant de l'augmentation de l'offre de services concernant la forêt urbaine de l'arrondissement.
- Écart défavorable de 0,3 M\$ provenant des transferts de la Ville centre pour la Politique de l'enfant, l'harmonisation des bibliothèques et la création d'un poste d'agent de liaison.
- Dépenses additionnelles de 0,2 M\$ pour la création de la Division du développement social.

## ARRONDISSEMENT D'ANJOU

Tableau 54 – Anjou

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	5 246,1	5 930,3	6 946,7	6 915,8	30,9	6 915,7
Transferts centraux	17 525,2	17 926,9	18 666,3	17 988,3	678,0	18 780,2
Services rendus et autres revenus	1 255,8	1 336,3	1 259,7	1 427,1	(167,4)	1 427,1
Transferts	(74,4)	33,5	25,0	50,5	(25,5)	50,5
<b>Total – Revenus</b>	<b>23 952,7</b>	<b>25 227,0</b>	<b>26 897,7</b>	<b>26 381,7</b>	<b>516,0</b>	<b>27 173,5</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	3 964,6	3 781,3	3 747,1	4 334,6	587,5	4 062,3
Sécurité publique	174,6	163,9	167,5	180,3	12,8	164,7
Transport	6 650,9	7 102,7	8 145,4	7 218,7	(926,7)	7 694,3
Hygiène du milieu	1 809,1	1 867,9	2 223,3	1 978,7	(244,6)	2 233,6
Aménagement, urbanisme et développement	1 527,4	1 529,5	1 494,9	1 695,9	201,0	1 764,8
Loisirs et culture	11 449,9	11 195,4	11 073,1	11 519,7	446,6	11 314,0
Frais de financement	72,6	65,7	58,3	70,8	12,5	58,4
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>25 649,1</b>	<b>25 706,4</b>	<b>26 909,6</b>	<b>26 998,7</b>	<b>89,1</b>	<b>27 292,1</b>
Financement	(110,3)	(117,3)	(124,7)	(112,3)	(12,4)	(124,7)
Affectations	1 952,0	1 534,2	357,2	729,3	(372,1)	243,3
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>145,3</b>	<b>937,5</b>	<b>220,6</b>	<b>-</b>	<b>220,6</b>	<b>-</b>
Ajustements	423,8	794,0	701,4			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>569,1</b>	<b>1 731,5</b>	<b>922,0</b>	<b>-</b>	<b>922,0</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- amorce de la première phase des travaux de revitalisation de l'avenue de Chaumont;
- plantation de 1 000 arbres dans le cadre du plan maître de plantation;
- réalisation de travaux d'analyse, de développement et de rédaction pour un plan d'action culturel et un plan local de déplacements, dans le cadre du projet de la future maison de la culture;
- poursuite des rénovations à la bibliothèque Jean-Corbeil et à la mairie;
- conception et adoption du nouveau plan d'action local Municipalité amie des aînés (MADA) 2019-2022;
- conception et adoption du premier plan d'action en sécurité urbaine (2019-2021);
- migration de l'ensemble des employés vers un système intégré de gestion de documents;

- réaménagement de la cuisine du centre Roger-Rousseau, dans le cadre de la démarche MADA et de la Politique municipale d'accessibilité universelle.

### **Principales variations**

#### Budget modifié

Financement obtenu par la réserve de gestion de l'eau, pour 0,2 M\$, et la Politique de l'enfant, pour 0,1 M\$.

#### Revenus

##### Transferts centraux

- Financement obtenu de 0,5 M\$ pour la rénovation de l'édifice des Travaux publics.
- Financement de 0,2 M\$ obtenu du Service de l'eau.

#### Charges de fonctionnement

##### Administration générale

- Somme de 0,4 M\$ allouée pour imprévus et non requise.
- Économies de 0,1 M\$ réalisées sur les postes vacants

##### Transport

- Surcroît de dépenses de 0,3 M\$ à la suite de la hausse du coût du sel.
- Dépenses additionnelles de 0,7 M\$ liées aux activités de déneigement.
- Économies de 0,1 M\$ pour l'éclairage des rues.

##### Loisirs et culture

- Économies réalisées de 0,4 M\$ réalisées à la suite d'assignations d'employés à d'autres activités, notamment le déneigement.

## ARRONDISSEMENT DE CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Tableau 55 – Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	8 866,5	8 871,4	9 175,9	9 255,4	(79,5)	9 255,4
Transferts centraux	51 399,1	52 617,1	53 759,2	53 237,0	522,2	54 407,9
Services rendus et autres revenus	3 985,5	3 918,9	5 895,6	3 346,7	2 548,9	4 056,8
Transferts	15,1	12,6	111,9	-	111,9	100,0
<b>Total – Revenus</b>	<b>64 266,2</b>	<b>65 420,0</b>	<b>68 942,6</b>	<b>65 839,1</b>	<b>3 103,5</b>	<b>67 820,1</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	7 929,5	7 569,3	7 974,5	9 195,3	1 220,8	8 716,7
Sécurité publique	605,7	619,6	671,4	630,6	(40,8)	670,5
Transport	13 230,1	12 606,1	13 015,9	14 022,4	1 006,5	14 131,7
Hygiène du milieu	9 951,0	10 683,7	10 640,9	10 011,5	(629,4)	10 326,5
Santé et bien-être	1 357,0	1 483,2	1 727,1	1 466,4	(260,7)	1 944,0
Aménagement, urbanisme et développement	4 172,3	4 203,7	5 191,5	4 488,0	(703,5)	5 650,5
Loisirs et culture	27 168,2	28 357,1	29 336,4	27 024,9	(2 311,5)	28 382,1
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>64 413,8</b>	<b>65 522,7</b>	<b>68 557,7</b>	<b>66 839,1</b>	<b>(1 718,6)</b>	<b>69 822,0</b>
Affectations	2 232,6	623,2	2 650,5	1 000,0	1 650,5	2 001,9
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>2 085,0</b>	<b>520,5</b>	<b>3 035,4</b>	<b>-</b>	<b>3 035,4</b>	<b>-</b>
Ajustements	932,1	3 738,0	4 072,2			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>3 017,1</b>	<b>4 258,5</b>	<b>7 107,6</b>	<b>-</b>	<b>7 107,6</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- participation au déploiement d'une escouade mobilité sur le territoire;
- présentation de plus de 1 300 activités culturelles et événements publics, avec la collaboration de plus de 80 organismes sans but lucratif;
- analyse de la structure commerciale de la rue Sherbrooke Ouest et soutien à la Société de développement commercial du chemin de la Côte-des-Neiges pour le développement économique local et le maintien des emplois;
- réalisation d'un projet pilote de rue piétonne avec placottoire sur la rue Jean-Brillant;
- adoption du Plan d'action en développement social 2020-2024 et poursuite du Plan local de développement durable 2019-2022;
- réalisation du projet *Vélorution CDN-NDG* et déploiement du programme « À pied, à vélo, ville active »;

- organisation de consultations citoyennes, dont une liée à l'aménagement de parcs et d'espaces verts dans le secteur de Loyola;
- réalisation du projet d'éradication de l'herbe à poux;
- réalisation d'un projet d'agriculture urbaine sur le site de l'ancien hippodrome;
- restauration du piano et achat d'un nouvel équipement de sonorisation à la maison de la culture de Côte-des-Neiges;
- resurfaçage des sentiers à la place du 6 Décembre-1989.

## Principales variations

### Budget modifié

- Affectation de surplus de 1,0 M\$ pour la réalisation de divers projets, tels que des travaux arboricoles et le soutien à divers organismes, notamment la Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI).
- Attribution d'un budget additionnel de 1,1 M\$ par la Ville-Centre, soit 0,6 M\$ pour des travaux de réfection à la cour de services Madison, 0,3 M\$ en soutien à la Politique de l'enfant, 0,1 M\$ dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques du gouvernement du Québec et 0,1 M\$ pour la réalisation des activités d'entretien sur les réseaux secondaires d'aqueduc et d'égouts.
- Budget de 0,6 M\$ provenant de l'affectation de revenus reportés pour fins de parcs.
- Budget de 0,2 M\$ provenant du fonds de réserve SST pour les activités de prévention.

### Revenus

#### Transferts centraux

- Transferts de 1,1 M\$ en provenance d'autres unités administratives – principalement pour les travaux à la cour de services Madison.
- Économies de 0,4 M\$ réalisées dans le projet de construction de trottoirs sur différentes rues locales et artérielles de l'arrondissement.
- Ajustement de 0,2 M\$ pour la plantation d'arbres dans le cadre du programme Canopée.

### Services rendus et autres revenus

- Revenus additionnels de 1,1 M\$, associés aux permis d'occupation temporaire du domaine public et à divers services techniques.
- Budget de 0,6 M\$ provenant de l'affectation de revenus reportés pour fins de parcs.
- Revenus supplémentaires de 0,4 M\$ provenant des constats de stationnement et des vignettes de stationnement pour résidents (SRRR).
- Écart favorable de 0,3 M\$, lié aux revenus d'étude de demandes de permis.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale

- Transfert de 1,0 M\$ pour financer des postes additionnels dans diverses activités.

#### Transport

- Économies de 1,0 M\$, soit 0,5 M\$ dans les activités de voirie et de déneigement et 0,5 M\$ sur les coûts d'électricité liés à l'implantation de matériel d'éclairage de type DEL (diode électroluminescente).

#### Hygiène du milieu

- Déficit de 0,6 M\$, lié en grande partie à la gestion des matières résiduelles.

#### Aménagement, urbanisme et développement

- Dépense de 0,6 M\$ provenant de l'affectation de revenus reportés pour fins de parcs.

#### Loisirs culture et parcs

- Dépenses supplémentaires de 1,1 M\$ pour l'achat, la plantation, l'élagage et l'entretien du parc arboricole.
- Déficit de 0,8 M\$ pour l'activité « bibliothèques – centres communautaires et activités culturelles », lié entre autres à l'exploitation de deux *Fab Labs*, aux activités numériques, à divers projets d'animation culturelle (hors les murs) ainsi qu'à l'ouverture des bibliothèques durant les jours fériés.
- Excédent de dépenses de 0,4 M\$ pour les activités « pataugeoires et piscines » résultant de la prolongation des heures d'ouverture durant la période de chaleur accablante, de la saison d'exploitation des plans d'eau et de l'exploitation de la patinoire Bleu Blanc Bouge, de même que de l'ajout de surveillants d'installations dans les centres communautaires, notamment au Centre Notre-Dame-de-Grâce.

## ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Tableau 56 – Lachine

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	4 275,8	4 325,3	4 443,2	4 444,1	(0,9)	4 444,2
Transferts centraux	21 250,8	20 890,6	21 632,8	21 435,1	197,7	21 726,6
Services rendus et autres revenus	3 404,1	3 506,9	3 669,8	3 585,3	84,5	3 626,1
Transferts	116,0	57,0	58,2	81,0	(22,8)	81,0
<b>Total – Revenus</b>	<b>29 046,7</b>	<b>28 779,8</b>	<b>29 804,0</b>	<b>29 545,5</b>	<b>258,5</b>	<b>29 877,9</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	3 697,0	3 709,3	4 121,0	4 864,8	743,8	4 528,4
Sécurité publique	47,4	51,4	33,2	65,0	31,8	65,0
Transport	5 354,4	4 358,3	5 206,4	5 353,4	147,0	5 449,2
Hygiène du milieu	3 442,0	3 671,4	4 019,8	3 493,1	(526,7)	3 907,2
Santé et bien-être	1 288,8	1 104,5	1 293,5	1 131,5	(162,0)	1 201,1
Aménagement, urbanisme et développement	1 903,7	1 958,7	2 193,8	2 003,4	(190,4)	2 363,5
Loisirs et culture	13 660,8	14 065,1	13 726,4	13 734,3	7,9	13 819,7
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>29 394,1</b>	<b>28 918,7</b>	<b>30 594,1</b>	<b>30 645,5</b>	<b>51,4</b>	<b>31 334,1</b>
Affectations	251,6	924,6	1 550,0	1 100,0	450,0	1 456,2
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>(95,8)</b>	<b>785,7</b>	<b>759,9</b>	<b>-</b>	<b>759,9</b>	<b>-</b>
Ajustements	217,7	581,6	1 186,6			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>121,9</b>	<b>1 367,3</b>	<b>1 946,5</b>	<b>-</b>	<b>1 946,5</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en place d'une programmation hivernale au parc Grovehill;
- mise en place d'un programme de ruelle communautaire;
- création de la Direction des services administratifs et des projets urbains;
- création de la Division des relations avec les citoyens et des communications;
- poursuite du projet *Jenkins* dans le secteur de Lachine-Est et délivrance de permis pour 225 unités d'habitation;
- production d'un diagnostic culturel;
- aménagement de terrains de tennis léger (*pickleball*) au parc LaSalle;
- réalisation de purges automatiques aux endroits problématiques d'eau colorée.

## Principales variations

### Budget modifié

Affectation des surplus, pour une somme de 0,5 M\$, à divers dossiers (revitalisation de la rue Notre-Dame, création d'un centre communautaire et sportif, plan d'action local en développement social) et virement de crédits de 0,2 M\$ en provenance de la Direction des réseaux d'eau pour des projets d'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et égouts.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale

- Économies prévues de 0,5 M\$ sur le financement de la masse salariale liée aux projets de la Direction des travaux publics.
- Économies (non récurrentes) de 0,2 M\$, obtenues à la suite de la réorganisation de la fonction administrative et de la création de la Direction des services administratifs et des projets urbains.

#### Hygiène du milieu

- Financement de dépenses de 0,5 M\$, en provenance de l'activité de l'administration générale, à la suite de la création de nouveaux postes liés à la mise en place de projets urbains complexes.

#### Aménagement, urbanisme et développement

- Appropriation du surplus de 0,3 M\$ pour des projets divers visant la revitalisation de la rue Notre-Dame.

## ARRONDISSEMENT DE LASALLE

Tableau 57 – LaSalle

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	6 055,2	4 424,0	4 532,8	4 500,7	32,1	4 500,8
Transferts centraux	29 564,9	30 895,4	32 416,0	32 718,2	(302,2)	32 871,6
Services rendus et autres revenus	1 687,9	1 486,2	1 761,7	1 423,8	337,9	1 423,8
Transferts	(141,7)	43,5	38,4	28,1	10,3	30,6
<b>Total – Revenus</b>	<b>37 166,3</b>	<b>36 849,1</b>	<b>38 748,9</b>	<b>38 670,8</b>	<b>78,1</b>	<b>38 826,8</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	5 961,6	5 885,6	6 104,2	7 736,9	1 632,7	6 547,4
Sécurité publique	463,1	461,6	517,0	515,0	(2,0)	574,5
Transport	10 123,3	9 472,1	10 753,1	10 594,1	(159,0)	10 796,4
Hygiène du milieu	3 270,3	3 677,4	3 601,4	3 448,8	(152,6)	3 635,5
Aménagement, urbanisme et développement	1 530,1	1 599,9	1 871,8	1 599,1	(272,7)	1 883,9
Loisirs et culture	14 796,8	15 129,6	16 540,8	15 472,0	(1 068,8)	16 007,4
Frais de financement	-	-	12,5	-	(12,5)	12,5
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>36 145,2</b>	<b>36 226,2</b>	<b>39 400,8</b>	<b>39 365,9</b>	<b>(34,9)</b>	<b>39 457,6</b>
Affectations	(46,7)	857,1	1 086,4	695,1	391,3	630,8
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>974,4</b>	<b>1 480,0</b>	<b>434,5</b>	<b>-</b>	<b>434,5</b>	<b>-</b>
Ajustements	1 175,0	1 960,8	1 306,9			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>2 149,4</b>	<b>3 440,8</b>	<b>1 741,4</b>	<b>-</b>	<b>1 741,4</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- réfection de plus d'une cinquantaine de tronçons de rue et de plusieurs kilomètres de trottoirs;
- transformation et restauration de l'ancienne station de pompage de la Boroughs Wellcome en une halte-repos pour piétons et cyclistes (Halte bonheur);
- sécurisation des secteurs de 4 écoles primaires;
- réalisation de la phase 1 de la réfection des sentiers piétonniers riverains (de Verdun à Lachine);
- installation de 4 écrans numériques extérieurs;
- organisation de la 5<sup>e</sup> édition du Festival de la SOUPE;
- reconstruction et réaménagement de la piscine et du pavillon des baigneurs, au parc Lacharité;
- réaménagement complet du parc Dalmany, comprenant l'ajout de jeux d'eau
- réaménagement complet (mobilier urbain et table de ping-pong) du parc G-Melatti;

- aménagement d'un 4<sup>e</sup> parc canin au parc Mohawk.

## Principales variations

### Budget modifié

Variation de 0,1 M\$ provenant de crédits additionnels de 0,2 M\$ pour des projets spéciaux et d'une affectation du budget de fonctionnement de 0,1 M\$ au financement de projets d'immobilisations.

### Revenus

#### Transferts centraux

- Transferts 0,1 M\$. en provenance d'autres unités administratives – principalement pour la Politique de l'enfant.
- Ajustement de 0,5 M\$ pour la plantation d'arbres dans le cadre du programme Canopée.

#### Services rendus et autres revenus

- Revenus supplémentaires de 0,2 M\$ pour des travaux effectués par l'Arrondissement à la charge des contribuables, tels que l'aménagement d'entrées charretières et l'abattage d'arbres.
- Revenus excédentaires de 0,1 M\$, attribuables à l'augmentation du nombre de demandes de licences et de permis divers.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale

- Écart favorable de 1,6 M\$ provenant principalement de transferts à d'autres activités budgétaires et d'économies sur des sommes allouées pour imprévus.

#### Aménagement, urbanisme et développement

- Écart défavorable de 0,3 M\$ dans la rémunération, pour l'embauche de personnel temporaire, et dans les honoraires professionnels, pour la réalisation de la stratégie de développement de l'arrondissement.

#### Loisirs et culture

- Dépenses additionnelles de 1,0 M\$ dans la rémunération, les services techniques et l'acquisition de biens, pour les activités en lien avec l'effort accru pour le programme Canopée.

## ARRONDISSEMENT DE L'ÎLE-BIZARD–SAINTE-GENEVIÈVE

**Tableau 58 – L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève**  
 (en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	1 336,4	1 359,5	1 540,2	1 526,7	13,5	1 526,8
Transferts centraux	8 236,0	8 456,6	8 734,2	8 144,1	590,1	8 765,0
Services rendus et autres revenus	486,6	476,5	338,2	443,0	(104,8)	443,0
Transferts	(43,2)	6,0	6,2	7,0	(0,8)	7,0
<b>Total – Revenus</b>	<b>10 015,8</b>	<b>10 298,6</b>	<b>10 618,8</b>	<b>10 120,8</b>	<b>498,0</b>	<b>10 741,8</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	2 004,3	2 039,9	2 302,2	2 383,4	81,2	2 391,0
Sécurité publique	72,8	54,4	171,1	140,5	(30,6)	146,3
Transport	2 716,7	2 956,6	3 055,0	3 067,6	12,6	2 951,9
Hygiène du milieu	558,2	779,0	1 038,2	412,6	(625,6)	1 035,6
Santé et bien-être	9,6	9,2	36,1	9,5	(26,6)	36,3
Aménagement, urbanisme et développement	604,1	622,2	699,6	681,8	(17,8)	681,8
Loisirs et culture	4 148,2	4 113,5	3 855,4	3 425,4	(430,0)	3 506,5
Frais de financement	(0,2)	-	-	-	-	-
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>10 113,7</b>	<b>10 574,8</b>	<b>11 157,6</b>	<b>10 120,8</b>	<b>(1 036,8)</b>	<b>10 749,4</b>
Affectations	96,0	17,5	38,3	-	38,3	7,6
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>(1,9)</b>	<b>(258,7)</b>	<b>(500,5)</b>	<b>-</b>	<b>(500,5)</b>	<b>-</b>
Ajustements	(495,6)	(222,4)	170,5			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>(497,5)</b>	<b>(481,1)</b>	<b>(330,0)</b>	<b>-</b>	<b>(330,0)</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- sécurisation des bâtiments publics;
- préparation d'un site d'entreposage pour les Travaux publics, sur la montée de l'Église;
- réhabilitation des réseaux d'aqueduc et d'égouts ainsi que des trottoirs et de la chaussée de différents secteurs;
- mise en œuvre du programme de sensibilisation à l'agriculture pour les élèves des écoles primaires, dans le cadre de la Politique de l'enfant de la Ville de Montréal;
- bonification du service de transport collectif (7 jours sur 7), avec le concours de la Société de transport de Montréal (STM);
- achat de clapets antiretour pour des rues inondables;
- organisation d'une série de rencontres avec les résidents des secteurs les plus touchés par les inondations;
- élaboration d'un plan d'urgence pour le pont Jacques-Bizard;

- poursuite des rencontres avec les acteurs du projet *Paysage humanisé*;
- lancement du projet de revitalisation du village de Sainte-Geneviève;
- lancement du processus pour l'obtention de services professionnels en ingénierie afin d'analyser les besoins à la suite de l'inondation printanière;
- démolition d'un bâtiment commercial sur le boulevard Gouin pour l'aménagement du parc de Sainte-Geneviève;
- élaboration des plans et devis pour la rénovation du point de service de Sainte-Geneviève.

## Principales variations

### Budget modifié

Attribution de ressources additionnelles de 0,6 M\$ par la Ville centre pour la réalisation de travaux sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts.

### Revenus

#### Transferts centraux

- Variation de 0,6 M\$ découlant de l'attribution de ressources additionnelles pour la réalisation de travaux sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts.

#### Services rendus et autres revenus

- Manque à gagner de 0,1 M\$ provenant notamment de la location d'espaces publics.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale

- Écart favorable de 0,1 M\$ en rémunération pour des postes vacants non pourvus.

#### Hygiène du milieu

- Dépenses supplémentaires financées par un budget additionnel de 0,6 M\$ provenant du Service de l'eau.

#### Loisirs et culture

- Économie anticipée sur les postes vacants non réalisée, pour 0,4 M\$.

## ARRONDISSEMENT DE MERCIER–HOCHELAGA-MAISONNEUVE

Tableau 59 – Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	9 144,9	9 441,4	9 673,2	9 620,9	52,3	9 620,9
Transferts centraux	48 485,3	50 515,1	51 358,9	51 189,0	169,9	51 658,3
Services rendus et autres revenus	3 373,6	3 510,2	3 999,0	3 025,7	973,3	3 301,3
Transferts	17,3	-	-	-	-	-
<b>Total – Revenus</b>	<b>61 021,1</b>	<b>63 466,7</b>	<b>65 031,1</b>	<b>63 835,6</b>	<b>1 195,5</b>	<b>64 580,5</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	7 583,7	6 974,7	7 190,2	8 792,2	1 602,0	7 801,2
Sécurité publique	523,8	525,3	490,9	519,2	28,3	509,6
Transport	15 913,0	16 056,9	16 724,1	15 502,9	(1 221,2)	16 658,7
Hygiène du milieu	8 197,1	8 020,4	7 785,6	7 480,7	(304,9)	7 737,9
Santé et bien-être	218,0	122,5	530,7	245,3	(285,4)	530,7
Aménagement, urbanisme et développement	3 532,1	3 673,3	3 941,5	3 945,4	3,9	4 155,6
Loisirs et culture	26 233,7	26 750,3	28 919,0	27 349,9	(1 569,1)	28 833,7
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>62 201,4</b>	<b>62 123,4</b>	<b>65 582,0</b>	<b>63 835,6</b>	<b>(1 746,4)</b>	<b>66 227,4</b>
Affectations	2 623,1	2 167,8	1 946,1	-	1 946,1	1 646,9
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>1 442,8</b>	<b>3 511,1</b>	<b>1 395,2</b>	<b>-</b>	<b>1 395,2</b>	<b>-</b>
Ajustements	1 968,5	372,2	1 044,1			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>3 411,3</b>	<b>3 883,3</b>	<b>2 439,3</b>	<b>-</b>	<b>2 439,3</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- efforts en verdissement partout sur le territoire, notamment par la réalisation de nouvelles ruelles vertes, la plantation de 619 arbres et 6 836 vivaces et arbustes, et la déminéralisation de 588 mètres carrés de surface bétonnée;
- adoption d'un plan d'action culturel local et obtention du titre de Municipalité amie des enfants;
- hausse de 50 % des coûts déclarés pour les travaux associés aux permis et augmentation de 7,5 % du nombre de permis délivrés, tous types confondus;
- réfection de l'auditorium de la maison de la culture Mercier et aménagement de 2 nouveaux jeux d'eau aux parcs Saint-Donat et Raymond-Préfontaine;
- remplacement de 422 entrées de service en plomb;
- démarche d'optimisation, en collaboration avec le Service de la performance organisationnelle, concernant le processus de délivrance des permis et l'inspection des logements, à la Direction de l'aménagement, de l'urbanisme et des services aux entreprises, ainsi que l'offre de services aux arrondissements, à la Division du soutien technique et logistique aux installations.

## Principales variations

### Budget modifié

- Affectations au fonctionnement de 1,6 M\$, soit 0,5 M\$ pour augmenter l'offre de services prévue au budget, 0,3 M\$ pour contribuer à l'offre de services de partenaires et 0,8 M\$ pour les opérations de déneigement.
- Attribution d'un budget additionnel de 0,5 M\$ par la Ville centre pour divers projets (notamment le plan d'action Vision Zéro, la Politique de l'enfant et le programme Quartier intégré) et d'un budget additionnel de 0,3 M\$ provenant de l'affectation de revenus reportés pour fins de parcs et de stationnements.

### Revenus

#### Services rendus et autres

- Revenus excédentaires reliés à l'utilisation des revenus reportés pour fins de parcs pour le remplacement d'installations dans les parcs à l'occupation du domaine public, aux études de demandes de permis en construction et aux contraventions liées au stationnement.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale

- Économies principalement reliées au financement de dépenses dans d'autres activités, notamment par l'ajout de postes.

#### Transport

- Dépassement de 1,1 M\$, résultat d'un hiver rigoureux ayant fait augmenter le nombre d'heures d'utilisation de remorqueuses et de tracteurs-chargeurs ainsi que la quantité d'abrasifs.

#### Hygiène du milieu

- Dépassement de 0,1 M\$ pour l'entretien du réseau d'égouts et de 0,2 M\$ pour la gestion des matières résiduelles, notamment en heures supplémentaires.

#### Santé et bien être

- Dépassement de 0,3 M\$ résultant de l'obtention de sommes additionnelles à verser en contributions financières dans le cadre du programme Quartier intégré et de la Politique de l'enfant.

#### Loisirs et culture

- Dépassement de 1,0 M\$ pour les parcs et les terrains de jeux en raison de décisions visant à hausser le niveau de service, entre autres : plantation, aménagement de carrés d'arbre, tonte de gazon et ouverture des jeux d'eau.
- Utilisation des surplus de l'Arrondissement et de la réserve pour fins de parcs, pour 0,6 M\$, entre autres pour de l'essouchement, le verdissement de carrés d'arbre supplémentaires et la mise à niveau d'installations dans les parcs.

## ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD

**Tableau 60 – Montréal-Nord**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	8 254,6	8 353,4	8 466,5	8 462,0	4,5	8 462,0
Transferts centraux	30 413,9	31 094,2	32 018,2	30 925,1	1 093,1	32 193,2
Services rendus et autres revenus	883,0	728,9	854,1	898,2	(44,1)	898,2
Transferts	(181,1)	-	-	-	-	-
<b>Total – Revenus</b>	<b>39 370,4</b>	<b>40 176,5</b>	<b>41 338,8</b>	<b>40 285,3</b>	<b>1 053,5</b>	<b>41 553,4</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	6 209,8	5 976,1	6 269,5	6 964,6	695,1	6 947,9
Sécurité publique	226,8	202,1	134,8	204,0	69,2	176,1
Transport	6 697,9	6 759,9	7 877,9	7 133,0	(744,9)	7 780,2
Hygiène du milieu	4 512,0	4 502,7	4 610,1	4 389,2	(220,9)	4 491,1
Santé et bien-être	1 498,1	1 750,5	2 146,9	1 838,0	(308,9)	2 237,9
Aménagement, urbanisme et développement	3 073,3	3 003,1	2 871,3	3 206,4	335,1	3 313,9
Loisirs et culture	15 674,9	16 718,9	16 539,2	17 617,9	1 078,7	17 944,3
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>37 892,8</b>	<b>38 913,3</b>	<b>40 449,7</b>	<b>41 353,1</b>	<b>903,4</b>	<b>42 891,4</b>
Affectations	(75,9)	139,9	1 512,9	1 067,8	445,1	1 338,0
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>1 401,7</b>	<b>1 403,1</b>	<b>2 402,0</b>	<b>-</b>	<b>2 402,0</b>	<b>-</b>
Ajustements	1 299,7	152,8	1 165,4			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>2 701,4</b>	<b>1 555,9</b>	<b>3 567,4</b>	<b>-</b>	<b>3 567,4</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- adoption d'un cadre de référence pour les programmes d'aide financière et les ententes de partenariat avec les organismes à but non lucratif;
- tenue du deuxième Rendez-vous économique;
- aménagement et animation de la place éphémère Le Bouquiniste sur le site de la future bibliothèque interarrondissements;
- création d'un conseil jeunesse;
- fermeture de l'aréna Garon pour héberger temporairement l'organisme sportif Gymkhana;
- inauguration de 4 nouvelles ruelles vertes;
- fermeture de la piscine Henri-Bourassa pour réfection majeure et construction d'un pôle aquatique, en collaboration avec la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île et la Ville centre;

- ouverture d'un deuxième point de service de l'éco-quartier pour mieux desservir le nord-est de l'arrondissement;
- poursuite du programme Canopée et du plan de verdissement (plantation d'arbres, aménagement de saillies);
- mise en place de mesures de mitigation pour la sécurité du secteur de l'intersection Henri-Bourassa–Pie-IX et sur le boulevard Guin.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié de 2019 s'élève à 1,5 M\$. Cette différence est attribuable aux transferts budgétaires avec d'autres unités administratives. Les principaux transferts sont présentés dans la section « Revenus », ci-dessous.

### Revenus

#### Transferts centraux

- Transferts en provenance d'autres unités administratives :
  - pour les travaux urgents dans les cours de services : 0,9 M\$,
  - pour les projets locaux répondant aux besoins des enfants des milieux défavorisés (Politique de l'enfant) : 0,3 M\$,
  - pour le programme Quartier intégré : 0,1 M\$.
- Transfert de 0,1 M\$ au centre de service 311 pour un agent de communication sociale.
- Ajustement de 0,2 M\$ pour la plantation d'arbres dans le cadre du programme Canopée.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale

- Réserve de 0,4 M\$ pour imprévus transférée à d'autres activités.
- Économie de 0,1 M\$ résultant du transfert d'un agent de communication sociale au centre de service 311.

### Transport

- Excédent des dépenses de 0,7 M\$ pour les activités de déneigement, incluant l'épandage d'abrasifs.

### Hygiène du milieu

- Dépenses additionnelles de 0,2 M\$ en rémunération des cols bleus pour la collecte de déchets effectuée en régie.

### Santé et bien-être

- Octroi de contributions de 0,3 M\$ pour les projets locaux répondant aux besoins des enfants des milieux défavorisés.

### Aménagement, urbanisme et développement

- Non-exécution de projets de caractérisation des rives, de relevés de stationnement, etc., pour 0,1 M\$.
- Report du projet de mise à niveau de la réglementation d'urbanisme, pour 0,1 M\$.
- Économies de 0,2 M\$ relatives à des comblements de postes tardifs, à taux moindre ou à des remplacements d'employés non effectués.

### Loisirs et culture

- Dépenses supplémentaires de 0,2 M\$ pour le programme Canopée.
- Économie de 0,6 M\$ à la suite de fermetures temporaires de lieux récréatifs et culturels.
- Économie de 0,3 M\$ engendrée par un écart important entre les taux réels et budgétés pour les cotisations de l'employeur.
- Économie de 0,2 M\$ sur la masse salariale pour les comblements tardifs, les vacances et les remplacements à taux moindre.

## ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

Tableau 61 – Outremont

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	2 343,4	2 602,2	2 874,0	2 869,4	4,6	2 869,4
Transferts centraux	9 218,9	9 079,8	9 051,6	9 186,1	(134,5)	9 083,0
Services rendus et autres revenus	1 483,9	1 746,4	2 170,6	1 868,8	301,8	1 912,6
Transferts	3,6	3,4	19,0	8,0	11,0	8,0
<b>Total – Revenus</b>	<b>13 049,8</b>	<b>13 431,8</b>	<b>14 115,2</b>	<b>13 932,3</b>	<b>182,9</b>	<b>13 873,0</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	3 018,0	2 893,9	2 315,4	2 690,9	375,5	2 583,6
Sécurité publique	517,0	551,1	498,1	488,1	(10,0)	523,9
Transport	3 569,1	3 964,6	3 839,0	3 210,0	(629,0)	3 391,0
Hygiène du milieu	708,1	653,6	790,1	865,7	75,6	871,3
Aménagement, urbanisme et développement	1 384,9	1 326,8	1 343,1	1 248,3	(94,8)	1 268,4
Loisirs et culture	5 654,4	5 786,1	5 342,2	5 652,6	310,4	5 641,6
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>14 851,5</b>	<b>15 176,1</b>	<b>14 127,9</b>	<b>14 155,6</b>	<b>27,7</b>	<b>14 279,8</b>
Affectations	1 809,3	1 872,9	438,3	223,3	215,0	406,8
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>7,6</b>	<b>128,6</b>	<b>425,6</b>	<b>-</b>	<b>425,6</b>	<b>-</b>
Ajustements	(175,6)	512,9	451,1			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>(168,0)</b>	<b>641,5</b>	<b>876,7</b>	<b>-</b>	<b>876,7</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- octroi d'un mandat à Îlot Services-conseils en urbanisme : « Orientations de travail pour la mise en valeur des chalets de parc de l'arrondissement d'Outremont »;
- l'Enclume : atelier de développement territorial, étude typo-morphologique et caractérisation du paysage d'Outremont;
- mesures de transition écologique et de développement durable :
  - achat et installation de supports à vélo;
  - aménagement d'un lien cyclable nord-sud entre le campus de l'Université de Montréal et le campus MIL;

- verdissement :
  - plantation de 90 arbres;
  - élagage de 450 arbres matures;
- sécurisation des rues et des ruelles :
  - achat et installation de la signalisation, dans le cadre de la refonte du stationnement dans l'ensemble de l'arrondissement;
  - sécurisation de 3 ruelles (projet pilote);
- animation de l'espace public et développement social :
  - aménagement d'une guinguette éphémère;
  - inauguration du campus MIL;
  - soutien aux activités communautaires (Outremont en famille, Maison des jeunes d'Outremont, etc.).

## Principales variations

### Revenus

#### Services rendus et autres revenus

- Revenus additionnels de 0,1 M\$ à la suite de la signature d'un nouveau bail pour la location de locaux.
- Surplus de 0,2 M\$ résultant de la délivrance des permis et des inspections pour le nouveau développement du MIL.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale

- Économie de 0,3 M\$ à la suite de la restructuration de postes.

#### Transport

- Déficit de 0,3 M\$ pour financer des postes de cadres en réaffectation, de cols bleus et la création de deux 2 postes de professionnels en cours d'année.
- Dépenses additionnelles de 0,3 M\$, liées à l'achat de sel de voirie supplémentaire et aux dépenses en électricité.

#### Loisirs et culture

- Économie de 0,2 M\$ à la suite de la restructuration de postes.
- Écart favorable de 0,1 M\$ découlant d'un virement au Service de la culture pour le Théâtre Outremont.

## ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO

**Tableau 62 – Pierrefonds-Roxboro**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	5 069,3	5 255,0	5 548,7	5 524,2	24,5	5 524,2
Transferts centraux	22 245,5	22 830,6	24 244,5	24 279,2	(34,7)	24 329,1
Services rendus et autres revenus	1 427,3	1 430,3	1 578,2	1 360,1	218,1	1 360,1
Transferts	(144,0)	8,0	9,4	24,0	(14,6)	33,4
<b>Total – Revenus</b>	<b>28 598,1</b>	<b>29 523,9</b>	<b>31 380,8</b>	<b>31 187,5</b>	<b>193,3</b>	<b>31 246,8</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	4 376,7	4 904,3	4 842,5	5 522,4	679,9	5 496,8
Sécurité publique	393,1	170,9	31,1	79,5	48,4	69,3
Transport	8 366,9	8 877,2	8 565,2	6 901,0	(1 664,2)	8 305,3
Hygiène du milieu	2 990,4	3 087,3	3 083,3	3 131,4	48,1	3 232,5
Santé et bien-être	292,6	288,0	415,5	208,4	(207,1)	443,7
Aménagement, urbanisme et développement	2 409,3	2 573,0	2 660,7	2 773,2	112,5	2 974,8
Loisirs et culture	12 052,0	13 043,2	12 839,8	12 896,6	56,8	13 648,5
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>30 881,0</b>	<b>32 943,9</b>	<b>32 438,1</b>	<b>31 512,5</b>	<b>(925,6)</b>	<b>34 170,9</b>
Affectations	2 267,5	3 133,2	3 008,7	325,0	2 683,7	2 924,1
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>(15,4)</b>	<b>(286,8)</b>	<b>1 951,4</b>	<b>-</b>	<b>1 951,4</b>	<b>-</b>
Ajustements	1 147,0	543,2	(368,5)			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>1 131,6</b>	<b>256,4</b>	<b>1 582,9</b>	<b>-</b>	<b>1 582,9</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- gestion exceptionnelle de la crue des eaux, limitant les dommages en comparaison avec ceux de l'année 2017;
- implantation du programme « On s'occupe de vous! », visant à augmenter la satisfaction des résidents à l'égard des services reçus;
- versement de nombreuses contributions financières pour soutenir les organismes locaux;
- bonification de l'offre d'activités socioculturelles présentée aux citoyens;
- acquisition de 2 terrains à des fins de parcs locaux;
- organisation de plusieurs événements comme la fête d'hiver, la fête du Canada et les célébrations post-inondations.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié s'explique par des affectations de surplus de 2,7 M\$, autorisées par le conseil d'arrondissement afin de bonifier les services offerts par les Travaux publics, d'assumer les coûts excédentaires en sel et abrasifs, de tenir un événement post-inondations et de réaliser une multitude de projets locaux.

### Revenus

#### Services rendus et autres revenus

- Augmentation de 0,1 M\$ en aménagement urbain provenant de la délivrance des permis et des études de demandes.
- Recouvrement de 0,1 M\$ à la suite de pénalités facturées en raison de travaux en retard.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale

- Économies salariales de 0,2 M\$, liées à des absences de longue durée et à des postes non comblés.
- Écart favorable de 0,1 M\$ en frais de déplacement, contributions à des organismes et biens non durables.
- Écart favorable de 0,2 M\$ en honoraires professionnels, services techniques et dépenses contingentes.

#### Transport

- Augmentation de 1,1 M\$ en dépenses salariales pour le déneigement.
- Écarts défavorables de 0,3 M\$ en achat de sel et abrasifs et de 0,2 M\$ en location de machinerie.

#### Santé et bien-être

- Bonification de 0,1 M\$ en crédits alloués aux projets communautaires, aux camps d'été et aux activités culturelles.
- Déficit de 0,1 M\$, relié à l'ajout d'un poste temporaire en développement économique.

#### Aménagement, urbanisme et développement

- Économies salariales de 0,1 M\$ en raison d'absences de longue durée et de postes non comblés.

## ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL

**Tableau 63 – Plateau-Mont-Royal**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	9 784,0	9 812,6	10 086,9	10 051,9	35,0	10 051,9
Transferts centraux	37 666,0	39 313,9	36 574,1	36 113,4	460,7	36 464,5
Services rendus et autres revenus	7 725,5	7 965,2	9 271,4	8 060,1	1 211,3	8 098,9
Transferts	27,5	-	51,8	-	51,8	-
<b>Total – Revenus</b>	<b>55 203,0</b>	<b>57 091,7</b>	<b>55 984,2</b>	<b>54 225,4</b>	<b>1 758,8</b>	<b>54 615,3</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	6 874,8	6 013,0	5 872,7	6 793,8	921,1	5 968,1
Sécurité publique	186,8	152,6	305,1	144,6	(160,5)	169,3
Transport	16 453,9	17 102,2	16 131,1	16 669,8	538,7	17 483,7
Hygiène du milieu	7 950,6	8 258,6	8 038,8	7 654,1	(384,7)	7 811,6
Aménagement, urbanisme et développement	4 122,6	4 059,5	4 103,3	4 156,2	52,9	4 532,0
Loisirs et culture	20 306,9	19 910,5	20 250,3	20 485,7	235,4	20 789,9
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>55 895,6</b>	<b>55 496,4</b>	<b>54 701,3</b>	<b>55 904,2</b>	<b>1 202,9</b>	<b>56 754,6</b>
Affectations	1 498,8	1 191,6	2 029,7	1 678,8	350,9	2 139,3
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>806,2</b>	<b>2 786,9</b>	<b>3 312,6</b>	<b>-</b>	<b>3 312,6</b>	<b>-</b>
Ajustements	2 133,4	808,4	1 493,2			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>2 939,6</b>	<b>3 595,3</b>	<b>4 805,8</b>	<b>-</b>	<b>4 805,8</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- apaisement et sécurisation des déplacements sur la rue Marie-Anne Est par une mise à sens unique et bonification du réseau cyclable par des aménagements cyclables d'envergure sur la rue Milton, par la piétonnisation de la terrasse Mercure et l'agrandissement du parc Baldwin et par la diminution de la largeur de la voie de circulation;
- réaménagement et animation de plusieurs espaces publics, ce qui comprend la création d'une nouvelle place publique aux abords de l'école secondaire Robert-Gravel, la transformation de la rue Saint-Cuthbert en coulée verte, l'aménagement de 7 nouvelles ruelles vertes et de la bretelle Masson et l'inauguration d'un *skatepark* sous le viaduc Van Horne;
- rénovation des parcs Devonshire et Hirsch-Wolofsky;
- adoption de nouveaux règlements afin de mieux encadrer la construction de mezzanines, d'actualiser les critères d'évaluation pour une architecture intégrée, de qualité et durable, de prohiber les nouveaux fours à bois commerciaux, de permettre les tables et chaises sur le

domaine public pour les commerçants de la rue Prince-Arthur et d'exiger des corridors piétons aux abords des chantiers;

- création d'un concours entrepreneurial pour stimuler le démarrage d'entreprises et favoriser une hausse de l'achalandage des artères commerciales, et adoption d'un plan de relance pour la rue Saint-Denis;
- ouverture et aménagement du rez-de-chaussée du chalet Laurier en zone famille, avec prêt gratuit de matériel sportif et ludique;
- élaboration et adoption du premier Plan d'action en développement social;
- bonification des heures de bain libre dans les deux piscines intérieures (2 heures);
- poursuite de la rénovation de la bibliothèque Mordecai-Richler (phase 3) : intégration d'un robot de retour en libre service, actualisation des espaces d'accueil pour les rendre invitants et universellement accessibles;
- lancement des heures du conte dans les pataugeoires pour l'été 2019.

## Principales variations

### Budget modifié

- Budget additionnel de 0,1 M\$ provenant du Service de l'urbanisme et de la mobilité pour la poursuite du projet *Chemin Gilford*.
- Virement de 0,1 M\$ provenant du Service de la diversité et de l'inclusion sociale pour la Politique de l'enfant.
- Virement de 0,1 M\$ provenant du Service de l'eau.
- Ajout de 0,1 M\$ en provenance du Fonds de dynamisation des rues commerciales.
- Budget additionnel de 0,5 M\$ provenant des surplus et des revenus reportés des parcs et terrains de jeux à des fins de projets liés à l'aménagement, au transport, à la culture et aux loisirs.

### Revenus

#### Transferts centraux

- Écart de 0,4 M\$ provenant des virements des services centraux et du Fonds de dynamisation des artères commerciales.
- Ajout de 0,1 M\$ reflétant un ajustement pour la plantation d'arbres, dans le cadre du programme Canopée, et les investissements en immobilisations financés par le budget de fonctionnement.

#### Services rendus et autres services

- Revenus supplémentaires de 0,6 M\$ provenant des revenus d'occupation du domaine public.
- Écart favorable de 0,3 M\$ provenant des demandes d'étude de dossiers en urbanisme.
- Revenus supplémentaires de 0,3 M\$ en amendes et pénalités de remorquage, infligées notamment lors des opérations de déneigement.

#### Charges de fonctionnement

##### Administration générale

- Économie de 0,4 M\$ sur le droit d'ester en justice pour annulation de la provision.
- Écart favorable de 0,3 M\$, généré par un transfert pour les assignations temporaires et les étudiants.
- Écart favorable de 0,2 M\$, généré essentiellement par des retards de comblement de postes et des écarts salariaux.

##### Sécurité publique

- Dépenses additionnelles de 0,2 M\$ à la suite d'un prêt de cols bleus à l'Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro durant les inondations.

##### Transport

- Écart favorable de 0,4 M\$, généré par des retards de comblement de postes et des écarts salariaux.
- Économie de 0,1 M\$ sur la location d'équipements et de matériel roulant avec opérateur.

##### Hygiène du milieu

- Dépenses supplémentaires de 0,4 M\$, essentiellement pour la collecte des matériaux secs dans le but d'accroître la propreté.

##### Loisirs et culture

- Économie de 0,5 M\$, à la suite de la fermeture de l'aréna Mont-Royal pour sa mise aux normes.
- Dépenses supplémentaires de 0,4 M\$ dans le cadre du programme d'aide financière à la déminéralisation et du Plan de gestion de la forêt urbaine.
- Économie de 0,1 M\$, attribuable à l'optimisation de la main-d'œuvre dans les bibliothèques.

## ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES

**Tableau 64 – Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	9 820,1	9 949,4	10 234,2	10 169,4	64,8	10 169,4
Transferts centraux	44 108,9	46 142,1	47 683,6	46 947,9	735,7	47 978,7
Services rendus et autres revenus	1 636,1	1 682,8	1 327,2	1 563,7	(236,5)	1 563,7
Transferts	55,1	11,0	11,7	26,0	(14,3)	51,4
<b>Total – Revenus</b>	<b>55 620,2</b>	<b>57 785,3</b>	<b>59 256,7</b>	<b>58 707,0</b>	<b>549,7</b>	<b>59 763,2</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	7 534,0	6 201,5	6 853,4	8 082,8	1 229,4	7 501,6
Sécurité publique	330,6	353,3	362,3	355,4	(6,9)	378,5
Transport	14 049,6	13 372,0	15 946,6	14 951,6	(995,0)	15 761,9
Hygiène du milieu	7 099,1	7 775,2	7 737,7	7 207,3	(530,4)	7 634,9
Santé et bien-être	241,6	354,0	391,7	214,7	(177,0)	450,1
Aménagement, urbanisme et développement	3 183,5	3 420,6	3 592,0	3 353,8	(238,2)	3 686,5
Loisirs et culture	22 839,4	23 447,2	24 595,8	24 541,4	(54,4)	25 453,5
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>55 277,8</b>	<b>54 923,8</b>	<b>59 479,5</b>	<b>58 707,0</b>	<b>(772,5)</b>	<b>60 867,0</b>
Affectations	578,4	740,8	1 398,8	-	1 398,8	1 103,8
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>920,8</b>	<b>3 602,3</b>	<b>1 176,0</b>	<b>-</b>	<b>1 176,0</b>	<b>-</b>
Ajustements	2 427,8	2 255,2	1 023,8			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>3 348,6</b>	<b>5 857,5</b>	<b>2 199,8</b>	<b>-</b>	<b>2 199,8</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- obtention du prix d'excellence décerné par l'Institut d'administration publique du Québec (IAPQ) pour le projet participatif *Transformons nos parcs*, qui invitait des citoyens et des organismes de l'arrondissement à proposer des aménagements de parcs qui ont été ultérieurement soumis au vote de la population afin d'en prioriser deux. Il s'agit du projet *Fenêtre sur la rivière* pour le parc Ernest-Rouleau, à Rivière-des-Prairies, et du projet *Halte culturelle* pour le terrain derrière la bibliothèque et la maison de la culture de Pointe-aux-Trembles;
- inauguration, à l'automne, de la piscine Hans-Selye, de dimensions olympiques, chauffée et homologuée par la Fédération internationale de natation (FINA);

- lancement de la toute première Politique en agriculture urbaine montréalaise, avec l'objectif 30-2030, soit 30 hectares du territoire de l'arrondissement qui porteront la marque de l'agriculture urbaine en 2030. Cette vision collective est la prémisse du dépôt, en 2020, d'un plan d'action sur l'agriculture urbaine;
- célébration du 300<sup>e</sup> anniversaire du Vieux Moulin de Pointe-aux-Trembles, pour lequel l'Arrondissement a reçu un soutien financier de Patrimoine canadien;
- diffusion d'une campagne publicitaire mettant de l'avant le potentiel récréotouristique de l'arrondissement à la radio, sur le web et sur les réseaux sociaux;
- construction de 103 nouveaux logements;
- réduction de la limite de vitesse de 50 km à 30 km/h dans 6 zones scolaires situées sur le réseau artériel et aux abords de certains terrains de jeux;
- embauche de 15 cols bleus pour offrir dans 7 parcs, du 11 mai au 20 septembre 2019, le service quotidien de gardiens de parc et assurer ainsi la propreté des lieux, renforcer le sentiment de sécurité des citoyens et diminuer le vandalisme;
- installation de panneaux Lexan permettant d'améliorer la signalisation lors d'opérations de chargement et de réfection de routes, de trottoirs et autres;
- plantation de 19 961 fleurs annuelles et de 400 arbres, et élagage de 454 arbres;
- implantation de vélos BIXI sur le territoire;
- poursuite de la navette fluviale sur le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur du Vieux-Pointe-aux-Trembles, devenue en 2019 un projet pilote du gouvernement du Québec, à l'implantation et au succès duquel l'Arrondissement a collaboré.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart de 2,2 M\$ entre le budget original et le budget modifié résulte d'affectations de surplus de 1,2 M\$, autorisées par le conseil d'arrondissement pour la mise en place d'une équipe de gardiens de parc, l'amélioration des installations et des parcs, l'embellissement des artères, le remplacement du mobilier urbain, l'installation de panneaux Lexan ainsi que pour des programmes fonctionnels et techniques préalables aux investissements. Il résulte aussi d'un transfert de 1,0 M\$ en dotation budgétaire de la Ville centre pour les cours de services, la Politique de l'enfant, les réseaux d'aqueduc et d'égouts et des projets favorables à l'activité physique et à la pratique du sport.

## Revenus

### Transferts centraux

- Transfert de 1,0 M\$ en dotation budgétaire des services centraux et ajustement de 0,3 M\$ pour le remplacement des frênes.

## Charges de fonctionnement

### Administration générale

- Réserve de 0,4 M\$ ayant servi à financer plusieurs projets tels que l'entretien de l'emprise ferroviaire nécessaire au projet de la navette fluviale et le projet *Aînés à vélo*.
- Réserve de 0,3 M\$ nécessaire à la création d'un bureau de projets.
- Économies de 0,5 M\$ relatives aux honoraires professionnels ainsi qu'à divers postes de dépenses reliés à la Maison du citoyen.

### Transport

- Réserve de 0,9 M\$ en voirie, pour la main-d'œuvre, les services techniques et la location de matériel roulant, ayant servi à réduire un déficit de 2,2 M\$ cumulé pour des dépenses nécessaires aux opérations de chargement et de déblaiement de la neige : enlèvement de la neige, main-d'œuvre, achat de sel et abrasifs, et autres.
- Économie de 0,2 M\$ sur l'éclairage des rues

### Hygiène du milieu

- Écart défavorable de 0,3 M\$ pour l'achat de pièces et accessoires ainsi que pour les services requis dans le cadre de travaux d'aqueduc et d'égouts.
- Déficit de 0,2 M\$ lié à la main-d'œuvre (rémunération et cotisations de l'employeur) pour la gestion des matières résiduelles.

### Loisirs et culture

- Écart défavorable de 0,5 M\$, reliée aux projets de gardiens de parc, d'embellissement de diverses rues et de ramassage de débris, tous trois financés par affectation de surplus.
- Écart défavorable de 0,3 M\$ pour le remplacement des frênes, financé par la Ville centre.
- Écart favorable de 0,2 M\$ relative au projet de la piscine Hans-Selye.
- Économie de 0,1 M\$ liée à la main-d'œuvre (rémunération et cotisations de l'employeur) pour l'activité « piscine ».
- Économies de 0,4 M\$ sur les locations, les achats de biens durables, l'entretien, les réparations et autres.

## ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

Tableau 65 – Rosemont–La Petite-Patrie

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	7 008,3	8 788,8	9 057,5	9 038,2	19,3	9 038,2
Transferts centraux	45 115,0	46 221,6	47 700,1	47 330,1	370,0	48 143,8
Services rendus et autres revenus	6 451,4	7 663,5	9 066,9	3 531,8	5 535,1	6 164,1
Transferts	43,3	9,5	26,8	-	26,8	-
<b>Total – Revenus</b>	<b>58 618,0</b>	<b>62 683,4</b>	<b>65 851,3</b>	<b>59 900,1</b>	<b>5 951,2</b>	<b>63 346,1</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	10 637,2	10 926,0	8 360,4	7 956,5	(403,9)	8 019,8
Sécurité publique	256,9	187,5	87,6	202,8	115,2	202,8
Transport	19 397,8	17 243,2	19 404,8	17 041,6	(2 363,2)	21 052,1
Hygiène du milieu	7 149,3	7 489,3	7 323,2	7 149,1	(174,1)	7 148,1
Santé et bien-être	673,4	810,4	1 150,0	798,2	(351,8)	1 350,6
Aménagement, urbanisme et développement	3 645,4	3 409,9	3 474,5	3 441,8	(32,7)	3 820,7
Loisirs et culture	19 850,8	20 674,6	23 629,4	23 453,3	(176,1)	23 892,5
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>61 610,8</b>	<b>60 740,9</b>	<b>63 429,9</b>	<b>60 043,3</b>	<b>(3 386,6)</b>	<b>65 486,6</b>
Affectations	2 970,5	1 668,1	2 584,4	143,2	2 441,2	2 140,5
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>(22,3)</b>	<b>3 610,6</b>	<b>5 005,8</b>	<b>-</b>	<b>5 005,8</b>	<b>-</b>
Ajustements	1 842,8	3 198,1	5 291,0			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>1 820,5</b>	<b>6 808,7</b>	<b>10 296,8</b>	<b>-</b>	<b>10 296,8</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- création de 5 milieux de vie dans le cadre du Programme de projets participatifs citoyens;
- aménagement d'une place publique pour enfants, L'île aux volcans;
- accompagnement de 50 familles dans le Défi Zéro déchet et lancement d'une deuxième édition du Défi;
- aménagement de la place publique temporaire Les Quais Masson;
- mise en œuvre du Programme des jardins de rue, ayant permis de remplacer 550 m<sup>2</sup> d'asphalte par 2 000 végétaux, en plus de la distribution de 28 000 plants de vivaces et de fines herbes;
- installation de 2 œuvres de l'artiste Armand Vaillancourt sur les places Pierre-Falardeau et Michel-Brault;
- sécurisation de nombreuses intersections;
- installation de 700 supports à vélos;

- récupération du bois de frêne et valorisation en mobilier urbain.

## Principales variations

### Budget modifié

- Facturation interne de la Division entretien, éclairage, signalisation et marquage sur la chaussée apportant une hausse de 2,3 M\$ au budget de revenus et de charges de fonctionnement.
- Virement de 2,1 M\$ du surplus budgétaire pour financer différents projets et activités, notamment 0,5 M\$ pour le déneigement, 0,5 M\$ pour le nettoyage des voies publiques et le solde pour divers projets (bois de frêne, Zéro déchet, etc.) et des contributions financières à des organismes.
- Budget additionnel de 0,4 M\$ dans le cadre du programme de cours de services.
- Utilisation des revenus reportés pour les parcs et terrains de jeux et du Fonds de stationnement, pour 0,3 M\$.

### Revenus

#### Transferts centraux

- Budgets additionnels de 0,8 M\$ provenant des services centraux, notamment pour les cours de services à la voirie.
- Ajustement de 0,4 M\$ pour la plantation d'arbres dans le cadre du programme Canopée.

#### Services rendus et autres revenus

- Facturation interne de la Division entretien, éclairage, signalisation et marquage sur la chaussée, pour 2,3 M\$.
- Réclamation de dommages par tiers et récupération de frais divers, pour 0,5 M\$.
- Occupation temporaire du domaine public, étude de demandes et autres travaux effectués, pour 2,3 M\$.
- Revenus réservés (fonds de parc et de stationnement), pour 0,4 M\$.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale

- Coûts additionnels d'assignation temporaire des employés.

## Transport

- Entretien de l'éclairage, signalisation et marquage : accroissement du nombre de demandes de services internes, pour des coûts additionnels de 0,6 M\$.
- Coûts additionnels de 0,9 M\$ pour l'enlèvement de la neige (7 opérations de chargement) et l'épandage.
- Activités de nettoyage des voies publiques et activités d'entretien et de réparation des chaussées et des trottoirs financées par le surplus, pour 0,7 M\$.

## Santé et bien-être

- Divers projets de l'Arrondissement principalement financés par le surplus (bois de frêne, Zéro déchet, Politique de l'enfant, etc.), pour 0,4 M\$.

## ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT

Tableau 66 – Saint-Laurent

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	11 773,8	12 997,4	13 333,9	13 231,8	102,1	13 231,9
Transferts centraux	51 932,6	52 368,0	52 746,2	52 682,4	63,8	52 976,2
Services rendus et autres revenus	4 371,7	4 542,6	4 515,2	5 052,9	(537,7)	5 151,3
Transferts	(400,0)	-	-	-	-	-
<b>Total – Revenus</b>	<b>67 678,1</b>	<b>69 908,0</b>	<b>70 595,3</b>	<b>70 967,1</b>	<b>(371,8)</b>	<b>71 359,4</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	13 340,3	9 795,1	7 831,0	11 132,5	3 301,5	10 067,2
Sécurité publique	1 425,1	1 470,8	1 106,5	1 205,9	99,4	1 162,8
Transport	15 253,2	14 847,9	16 818,7	16 783,5	(35,2)	17 136,4
Hygiène du milieu	5 335,8	5 115,9	5 283,1	5 445,3	162,2	5 550,4
Santé et bien-être	1 275,2	1 340,6	1 532,8	1 395,6	(137,2)	1 647,8
Aménagement, urbanisme et développement	4 588,4	4 856,4	4 927,3	5 343,5	416,2	5 564,0
Loisirs et culture	27 062,7	28 764,3	28 545,6	29 660,8	1 115,2	29 613,6
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>68 280,7</b>	<b>66 191,0</b>	<b>66 045,0</b>	<b>70 967,1</b>	<b>4 922,1</b>	<b>70 742,2</b>
Affectations	747,5	(416,5)	(387,2)	-	(387,2)	(617,2)
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>144,9</b>	<b>3 300,5</b>	<b>4 163,1</b>	<b>-</b>	<b>4 163,1</b>	<b>-</b>
Ajustements	1 776,9	775,0	1 590,8			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>1 921,8</b>	<b>4 075,5</b>	<b>5 753,9</b>	<b>-</b>	<b>5 753,9</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- déclaration de Saint-Laurent « territoire municipal durable » et adoption d'une nouvelle politique de développement durable en 6 axes : lutte contre les changements climatiques; protection et augmentation de la biodiversité; pérennité des ressources; vitalité, sécurité et résilience des quartiers; développement socioculturel; économie verte, circulaire et solidaire;
- réduction de 21 % des émissions de gaz à effet de serre depuis 1990 – première entité municipale québécoise de plus de 100 000 habitants à franchir la dernière étape du programme Partenaire dans la protection du climat (PPC) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM);
- obtention de la certification « Ville amie des abeilles », décernée par l'organisme canadien Bee City Canada, Saint-Laurent étant la première municipalité québécoise à la recevoir;
- inauguration d'une septième murale sur le territoire laurentien, *Cœurs combattants – Équanimité*, œuvre réalisée par Ankh One sur un mur du 900, boulevard Décarie;

- obtention du statut Argent de « Ville amie des monarques » du programme de la Fondation David Suzuki et implantation de 6 nouveaux passages piétons avec monarques. Saint-Laurent avait été le premier arrondissement montréalais à obtenir le statut d’ami des monarques à l’été 2017;
- tenue du premier Rendez-vous de l’écocitoyen, qui proposait aux citoyens et aux entreprises de l’arrondissement des outils concrets pour adopter des comportements écoresponsables au quotidien;
- inauguration du Mixlab, un laboratoire de création numérique à la Bibliothèque du Boisé qui permet aux usagers de développer leurs connaissances en robotique, photo, création de jeux vidéo, dessin virtuel et programmation;
- poursuite de la réalisation des 6 plans sectoriels, avec l’atteinte de 60 % des objectifs selon les indicateurs de performance et les outils de suivi : Plan d’action intégré en développement social 2017-2021, Plan local de déplacements, Plan local de développement culturel 2018-2021, Plan local de développement durable 2017-2020, Plan local de réduction des émissions de gaz à effet de serre 2016-2020 et Plan local de développement municipal 2018-2021.

### **Principales variations**

#### Budget modifié

La baisse de 0,2 M\$ entre les budgets original et modifié provient essentiellement des éléments suivants :

- transferts budgétaires de 0,3 M\$ de la Ville centre pour la réalisation de divers projets, l’aménagement d’une rue piétonnière, les célébrations du 125<sup>e</sup> anniversaire de Saint-Laurent et la réalisation d’actions liées à la Politique de l’enfant;
- ajustement de la dotation de la Ville centre concernant les interventions menées par l’arrondissement sur l’aqueduc de l’agglomération, pour 0,1 M\$;
- utilisation de 0,6 M\$ du budget de fonctionnement pour financer la main-d’œuvre capitalisable.

## Revenus

### Services rendus et autres revenus

- Manque à gagner de 0,5 M\$ qui s'explique par la fin de l'entente conclue avec le Service de la gestion et de la planification immobilière pour l'entretien d'immeubles situés sur le territoire et par la perte de revenus associée à la fermeture temporaire de l'aréna Raymond-Bourque.

## Charges de fonctionnement

### Administration générale

- Écart favorable de 1,6 M\$ qui s'explique principalement par des virements dans d'autres activités pour financer, entre autres, la location de glaces en vue de pallier la fermeture de l'aréna Raymond-Bourque, la location d'équipements additionnels pour le déneigement et diverses études de mobilité sur le territoire visant à gérer l'accroissement de la population.
- Diminution de la provision de 1,7 M\$ pour le Technoparc Saint-Laurent.

### Transport

- Dépassement de coûts de 2,9 M\$ lié au déneigement, compensé par une gestion serrée des budgets de la voirie.

### Aménagement, urbanisme et développement

- Économie de 0,4 M\$, due au report d'études sur l'implantation de 2 aires T.O.D. (*transit-oriented development*) sur le territoire.

### Loisirs et culture

- Économies de près 1,0 M\$, générées par la fermeture de l'aréna Raymond-Bourque et de la bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent.

## ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD

Tableau 67 – Saint-Léonard

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	6 965,5	7 129,0	7 261,3	7 313,5	(52,2)	7 313,5
Transferts centraux	25 524,4	25 591,0	26 238,1	25 529,5	708,6	26 391,3
Services rendus et autres revenus	1 740,5	1 761,6	1 761,9	1 710,8	51,1	1 710,8
Transferts	(178,0)	2,1	6,0	30,1	(24,1)	30,1
<b>Total – Revenus</b>	<b>34 052,4</b>	<b>34 483,7</b>	<b>35 267,3</b>	<b>34 583,9</b>	<b>683,4</b>	<b>35 445,7</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	5 242,5	5 345,6	4 640,8	5 051,5	410,7	5 334,2
Sécurité publique	191,0	184,1	215,5	241,0	25,5	241,8
Transport	7 874,5	7 776,3	7 535,3	7 603,0	67,7	7 896,6
Hygiène du milieu	2 558,9	2 610,5	2 916,7	2 878,8	(37,9)	3 066,5
Santé et bien-être	246,6	193,1	163,6	207,5	43,9	194,6
Aménagement, urbanisme et développement	1 692,0	1 849,1	1 942,5	1 989,3	46,8	2 336,0
Loisirs et culture	14 982,2	15 948,8	16 599,7	16 173,1	(426,6)	16 530,1
Frais de financement	380,4	341,7	300,2	300,3	0,1	300,3
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>33 168,1</b>	<b>34 249,2</b>	<b>34 314,3</b>	<b>34 444,5</b>	<b>130,2</b>	<b>35 900,1</b>
Financement	(559,0)	(597,7)	(639,2)	(639,4)	0,2	(639,4)
Affectations	147,6	616,8	1 246,9	500,0	746,9	1 093,8
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>472,9</b>	<b>253,6</b>	<b>1 560,7</b>	<b>-</b>	<b>1 560,7</b>	<b>-</b>
Ajustements	1 754,5	203,7	295,7			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>2 227,4</b>	<b>457,3</b>	<b>1 856,4</b>	<b>-</b>	<b>1 856,4</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- aménagement d'un corso sur la rue Jean-Talon Est, dans le cadre du Programme d'implantation de rues piétonnes et partagées de la Ville de Montréal (PIRPP);
- réception de l'OSM au parc Wilfrid-Bastien au mois de juillet 2019 - spectacle ayant attiré plus de 7 000 personnes;
- construction du nouveau parc Ermanno-La Riccia sur le site des bassins de rétention du Domaine Chartier permettant d'accroître le verdissement et la biodiversité sur son territoire;
- organisation de la 25<sup>e</sup> Fête des citoyens;
- réaménagement des espaces administratifs et du bureau Accès Montréal (BAM) à la mairie d'arrondissement à des fins de mise aux normes et de regroupement des activités pour les citoyens;

- réalisation d'importants investissements dans le cadre de la politique de foresterie urbaine afin d'augmenter la cadence de plantation, d'essouchement, d'élagage et d'abattage d'arbres, avec l'objectif de remplacer des frênes et d'améliorer la canopée.

## **Principales variations**

### Budget modifié

La variation entre le budget original et le budget modifié est de 1,5 M\$. Celle-ci provient essentiellement des éléments suivants :

- affectations de surplus totalisant 0,8 M\$, utilisées afin de financer des dépenses excédentaires de déneigement ainsi que des dépenses supplémentaires en lien avec la politique de foresterie urbaine de l'Arrondissement.
- transferts budgétaires de 0,7 M\$ dans le cadre de différents programmes corporatifs, notamment pour le corso de la rue Jean-Talon Est, le déneigement en régie, la cour de voirie, la gestion de l'eau et la Politique de l'enfant.

### Revenus

#### Transferts centraux

- Transfert corporatif de 0,2 M\$ pour la reprise en régie d'activités de déneigement sur le réseau local.
- Transfert corporatif de 0,2 M\$ pour le PIRPP.
- Dotation supplémentaire de 0,2 M\$ du Service de l'eau pour se défaire de sols d'excavation.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale

- Économies de 0,3 M\$ en lien avec le budget destiné à ester en justice, ainsi qu'avec un ajustement favorable de la provision pour cause en justice.

#### Transport

- Écart défavorable de 0,3 M\$ pour l'achat de sel et abrasifs.
- Économie de 0,2 M\$ en éclairage de rues, notamment grâce à une diminution de la consommation énergétique à la suite de la conversion aux lumières DEL.

#### Loisirs et culture

- Dépenses supplémentaires de 0,3 M\$, effectuées dans le cadre du programme de foresterie urbaine.
- Dépenses additionnelles de 0,1 M\$ pour l'entretien et le regazonnement de terrains sportifs afin d'améliorer la qualité des surfaces de jeu.

## ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST

Tableau 68 – Sud-Ouest

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	6 911,5	7 298,6	7 790,5	7 522,2	268,3	7 522,2
Transferts centraux	40 232,8	39 625,6	40 132,6	39 989,2	143,4	40 322,9
Services rendus et autres revenus	5 245,6	5 768,9	7 058,8	4 147,9	2 910,9	4 306,9
Transferts	11,2	26,7	37,1	-	37,1	11,8
<b>Total – Revenus</b>	<b>52 401,1</b>	<b>52 719,8</b>	<b>55 019,0</b>	<b>51 659,3</b>	<b>3 359,7</b>	<b>52 163,8</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	6 939,5	10 695,3	10 831,7	11 132,7	301,0	11 491,9
Sécurité publique	180,3	164,3	174,6	209,8	35,2	175,0
Transport	12 453,5	11 632,8	12 095,0	12 858,0	763,0	13 091,6
Hygiène du milieu	7 793,1	8 310,8	7 709,3	7 883,6	174,3	7 727,3
Santé et bien-être	3 017,5	3 297,8	3 723,9	3 161,1	(562,8)	3 762,7
Aménagement, urbanisme et développement	3 761,6	4 076,3	4 130,4	4 196,1	65,7	4 412,1
Loisirs et culture	20 490,4	16 361,5	16 303,1	14 881,9	(1 421,2)	15 528,7
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>54 635,9</b>	<b>54 538,8</b>	<b>54 968,0</b>	<b>54 323,2</b>	<b>(644,8)</b>	<b>56 189,3</b>
Affectations	3 097,2	3 914,4	4 215,6	2 663,9	1 551,7	4 025,5
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>862,4</b>	<b>2 095,4</b>	<b>4 266,6</b>	<b>-</b>	<b>4 266,6</b>	<b>-</b>
Ajustements	5 039,7	3 411,0	(513,0)			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>5 902,1</b>	<b>5 506,4</b>	<b>3 753,6</b>	<b>-</b>	<b>3 753,6</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- développement urbain, permis et inspection : délivrance de 1 142 permis de construction et transformation ayant généré un revenu de 2,0 M\$ et représentant, entre autres, 1 666 nouvelles unités résidentielles;
- développement durable : distribution de plus de 26 556 végétaux aux citoyens, plantation et animation de 6 jardins communautaires et mise en œuvre du programme de couches lavables et d'hygiène féminine;
- mobilité et déplacements : mise en œuvre de mesures d'apaisement et de sécurisation, notamment l'ajout de 29 dos d'âne permanents sur 15 tronçons de rue, l'installation de balises d'apaisement et de panneaux d'arrêt lumineux, et l'augmentation du temps de traverse piéton; aménagement d'un nouveau réseau cyclable;
- loisirs, sports et culture : mise en œuvre du programme d'animation et d'accueil des chalets de parc, comprenant l'ouverture de 7 chalets; contributions financières à des événements qui

concourent à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et au développement économique local;

- bureau Accès Montréal et demande d'accès à l'information (DDS) : implantation d'un nouveau système de caisse, prolongation des heures d'ouverture du comptoir. Le Sud-Ouest est classé 2<sup>e</sup> arrondissement ayant le meilleur taux de résolution des DDS;
- travaux publics : optimisation de la gestion des ressources par la réalisation des activités en régie, notamment l'installation des dos d'âne, le colmatage des nids-de-poule, l'équipe à béton et la réparation mineure des trottoirs; projet de verdissement et de plantation de fleurs et d'arbres;
- direction des services administratifs : déploiement d'un système de rétention des impressions favorisant la réduction de la consommation de papier, augmentation de la polyvalence dans les équipes administratives pour la continuité du service offert, sondage de mobilisation des employés et élaboration d'un plan d'action.

## Principales variations

### Budget modifié

- Affectation des surplus de gestion de l'Arrondissement de 1,4 M\$, principalement pour l'octroi de contributions financières à des activités de loisirs et culturelles, pour des projets de développement économique, pour le plan d'action 2018-2021 et pour le financement de projets d'aménagement urbain.
- Transfert de 0,3 M\$ de la Ville centre, notamment pour la piétonnisation de la rue Island, la Politique de l'enfant et Cyclovia.
- Affectation de 0,2 M\$ provenant des fonds de parcs et de terrains de jeux à divers projets.

### Revenus

#### Services rendus et autres revenus

- Excédent de 2,1 M\$ des revenus des permis d'occupation du domaine public, s'expliquant par la vigueur de la construction dans le secteur de Griffintown.
- Excédent de 0,4 M\$ relatif aux revenus des frais d'étude de demandes.
- Excédent de 0,4 M\$ provenant des revenus des contraventions et amendes relatives au remorquage lors des périodes de chargement de la neige.

## Charges de fonctionnement

### Transport

- Économie de 0,6 M\$ dans les autres familles de dépenses de la voirie, notamment dans les frais de location d'équipements et de matériel roulant et autres services techniques, servant à compenser le déficit salarial pour les parcs et terrains de jeux et les travaux de béton en régie.

### Santé et bien-être

- Affectation de surplus de l'Arrondissement pour des contributions financières à des organismes du Sud-Ouest, afin de combler un manque à gagner de 0,2 M\$.
- Déficit de 0,3 M\$ pour des travaux d'éclairage de rues et des feux de circulation.

### Loisirs et culture

- Affectation de surplus de l'Arrondissement pour des contributions financières à des activités culturelles offertes par des organismes, afin de combler un manque à gagner de 0,4 M\$.
- Déficit de 1,0 M\$ relié à la main-d'œuvre (cols bleus) qui est financé par une économie dans l'activité « transport », comprenant les heures supplémentaires.

## ARRONDISSEMENT DE VERDUN

Tableau 69 – Verdun

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	6 622,2	6 817,4	6 981,0	7 023,4	(42,4)	7 023,4
Transferts centraux	25 022,9	25 385,6	24 973,2	25 447,9	(474,7)	25 368,3
Services rendus et autres revenus	1 760,7	1 642,8	1 584,5	1 861,3	(276,8)	1 861,3
Transferts	(166,3)	0,4	-	-	-	-
<b>Total – Revenus</b>	<b>33 239,5</b>	<b>33 846,2</b>	<b>33 538,7</b>	<b>34 332,6</b>	<b>(793,9)</b>	<b>34 253,0</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	5 553,0	5 590,8	5 186,6	5 736,3	549,7	5 536,6
Sécurité publique	479,1	491,8	465,8	523,5	57,7	505,1
Transport	10 046,9	11 680,5	10 093,5	9 314,2	(779,3)	9 871,0
Hygiène du milieu	2 224,5	2 300,9	2 376,6	2 472,8	96,2	2 448,7
Santé et bien-être	498,5	169,9	554,9	482,5	(72,4)	599,1
Aménagement, urbanisme et développement	2 186,1	2 291,7	2 333,9	2 160,8	(173,1)	2 415,0
Loisirs et culture	13 208,0	13 766,7	14 821,9	15 365,6	543,7	15 446,0
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>34 196,1</b>	<b>36 292,3</b>	<b>35 833,2</b>	<b>36 055,7</b>	<b>222,5</b>	<b>36 821,5</b>
Affectations	1 090,1	2 427,2	2 963,6	1 723,1	1 240,5	2 568,5
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>133,5</b>	<b>(18,9)</b>	<b>669,1</b>	<b>-</b>	<b>669,1</b>	<b>-</b>
Ajustements	2 759,7	1 574,7	1 113,8			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>2 893,2</b>	<b>1 555,8</b>	<b>1 782,9</b>	<b>-</b>	<b>1 782,9</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- ouverture de la plage urbaine de Verdun;
- tenue de plusieurs événements rassembleurs d'envergure : Festival international de jazz (80 380 participants), Cabane Panache et Bois rond (80 000 participants), 9<sup>e</sup> Festival Marionnettes Plein la rue (65 000 participants);
- implantation d'un projet pilote de bandes cyclables sur la rue de Verdun;
- optimisation du processus d'affaires en vue de la mise en place du bureau Accès Montréal (BAM) de l'avenir;
- tenue d'une charrette de design urbain pour le développement et la mise en valeur du secteur Hickson-Dupuis.

### Budget modifié

L'écart de 0,8 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments suivants :

- affectation du surplus de gestion de 0,9 M\$ afin de financer diverses dépenses liées aux activités de déneigement, pour 0,5 M\$, le développement économique, pour 0,1 M\$, et des dépenses en rémunération, pour 0,3 M\$;
- transfert de l'activité du 311 au Service de l'expérience citoyenne et des communications, pour 0,2 M\$;
- réception de 0,1 M\$ pour la Politique de l'enfant.

### Revenus

#### Transferts centraux

- Baisse de budget de 0,1 M\$, relative aux virements nets avec les services centraux pour la Politique de l'enfant et au transfert des activités du 311.
- Ajustement de 0,4 M\$ pour la plantation d'arbres, dans le cadre du programme Canopée.

#### Services rendus et autres revenus

- Diminution de 0,1 M\$ des revenus de location de la glace, due à la fermeture de l'auditorium pour des travaux.
- Écart de 0,2 M\$, lié à une baisse des revenus encaissés découlant des travaux effectués par la Ville (dépôts de garantie), ce qui produit un surplus d'un montant équivalent à la dépense, donc sans incidence sur les résultats financiers.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale

- Écart favorable de 0,2 M\$, lié à une économie sur la rémunération (postes vacants et délais du processus de dotation).
- Économies de 0,3 M\$ dans les autres familles de dépenses (honoraires professionnels et frais de poste).

#### Transport

- Déficit de 1,3 M\$, lié au déneigement, notamment en raison de chargements additionnels.
- Économies de 0,3 M\$ en rémunération réallouée depuis l'activité « voirie » aux activités de déneigement.
- Impact de 0,2 M\$ sur les dépenses reliées à des travaux effectués par la Ville à la suite de l'encaissement des dépôts de garantie, ce qui produit un écart inverse équivalant aux revenus.

#### Aménagement, urbanisme et développement

- Dépense additionnelle de 0,1 M\$ pour la contribution financière à la Société de développement commercial.
- Ajout d'une ressource, pour 0,1 M\$, en vue de réaliser le projet de refonte réglementaire.

#### Loisirs et culture

- Économies de 0,3 M\$ découlant de la fermeture de l'auditorium en raison de travaux en cours.
- Économies de 0,2 M\$ en location d'installations sportives à la suite de la nouvelle entente avec les commissions scolaires.

## ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

**Tableau 70 – Ville-Marie**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	16 339,0	17 090,3	17 904,5	17 345,8	558,7	17 345,9
Transferts centraux	48 583,7	48 437,1	48 578,5	47 483,2	1 095,3	49 171,8
Services rendus et autres revenus	18 244,2	21 177,1	24 024,2	20 280,5	3 743,7	20 280,5
Transferts	12,5	9,4	76,5	20,0	56,5	20,0
<b>Total – Revenus</b>	<b>83 179,4</b>	<b>86 713,9</b>	<b>90 583,7</b>	<b>85 129,5</b>	<b>5 454,2</b>	<b>86 818,2</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	11 081,5	11 646,9	11 513,3	14 223,2	2 709,9	12 460,6
Sécurité publique	468,2	369,6	644,3	391,2	(253,1)	463,1
Transport	25 561,1	27 865,1	29 314,9	28 299,6	(1 015,3)	29 816,3
Hygiène du milieu	16 174,4	15 940,2	17 446,9	16 160,5	(1 286,4)	17 644,9
Santé et bien-être	787,4	1 050,3	956,3	1 050,9	94,6	1 064,6
Aménagement, urbanisme et développement	8 165,0	8 662,5	10 199,8	7 573,3	(2 626,5)	10 223,9
Loisirs et culture	25 507,2	26 251,2	27 580,0	25 881,5	(1 698,5)	28 163,7
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>87 744,8</b>	<b>91 785,8</b>	<b>97 655,5</b>	<b>93 580,2</b>	<b>(4 075,3)</b>	<b>99 837,1</b>
Affectations	7 260,3	10 886,3	13 612,3	8 450,7	5 161,6	13 018,9
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>2 694,9</b>	<b>5 814,4</b>	<b>6 540,5</b>	-	<b>6 540,5</b>	-
Ajustements	10 890,0	16 569,8	9 797,5			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>13 584,9</b>	<b>22 384,2</b>	<b>16 338,0</b>	-	<b>16 338,0</b>	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- permis et inspection : intégration des plans numériques au processus de délivrance des permis; 2 900 permis (construction et transformation) correspondant à des coûts de travaux de 2,7 G\$;
- développement urbain : 5 282 nouveaux logements et près de 95 nouveaux projets immobiliers; étude de planification détaillée et étude patrimoniale et historique, dans le cadre du plan particulier d'urbanisme (PPU) des Faubourgs;
- promotion et développement économique : soutien financier de 3,2 M\$ pour la réalisation de divers projets et événements (décorations hivernales, préposés à l'accueil, La Sainte-Catherine célèbre 2019!, un service de voiturier au centre-ville, Canopée 18 nuances de gai, etc.) et pour l'activité des commerces de détail pendant les travaux du projet de la rue Sainte-Catherine;
- culture, sports, loisirs et développement social : contributions financières de 3,0 M\$ à divers projets et mesures comme les murales, l'Auguste Théâtre, le programme en itinérance, le programme d'accueil, de surveillance et d'entretien sanitaire, le programme activité physique, etc.; plus de 250 activités et événements sur le domaine public et près de 25 parcs animés.

## Principales variations

### Budget modifié

- Affectation de surplus et de fonds réservés de 4,6 M\$, principalement pour l'octroi de contributions financières à des activités de loisirs, de culture et de soutien au développement économique et commercial, de même que pour l'achat de sel de déglacage et de mobilier urbain.
- Ajustement du fonds de l'eau pour 1,6 M\$.

### Revenus

#### Transferts centraux

- Virement de 1,7 M\$ en provenance des services centraux, notamment pour les activités de gestion de l'eau.
- Ajustement de 0,6 M\$ pour la plantation d'arbres dans le cadre du programme Canopée.

#### Services rendus et autres revenus

- Excédent de 3,7 M\$ principalement attribuable à la délivrance de permis d'occupation temporaire et aux frais d'inspection du domaine public.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale

- Surplus de 2,7 M\$, principalement lié au budget de dépenses contingentes et autres objets, viré pour financer des projets dans d'autres activités.

#### Transport

- Écart défavorable de 1,0 M\$, occasionné par des affectations de surplus de l'Arrondissement pour financer l'achat de sel de déglacage, l'achat de mobilier urbain et des travaux de rejointoiement des dalles de granite, au Quartier des spectacles.

#### Hygiène du milieu

- Déficit de 1,3 M\$, attribuable à l'entretien du réseau de distribution de l'eau potable.

#### Aménagement, urbanisme et développement

- Dépenses additionnelles de 2,6 M\$, principalement liées aux affectations de surplus de l'Arrondissement pour soutenir les sociétés de développement commercial et autres organismes dans la réalisation de divers projets en lien avec le développement économique, et pour financer une étude de planification détaillée et une étude patrimoniale et historique dans le cadre du plan particulier d'urbanisme (PPU) des Faubourgs.

#### Loisirs et culture

- Déficit de 1,7 M\$, dû à l'entretien des parcs et des terrains de jeux ainsi qu'à l'affectation de surplus de l'Arrondissement pour soutenir les travaux d'agrandissement des locaux de l'Association sportive et communautaire du Centre-Sud.

## ARRONDISSEMENT DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION

Tableau 71 – Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	5 781,5	7 558,6	7 740,3	7 753,7	(13,4)	7 753,7
Transferts centraux	47 036,7	47 585,3	46 748,6	46 948,4	(199,8)	47 006,8
Services rendus et autres revenus	3 916,4	3 745,7	3 896,7	3 225,4	671,3	3 384,1
Transferts	1,9	37,2	5,0	-	5,0	-
<b>Total – Revenus</b>	<b>56 736,5</b>	<b>58 926,8</b>	<b>58 390,6</b>	<b>57 927,5</b>	<b>463,1</b>	<b>58 144,6</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	7 606,7	7 369,3	6 934,3	7 271,7	337,4	7 043,3
Sécurité publique	636,6	619,9	570,2	612,3	42,1	640,7
Transport	12 267,6	13 012,2	14 715,5	13 722,2	(993,3)	14 660,2
Hygiène du milieu	9 442,3	9 487,3	8 481,9	7 644,3	(837,6)	7 837,3
Santé et bien-être	204,6	206,7	455,4	169,1	(286,3)	456,0
Aménagement, urbanisme et développement	3 205,9	3 423,9	3 672,4	3 510,5	(161,9)	3 645,6
Loisirs et culture	26 187,1	26 670,8	27 578,5	25 398,2	(2 180,3)	27 214,7
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>59 550,8</b>	<b>60 790,1</b>	<b>62 408,2</b>	<b>58 328,3</b>	<b>(4 079,9)</b>	<b>61 497,8</b>
Affectations	2 174,4	1 579,6	3 611,7	400,8	3 210,9	3 353,2
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>(639,9)</b>	<b>(283,7)</b>	<b>(405,9)</b>	<b>-</b>	<b>(405,9)</b>	<b>-</b>
Ajustements	3 037,0	2 698,0	2 077,4			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>2 397,1</b>	<b>2 414,3</b>	<b>1 671,5</b>	<b>-</b>	<b>1 671,5</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants :

- déploiement de mesures d'apaisement de la circulation aux endroits problématiques (arrêts, dos d'âne);
- implantation de la réduction de vitesse à 30 km/h sur les rues résidentielles et certaines rues collectrices;
- révision du règlement de zonage de l'arrondissement;
- élaboration du plan local de prévention et de lutte en matière de logements insalubres;
- élargissement de la portée du programme de ruelles vertes;
- consolidation de la collecte des résidus alimentaires sur l'ensemble du territoire (9 logements et moins);
- accroissement de la canopée par la plantation de près de 1 000 arbres;
- soutien aux initiatives citoyennes de verdissement des espaces publics;

- déploiement de mesures pour accroître la propreté et l’embellissement;
- offre d’un programme de subvention pour l’achat de couches lavables.

## Principales variations

### Budget modifié

Affectation de 3,2 M\$ du surplus de l’Arrondissement, principalement à des projets de verdissement des espaces publics, au programme de ruelles vertes, à des projets de mobilité et de sécurité ainsi qu’à des travaux de propreté et d’embellissement.

### Revenus

#### Services rendus et autres revenus

- Surplus de 0,4 M\$ provenant des revenus d’occupation temporaire du domaine public.
- Revenus additionnels de 0,2 M\$ en amendes et pénalités liées à la circulation et au stationnement, dans le cadre des opérations de déneigement.

#### Services rendus et autres revenus

- Variation favorable de 0,6 M\$, provenant principalement des réserves pour parcs, pour le financement de divers projets de verdissement.

### Charges de fonctionnement

#### Transport

- Écart défavorable de 0,6 M\$ à la dépense de rémunération provenant des activités réalisées dans le cadre des opérations de déneigement et de 0,3 M\$ pour l’achat de sel et d’abrasifs.

#### Hygiène du milieu

- Dépassement à la dépense de rémunération destinée à la gestion des matières résiduelles, pour 0,9 M\$.
- Diminution du nombre d’interventions sur les réseaux d’aqueduc et d’égouts, pour 0,1 M\$.

#### Loisirs et culture

- Rémunération excédentaire de 0,6 M\$ pour l'entretien des parcs, l'horticulture et l'arboriculture.
- Engagement de dépenses additionnelles de 0,3 M\$ dans le cadre du programme Canopée.
- Excédent de 0,8 M\$ résultant des affectations du surplus de l'Arrondissement à divers projets de verdissement des espaces publics.
- Dépassement de 0,2 M\$, attribuable à la rémunération liée aux activités culturelles.
- Rémunération excédentaire de 0,2 M\$ pour l'activité des patinoires intérieures et extérieures.

Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2019

Autres charges  
corporatives –  
Financement  
et autres charges



## AUTRES CHARGES CORPORATIVES – FINANCEMENT ET AUTRES CHARGES

**Tableau 72 – Autres charges corporatives – Financement et autres charges**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de financement corporatives</b>						
Service de la dette brute	748 072,8	763 845,9	780 813,7	788 598,8	7 785,1	788 598,8
Affectations – Activités d’immobilisations, réserves financières et fonds réservés	333 674,4	379 198,4	454 851,5	441 611,2	(13 240,3)	442 536,6
<b>Total – Charges de financement corporatives</b>	<b>1 081 747,2</b>	<b>1 143 044,3</b>	<b>1 235 665,2</b>	<b>1 230 210,0</b>	<b>(5 455,2)</b>	<b>1 231 135,4</b>
<b>Autres charges corporatives</b>						
Dépenses communes	197 205,6	160 060,8	121 436,3	226 546,0	105 109,7	211 361,1
Dépenses de contributions	653 414,2	652 895,1	647 284,2	703 722,7	56 438,5	705 487,7
<b>Total – Autres charges corporatives</b>	<b>850 619,8</b>	<b>812 955,9</b>	<b>768 720,5</b>	<b>930 268,7</b>	<b>161 548,2</b>	<b>916 848,8</b>
<b>Total – Autres charges corporatives et de financement</b>	<b>1 932 367,0</b>	<b>1 956 000,2</b>	<b>2 004 385,7</b>	<b>2 160 478,7</b>	<b>156 093,0</b>	<b>2 147 984,2</b>

Les dépenses associées aux autres charges corporatives, totalisant 2,0 G\$, affichent un écart favorable de 156,1 M\$ par rapport au budget original. Cette rubrique est constituée du service de la dette brute corporative, des paiements au comptant d’immobilisations, des dépenses communes (charges relatives aux régimes de retraite, charges requises en vertu des dispositions légales, etc.) et des dépenses de contributions versées à des agences et organismes gouvernementaux et régionaux pour la réalisation d’activités relevant de leur responsabilité.

### SERVICE DE LA DETTE BRUTE CORPORATIVE

Le service de la dette brute corporative comprend les éléments suivants :

- les frais de financement correspondant aux intérêts et autres frais relatifs à l’ensemble des emprunts émis par la Ville;
- le remboursement de la dette à long terme, reflétant les contributions au fonds d’amortissement et les remboursements de capital sur les emprunts liés au financement des dépenses d’immobilisations. Il inclut également le versement de contributions à la réserve financière destinée au remboursement accéléré de la dette;
- le remboursement de capital sur les emprunts contractés pour le financement à long terme de dépenses de fonctionnement.

**Tableau 73 – Service de la dette brute corporative**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
Frais de financement	389 789,2	397 165,8	400 970,5	408 676,7	7 706,2	408 676,7
Remboursement de la dette à long terme	463 853,3	473 755,5	495 960,9	498 425,2	2 464,3	498 425,2
Affectations – Remboursement de capital	27 098,6	32 683,8	46 028,5	41 818,2	(4 210,3)	41 818,2
<b>Sous total – Service de la dette brute</b>	<b>880 741,1</b>	<b>903 605,1</b>	<b>942 959,9</b>	<b>948 920,1</b>	<b>5 960,2</b>	<b>948 920,1</b>
Service de la dette décentralisé <sup>1</sup>	(132 668,3)	(139 759,2)	(162 146,2)	(160 321,3)	1 824,9	(160 321,3)
<b>Total – Service de la dette brute</b>	<b>748 072,8</b>	<b>763 845,9</b>	<b>780 813,7</b>	<b>788 598,8</b>	<b>7 785,1</b>	<b>788 598,8</b>

1. Ce montant correspond aux remboursements de dettes, aux intérêts et autres frais sur la dette à long terme dont le budget se trouve dans certaines unités d'affaires (Commission des services électriques, Eau, Espace pour la vie et arrondissements d'Anjou et de Saint-Léonard).

Le service de la dette brute corporative affiche une économie de 7,8 M\$, pour s'établir à 780,8 M\$. Celle-ci s'explique principalement par des taux d'intérêt moindres que ceux prévus lors de la confection budgétaire.

**AFFECTATIONS – ACTIVITÉS D’IMMOBILISATIONS, RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS**
**Tableau 74 – Affectations – Activités d’immobilisations, réserves financières et fonds réservés**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Affectations</b>						
Affectation – Réserve financière – Eau	19 979,9	14 978,0	14 878,9	13 829,0	(1 049,9)	11 348,8
Affectation – Réserve financière – Eau – Taxes dédiées	-	31 500,0	54 800,0	54 800,0	-	54 800,0
Affectation – Réserve financière – Voirie	(5 227,8)	(1 869,0)	(797,0)	2 000,0	2 797,0	(1 493,6)
Affectation – Réserve financière – Immobilisations	307 980,6	316 482,5	375 168,1	370 900,0	(4 268,1)	370 900,0
Affectation – Financement comptant des activités d’immobilisations	9 487,1	17 704,0	10 531,2	-	(10 531,2)	6 843,8
Affectation – Fonds réservés	1 454,6	402,9	270,3	82,2	(188,1)	137,6
<b>Total – Affectations</b>	<b>333 674,4</b>	<b>379 198,4</b>	<b>454 851,5</b>	<b>441 611,2</b>	<b>(13 240,3)</b>	<b>442 536,6</b>

Les affectations aux activités d’immobilisations, totalisant 454,9 M\$, affichent un écart défavorable de 13,2 M\$ qui s’explique par les éléments suivants :

- une somme additionnelle de 1,0 M\$, allouée à la réserve financière de l’eau pour financer au comptant les investissements dans les infrastructures de l’eau;
- une somme de 2,8 M\$ de la réserve financière de la voirie, plutôt affectée au financement des dépenses de fonctionnement liées à des projets spécifiques et à celui des études de faisabilité des projets d’immobilisations liés aux infrastructures de voirie et de transport;
- une somme additionnelle de 4,3 M\$, allouée à la réserve financière destinée au financement comptant des investissements pour l’ensemble des immobilisations autres que les infrastructures de l’eau et de la voirie;
- une somme de 10,5 M\$, affectée directement au financement au comptant des activités d’immobilisations, notamment pour des travaux de mise aux normes et de protection des immeubles.

**DÉPENSES COMMUNES**
**Tableau 75 – Dépenses communes**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Dépenses communes</b>						
Redéploiement des ressources et dépenses relatives aux régimes de retraite	124 613,8	83 146,9	46 968,1	56 030,0	9 061,9	56 030,0
Crédits pour dépenses contingentes	23 451,1	(14 757,8)	44 285,2	32 018,6	(12 266,6)	18 054,2
Dépenses générales d'administration	51,0	-	-	-	-	-
Pertes possibles dans la perception	39 025,6	23 299,8	12 246,4	23 030,0	10 783,6	23 030,0
Prêt d'employés au MESS	23 298,2	21 821,2	17 857,6	20 334,6	2 477,0	20 334,6
Aide dédiée au développement économique	8 301,1	-	-	-	-	-
Développement du réseau des bibliothèques	-	-	-	812,8	812,8	812,8
Prêt d'employés à la société Stationnement de Montréal	4 532,0	4 571,4	4 535,2	4 738,4	203,2	4 738,4
Prêt d'employés au Bureau du taxi de Montréal	2 881,6	3 029,2	3 018,6	3 561,6	543,0	3 564,5
Bureau des régimes de retraite	7 364,7	7 392,0	7 219,0	7 967,7	748,7	7 967,7
Affectation – Montants à pourvoir – Régimes de retraite – Mesures d'allègement	(57 000,0)	-	-	-	-	-
Affectation – Régimes de retraite	26 700,0	32 600,0	14 300,0	14 300,0	-	14 300,0
Affectation – Montants à pourvoir – Régimes de retraite – Autres	(19 506,1)	(30 177,6)	(32 168,5)	(40 164,9)	(7 996,4)	(40 164,9)
Affectation – Sites contaminés	1 600,0	1 600,0	1 600,0	1 600,0	-	1 600,0
Affectation – Montant à pourvoir – TVQ	11 160,0	13 600,0	2 200,0	2 200,0	-	2 200,0
Affectation – Comblement de déficit ou autres	-	-	-	86 169,7	86 169,7	86 169,7
Autres	732,6	13 935,7	(625,3)	13 947,5	14 572,8	12 724,1
<b>Total – Dépenses communes</b>	<b>197 205,6</b>	<b>160 060,8</b>	<b>121 436,3</b>	<b>226 546,0</b>	<b>105 109,7</b>	<b>211 361,1</b>

Les dépenses communes de 121,4 M\$ affichent un écart favorable de 105,1 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :

- un écart favorable global de 9,1 M\$, associé aux charges liées au redéploiement des ressources et aux régimes de retraite, soit :
  - un écart favorable de 25,0 M\$, attribuable à l'ajustement de la charge liée aux avantages sociaux futurs, à la suite de la signature de la nouvelle convention collective des professionnels;
  - un écart favorable de 2,7 M\$ découlant de la révision à la baisse de la provision destinée aux règlements de griefs (cols bleus) et de versements moindres que prévu au budget en matière d'équité salariale;
  - un écart favorable de 3,0 M\$, lié principalement à des dépenses moindres en matière de relations de travail et de gestion de la santé et de la sécurité au travail;

- un écart défavorable de 22,9 M\$ découlant des derniers ajustements imputés aux charges de retraite comptabilisées au chapitre corporatif et dont la finalité reflète, conformément au dépôt de la dernière évaluation actuarielle, une charge de retraite globale à la hauteur de 263 M\$ pour l'ensemble de la Ville, comparativement au budget original de 230,1 M\$ (écart défavorable de 32,9 M\$), tel que le présente le Tableau 78, « Rémunération et cotisations de l'employeur »;
- un écart défavorable de 12,3 M\$ aux dépenses contingentes, attribuable principalement à :
  - un écart défavorable, lié à une révision à la hausse de 31,9 M\$ de la provision pour les causes en justice relatives aux poursuites intentées contre la Ville;
  - un écart favorable de 10,8 M\$ au poste des pertes possibles sur perception, attribuable principalement au recouvrement d'une somme de 10,0 M\$ dans la liquidation de l'actif net de la Société de vélo en libre-service, dont les activités ont été transférées à BIXI Montréal en 2014;
  - un écart favorable de 2,5 M\$, lié à une réduction importante du personnel de la Ville affecté à la gestion des programmes sociaux du MESS (départs à la retraite), conformément à l'entente;
- un écart favorable de 0,8 M\$, dû au fait que les budgets destinés à l'ouverture de nouvelles infrastructures socioculturelles et sportives ont été transférés aux arrondissements, où les dépenses d'exploitation ont été réalisées à la suite de leur ouverture, en 2019;
- un écart favorable de 0,7 M\$ en rémunération, constaté aux ententes de prêts d'employés aux organismes et principalement dû aux difficultés de comblement des postes devenus vacants en cours d'exercice;
- un ajustement de 0,8 M\$, lié aux mesures transitoires prévues à la signature de la convention collective des professionnels;
- un surplus d'exercice de 86,1 M\$ que la Ville doit obligatoirement consacrer au renflouement du déficit accumulé de l'agglomération de Montréal, au terme de l'exercice 2017;
- un écart favorable de 14,5 M\$ pour les autres objets, qui s'explique principalement par les éléments suivants :
  - un écart favorable de 11,3 M\$ résultant de la radiation de la provision consacrée au rachat d'éléments de l'actif de la Société en commandite Stationnement Montréal, dans le contexte de sa dissolution et du transfert de ses activités à la nouvelle Agence de mobilité durable;
  - un écart favorable de 7,4 M\$ découlant principalement de la révision à la baisse des comptes créditeurs de fin d'exercice et de la reconnaissance d'une provision sur les prêts consentis à des organismes sans but lucratif;
  - un écart défavorable de 4,2 M\$ découlant de la vente et de la dévaluation des terrains destinés au développement du logement social.

**CHARGES DE CONTRIBUTIONS CORPORATIVES**

Ce poste prévoit les contributions financières versées à des organismes relevant de la juridiction de la Ville, le paiement des quotes-parts à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ainsi que la contribution versée à l’Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) qui, depuis 2018, se consacre à la planification de tous les services de transport collectif (incluant la STM) sur l’ensemble de son territoire, constitué de ceux de la CMM, de la réserve indienne de Kahnawake et de la ville de Saint-Jérôme.

**Tableau 76 – Dépenses de contributions corporatives**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Dépenses de contributions corporatives</b>						
Communauté métropolitaine de Montréal	39 113,6	39 328,0	39 505,0	39 942,4	437,4	39 942,4
Société de transport de Montréal	485 476,0	-	-	-	-	-
Agence métropolitaine de transport	26 020,5	-	-	-	-	-
Autorité régionale de transport métropolitain	37 535,7	551 450,4	541 829,4	599 200,0	57 370,6	599 200,0
Société du parc Jean-Drapeau	12 892,4	14 104,0	15 053,3	14 128,4	(924,9)	15 053,4
Société d’initiative et de développement commercial	12 696,6	13 572,4	13 748,4	13 900,0	151,6	13 900,0
Conseil des arts	14 450,0	16 950,0	18 450,0	18 450,0	-	18 450,0
Bureau du taxi de Montréal	3 917,6	4 577,8	4 805,0	4 805,0	-	4 805,0
Autres organismes	21 311,8	12 912,5	13 893,1	13 296,9	(596,2)	14 136,9
<b>Total – Dépenses de contributions corporatives</b>	<b>653 414,2</b>	<b>652 895,1</b>	<b>647 284,2</b>	<b>703 722,7</b>	<b>56 438,5</b>	<b>705 487,7</b>

Les dépenses de contributions corporatives, totalisant 647,3 M\$, affichent un écart favorable de 56,4 M\$ qui s’explique principalement par les éléments suivants :

- un écart favorable de 57,4 M\$ pour la contribution versée à l’ARTM principalement attribuable à :
  - une révision à la baisse de 24,3 M\$, décrétée par l’ARTM relativement à la quote-part que la Ville devait lui verser en 2018 et 2019;
  - une révision à la baisse de 33,1 M\$ de la contribution que la Ville doit verser dans le cadre du programme de la SOFIL, compte tenu du ralentissement des investissements réalisés par la STM en 2019;
- un écart défavorable de 0,9 M\$, lié à une contribution additionnelle à la Société du parc Jean-Drapeau pour la mise à jour du programme fonctionnel du nouveau site de la Place des Nations et du Plan directeur d’aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau pour les 10 prochaines années;
- un écart défavorable de 0,6 M\$ à la rubrique « Autres organismes », notamment pour des mandats additionnels confiés à l’Office de consultation publique de Montréal relativement à des projets prioritaires par l’administration municipale.

Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2019

Analyses complémentaires



## ANALYSES COMPLÉMENTAIRES

### CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR OBJETS

**Tableau 77 – Charges de fonctionnement par objets**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original <sup>1</sup>	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération	1 782 405,5	1 784 675,5	1 834 881,5	1 773 916,8	(60 964,7)	1 779 979,6
Cotisations de l'employeur	629 953,0	580 658,8	512 177,1	521 380,0	9 202,9	522 565,4
Transport et communications	39 238,0	34 932,8	37 413,5	38 858,9	1 445,4	41 785,0
Services professionnels, techniques et autres	384 152,3	394 901,2	428 870,9	413 622,4	(15 248,5)	470 724,2
Location, entretien et réparation	162 347,0	171 139,4	190 080,1	207 307,0	17 226,9	209 260,7
Biens non durables	240 628,5	238 962,0	255 801,7	252 054,4	(3 747,3)	263 684,9
Biens durables	21 471,2	32 063,2	64 646,3	44 724,0	(19 922,3)	50 374,7
Frais de financement	389 789,0	397 165,8	400 983,0	408 676,7	7 693,7	408 676,8
Contributions à des organismes	854 046,1	792 077,5	943 341,4	857 707,1	(85 634,3)	993 421,7
Autres objets	84 159,2	97 738,1	16 879,8	140 846,6	123 966,8	1 294,0
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>4 588 189,8</b>	<b>4 524 314,3</b>	<b>4 685 075,3</b>	<b>4 659 093,9</b>	<b>(25 981,4)</b>	<b>4 741 767,0</b>

1. Pour les fins de présentation du Rapport financier annuel, une portion de l'enveloppe budgétaire 2019 présentée dans Autres objets a été reclassée dans l'objet Contributions à des organismes.

## RÉMUNÉRATION ET COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR

**Tableau 78 – Rémunération et cotisations de l'employeur**  
 (en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Rémunération</b>						
Salaires et avantages rattachés à la rémunération	1 665 491,7	1 668 120,7	1 703 957,8	1 690 915,2	(13 042,6)	1 696 804,0
Temps supplémentaire	112 343,4	111 829,5	126 168,1	77 682,5	(48 485,6)	77 858,3
Allocations et autres avantages	4 570,4	4 725,3	4 755,6	5 319,1	563,5	5 317,3
<b>Total – Rémunération</b>	<b>1 782 405,5</b>	<b>1 784 675,5</b>	<b>1 834 881,5</b>	<b>1 773 916,8</b>	<b>(60 964,7)</b>	<b>1 779 979,6</b>
<b>Cotisations de l'employeur</b>						
Régimes de retraite						
Services courants	208 523,8	197 269,4	199 012,7	187 663,4	(11 349,3)	188 051,3
Services passés	139 381,6	107 321,1	64 007,2	42 439,7	(21 567,5)	42 439,7
<b>Total – Régimes de retraite</b>	<b>347 905,4</b>	<b>304 590,5</b>	<b>263 019,9</b>	<b>230 103,1</b>	<b>(32 916,8)</b>	<b>230 491,0</b>
Charges sociales et autres cotisations	282 047,6	276 068,3	249 157,2	291 276,9	42 119,7	292 074,4
<b>Total – Cotisations de l'employeur</b>	<b>629 953,0</b>	<b>580 658,8</b>	<b>512 177,1</b>	<b>521 380,0</b>	<b>9 202,9</b>	<b>522 565,4</b>
<b>Total – Rémunération globale</b>	<b>2 412 358,5</b>	<b>2 365 334,3</b>	<b>2 347 058,6</b>	<b>2 295 296,8</b>	<b>(51 761,8)</b>	<b>2 302 545,0</b>

La rémunération globale est le poste de dépenses le plus important. Elle comprend la rémunération ainsi que les cotisations de l'employeur, et ce, pour tous les employés et élus de la Ville. La rémunération englobe les salaires et les indemnités. Les cotisations de l'employeur incluent les avantages sociaux et les charges sociales.

En 2019, la rémunération globale a atteint 2,3 G\$, soit un écart défavorable de 51,8 M\$ avec les prévisions budgétaires. Ces dépenses sont en baisse de 0,8 % par rapport à 2018.

Salaires et avantages rattachés à la rémunération

La rémunération régulière, soit les salaires et les avantages rattachés à la rémunération, s'élève à 1,7 G\$ en 2019, soit un écart défavorable de 13,0 M\$ avec les prévisions budgétaires originales. Cette rémunération représente 92,9 % de la rémunération globale. L'écart budgétaire s'explique principalement par les éléments suivants :

- services centraux : un écart favorable net de 2,2 M\$ comprenant :
  - un écart défavorable de 12,2 M\$, généré par la non-réalisation de l'optimisation de la structure de l'effectif policier;
  - un écart favorable net de 14,4 M\$, causé par un nombre élevé de postes vacants, notamment chez les professionnels (17,7 M\$), les cols bleus (5,9 M\$), les pompiers (4,3 M\$), les cadres (3,8 M\$), et ce, malgré l'anticipation des économies sur les postes vacants déjà budgétisés;

- services centraux : un écart favorable net de 2,0 M\$ provenant principalement de la non-utilisation de diverses provisions;
- arrondissements : un écart défavorable net de 17,2 M\$.

### Temps supplémentaires

En 2019, la rémunération liée aux heures supplémentaires s'élève à 126,2 M\$, soit un écart défavorable de 48,5 M\$ avec les prévisions budgétaires. Une grande partie de l'excédent des dépenses liées à la rémunération supplémentaire concerne la sécurité publique, soit plus de 65 %. Plus spécifiquement, l'écart budgétaire s'explique notamment par les éléments suivants :

- Service de police : un écart défavorable de 18,2 M\$ qui s'explique ainsi :
  - policiers et officiers : un écart défavorable de 16,0 M\$ principalement lié aux opérations;
  - employés civils : un écart défavorable de 2,2 M\$ lié aux activités policières courantes;
- Service de sécurité incendie : un écart défavorable de 13,1 M\$, associé principalement au travail des pompiers et de l'état-major, aux opérations, à l'augmentation de l'absentéisme et au remplacement des postes vacants;
- arrondissements : un écart défavorable de 12,1 M\$, principalement attribuable aux heures supplémentaires non budgétées;
- services centraux : un écart favorable net de 5,1 M\$ pour le remplacement des postes vacants.

### Allocations et autres avantages

Les allocations et autres avantages s'élèvent à 4,8 M\$ en 2019, pour un écart favorable de 0,6 M\$ avec les prévisions budgétaires. L'écart budgétaire provient surtout de provisions non utilisées.

### Cotisations de l'employeur

Les cotisations de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur dans les charges sociales.

Les régimes de retraite de la Ville de Montréal sont à prestations déterminées. On entend par régime de retraite à prestations déterminées un régime dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les employés, soit le mode de calcul du montant de ces prestations. Ce calcul est basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant.

Un tel régime repose sur le principe de la capitalisation. Les cotisations déposées dans une caisse de retraite et les revenus de placement qui en découlent servent à financer le paiement des prestations prévues.

La charge des services courants représente la valeur des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon les hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

La charge des services passés est un montant déterminé par l'actuaire afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la part nécessaire au remboursement du déficit.

Les dépenses associées aux cotisations de l'employeur ont atteint 512,2 M\$ en 2019, soit un écart favorable de 9,2 M\$ avec les prévisions budgétaires. Cet écart provient principalement des éléments suivants :

- régimes de retraite : un écart défavorable de 32,9 M\$ découlant principalement de 2 éléments :
  - services courants : un écart défavorable de 11,4 M\$, généré par de nouvelles évaluations actuarielles, des changements d'hypothèses et de méthodes;
  - services passés : un écart défavorable de 21,6 M\$ (voir les explications à la section «Dépenses communes » et le tableau 75);
- charges sociales et autres cotisations : un écart favorable de 42,1 M\$ découlant principalement de l'élément suivant :
  - une économie de 23,9 M\$ pour l'assurance collective des retraités, suivant l'entente de principe conclue avec les professionnels municipaux.

**TRANSPORT ET COMMUNICATIONS**
**Tableau 79 – Transport et communications**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original 2019	Écart 2019	Budget modifié 2019
	2017	2018	2019			
<b>Transport et communications</b>						
Transport et communications	39 238,0	34 932,8	37 413,5	38 858,9	1 445,4	41 785,0
<b>Total – Transport et communications</b>	<b>39 238,0</b>	<b>34 932,8</b>	<b>37 413,5</b>	<b>38 858,9</b>	<b>1 445,4</b>	<b>41 785,0</b>

Les charges associées au transport et aux communications sont de 37,4 M\$, en baisse de 1,4 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment par les diminutions suivantes :

- 1,2 M\$ en frais de déplacement, dont 0,9 M\$ pour les allocations automobiles de l'ensemble de la Ville;
- 0,5 M\$ pour les frais de poste de la cour municipale en raison d'un volume de dossiers moindre en lien avec une baisse du nombre de constats émis en matière de circulation et de stationnement;
- 0,5 M\$ pour les dépenses de publicité et d'information, principalement dans les arrondissements;
- Ces baisses étant contrebalancées par une augmentation de 1,0 M\$ pour les dépenses en télécommunication, soit 0,6 M\$ pour des tarifs de téléphonie supérieurs à ce qui était prévu et 0,4 M\$ pour les coûts de la téléinformatique et des réseaux.

## SERVICES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES ET AUTRES

**Tableau 80 – Services professionnels, techniques et autres**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original 2019	Écart 2019	Budget modifié 2019
	2017	2018	2019			
<b>Services professionnels, techniques et autres</b>						
Honoraires professionnels	63 023,7	57 822,6	66 689,5	63 405,5	(3 284,0)	85 665,0
Services techniques	316 263,1	332 248,2	357 301,4	345 462,2	(11 839,2)	379 445,4
Autres	4 865,5	4 830,4	4 880,0	4 754,7	(125,3)	5 613,8
<b>Total – Services professionnels, techniques et autres</b>	<b>384 152,3</b>	<b>394 901,2</b>	<b>428 870,9</b>	<b>413 622,4</b>	<b>(15 248,5)</b>	<b>470 724,2</b>

Les charges en services professionnels, techniques et autres s'élèvent à 428,9 M\$ et affichent un écart défavorable de 15,2 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment :

- d'une part, par une augmentation de 3,3 M\$ des dépenses en honoraires professionnels, correspondant principalement aux hausses suivantes :
  - 4,1 M\$ pour les dépenses des services centraux, essentiellement pour des crédits initialement prévus au poste « Autres objets » à des fins d'expertise juridique, d'ingénierie et autres, pour les affaires juridiques;
  - 1,8 M\$ au Service des grands parcs, mont Royal et des sports, reliée principalement au Plan de gestion de la forêt urbaine, pour 2,3 M\$, et à une baisse de 0,5 M\$ pour des études non réalisées;
  - 1,5 M\$ au Service de la culture, attribuable à une dépense de 2,6 M\$ pour le Partenariat du Quartier des spectacles, compensée par une économie de 0,3 M\$ sur des études d'avant-projet et à une autre de 0,8 M\$ pour des virements internes à d'autres familles de dépenses;
  - 1,4 M\$ à la Direction générale pour des dépenses en lien avec l'ancien Hôpital de la Miséricorde, l'Institut des sourdes-muettes et l'Îlot voyageur et pour des projets pilotes de véhicules autonomes électriques;
  - cette augmentation étant contrebalancée, notamment, par les diminutions suivantes :
    - 1,5 M\$ dans les arrondissements, notamment au Plateau-Mont-Royal et à Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, due essentiellement à un transfert de charges à d'autres objets de dépenses;
    - 1,4 M\$ au Service de la gestion et de la planification immobilière, s'expliquant principalement par le report temporaire de l'audit des bâtiments;
    - 1,0 M\$ au Bureau de l'inspecteur général pour des projets ponctuels non récurrents et des circonstances imprévues;

- 1,0 M\$ au Service des infrastructures du réseau routier pour le report d'études liées à des projets spécifiques;
- d'autre part, par une hausse de 11,8 M\$ des dépenses en services techniques, se répartissant, entre autres, ainsi :
  - 17,1 M\$ au Service de la concertation des arrondissements pour les contrats d'enlèvement, de transport et d'élimination de la neige, à la suite de précipitations plus élevées que prévu;
  - cette hausse étant contrebalancée en partie par les diminutions suivantes :
    - 3,3 M\$ à la Commission des services électriques, s'expliquant principalement par une baisse dans les travaux effectués, lesquels sont plutôt intégrés dans les différents projets capitalisés, par une diminution des dépenses pour l'inspection structurale du réseau par caméra et le nettoyage des puits d'accès;
    - 1,1 M\$ au Service des affaires juridiques, attribuable à des versements moindres de 0,8 M\$ à la SAAQ ainsi qu'aux témoins et aux interprètes, en raison d'un nombre moins élevé de constats émis, ainsi qu'à des économies générées par les délais d'implantation des systèmes nécessaires au nouveau Code de procédure civile, pour 0,3 M\$;
    - 1,1 M\$ au Service de l'Espace pour la vie, diminution associée principalement au report de l'ouverture du Biodôme.

## LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATION

**Tableau 81 – Location, entretien et réparation**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Location, entretien et réparation</b>						
Location de bâtiments et de terrains	72 111,3	74 206,5	74 539,0	81 027,7	6 488,7	76 906,6
Location de véhicules et de matériel roulant	15 479,9	14 298,7	17 969,5	18 537,5	568,0	17 538,2
Autres locations	4 446,4	4 250,0	3 948,1	5 566,7	1 618,6	4 866,9
Entretien et réparation de bâtiments et de terrains	26 972,0	32 700,5	39 250,9	41 133,5	1 882,6	44 866,1
Entretien et réparation de véhicules et de matériel roulant	9 064,7	8 371,7	12 266,8	12 036,4	(230,4)	14 566,7
Entretien et réparation – Autres	34 272,7	37 312,0	42 105,8	49 005,2	6 899,4	50 516,2
<b>Total – Location, entretien et réparation</b>	<b>162 347,0</b>	<b>171 139,4</b>	<b>190 080,1</b>	<b>207 307,0</b>	<b>17 226,9</b>	<b>209 260,7</b>

Les charges de location, d'entretien et de réparation sont de 190,1 M\$, en baisse de 17,2 M\$ par rapport au budget original. Cet écart est attribuable aux éléments suivants :

- une diminution de 8,7 M\$ des charges de location, notamment :
  - 5,2 M\$ pour l'ensemble des baux de la Ville;
  - 2,4 M\$, soit 1,0 M\$ dans les arrondissements pour la location d'installations sportives et 1,4 M\$ au Service des grands parcs, mont Royal et des sports, une baisse liée à la révision des orientations de l'anneau de glace temporaire;
  - 0,6 M\$ pour l'ensemble des locations d'équipements de bureau et informatiques de la Ville;
- une diminution de 8,6 M\$ des charges d'entretien et de réparation, soit :
  - 6,6 M\$ au Service de l'eau, principalement en raison d'économies de 2,5 M\$ sur le montant réservé aux interventions pour travaux majeurs et imprévus, de 2,5 M\$ pour les transferts aux arrondissements relatifs à l'entente de partenariat et de 1,8 M\$ pour l'entretien des usines et réservoirs d'eau potable et des conduites principales et d'égouts;
  - 1,9 M\$ au Service de l'urbanisme et de la mobilité, diminution attribuable à la fin des travaux de la réfection du viaduc Rockland ainsi qu'à l'entretien et à la réparation d'infrastructures;
  - 1,3 M\$ au Service de la gestion et de la planification immobilière, en raison d'une baisse relative concernant les travaux d'entretien des immeubles;
  - 0,9 M\$ pour diverses économies dans les arrondissements, notamment pour les infrastructures municipales.

**BIENS NON DURABLES**
**Tableau 82 – Biens non durables**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Biens non durables</b>						
Fourniture de services publics	82 636,1	84 125,0	83 587,6	85 739,6	2 152,0	80 968,1
Autres biens non durables	157 992,4	154 837,0	172 214,1	166 314,8	(5 899,3)	182 716,8
<b>Total – Biens non durables</b>	<b>240 628,5</b>	<b>238 962,0</b>	<b>255 801,7</b>	<b>252 054,4</b>	<b>(3 747,3)</b>	<b>263 684,9</b>

Les charges associées aux biens non durables sont de 255,8 M\$, en hausse de 3,7 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique, notamment, par les augmentations suivantes :

- 6,5 M\$ pour les dépenses de sel et d'abrasifs pour l'ensemble de la Ville;
- 4,6 M\$ au Service de sécurité incendie pour les mesures d'urgence reliées à la crue printanière;
- 2,9 M\$ au Service du matériel roulant et des ateliers, principalement due aux pièces achetées afin d'assurer la fiabilité et la sécurité des véhicules et des équipements pour les clients internes;
- ces augmentations étant contrebalancées, notamment, par les diminutions suivantes :
  - 3,8 M\$ d'économies diverses dans les arrondissements, notamment pour des matériaux de construction en fonction des opérations des Travaux publics et diverses réserves;
  - 3,0 M\$ au Service de l'urbanisme et de la mobilité pour des virements internes à d'autres familles de dépenses;
  - 2,4 M\$ en frais d'électricité et d'énergie : au Service de l'eau, une diminution de 1,6 M\$ en dépenses d'électricité provenant principalement du crédit de dépenses reçu d'Hydro-Québec et du report de la mise en service du procédé d'ozonation; dans les arrondissements, 3,0 M\$ à la suite de l'installation d'un éclairage de rue plus écoénergétique. Ces économies sont contrebalancées par une hausse des coûts de l'énergie de 2,2 M\$ dans les bâtiments de la Ville;
  - 2,1 M\$ au Service de police, une diminution due au report de divers projets comme le Programme d'acquisition des armes à impulsion électrique et le changement des écussons d'uniforme, pour 1,2 M\$, ainsi qu'à des économies sur le coût des uniformes et des accessoires et sur les achats de munitions, de l'ordre de 1,0 M\$.

**BIENS DURABLES**
**Tableau 83 – Biens durables**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Biens durables</b>						
Biens durables	17 549,4	24 134,2	58 261,2	42 632,4	(15 628,8)	48 283,1
Propriétés destinées à la revente	3 921,8	7 929,0	6 385,1	2 091,6	(4 293,5)	2 091,6
<b>Total – Biens durables</b>	<b>21 471,2</b>	<b>32 063,2</b>	<b>64 646,3</b>	<b>44 724,0</b>	<b>(19 922,3)</b>	<b>50 374,7</b>

Les charges associées aux biens durables sont de 64,6 M\$, en hausse de 19,9 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique, notamment, par les augmentations suivantes :

- 19,9 M\$ de dépenses non capitalisables payées par emprunt, soit :
  - 9,4 M\$ pour le Plan de gestion de la forêt urbaine;
  - 8,6 M\$ pour la réalisation du Campus Outremont;
  - 1,9 M\$ pour l'achat d'outils de collecte des matières résiduelles;
  - 4,8 M\$ attribuables à une évaluation à la baisse de la valeur des terrains destinés à la construction de logements sociaux;
- ces augmentations étant contrebalancées, notamment, par les diminutions suivantes :
  - 4,1 M\$ en raison des délais de construction de l'usine d'assainissement du lixiviât, au Complexe environnemental de Saint-Michel;
  - 2,8 M\$ sous l'effet du report du choix des procédés pour l'usine de traitement prévue au PEPSC.

**FRAIS DE FINANCEMENT**
**Tableau 84 – Frais de financement**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Frais de financement</b>						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme	388 662,8	396 121,5	397 238,8	407 262,2	10 023,4	407 249,8
Autres frais de financement	1 126,2	1 044,3	3 744,2	1 414,5	(2 329,7)	1 427,0
<b>Total – Frais de financement</b>	<b>389 789,0</b>	<b>397 165,8</b>	<b>400 983,0</b>	<b>408 676,7</b>	<b>7 693,7</b>	<b>408 676,8</b>

Les frais de financement totalisent 401,0 M\$, créant un écart favorable de 7,7 M\$ par rapport au budget original. Cette économie s'explique principalement par des financements négociés à des taux d'intérêt moindres que ceux prévus initialement lors de la confection budgétaire (9,7 M\$), en contrepartie des frais encourus à l'émission de financement à court terme (2,0 M\$).

## CONTRIBUTIONS À DES ORGANISMES

**Tableau 85 – Principales contributions à des organismes**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original <sup>1</sup>	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Principales contributions</b>						
Communauté métropolitaine de Montréal	39 113,6	39 328,0	39 505,0	39 942,4	437,4	39 942,4
Société de transport de Montréal	485 476,0	-	-	-	-	-
Agence métropolitaine de transport	26 020,5	-	-	-	-	-
Autorité régionale de transport métropolitain	37 535,7	551 450,4	541 829,4	599 200,0	57 370,6	599 200,0
Société du parc Jean-Drapeau	12 892,4	14 104,0	15 053,3	14 128,4	(924,9)	15 053,4
Société d'initiative et de développement commercial	12 696,6	13 572,4	13 748,4	13 900,0	151,6	13 900,0
Conseil des arts	14 450,0	16 950,0	18 450,0	18 450,0	-	18 450,0
Bureau du taxi de Montréal	3 917,6	4 577,8	4 805,0	4 805,0	-	4 805,0
Autres organismes	221 943,7	152 094,9	309 950,3	167 281,3	(142 669,0)	302 070,9
<b>Total – Principales contributions</b>	<b>854 046,1</b>	<b>792 077,5</b>	<b>943 341,4</b>	<b>857 707,1</b>	<b>(85 634,3)</b>	<b>993 421,7</b>

1. Pour les fins de présentation du Rapport financier annuel, une portion de l'enveloppe budgétaire 2019 présentée dans Autres objets a été reclassée dans l'objet Contributions à des organismes.

Les charges des contributions à des organismes totalisent 943,3 M\$, en hausse de 85,6 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique, entre autres, par les éléments suivants :

- un écart favorable de 57,4 M\$ pour la contribution versée à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), découlant principalement des éléments suivants :
  - une révision à la baisse de 24,3 M\$, décrétée par l'ARTM relativement à la quote-part que la Ville devait lui verser en 2018 et 2019;
  - une révision à la baisse de 33,1 M\$ de la contribution que la Ville doit verser dans le cadre du programme de la SOFIL, compte tenu du ralentissement des investissements réalisés par la STM en 2019;
  - une contribution additionnelle de 0,9 M\$ à la Société du parc Jean-Drapeau pour le nouveau site de la Place des Nations;
- un écart défavorable de 142,7 M\$ pour les contributions aux autres organismes, s'expliquant par les éléments suivants :
  - un reclassement de 113,4 M\$, relié principalement aux programmes d'aide et de subventions des services de l'Habitation et du Développement économique, budgété dans « Autres objets », alors que la dépense réelle est comptabilisée dans « Contributions »;
  - une dépense de contribution non capitalisable de 21,0 M\$, payée par emprunt et accordée à l'Université de Montréal pour la cour de voirie du Campus Outremont;
  - un budget additionnel de 10,7 M\$, reçu pour l'aménagement de l'îlot central du Technopôle Angus;

- des contributions de 4,1 M\$ pour l'ensemble des arrondissements qui ont versé des sommes plus importantes que prévu au courant de l'année, notamment 3,1 M\$ à l'Arrondissement de Ville-Marie, principalement pour des contributions aux sociétés de développement commercial pour la décoration hivernale et le plan d'action 2019;
- une hausse de 2,9 M\$ pour le Service des grands parcs, mont Royal et sports, s'expliquant principalement par des dépenses non capitalisables payées par emprunt dans le cadre du Plan de gestion de la forêt urbaine, pour 1,4 M\$, ainsi que par des contributions additionnelles accordées pour des événements sportifs (Championnats du monde de patinage artistique, Grand Prix de judo, etc.);

Ces éléments étant contrebalancés en partie par les diminutions suivantes :

- économie liée au report en 2020 de la portion non utilisée du budget de 2019 pour les deux ententes Réflexe Montréal (5,8 M\$) et de l'entente MTESS (1,6 M\$);
- un écart favorable de 2,0 M\$ qui provient globalement de dépenses moindres pour le programme Rénovation Québec ainsi que d'une hausse des subventions associées à AccèsLogis, lesquelles sont constatées en fonction de l'avancement des travaux pour les dossiers actuellement engagés.

## AUTRES OBJETS

**Tableau 86 – Autres objets**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original <sup>1</sup>	Écart	Budget modifié
	2017	2018	2019	2019	2019	2019
<b>Autres objets</b>						
Dépenses contingentes	22 593,0	(17 267,7)	40 434,4	36 694,7	(3 739,7)	12 507,7
Créances douteuses ou irrécouvrables	39 014,0	23 464,2	12 351,0	23 094,5	10 743,5	23 151,2
Autres objets – Autres que dépenses contingentes	22 552,2	91 541,6	(35 905,6)	81 057,4	116 963,0	(34 364,9)
<b>Total – Autres objets</b>	<b>84 159,2</b>	<b>97 738,1</b>	<b>16 879,8</b>	<b>140 846,6</b>	<b>123 966,8</b>	<b>1 294,0</b>

1. Pour les fins de présentation du Rapport financier annuel, une portion de l'enveloppe budgétaire 2019 présentée dans Autres objets a été reclassée dans l'objet Contributions à des organismes.

Les charges des autres objets totalisent 16,9 M\$, en baisse de 124,0 M\$ par rapport au budget original. Cet écart est attribuable principalement aux éléments suivants :

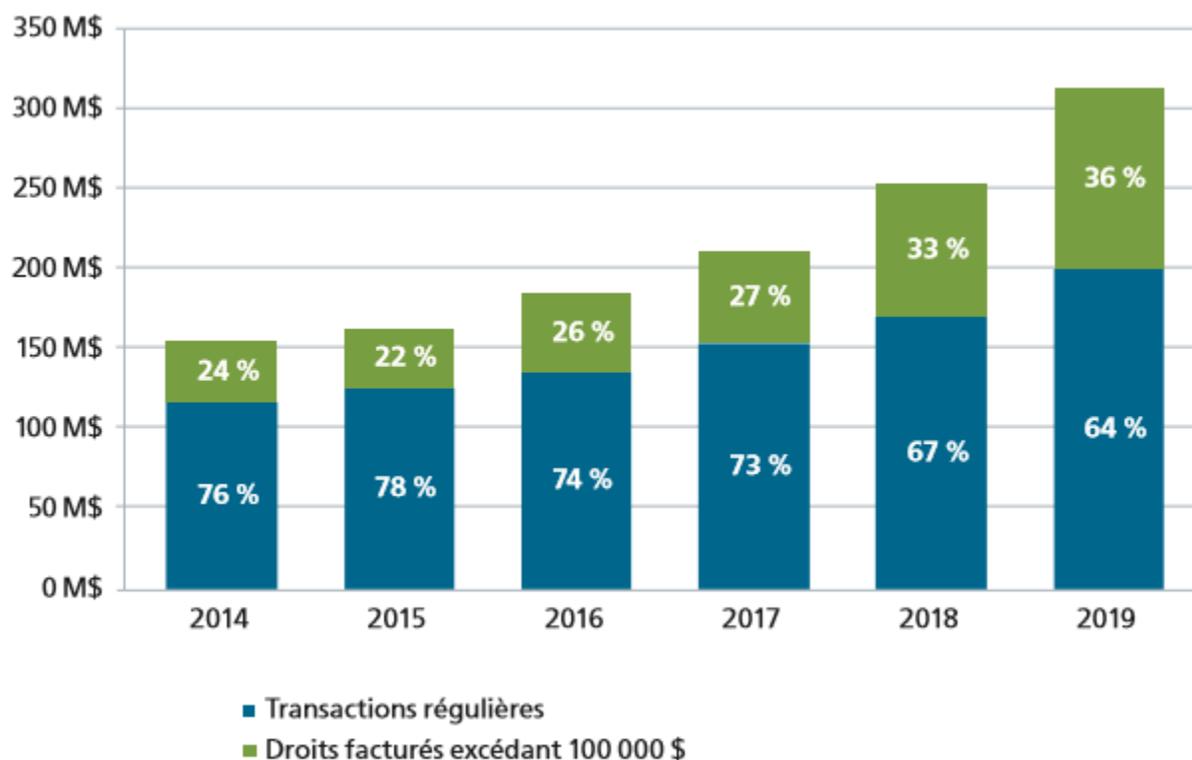
- une augmentation de 3,8 M\$ dans les dépenses contingentes, soit :
  - hausse de 31,9 M\$, relative à la révision de la provision pour les causes en justice liées aux poursuites intentées contre la Ville;
  - réduction de 14,5 M\$, due au fait que les dépenses sont réalisées dans les unités d'affaires où des budgets ont été transférés à la suite des autorisations des instances pour la réalisation de projets ponctuels;
  - baisse de 5,2 M\$ pour les litiges en réclamations contre la Ville ayant été réglés pour un montant moindre que prévu;
  - baisse de 4,6 M\$ en raison d'un transfert de budget à d'autres familles de dépenses;
  - écart favorable de 3,8 M\$ dans les arrondissements, relié à des réserves non utilisées et à des transferts de crédits à d'autres activités;
- un écart favorable de 10,8 M\$ en créances douteuses ou irrécouvrables, attribuable principalement au recouvrement d'une somme de 10,0 M\$ dans la liquidation de l'actif net de la Société de vélo en libre-service;
- une baisse de 117,0 M\$ pour les autres objets, soit les diminutions suivantes :
  - 113,4 M\$, attribuable au reclassement dans les contributions aux organismes de la dépense réelle reliée aux programmes d'aide et de subventions;
  - 11,4 M\$ en raison de l'annulation de la provision pour le rachat des éléments de l'actif de Stationnement Montréal;
  - 7,3 M\$ pour l'ajustement à la baisse des charges à payer de l'exercice antérieur;
  - 5,4 M\$ de réserve dans les dépenses générales d'administration des arrondissements;
  - 3,0 M\$ en budget non requis pour les relations de travail;

- 1,6 M\$ à la Commission des services électriques pour l'enfouissement des fils et le report de projets avec ses partenaires;
- des éléments contrebalancés par les augmentations suivantes :
  - 10 M\$ au Service de l'eau, attribuable à une économie anticipée au budget, mais réalisée dans les autres familles de dépenses;
  - 4,8 M\$ pour le passif environnemental de la Pointe Saint-Charles (PEPSC), incluant un ajustement de la provision de 0,9 M\$, dont la contrepartie est dans plusieurs objets;
  - 4,9 M\$ pour le passif environnemental du Complexe environnemental de Saint-Michel, dont la contrepartie est dans les autres familles de dépenses;
  - 2,8 M\$ au Service de l'approvisionnement pour un ajustement d'inventaire.

**ANALYSE DE CERTAINES ACTIVITÉS**

**DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES**

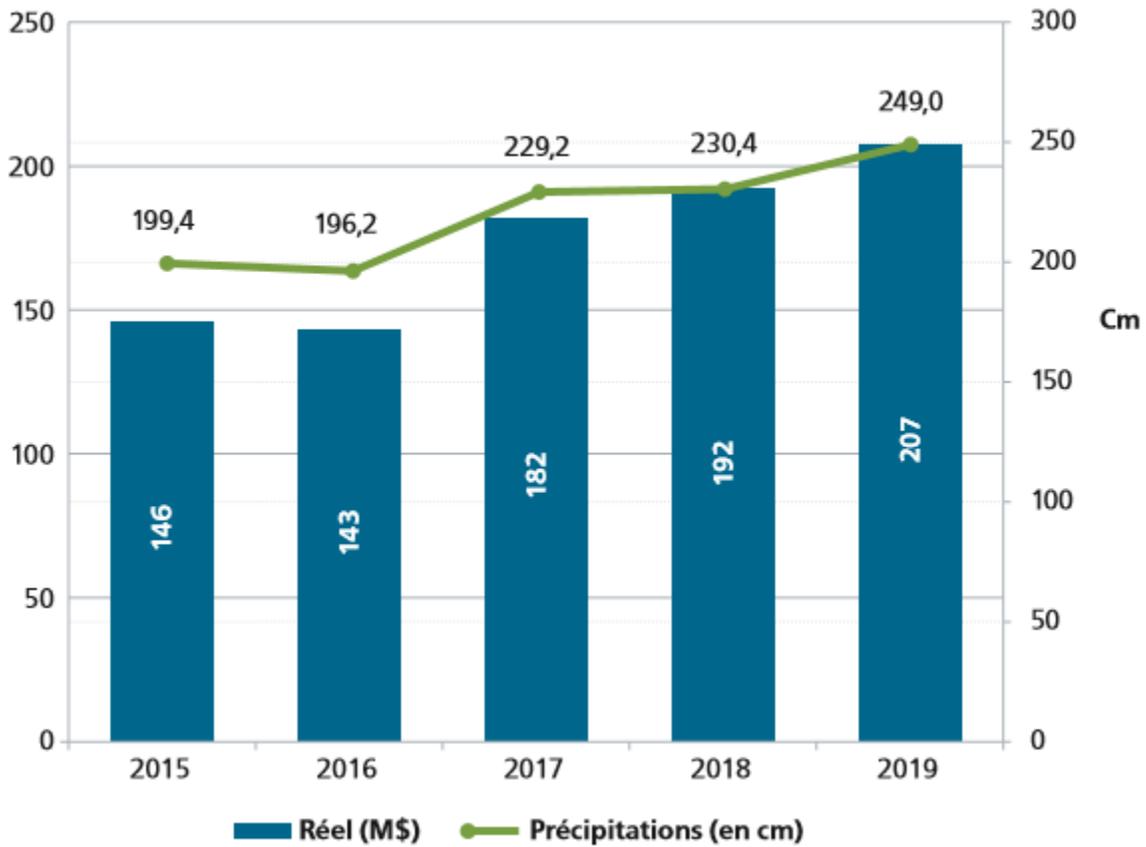
**Graphique 3 – Droits sur les mutations immobilières**  
(en millions de dollars)



Les revenus associés aux droits sur les mutations immobilières ont fortement augmenté dans les dernières années. Bien que l’ampleur (en nombre et en valeur) des transactions courantes ait contribué à cette croissance, une bonne partie de l’augmentation est attribuable aux transactions générant des factures de plus 100 000 \$, qui ont propulsé les revenus à plus de 310 M\$ en 2019.

ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

**Graphique 4 – Coût de l'enlèvement de la neige en fonction des précipitations**  
(en millions de dollars)



L'excédent des coûts de 15 M\$ pour les activités de déneigement de 2019 par rapport aux activités de 2018 peut s'expliquer par les principaux éléments suivants;

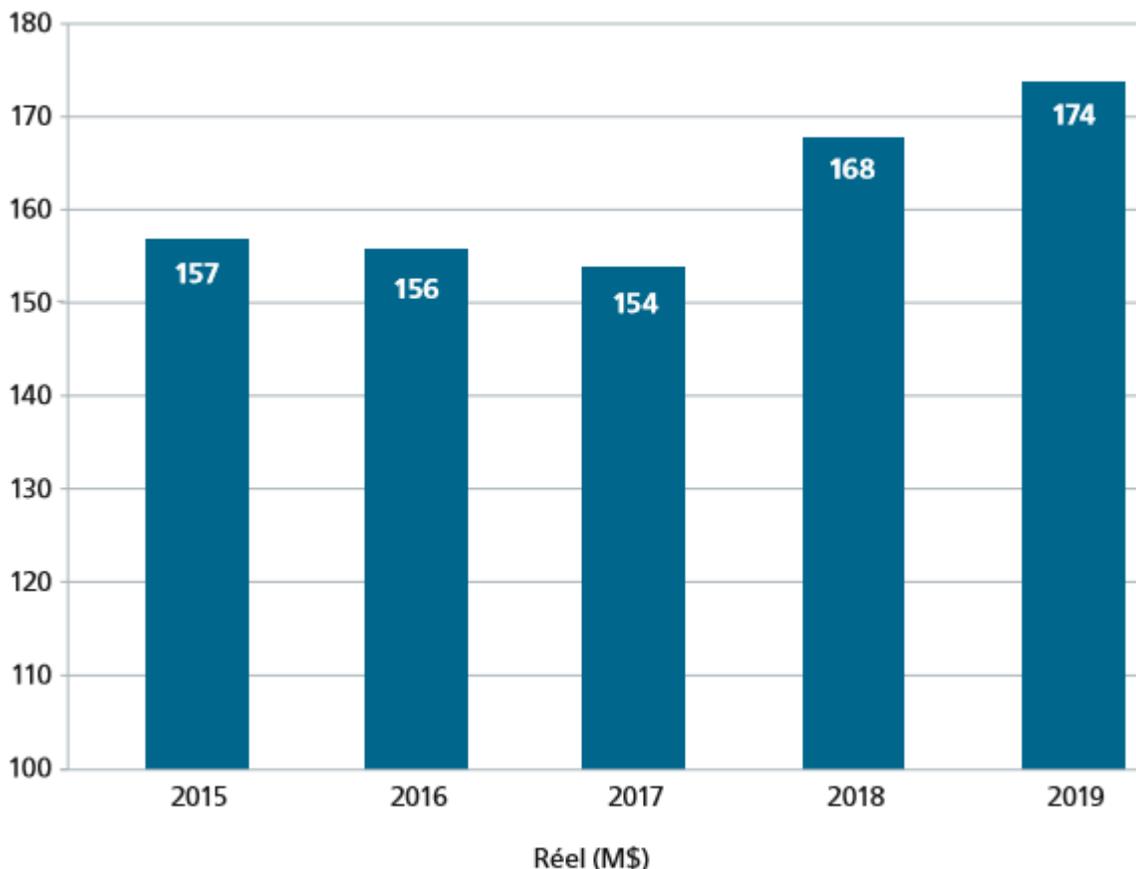
- des précipitations de neige plus élevées et un nombre accru de jours de chargement;
- une augmentation du nombre d'opérations de déglçage et d'épandage de fondants en raison de conditions hivernales difficiles.

Les données relatives aux précipitations proviennent de l'Aéroport international Montréal-Trudeau.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Graphique 5 – Coût de la gestion des matières résiduelles

(en millions de dollars)



Basé sur les définitions du *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*, le coût de la gestion des matières résiduelles regroupe plusieurs dépenses relatives aux activités associées aux matières résiduelles, notamment :

- la collecte, le transport et l'élimination des déchets domestiques et assimilés;
- la collecte, le transport, le tri et le conditionnement des matières recyclables provenant de la collecte sélective;
- la collecte, le transport et le traitement des matières organiques (résidus verts et alimentaires);
- la collecte, le transport et la valorisation des matériaux secs tels que les résidus de construction, de rénovation et de démolition d'immeubles, de ponts, de routes et autres structures;
- la collecte, le transport, l'entreposage et la valorisation des autres matières non énumérées précédemment et destinées à être valorisées comme les pneus, les électroménagers, les meubles, les résidus domestiques dangereux, les résidus technologiques, etc.;
- la réalisation, la modification et la révision d'un plan de gestion des matières résiduelles.

Les dépenses reliées aux matières résiduelles de la Ville s'élèvent à 174 M\$ en 2019. Il s'agit d'une hausse de 5,7 M\$ par rapport à 2018, principalement attribuable aux éléments suivants :

- une hausse de 4,1 M\$ au contrat de tri et de mise en marché des matières recyclables, résultant de la poursuite de la chute de la valeur des matières triées (restrictions sur l'exportation);
- une baisse de 1,0 M\$ des coûts de traitement et d'élimination des matières résiduelles, attribuable principalement à la baisse de la quantité de matières éliminées et à une hausse du volume des résidus alimentaires et mélangés et des résidus verts valorisés;
- une augmentation de 1,3 M\$ des dépenses des écocentres, à la suite de la résiliation des contrats du fournisseur principal au RENA et de l'implantation d'un nouveau mode d'exploitation pour le maintien du service;
- une hausse de 2,9 M\$ à la suite de l'indexation des contrats de collecte et transport des matières résiduelles (IPC et indice de carburant) et de la hausse des coûts des nouveaux contrats;
- un ajustement du taux de répartition des dépenses liées au matériel roulant en fonction de l'inventaire des véhicules, pour un impact positif de 1,9 M\$;
- une indexation des coûts de main-d'œuvre, associée aux activités de la gestion des matières résiduelles des arrondissements, pour 0,7 M\$.

Sur cette période, les revenus totaux de 42 M\$ ont augmenté de 3,2 M\$ en raison des éléments suivants :

- une augmentation des redevances redistribuées concernant la performance en gestion des matières organiques (déploiement de la collecte);
- une hausse de 3,3 M\$ de la compensation reçue, par l'intermédiaire du régime de compensation en place, pour les coûts de gestion des matières recyclables (eux-mêmes en hausse).

## SURPLUS ACCUMULÉS ET RÉSERVES

**Tableau 87 – Sommaire des surplus accumulés et des réserves**

(en millions de dollars)

	Conseil municipal			Conseil d'agglomération	Total	
	Ville	Arrondissements	Total		2019	2018
Surplus accumulés non affectés <sup>1</sup>	210,9	72,6	283,5	(36,9)	246,6	215,8
Surplus accumulés affectés	184,7	226,1	410,8	6,7	417,5	377,1
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>395,6</b>	<b>298,7</b>	<b>694,3</b>	<b>(30,2)</b>	<b>664,1</b>	<b>592,9</b>
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>						
Eau	10,1		10,1	17,4	27,5	35,4
Voirie	22,9		22,9	3,9	26,8	34,5
Immobilisations	237,0		237,0	138,5	375,5	0,2
Autres	0,3	9,7	10,0	0,7	10,7	12,5
	270,3	9,7	280,0	160,5	440,5	82,6
	665,9	308,4	974,3	130,3	1 104,6	675,5

1. Après affectation des surplus de gestion aux arrondissements et affectation à l'équilibre budgétaire de l'année suivante.

Les surplus accumulés de la Ville représentent les sommes dont la Ville dispose, en plus de son budget annuel, pour effectuer certains projets spécifiques. Ils sont composés des surplus accumulés non affectés et des surplus accumulés affectés.

### SURPLUS ACCUMULÉS NON AFFECTÉS

Ces surplus accumulés représentent les sommes pour lesquelles aucune affectation n'a encore été faite, c'est-à-dire les surplus libres de la Ville. Ces montants sont présentés avant toute autre affectation à différents projets ou réserves.

### SURPLUS ACCUMULÉS AFFECTÉS (RÉSERVES DE FONDS)

Ces surplus accumulés représentent l'ensemble des sommes affectées par la Ville ou les arrondissements à divers projets, ainsi que les sommes disponibles pour les surplus des arrondissements.

# Activités d'immobilisations – Analyse des résultats

# 2019

État des activités  
d'immobilisations

Portrait des investissements

Analyse des investissements  
par catégories d'actifs

Impact des investissements  
en immobilisations

Analyse des principales  
réalisations



## ÉTAT DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS

Le sommaire des résultats contenus dans le tableau suivant présente les activités d'immobilisations de la Ville de Montréal. Ces activités couvrent les investissements réalisés sur le territoire de Montréal. Le tableau illustre aussi les revenus et le financement à long terme des activités d'immobilisations ainsi que les affectations utilisées pour le paiement des immobilisations.

**Tableau 88 – Excédent (déficit) non consolidé des activités d'immobilisations à des fins fiscales**  
(en milliers de dollars)

	2017	Réel 2018	2019
<b>Revenus</b>			
Transferts	268 355	191 429	149 323
Autres revenus			
Contributions des promoteurs	1 558	7 386	9 129
Effet net des opérations de restructuration	-	-	5 047
Autres	6 790	7 752	8 573
<b>Total – Revenus</b>	<b>276 703</b>	<b>206 567</b>	<b>172 072</b>
<b>Dépenses d'immobilisations</b>			
Infrastructures	1 020 585	1 285 381	1 295 629
Bâtiments et améliorations locatives	200 402	281 851	331 010
Véhicules	36 647	35 363	47 901
Ameublement et équipements de bureau	76 646	83 687	105 700
Machinerie, outillage et équipements	33 618	23 284	21 303
Terrains	46 220	3 735	18 410
Autres	800	8 200	2 821
<b>Total – Dépenses d'immobilisations</b>	<b>1 414 916</b>	<b>1 721 501</b>	<b>1 822 774</b>
<b>Déficit de l'exercice</b>	<b>(1 138 213)</b>	<b>(1 514 934)</b>	<b>(1 650 702)</b>
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités d'immobilisations	679 966	918 781	1 082 587
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement	9 487	17 704	10 531
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement affecté	24 116	10 150	15 155
Réserves financières et fonds réservés <sup>1</sup>	343 716	426 443	84 782
<b>Total – Affectations</b>	<b>377 319</b>	<b>454 297</b>	<b>110 468</b>
<b>Excédent (déficit) des activités d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice</b>	<b>(80 928)</b>	<b>(141 856)</b>	<b>(457 647)</b>

1. En 2019, un montant de 375,4 M\$ a été porté à la réserve pour le paiement au comptant des immobilisations. Ce montant sera utilisé en 2020.

## PORTRAIT DES INVESTISSEMENTS

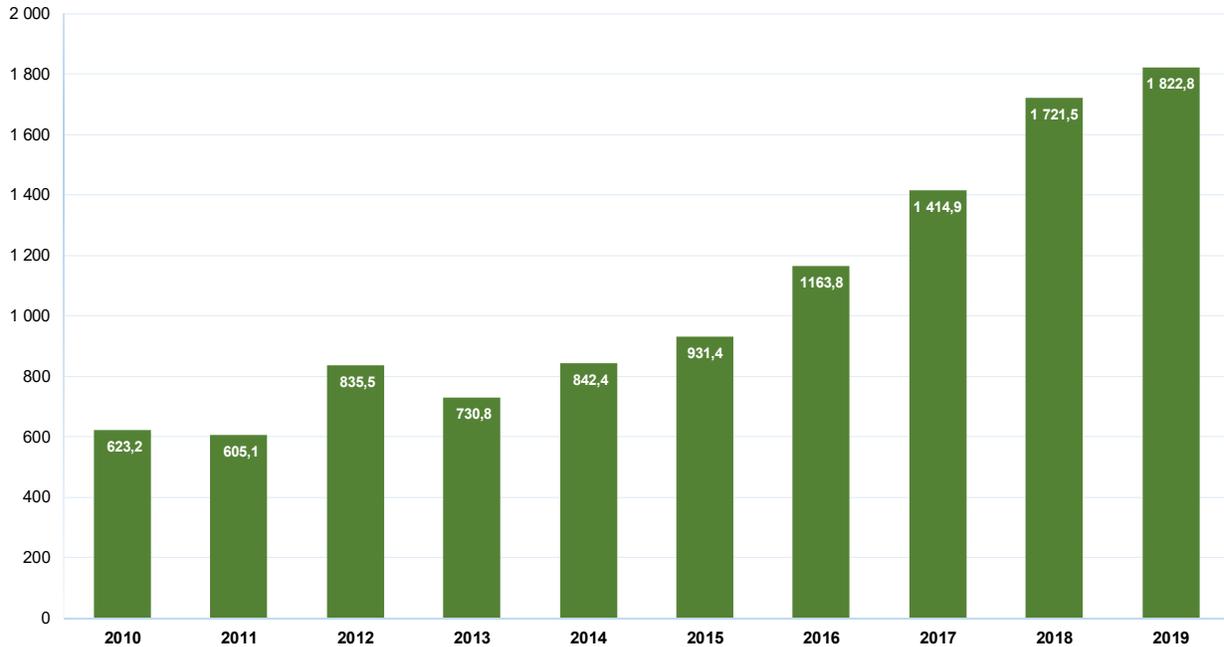
Le Programme triennal d'immobilisations regroupe un ensemble de projets et de programmes d'investissement que la Ville de Montréal compte réaliser ou entreprendre sur son territoire, au cours des trois prochaines années, pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie des citoyens. La valeur de remplacement des éléments des actifs de la Ville est estimée à environ 66 G\$<sup>1</sup>.

Les infrastructures de la Ville ont besoin d'entretien et de réfection réguliers afin de parer aux hausses des coûts de fonctionnement et, aussi, d'éviter les coûts substantiels de réfection ou de remplacement complet, à la limite de la durée de vie d'un élément d'actif. Ainsi, les activités d'immobilisations s'imbriquent à plusieurs égards dans le budget de fonctionnement de la Ville pour maximiser l'utilisation des actifs.

---

<sup>1</sup> Données de 2011, en cours de révision.

**Graphique 6 – Réalisations annuelles des activités d'immobilisations à des fins fiscales**  
(en millions de dollars)



En 2019, les sommes investies sur l'ensemble du territoire montréalais totalisent 1,8 G\$, soit une hausse de 101,3 M\$ ou 5,9 % par rapport à 2018.

Les principales réalisations proviennent des investissements dans les éléments d'actifs liés à l'environnement et aux infrastructures souterraines, pour 579,4 M\$, aux infrastructures routières, pour 502,6 M\$, aux bâtiments, pour 331,0 M\$, ainsi qu'aux parcs, aux espaces verts et aux terrains de jeux, pour 213,6 M\$.

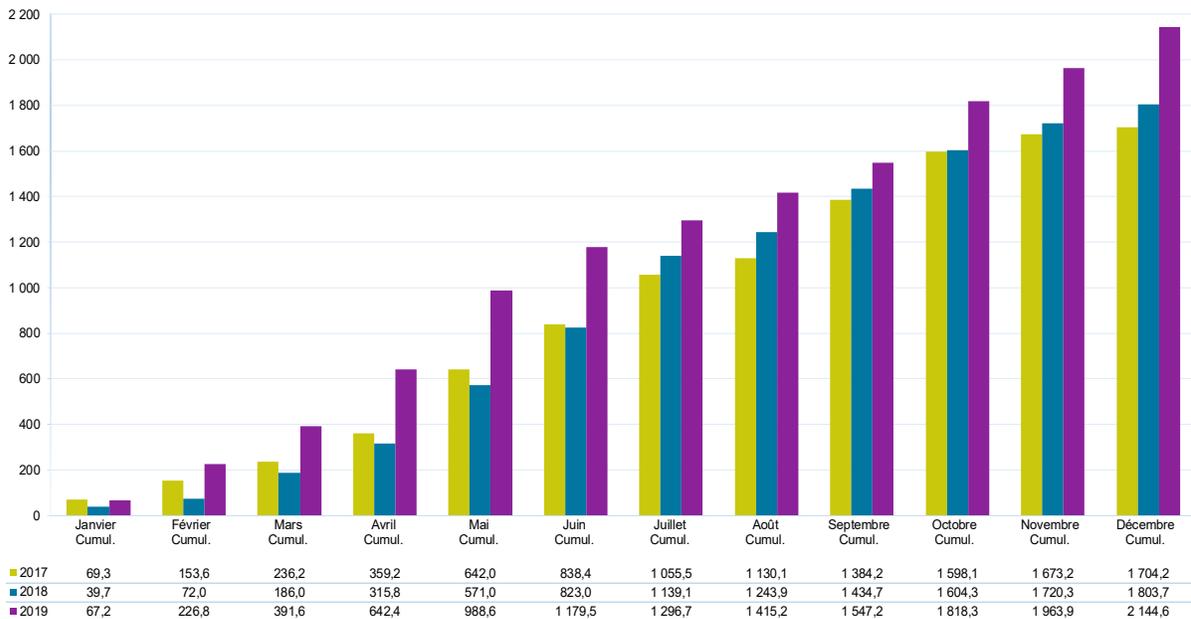
La valeur des réalisations en investissements a presque doublé de 2015 à 2019, étant passée de 0,9 G\$ à 1,8 G\$, soit une augmentation de 95,7 %, tel que l'illustre le graphique 6. Par ailleurs, il est possible d'observer un ralentissement de la croissance des réalisations entre 2018 et 2019 par rapport à celles des années précédentes, reflétant l'atteinte progressive de la capacité maximale de réalisation, tant du marché que de la Ville.

Le graphique 7 illustre les engagements annuels cumulés, des années 2017 à 2019. La poursuite de la progression des engagements annuels cumulatifs de la Ville en 2019 fait suite aux nombreux contrats octroyés durant cette période par les différents services centraux et arrondissements. Ces contrats seront réalisés au cours des mois et des années à venir.

L'augmentation du nombre d'engagements annuels témoigne de l'objectif de la Ville de combler les besoins à l'égard de ses infrastructures vieillissantes afin d'éliminer, notamment, le déficit d'entretien dans ses réseaux d'eau et de voirie.

**Graphique 7 – Engagements cumulatifs annuels – Ville de Montréal, de 2017 à 2019**

(en milliers de dollars)



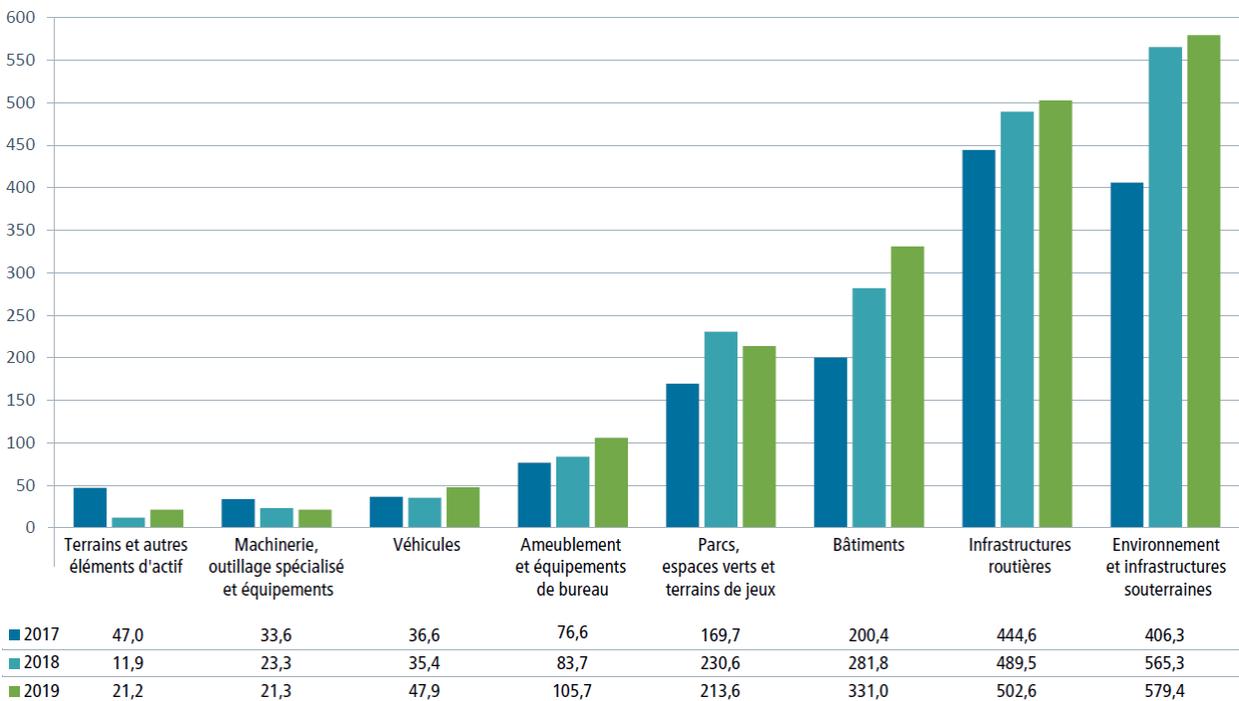
## ANALYSE DES INVESTISSEMENTS PAR CATEGORIES D'ACTIFS

La Ville de Montréal a injecté, en 2019, 1,8 G\$ pour l'entretien, la réhabilitation et le développement d'éléments de ses actifs, répartis sur l'ensemble du territoire montréalais. À ces investissements totaux, ses services centraux ont participé à hauteur de 1,6 G\$ et les arrondissements, à hauteur de 179,4 M\$.

Cette section présente par grandes catégories d'actifs les principaux projets et programmes pour lesquels les sommes ont été investies.

### Graphique 8 – Réalisations de 2019, 2018 et 2017, par catégories d'actifs

(en millions de dollars)



### ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES

Un montant de 579,4 M\$ a été investi en 2019 dans la catégorie d'actifs relative à l'environnement et aux infrastructures souterraines, en hausse de 14,1 M\$ ou 2,5 % par rapport à l'exercice précédent.

La gestion de l'eau est une priorité pour la Ville de Montréal, et de nombreux projets sont réalisés sur l'ensemble du territoire afin d'éliminer le déficit d'entretien des années antérieures ainsi que d'entretenir et de développer l'ensemble des éléments d'actifs relatifs à l'eau.

Des investissements importants, soit 271,9 M\$, ont été consacrés au renouvellement de l'ensemble des conduites. De ce montant, 35,7 M\$ ont servi à la réhabilitation et à la reconstruction de 5,5 km de conduites primaires d'aqueduc, tandis que 219,9 M\$ ont été investis dans le renouvellement de 50,3 km du réseau d'aqueduc et de 77,4 km d'égouts secondaires. La technique d'intervention sans tranchée a été utilisée pour 72 % des conduites. Un montant de 16,3 M\$ a également été consacré au réseau des collecteurs d'égouts.

Un montant de 25,2 M\$ a été consacré à la modernisation et à l'entretien des éléments d'actifs liés aux usines de production d'eau potable (notamment 7,5 M\$ à l'usine Atwater et 5,3 M\$ à l'usine Pierrefonds). Des investissements ont également été réalisés dans différents projets, soit 3,1 M\$ pour la protection de la source d'alimentation à l'usine Atwater et 37,4 M\$ pour la remise en service du réservoir Rosemont. Afin d'améliorer et d'optimiser la consommation et la distribution de l'eau potable, 6,5 M\$ ont été investis de manière à sectoriser le réseau, à réguler la pression et à mesurer la distribution.

Concernant la gestion des eaux usées et la protection de l'environnement, un montant de 18,5 M\$ a été investi à la station d'épuration Jean-R.-Marcotte et dans son réseau d'intercepteurs afin de maintenir les actifs en bon état. Les investissements suivants ont aussi été réalisés en 2019 : 27,2 M\$ dans la construction d'ouvrages de rétention afin de réduire les surverses d'eaux usées et 24,4 M\$ dans le projet de désinfection à l'ozone des eaux usées.

Concernant les conduites d'aqueduc et d'égouts, des investissements ont également été effectués dans la réalisation de grands projets de réaménagement urbain, notamment 5,0 M\$ pour le projet visant la mise en fonction du système rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX. Certains projets de réaménagement d'artères importantes sur l'ensemble du territoire de Montréal ont aussi fait l'objet d'investissements, tel que celui de la rue Sainte-Catherine Ouest, pour 14,8 M\$.

En ce qui a trait à l'environnement durable, la Ville a investi 22,6 M\$ pour finaliser la construction du centre de tri des matières recyclables, dans l'arrondissement de Lachine, qui dessert maintenant le secteur ouest de l'agglomération. De plus, 15,4 M\$ ont été consacrés au projet de construction d'un centre de compostage, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, afin de traiter les matières organiques.

Par ailleurs, la Commission des services électriques de Montréal a investi 66,7 M\$ dans le programme de construction et de modification de conduits souterrains. Ce programme est autofinancé à 100 %, à même les redevances facturées aux utilisateurs, selon la portion de conduits qu'ils utilisent.

## INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Un montant de 502,6 M\$ a été investi en 2019 dans la catégorie d'actifs relative aux infrastructures routières, en hausse de 13,1 M\$ ou 2,7 % par rapport à l'exercice précédent.

Maintenir et améliorer l'état d'un réseau routier vieillissant, comprenant plus de 4 070 km de chaussées et près de 600 structures, constitue un défi majeur et demeure chaque année une grande priorité pour la Ville. En conséquence, la remise à niveau de ce réseau névralgique a été établie comme un objectif stratégique, en visant l'élimination du déficit d'entretien.

Globalement, c'est un investissement de 283,6 M\$ qui a été consacré à l'entretien des éléments d'actifs liés à la voirie, ce qui a permis de réhabiliter ou reconstruire 197 km de rues. Ainsi, la Ville de Montréal a investi dans plusieurs programmes destinés aux infrastructures de la voirie :

- 78,7 M\$ dans les deux programmes complémentaires de planage-revêtement (qui consistent à prolonger la durée de vie des chaussées en attente de réhabilitation majeure);
- 79,0 M\$ dans le programme de réfection des artères;
- 68,3 M\$ dans le programme de réfection du réseau de rues locales;
- 28,6 M\$ dans le programme de réfection des structures routières (ponts et tunnels);
- 19,4 M\$ dans les programmes de réhabilitation de chaussées par planage-revêtement;
- 7,1 M\$ dans les programmes d'aménagement des rues;
- 2,5 M\$ dans le programme de maintien des infrastructures routières.

Le déploiement de systèmes de transport intelligents sur le territoire de la ville se poursuit. Des investissements de 15,8 M\$ ont été réalisés en 2019 pour équiper les réseaux routiers (caméras, feux de circulation mis aux normes, détecteurs), afin de réagir aux perturbations dès qu'elles surviennent et de rétablir des conditions de circulation normale.

Afin d'améliorer la sécurisation des déplacements, un investissement de 15,4 M\$ a été réalisé dans le programme de réaménagement géométrique du réseau artériel. Par ailleurs, une somme de 27,8 M\$ a été investie dans plusieurs projets de réaménagement d'artères importantes sur le territoire de Montréal, notamment celui de la rue Sainte-Catherine Ouest, pour 14,2 M\$, et celui de la rue Saint-Hubert, pour 13,6 M\$. De plus, un montant de 32,7 M\$ a été consacré au programme d'acquisition de mobilier d'éclairage et au projet de mise à niveau de l'éclairage de rue.

La réalisation de grands projets d'aménagement urbain et de transport a également nécessité des investissements en infrastructures routières, soit :

- 23,0 M\$ dans la réalisation du Campus Outremont et de ses abords;

- 14,1 M\$ dans le projet de reconstruction du complexe Turcot;
- 13,7 M\$ dans le projet visant la mise en fonction du système rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX;
- 5,7 M\$ dans le programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de Griffintown;
- 3,7 M\$ dans le projet de revitalisation du Quartier des gares;
- 1,6 M\$ dans la requalification urbaine du secteur de Namur–Jean-Talon Ouest (Le Triangle).

Enfin, un montant total de 43,0 M\$ a été investi par les 19 arrondissements dans différents programmes de réfection routière afin de maximiser la durée de vie et le confort du réseau local.

## BÂTIMENTS

Un montant de 331,0 M\$ a été investi en 2019 dans la catégorie d'actifs relative aux bâtiments, en hausse de 49,2 M\$ ou 17,5 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements sont les suivants :

- 44,7 M\$ dans le programme de mise aux normes des arénas;
- 39,7 M\$ à l'Espace pour la vie, principalement dans le projet *Migration du Biodôme*, le programme commun de maintien des actifs et le projet *Métamorphose de l'Insectarium*;
- 24,1 M\$ dans les travaux d'amélioration des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve pour le Grand Prix du Canada;
- 16,9 M\$ dans le projet de rénovation de l'hôtel de ville;
- 15,9 M\$ en matière de sécurité publique : programmes d'entretien des bâtiments du Service de police et du Service de sécurité incendie, projet de développement du pôle multifonctionnel du Service de police et projet de captation des gaz dans les casernes;
- 14,7 M\$ dans le projet de réaménagement du secteur de la Place des Arts et de l'îlot Clark, dans le Quartier des spectacles;
- 12,0 M\$ dans le développement d'installations sportives, principalement à la suite de l'acquisition du Centre sportif St-Jean-Vianney;
- 10,3 M\$ dans le réseau des bibliothèques : programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques et programme d'aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID;
- 7,4 M\$ au parc Jean-Drapeau, principalement dans la protection de son actif immobilisé;
- 7,1 M\$ dans le programme d'amélioration locative des immeubles administratifs et dans le programme de protection des bâtiments administratifs et commerciaux;

- 6,6 M\$ dans le programme de mise à niveau des cours de services, dans les arrondissements;
- 6,0 M\$ dans le programme de protection des bâtiments culturels;
- 2,6 M\$ dans le programme de réfection des bâtiments des grands parcs et dans le programme de protection des bâtiments sportifs;
- 2,4 M\$ dans le programme d'accessibilité universelle (chalets de parc, arénas et piscines).

Enfin, 77,9 M\$ ont été consacrés par les arrondissements à différents programmes de réfection, de protection et d'amélioration des installations et des bâtiments.

### PARCS, ESPACES VERTS ET TERRAINS DE JEUX

Un montant de 213,6 M\$ a été investi en 2019 dans la catégorie d'actifs relative aux parcs, aux espaces verts et aux terrains de jeux, en baisse de 17,0 M\$ ou 7,4 % par rapport à l'exercice précédent.

Afin de protéger la mosaïque d'habitats et la biodiversité, et d'offrir de nouveaux espaces verts qui favorisent le contact des citoyens avec la nature, un montant de 83,3 M\$ a été investi dans le programme d'acquisition de milieux naturels.

Une somme de 8,7 M\$ a été investie pour l'aménagement de certaines sections du parc Frédéric-Back, situé au cœur du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) : 6 hectares supplémentaires sont maintenant accessibles à la population. La transformation de ce parc constitue le plus vaste projet de réhabilitation environnementale jamais entrepris en milieu urbain, en Amérique du Nord. De plus, 7,9 M\$ ont été consacrés au réaménagement du réseau des grands parcs ainsi qu'à celui du mont Royal, pour permettre sa protection et sa mise en valeur tout en bonifiant son accessibilité.

La réalisation de projets structurants d'aménagement urbain a également nécessité des investissements dans les parcs, les espaces verts et les terrains de jeux, soit 6,4 M\$ dans la réalisation du Campus Outremont et de ses abords, 6,0 M\$ dans le projet de réaménagement du square Viger, qui s'inscrit dans la requalification du secteur Champ-de-Mars, 4,5 M\$ dans le secteur de Griffintown, 1,8 M\$ dans le réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada ainsi que 1,7 M\$ dans le réaménagement du secteur de la Place des Arts et de l'îlot Clark, dans le Quartier des spectacles.

Afin de favoriser l'utilisation sécuritaire du vélo selon une approche de développement durable, un montant de 11,1 M\$ a été consacré à la mise en œuvre du Réseau express vélo (REV) et au développement du réseau cyclable montréalais, qui atteint maintenant 968 km.

Soucieuse d'améliorer la qualité de ses espaces verts, la Ville a mis en place, en 2019, un nouveau programme de soutien aux 19 arrondissements afin d'offrir des sites conviviaux et accessibles, favorisant les activités de plein air, et par conséquent, d'améliorer la qualité de l'offre aux usagers. Ce

soutien aux arrondissements a permis d'investir 3,7 M\$ pour rénover des parcs dans plusieurs arrondissements.

Par ailleurs, le programme de réfection des terrains de balle a fait l'objet d'un investissement de 4,3 M\$ afin de maintenir le réseau des terrains de balle municipaux en bon état et d'assurer une offre de services de qualité aux Montréalais. Un montant de 3,9 M\$ a également été investi dans le nouveau terrain de soccer-football à surface synthétique du Complexe sportif Marie-Victorin, inauguré en octobre 2019.

Pour leur part, les 19 arrondissements ont investi un total de 49,7 M\$ dans des programmes de réfection et d'aménagement de parcs et d'aires de jeux.

### AUTRES CATÉGORIES D'ACTIFS

Un montant de 105,7 M\$ a été investi en 2019 dans la catégorie d'actifs relative à l'ameublement et aux équipements de bureau, en hausse de 22,0 M\$ ou 26,3 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements ont été réalisés dans des projets liés aux technologies de l'information (92,0 M\$) : 17,9 M\$ pour les solutions d'affaires institutionnelles, 13,1 M\$ pour la télécommunication et la radiocommunication, 12,9 M\$ pour les solutions de sécurité publique et de justice, 11,5 M\$ pour les solutions numériques de services aux citoyens et aux entreprises, 10,8 M\$ pour les solutions aux utilisateurs, 10,6 M\$ pour les solutions de gestion du territoire, 9,6 M\$ pour les plateformes et les infrastructures, 2,9 M\$ pour l'intelligence d'affaires, 2,2 M\$ pour la sécurité de l'information ainsi que 0,5 M\$ pour le bureau de projets.

Un montant de 47,9 M\$ a été investi dans la catégorie d'actifs relative aux véhicules, en hausse de 12,5 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Un montant de 17,1 M\$ a permis d'acheter et de remplacer des véhicules pour le Service de police et le Service de sécurité incendie. De plus, un montant de 28,3 M\$ a contribué à renouveler la flotte de véhicules, de camionnettes et autres équipements spécialisés pour les services centraux et les arrondissements. Les véhicules sont prioritairement remplacés par des modèles 100 % électriques ou plus écologiques, selon les catégories. Soulignons que la Ville de Montréal possède 227 automobiles compactes 100 % électriques, ce qui la place au premier rang des municipalités canadiennes à ce chapitre.

Un montant de 21,3 M\$ a été investi en 2019 dans la catégorie d'actifs relative à la machinerie, à l'outillage spécialisé et aux équipements, en baisse de 2,0 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements sont les suivants :

- 4,6 M\$ pour le développement et l'optimisation du système de vélo en libre service BIXI;
- 3,0 M\$ pour la mesure de la consommation d'eau;
- 3,0 M\$ pour l'acquisition et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques;

- 1,4 M\$ pour l'ensemble des 19 arrondissements.

Enfin, un montant de 21,2 M\$ a été investi pour la catégorie des terrains et autres éléments d'actifs, en hausse de 9,3 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements en acquisition de terrains sont les suivants :

- 14,4 M\$ pour le programme d'acquisitions stratégiques dans les secteurs prioritaires de planification;
- 3,0 M\$ pour le développement d'installations sportives, à la suite de l'acquisition du Centre sportif St-Jean-Vianney.

## **IMPACT DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS**

Les projets et programmes d'immobilisations inscrits au PTI influencent le budget de fonctionnement par leurs modes de financement. En effet, différentes sources de financement sont requises par la Ville, entre autres des emprunts à long terme, afin qu'elle soit en mesure d'effectuer ses investissements. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les charges prévues au budget de fonctionnement : c'est ce que l'on appelle le service de la dette.

Un autre mode de financement influence également le budget de fonctionnement, soit le paiement au comptant d'immobilisations.

Enfin, les frais d'exploitation liés à certains investissements en immobilisations influencent également le budget de fonctionnement. En effet, les charges concernant l'exploitation et l'entretien des infrastructures sont comptabilisées au budget de fonctionnement. Ainsi, toute nouvelle construction ou tout développement d'un nouvel élément des actifs de la Ville doit faire l'objet d'une analyse d'impact sur le budget de fonctionnement à court et long terme pour en mesurer les répercussions sur le cadre financier des prochaines années et établir les besoins de financement qui s'y rattachent.

## ANALYSE DES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Cette section présente les principales réalisations liées aux investissements effectués par les unités d'affaires de la Ville de Montréal.

**Tableau 89 – Dépenses d'immobilisations par unités d'affaires**  
(en milliers de dollars)

	Réel		
	2017	2018	2019
<b>Services centraux</b>			
Commission des services électriques	35 322,4	51 469,2	69 089,9
Concertation des arrondissements	12 752,1	2 014,9	3 021,1
Culture	21 954,3	19 834,8	31 351,9
Diversité et inclusion sociale	135,7	366,9	1 704,6
Eau	336 472,5	478 562,7	435 006,6
Environnement	9 634,9	14 576,2	42 289,9
Espace pour la vie	15 899,3	14 142,6	43 489,2
Gestion et planification immobilière	92 091,9	75 847,2	93 619,0
Grands parcs, mont Royal et sports	81 896,7	95 584,4	187 469,7
Habitation	1 566,6	26 938,5	6 757,7
Infrastructures du réseau routier	5 072,9	6 785,5	34 553,7
Matériel roulant et ateliers	34 909,9	38 803,0	50 098,6
Sécurité incendie	618,1	354,0	895,6
Société du parc Jean-Drapeau	29 368,1	97 310,9	54 162,0
Technologies de l'information	64 049,8	75 824,6	91 998,7
Urbanisme et mobilité	491 476,5	540 862,2	495 054,4
Autres ajustements	800,0	8 200,9	2 851,7
<b>Total – Services centraux</b>	<b>1 234 021,7</b>	<b>1 547 478,5</b>	<b>1 643 414,3</b>
<b>Arrondissements</b>			
Ahuntsic-Cartierville	12 595,4	9 540,2	4 765,0
Anjou	6 949,2	5 225,1	7 715,8
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	12 454,9	10 991,1	11 776,8
Lachine	2 030,7	2 584,2	3 018,3
LaSalle	9 889,1	8 704,5	9 769,2
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	5 951,4	1 737,4	1 464,9
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	13 925,7	11 979,2	5 228,3
Montréal-Nord	7 918,5	8 792,6	10 441,9
Outremont	1 962,0	1 605,3	5 483,5
Pierrefonds-Roxboro	4 828,5	9 687,9	11 230,9
Plateau-Mont-Royal	11 613,2	9 596,5	10 596,0
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	8 341,6	18 463,4	15 084,8
Rosemont–La Petite-Patrie	11 762,2	16 697,1	11 494,7
Saint-Laurent	23 657,4	14 129,9	13 537,6
Saint-Léonard	10 035,1	7 656,1	9 830,6
Sud-Ouest	10 134,7	5 298,8	11 085,2
Verdun	6 149,0	7 303,8	15 519,4
Ville-Marie	7 405,9	14 321,5	9 512,4
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	13 290,0	9 708,4	11 804,8
<b>Total – Arrondissements</b>	<b>180 894,5</b>	<b>174 023,0</b>	<b>179 360,1</b>
<b>Total – Dépenses d'immobilisations</b>	<b>1 414 916,2</b>	<b>1 721 501,5</b>	<b>1 822 774,4</b>

Les montants énumérés ci-après peuvent différer de ceux présentés dans la section relative aux investissements par catégories d'actifs. En effet, cette dernière se limitait aux investissements en fonction d'une seule catégorie d'actifs à la fois, alors que les réalisations retenues dans la prochaine section peuvent couvrir plusieurs catégories d'actifs.

### SERVICES CENTRAUX

Les services centraux mettent de l'avant des projets et programmes qui sont destinés à la collectivité montréalaise ou qui nécessitent une expertise particulière. Par ailleurs, les services centraux appuient les arrondissements dans la réalisation de différents projets et programmes tels que les programmes de mise aux normes des arénas et des équipements aquatiques, les programmes de réfection des rues locales, le Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques, et d'autres. En 2019, un montant de 1,6 G\$ a été consacré à différentes activités d'immobilisations, ce qui représente une croissance de 95,9 M\$ ou 6,2 % par rapport à l'exercice précédent.

#### COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL : 69,1 M\$

- Intégration des travaux de la CSEM à une vingtaine de projets de la Ville relatifs au réseau de conduits souterrains.
- Enlèvement de poteaux sur 6 km de rues.
- Coordination de réseaux sur 2 km de nouveaux ensembles résidentiels.

#### CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS : 3,0 M\$

- Réaménagement des chemins d'accès et des chaussées dans divers sites à neige et réfection du dépôt à neige de la 46<sup>e</sup> Avenue, à Lachine, avec création d'un bassin pour mise aux normes et pavage du site, pour 2,5 M\$.
- Réaménagement de la chute à neige Jules-Poitras, dans Saint-Laurent, pour 0,3 M\$.
- Réalisation de plusieurs études de conception en vue d'aménagements en 2020 (bassin et accès à Ray-Lawson, chemin d'accès à la chute Verdun, etc.).

#### CULTURE : 31,4 M\$

- Quartier des spectacles – Réaménagement du secteur de la Place des Arts et de l'esplanade Clark, pour 16,5 M\$ :
  - Poursuite du chantier de construction de la patinoire extérieure réfrigérée, d'un lieu public et d'un bâtiment multifonctionnel sur l'îlot Clark, pour 14,8 M\$.
  - Services professionnels en architecture, ingénierie et architecture du paysage, pour 1,0 M\$.
- Aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID, pour 6,0 M\$ :

- Poursuite de la phase 3 de l'implantation du système de détection avec identification, pour 5,4 M\$.
- Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques, pour 5,3 M\$ :
  - Fin du chantier de rénovation et d'agrandissement de la bibliothèque de Pierrefonds, pour 2,8 M\$.
  - Contrat de services professionnels en architecture pour la bibliothèque L'Octogone, pour 0,9 M\$.
  - Poursuite de l'implantation des laboratoires de fabrication numérique (*Fab Labs*), pour 0,7 M\$.
  - Contrat de services professionnels en architecture pour la bibliothèque Maisonneuve, pour 0,7 M\$.
- Programme d'acquisition et de valorisation d'équipements culturels, pour 2,0 M\$ :
  - Poursuite des travaux de réaménagement de la salle de spectacle de la maison de la culture Janine-Sutto (Frontenac), pour 1,3 M\$.

#### DIVERSITÉ ET INCLUSION SOCIALE : 1,7 M\$

- Programme d'aménagement urbain pour les enfants : mise en œuvre du nouveau programme en 2019; 4 projets retenus (LaSalle, Montréal-Nord, Le Plateau-Mont-Royal et Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles) pour leur réalisation en 2020.
- Programmes Municipalité amie des aînés (MADA) et accessibilité universelle : réalisation d'investissements dans 16 arrondissements (Ahuntsic-Cartierville, Anjou, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, LaSalle, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Nord, Outremont, Pierrefonds-Roxboro, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, Rosemont–La Petite-Patrie, Saint-Laurent, Saint-Léonard, Le Sud-Ouest, Verdun, Ville-Marie et Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension), pour 1,2 M\$.
- Programme Quartier intégré RUI : achèvement des projets de 3 arrondissements (Ville-Marie, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve et Montréal-Nord), pour 0,5 M\$.

#### EAU : 435,0 M\$

- Protection de la sécurité et de la santé publiques et respect du cadre réglementaire :
  - Modernisation et entretien des actifs liés aux usines de production d'eau potable, pour 28,2 M\$.
- Protection de l'environnement et respect du cadre réglementaire :
  - Réalisation d'investissements à la station d'épuration Jean-R.-Marcotte et dans son réseau d'intercepteurs afin de maintenir les actifs en bon état, pour 19,6 M\$.
  - Construction d'ouvrages de rétention afin de réduire les surverses d'eaux usées, pour 27,1 M\$.
  - Réalisation d'investissements dans le projet visant la désinfection des eaux usées à l'ozone, pour 24,4 M\$.

- Rattrapage du déficit de maintien des actifs afin de préserver leur état fonctionnel et d'assurer un service fiable en eau potable et eaux usées :
  - Renouvellement de conduites secondaires d'eau potable et d'eaux usées, pour 220,1 M\$.
  - Réalisation d'investissements dans le réseau de conduites primaires d'eau potable, pour 40,0 M\$.
  - Réalisation d'investissements dans le réseau de collecteurs d'égouts, pour 16,5 M\$.
  - Mise à niveau des réservoirs Rosemont, Dollard-des-Ormeaux et McTavish, pour 41,6 M\$.
- Amélioration et optimisation de la consommation et de la distribution d'eau potable :
  - Installation et mise en service de 2 400 compteurs dans les industries, les commerces et les institutions, pour 3,2 M\$, pour un total de 19 400 compteurs installés à ce jour.

#### ENVIRONNEMENT : 42,3 M\$

- Réalisation de plusieurs projets majeurs et innovants qui ont favorisé l'adoption de nouvelles pratiques et de nouvelles habitudes chez les citoyens et les entreprises, qui participent ainsi à la transition écologique.
- Mise en service, dans l'arrondissement de Lachine, d'un nouveau centre de tri des matières recyclables, à la fine pointe de la technologie, qui respecte les meilleurs standards internationaux, pour 22,7 M\$ en 2019. Ce centre permettra de desservir l'ouest de l'île et de traiter 58 % du total des matières recyclables de l'agglomération de Montréal (près de 100 000 tonnes annuellement).
- Octroi de 2 contrats pour la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien de 2 centres de traitement des matières organiques (CTMO), pour 18,6 M\$. Pour le CTMO de Saint-Laurent, la conception a été avancée et le site a été préparé en 2019 pour permettre le démarrage de la construction en 2020. La conception du CTMO de Montréal-Est a commencé en 2019.

#### ESPACE POUR LA VIE : 43,5 M\$

- Investissements dans les programmes de maintien des actifs, pour 13,5 M\$, notamment :
  - Biodôme : réfection des écosystèmes (murs, pochettes et filets) et de l'enveloppe extérieure, réparation de la dalle de béton extérieure, rénovation des sanitaires, mise aux normes des issues et autres travaux, pour 8,6 M\$.
  - Jardin botanique : réaménagement des serres Louis-Dupire et du jardin de la pureté (volet phytotechnologique), réfection des bâtiments de la chaufferie du complexe C et des services annexes, rénovation des pergolas et des murets du restaurant, réaménagement des sentiers, des terrasses et de l'exposition permanente du Jardin de Chine et autres travaux, pour 4,2 M\$.
  - Planétarium Rio Tinto Alcan, renouvellement des équipements techniques des théâtres, pour 0,4 M\$.

- Trois grands projets en cours de réalisation, pour 30,0 M\$ :
  - *Migration du Biodôme*, pour 21,0 M\$.
  - *Métamorphose de l'Insectarium*, pour 6,6 M\$.
  - *Parcours phytotechnologique*, pour 2,4 M\$.

#### GESTION ET PLANIFICATION IMMOBILIÈRE : 93,6 M\$

- Acquisition de terrains à des fins municipales (parcs et bassin de rétention d'eau), pour 17,1 M\$.
- Restauration patrimoniale et mise aux normes de l'hôtel de ville, incluant le déménagement des effectifs, pour 16,9 M\$.
- Restauration des casernes 16, 18, 30, 31, 48, 61 et 71, pour 9,2 M\$.
- Aménagement de plus de 1 110 postes de travail dans divers immeubles administratifs, pour 5,1 M\$.
- Acquisition du bâtiment du Club Garçons et Filles de LaSalle, pour 3,6 M\$.
- Réfection du quartier général de la police et diverses interventions aux postes de quartier (PDQ) 13, 21, 39 et 49, pour 3,6 M\$.
- Mise à niveau de l'atelier Viau et de la cour des Carrières, pour 3,4 M\$.
- Réalisation de travaux d'améliorations locatives au MEM (Mémoire des Montréalais) et au 5800, rue Saint-Denis (Archives Montréal), pour 2,9 M\$.
- Réalisation de travaux d'accessibilité universelle au stade Hébert, au Centre culturel Georges-Vanier ainsi qu'aux chalets des parcs Saint-Georges et Jeannotte, pour 2,6 M\$.
- Agrandissement et rénovation du pôle multifonctionnel du Service de police, pour 2,1 M\$.
- Réfection de la station de pompage Vincent-d'Indy, pour 2,1 M\$.
- Restauration du Château Dufresne, pour 1,6 M\$.
- Mise aux normes de l'aréna Mont-Royal, pour 1,2 M\$.
- Réalisation du projet de captation des gaz à la source, dans les casernes, pour 1,0 M\$.
- Mise en œuvre du nouveau programme de réfection des chalets de parc, destiné aux arrondissements, pour 1,0 M\$.

#### GRANDS PARCS, MONT ROYAL ET SPORTS : 187,5 M\$

- Protection, réhabilitation et valorisation des milieux naturels, de la forêt urbaine ainsi que des espaces verts et publics de Montréal, pour 111,2 M\$, comprenant notamment :
  - Création du plus grand parc municipal au Canada (3 000 hectares), le Grand parc de l'Ouest, pour 83,3 M\$.

- Maintien et réhabilitation du réseau vert des grands parcs, incluant le parc La Fontaine, pour 10,6 M\$.
- Ouverture au public de 6 hectares supplémentaires au parc Frédéric-Back, pour 8,8 M\$.
- Mise en valeur du square Viger, pour 6,0 M\$.
- Réhabilitation des espaces riverains du Réseau bleu, pour 1,9 M\$.
- Aménagement d'un nouveau seuil à l'entrée du mont Royal, à l'intersection Cedar-Côte-des-Neiges, pour 0,3 M\$.
- Réalisation d'investissements dans divers programmes et projets pour soutenir la pratique sportive ainsi que le développement et la mise aux normes des équipements sportifs, pour 76,3 M\$, notamment :
  - Mise aux normes de 8 arénas, pour 44,7 M\$.
  - Acquisition du Centre sportif et culturel St-Jean-Vianney, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour 15,0 M\$.
  - Création de 2 nouveaux programmes de soutien aux arrondissements, qui ont permis d'améliorer 31 parcs locaux et installations sportives extérieures, pour 4,7 M\$.
  - Réfection de 7 terrains de balle, pour 4,3 M\$.
  - Aménagement d'un terrain de soccer synthétique au Complexe sportif Marie-Victorin, pour 3,8 M\$.
  - Programme de construction d'équipements aquatiques sportifs afin de démarrer le chantier du complexe aquatique de Rosemont, pour 1,9 M\$.
  - Mise aux normes d'équipements aquatiques, pour 1,3 M\$.
  - Protection d'installations municipales, pour 0,2 M\$.

S'ajoute au bilan la réalisation de divers programmes de mise aux normes des équipements sportifs, où les arrondissements ont notamment agi comme requérant pour 16 installations aquatiques locales, pour 18,8 M\$.

#### **HABITATION : 6,8 M\$**

- Réalisation d'investissements nécessaires au développement immobilier, principalement liés aux projets Habitations Saint-Michel Nord (OMHM), Les Développements Bois-Franc (phase 3A-3) et Privico Modena, pour 3,5 M\$.
- Réalisation d'investissements dans le développement du logement social et communautaire, majoritairement en lien avec les Habitations Jeanne-Mance, cédées à la Ville à coût nul en 2018 par le gouvernement du Québec, pour 2,4 M\$.

- Réalisation de travaux de réaménagement et d'infrastructures au site du Faubourg Contrecoeur, pour 0,9 M\$.

**INFRASTRUCTURES DU RÉSEAU ROUTIER : 34,6 M\$**

- Reconstruction du boulevard Pie-IX afin de permettre la mise en fonction du système rapide par bus (SRB), pour 18,7 M\$. Environ 70 % des travaux prévus sont terminés du côté ouest du boulevard Pie-IX (chaussée, trottoirs et utilité publique).
- Reconstruction du complexe Turcot, pour 15,5 M\$. Les travaux de voirie sur la rue Notre-Dame (secteur Angrignon–Sainte-Anne-de-Bellevue), les voies locales du secteur ouest et le viaduc Angrignon ainsi que l'aménagement de la nouvelle intersection Pullman–Notre-Dame sont terminés. Réalisation à 70 % du boulevard De La Vérendrye et des rues locales du secteur sud (Hadley, Eadie, Saint-Rémi et Angers).

**MATÉRIEL ROULANT ET ATELIERS : 50,1 M\$**

- Acquisition de véhicules de remplacement, pour 29,9 M\$.
- Acquisition de divers types de véhicules pour le Service de sécurité incendie, incluant 8 camions autopompes et 6 camions à échelle, pour 13,0 M\$.
- Acquisition de plusieurs véhicules pour le Service de police, incluant 60 véhicules de patrouille, pour 4,1 M\$.
- Acquisition de 14 voitures-aspirateurs, en lien avec le programme d'expérimentation des produits écoresponsables, pour 1,5 M\$.
- Acquisition d'équipements mécaniques spécialisés, pour 1,4 M\$.
- Construction ou remplacement de postes d'essence, pour les cours des arrondissements de Saint-Laurent et du Sud-Ouest, pour 0,2 M\$.

**SÉCURITÉ INCENDIE : 0,9 M\$**

- Acquisition de séchoirs portatifs pour les habits de combat afin de réduire les risques liés aux maladies professionnelles des pompiers, pour 0,6 M\$.
- Acquisition de 3 analyseurs portables Hazmat ID Élite afin d'analyser et de contrôler rapidement les produits toxiques, pour 0,2 M\$.
- Achat de divers équipements incendie, pour 0,1 M\$.

### SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU : 54,2 M\$

- Programme de protection des actifs, pour 14,3 M\$ :
  - Réfection de la station de filtration de la plage Jean-Doré, pour 4,5 M\$.
  - Réfection de la toiture et mise aux normes du Musée Stewart, pour 1,9 M\$.
  - Mise aux normes du circuit Gilles-Villeneuve, pour 1,7 M\$.
  - Installation de la fibre optique sur l'île Notre-Dame, pour 1,0 M\$.
  - Réfection des infrastructures électriques, pour 0,7 M\$.
- Projets de legs du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal et autres projets, pour 39,9 M\$ :
  - Réfection des installations liées au Grand Prix de Formule 1 du Canada, pour 24,1 M\$.
  - Aménagement et construction de l'allée Calder et de l'amphithéâtre, dans le cadre du Plan d'aménagement et de la mise en valeur de la section sud de l'île Sainte-Hélène, pour 15,8 M\$.

### TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION : 92,0 M\$

- Plateformes et infrastructures, pour 9,6 M\$ :
  - Rehaussement du niveau de plus de 1 000 serveurs Linux et Windows, représentant 70 % des infrastructures informatiques de la Ville.
  - Rehaussement du niveau du centre de données de l'édifice Brennan, amenant la Ville à utiliser seulement 3 centres de données majeurs.
- Sécurité de l'information, pour 2,2 M\$ :
  - Début du déploiement et de l'intégration d'une solution d'authentification unique rehaussée pour toutes les applications.
  - Amélioration du processus d'octroi des accès pour les nouveaux employés, en collaboration avec le SRH.
- Solutions d'affaires institutionnelles, pour 17,9 M\$ :
  - Déploiement d'un nouveau système de paie des policiers du Service de police.
  - Mise en place d'un nouveau système de comptabilisation des recettes diverses et des encaissements.
  - Déploiement d'un nouveau module d'entretien correctif de l'application mobile d'entretien des immeubles.
  - Mise en place d'interfaces pour assurer l'intégration du nouvel assureur de la Ville.
- Solutions aux utilisateurs, pour 10,8 M\$ :

- Déploiement de la « suite » Google : remplacement de la messagerie, de l'agenda et des contacts d'IBM Notes par les applications Google correspondantes, les outils de la suite bureautique ainsi que les outils de clavardage et de vidéoconférence.
- Solutions de gestion du territoire, pour 10,6 M\$ :
  - Début du déploiement de la gestion des actifs du Service de l'eau dans les arrondissements.
  - Création d'une carte interactive des entrées de service d'eau en plomb et application de marquage sur rue.
  - Déploiement d'équipements informatiques dans le nouveau bâtiment de la Direction de l'eau potable (DEP), à l'usine Atwater.
- Solutions pour la sécurité publique et la justice, pour 12,9 M\$ :
  - Rehaussement du niveau du système de gestion des empreintes digitales.
  - Mise en place d'un tableau de bord au Service de sécurité incendie (SIM) pour le suivi opérationnel et le temps de réponse.
  - Déploiement d'une solution de vidéo comparution dans les centres opérationnels du SPVM pour la comparution des détenus à la cour municipale.
  - Mise en place de la consultation numérique du rôle (salles d'audience) à la cour municipale.
  - Modernisation complète de la Répartition assistée par ordinateur (RAO) du SIM.
- Télécommunication et radiocommunication, pour 13,1 M\$ :
  - Déploiement d'outils de communication pour l'ensemble de la flotte de camions d'incendie.
  - Modernisation des communications numériques (modems cellulaires du SIM) pour les communications avec la RAO.
  - Déploiement du WiFi corporatif, contribuant ainsi à l'amélioration de la mobilité, de l'efficacité et des opérations des employés.
- Solutions numériques pour les services aux citoyens et les entreprises, pour 11,5 M\$ :
  - Déploiement de **Montréal.ca** et amélioration des services aux citoyens numériques, qui permettent maintenant un accès en ligne pour l'obtention de permis animaliers, d'occupation temporaire du domaine public, de rénovation extérieure, d'abattage d'arbres, d'installation de piscines, etc.
  - Déploiement de services en ligne pour les demandes de consultation publique, l'obtention de billets pour les musées de l'Espace pour la vie et l'inscription à des activités de loisirs.
  - Poursuite de la transformation numérique par la création de composantes transversales : gestion des accès, commerce en ligne, outil pour les formulaires et évolution du dossier citoyen intégré.
- Intelligence d'affaires, pour 2,9 M\$ :

- Mise en production de l'outil corporatif d'analytique et de visualisation des données de la Ville.
- Bureau de projets, pour 0,5 M\$ :
  - Rehaussement du niveau de l'écosystème de gestion de projets du service Jira-Confluence.

### URBANISME ET MOBILITÉ : 495,1 M\$

- Maintien des actifs de voirie : investissement de 283,6 M\$ pour, notamment, réhabiliter, reconstruire ou réaménager 197 km de rues et pour réhabiliter 8 structures routières.
- Poursuite de la réalisation de projets structurants destinés, entre autres, à améliorer la convivialité des lieux ainsi que la sécurité des déplacements, tout en assurant le réaménagement géométrique du réseau artériel, pour 71,7 M\$ : les rues Sainte-Catherine Ouest, Saint-Hubert, Jarry Est et Laurentien-Lachapelle ainsi que le Quartier des gares et le Quartier latin.
- Réalisation de grands projets de requalification urbaine, pour 48,6 M\$, notamment : le site du Campus Outremont et ses abords, le quartier de Griffintown, Le Triangle et des abords de l'autoroute Ville-Marie.
- Acquisition de mobilier d'éclairage et mise à niveau de l'éclairage des rues, pour 32,7 M\$.
- Mise aux normes et amélioration de feux de circulation, pour 15,5 M\$.
- Déploiement du Réseau express vélo (REV) et du réseau cyclable, pour 13,0 M\$ : ajout de 23 km de voies cyclables et de plus de 15 km de bandes de protection contre l'emportierage et aménagement de la première vélorue sur la rue Saint-André.
- Réalisation de projets patrimoniaux, pour 10,5 M\$, notamment : le réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada, l'aménagement de la rue Saint-Paul, la mise en valeur des immeubles patrimoniaux municipaux, le plan lumière ainsi que le réaménagement du domaine public de la rue Saint-François-Xavier.
- Déploiement de systèmes de transport intelligents ou utilisant les nouvelles technologies (caméras et détecteurs pour améliorer l'exploitation du réseau, jalonnement dynamique des stationnements, préemption pour autobus et véhicules d'incendie, notamment), pour 6,1 M\$.
- Extension du réseau BIXI Montréal à 6 autres arrondissements (Anjou, Lachine, Montréal-Nord, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, Saint-Laurent, Saint-Léonard) et acquisition de 1 000 vélos traditionnels ainsi que de 100 vélos à assistance électrique, pour 4,6 M\$.
- Acquisition et installation de 104 bornes de recharge, pour 3,0 M\$.

## ARRONDISSEMENTS

Les arrondissements, au moyen des budgets qui leur sont réservés dans le cadre du PTI 2019-2021, investissent dans les éléments des actifs touchant les services de proximité destinés aux citoyens. Pour 2019, un montant de 179,4 M\$ a été consacré à diverses activités d'immobilisations, ce qui représente une hausse de 5,3 M\$ ou 3,1 % par rapport à l'exercice précédent.

### AHUNTSIC-CARTIERVILLE : 4,8 M\$

- Pavage et reconstruction de différents tronçons, incluant l'aménagement de 57 saillies de trottoirs permettant de sécuriser les intersections, pour 1,9 M\$.
- Stabilisation des berges et aménagement du parc Nicolas-Viel, pour 1,3 M\$.
- Réalisation de travaux de mise aux normes à l'aréna Marcellin-Wilson et au Complexe Sophie-Barat, pour 0,5 M\$.
- Réalisation de travaux d'aménagement au parc et au stationnement Rimbault, pour 0,4 M\$.
- Construction d'un abri pour la surfaceuse, à la patinoire Bleu, Blanc, Bouge, pour 0,4 M\$.
- Protection de divers bâtiments, pour 0,2 M\$.

### ANJOU : 7,7 M\$

- Mise aux normes de l'aréna Chénier, pour 1,8 M\$.
- Réaménagement du parc de Verdelles, pour 1,5 M\$.
- Finalisation de l'acquisition d'un terrain pour la maison de la culture, pour 1,2 M\$.
- Rénovation de divers bâtiments, pour 1,0 M\$.
- Réfection de la cour de l'édifice des travaux publics, pour 0,7 M\$.
- Réfection de rues et de trottoirs, pour 0,5 M\$.
- Installation d'une clôture sur la piste cyclable du Haut-Anjou, pour 0,2 M\$.

### CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE : 11,8 M\$

- Réalisation de travaux dans divers bâtiments municipaux, comme la bibliothèque interculturelle (BIC), le centre de ressources communautaires de Côte-des-Neiges, de même que le manoir et le centre communautaire Notre-Dame-de-Grâce, pour 4,7 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection routière local, comprenant la réfection de trottoirs, pour 2,3 M\$.
- Agrandissement du chalet de parc de la Savane, pour 1,9 M\$.

- Réalisation de mesures d'apaisement de la circulation, incluant les travaux de réaménagements géométriques aux abords de 4 écoles, pour 1,8 M\$.
- Réaménagement du parc à chiens du parc Notre-Dame-de-Grâce, pour 0,4 M\$.
- Finalisation des travaux de mise aux normes de la pataugeoire du parc Trenholme, pour 0,3 M\$.
- Lancement des travaux de réaménagement du centre administratif de l'arrondissement (5160, boulevard Décarie), comprenant le bureau d'Accès Montréal, la mairie, les bureaux ainsi que l'aménagement d'une nouvelle salle de conseil, pour 0,2 M\$.
- Aménagement d'un terrain de cricket au parc Van Horne, pour 0,1 M\$.

#### LACHINE : 3,0 M\$

- Réfection de rues, de trottoirs et de bordures, pour 0,9 M\$.
- Réfection des toitures, escaliers extérieurs et échelles de toit de divers bâtiments municipaux, pour 0,6 M\$.
- Achat de mobilier urbain et installation dans les parcs riverains, pour 0,4 M\$.
- Réfection du système d'éclairage routier, pour 0,3 M\$.
- Aménagement du parc Pominville (phase II : décontamination), pour 0,2 M\$.
- Réparation du mur de fondation du garage du centre technique, pour 0,2 M\$.
- Ouverture du Centre de pédiatrie sociale Fernand-Laplaine, pour 0,1 M\$.
- Réalisation de travaux d'aménagement de dos d'âne, d'installation de signalisation et de marquage dans diverses rues de l'arrondissement, pour 0,1 M\$.

#### LASALLE : 9,8 M\$

- Renouvellement des parcs, comprenant la reconstruction ainsi que le réaménagement de la piscine et du pavillon des baigneurs du parc Lacharité, la démolition du parc Ménard pour sa réhabilitation complète, le réaménagement complet du parc Dalmany, comprenant l'ajout de jeux d'eau, le réaménagement du parc G.-Melatti, l'aménagement d'un quatrième parc canin au parc Mohawk et la réfection des sentiers piétonniers du parc riverain, entre les arrondissements Verdun et Lachine, pour 4,6 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection des bâtiments, notamment pour la réfection du dôme et du toit et le remplacement de l'ascenseur de la mairie, la réfection des vestiaires du complexe aquatique Michel-Leduc ainsi que le début des travaux de mise aux normes du Centre sportif Dollard-St-Laurent, pour 3,1 M\$.

- Mise en œuvre du programme de réfection routière avec travaux de pavage et de reconstruction sur différents tronçons de chaussées et de trottoirs permettant d'améliorer l'état du réseau routier local, pour 1,4 M\$.
- Réalisation de travaux de démolition pour le projet *Quartier culturel 13 Strathyre*, pour 0,7 M\$.

#### L'ÎLE-BIZARD–SAINTE-GENEVIÈVE : 1,5 M\$

- Pavage et reconstruction de différents tronçons de chaussées et de trottoirs permettant d'améliorer l'état du réseau routier local, pour 0,7 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réaménagement de parcs, pour 0,4 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection des bâtiments, pour 0,3 M\$.
- Acquisition d'équipements informatiques, pour 0,1 M\$.

#### MERCIER–HOCHELAGA-MAISONNEUVE : 5,2 M\$

- Mise en œuvre du programme de réaménagement de parcs, comprenant le réaménagement du parc de l'Ancienne-Pépinière, le réaménagement de la pataugeoire en jeux d'eau et celui des aires de jeu du parc Saint-Donat, la réfection du jeu de pétanque du parc Sainte-Claire, le réaménagement des parcs Hector-Vinet et Juliette-Huot, le remplacement des tableaux de pointage et du panneau d'alimentation du parc Louis-Riel, l'aménagement d'un nouveau jeu d'eau au parc Raymond-Préfontaine et l'achat d'éléments d'éclairage pour différents parcs, pour 2,5 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection routière, comprenant la conception et la reconstruction de trottoirs et l'aménagement d'avancées de trottoirs, pour 1,4 M\$.
- Mise en œuvre du programme de protection des bâtiments, comprenant la poursuite de la mise aux normes de l'aréna Saint-Donat, la rénovation de la maison de la culture Mercier (sièges de l'auditorium, régie, plancher et câblage), l'ajout de serpentins à la bibliothèque Mercier et la réfection des vestiaires du pavillon des baigneurs de la piscine Maisonneuve, pour 0,9 M\$.
- Mise en œuvre du programme d'apaisement de la circulation (dos d'âne, avancées de trottoirs et passages piétons surélevés), comprenant l'aménagement d'un parcours des écoliers sur l'avenue Pierre-De Coubertin ainsi que l'aménagement de plusieurs ruelles vertes, incluant l'aménagement de 3 ruelles en pavés drainants pour prolonger la promenade Luc-Larivée jusqu'au parc Hochelaga, pour 0,3 M\$.
- Mise en œuvre du programme d'acquisition d'équipements, comprenant l'achat d'une console de son, d'un ordinateur studio et périphériques ainsi que de matériel d'éclairage pour la maison de la culture Maisonneuve, et l'achat d'équipements pour l'accessibilité universelle de la piscine Pierre-Lorange, pour 0,1 M\$.

### MONTRÉAL-NORD : 10,4 M\$

- Construction d'un pavillon au parc Henri-Bourassa, pour 2,7 M\$.
- Réfection de 5,35 km de rues et de 10 944 m<sup>2</sup> de trottoirs, construction de 92,65 ml de fosses de plantation et de 67 saillies et ajout de 1,3 km au réseau cyclable, pour 2,3 M\$.
- Mise aux normes de la piscine Henri-Bourassa, pour 1,6 M\$.
- Aménagement de scènes extérieures aux parcs Gouin et Eusèbe-Ménard, et rénovation du chalet de parc Aimé-Léonard, pour 1,2 M\$.
- Mise aux normes de bâtiments administratifs, pour 0,5 M\$.
- Mise aux normes de l'aréna Rolland, pour 0,4 M\$.
- Réfection de la toiture des garages municipaux, pour 0,4 M\$.
- Aménagement du parc et du chalet de service du parc Sabrevois, pour 0,4 M\$.
- Mise aux normes de piscines et aires de jeux de différents parcs, pour 0,3 M\$.
- Acquisition d'un terrain à des fins de parcs et d'espaces publics, pour 0,2 M\$.
- Aménagement de 4 nouvelles ruelles vertes, pour 0,2 M\$.
- Aménagement de différents espaces publics, pour 0,1 M\$.
- Réaménagement du bureau Accès Montréal (BAM), pour 0,1 M\$.

### OUTREMONT : 5,5 M\$

- Réfection routière et reconstruction de trottoirs, pour 2,3 M\$ :
  - Reconstruction de sections de trottoirs, incluant la traverse piétonne devant le Collège Stanislas et l'école Guy-Drummond.
  - Réfection des avenues Dunlop, Durocher, Duchastel et Maplewood.
  - Implantation de mesures d'apaisement de la circulation sur l'avenue Champagneur, entre Bernard et Saint-Viateur.
  - Construction de dos d'âne allongés sur diverses rues de l'arrondissement.
- Mise aux normes de la piscine John-F. Kennedy, pour 1,8 M\$ :
  - Mise à niveau du système de filtration.
  - Amélioration locative et travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, au pavillon des baigneurs.
- Réfection de l'enveloppe extérieure et de la fenestration de la Maison des jeunes, pour 0,4 M\$.

- Mise aux normes du système de réfrigération de l'aréna du Centre communautaire intergénérationnel (CCI), pour 0,3 M\$.
- Mise aux normes de l'aire de jeux du parc John-F. Kennedy, pour 0,2 M\$.
- Restauration de l'enveloppe extérieure et de la fenestration du chalet du parc Pratt – services professionnels, pour 0,1 M\$.

#### PIERREFONDS-ROXBORO : 11,2 M\$

- Aménagement d'un troisième terrain de soccer-football synthétique au centre George Springate, pour 3,4 M\$.
- Achèvement de la revitalisation du port de plaisance, pour 2,1 M\$.
- Aménagement du passage culturel à l'arrière de la bibliothèque et à l'avant de la mairie, pour 1,4 M\$.
- Finalisation de la mise aux normes de la piscine Versailles, pour 1,3 M\$.
- Finalisation de la rénovation et de l'agrandissement de la bibliothèque de Pierrefonds, pour 1,2 M\$.
- Construction de jeux d'eau au parc Cyril-W.-McDonald, pour 0,5 M\$.

#### PLATEAU-MONT-ROYAL : 10,6 M\$

- Mise en œuvre du programme de protection des bâtiments, comprenant notamment la mise aux normes de l'aréna Mont-Royal, la réfection des piscines Laurier et Baldwin, la réfection de la toiture du gymnase du Centre multiethnique et des enclos de béton, à la cour de voirie Bercy, pour 4,7 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réaménagement des infrastructures, incluant notamment l'aménagement de l'intersection Fairmount – Saint-Dominique, le réaménagement géométrique des rues Bagg, Napoléon, Marie-Anne Est, Parthenais, De Lanaudière et Jeanne-Mance, ainsi que des projets de verdissement et d'aménagement de saillies, pour 3,4 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réaménagement des parcs, principalement par la poursuite des travaux d'aménagement du *skatepark*, l'aménagement des parcs Devonshire et Hirsch-Wolofsky, l'aménagement de la terrasse Mercure ainsi que la déminéralisation des terrains vacants, pour 1,2 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection routière, pour 0,9 M\$.

#### RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES : 15,1 M\$

- Construction d'une piscine et d'un chalet au parc Hans-Selye, pour 4,4 M\$.
- Réfection routière et réaménagement de rues, pour 2,2 M\$.

- Réaménagement des terrains de baseball des parcs Sainte-Marthe, Clémentine-De La Rousselière et Daniel-Johnson, pour 1,7 M\$.
- Mise en valeur de la rivière des Prairies, notamment aux parcs du Moulin-du-Rapide et André-Corbeil-Dit-Tranchemontagne, pour 1,5 M\$.
- Réalisation de divers travaux d'aménagement dans des parcs, tels que Gérard-Picard, de la Coulée-Grou, Daniel-Johnson, Saint-Georges, Renée-Vautelet et Saint-Marcel, et dans les jardins communautaires, pour 1,2 M\$.
- Réalisation de divers travaux de réfection dans les centres de loisirs et communautaires, notamment pour les glissades du centre aquatique de Rivière-des-Prairies et pour le stationnement écologique de l'aréna Rodrigue-Gilbert, pour 1,0 M\$.
- Construction d'un pavillon au parc Clémentine-De La Rousselière, pour 1,0 M\$.
- Réaménagement de terrains de soccer, particulièrement ceux des parcs Daniel-Johnson et Saint-Marcel, pour 0,6 M\$.
- Réalisation de la phase 2 de l'aménagement de la plage de l'Est, pour 0,6 M\$.
- Acquisition d'un terrain à des fins de parc, pour 0,5 M\$.
- Mise en œuvre du programme de protection des cours de services, pour 0,2 M\$.
- Mise en œuvre du programme de travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels, pour les projets de développement Pointe-Est, Le Modéna, Rue Forsyth et Joseph-Morin, pour 0,1 M\$.
- Avancement du projet Espace Rivière, pour 0,1 M\$.

#### ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE : 11,5 M\$

- Poursuite de la mise en œuvre du Plan local de déplacement (incluant de nombreuses mesures d'apaisement de la circulation), pour 2,6 M\$.
- Aménagement permanent de l'avenue Shamrock et de la place du Marché, pour 1,5 M\$.
- Réfection du chalet et réaménagement de l'aire de jeux sud au parc du Père-Marquette, pour 1,0 M\$.
- Transformation de la patageoire du parc de la Cité-Jardin en jeux d'eau, pour 0,9 M\$.
- Aménagement d'un sentier, installation de mobilier, réfection et éclairage des terrains de tennis et aménagement de 4 terrains de tennis léger (*pickleball*) au parc Beaubien, pour 0,8 M\$.
- Réaménagement intérieur du centre Masson, pour 0,6 M\$.
- Mise aux normes du système de réfrigération, réfection structurale et ajout d'un humidificateur au Centre Étienne-Desmarteau, pour 0,5 M\$.

- Réfection des sanitaires du chalet du parc Saint-Édouard, pour 0,5 M\$.
- Aménagement de 5 nouvelles ruelles vertes, pour 0,1 M\$.

#### SAINT-LAURENT : 13,5 M\$

- Construction d'infrastructures pour de nouveaux secteurs résidentiels : Jean-Gascon (phases 2A et 3), pour 5,3 M\$.
- Amélioration et aménagement de parcs (Saint-Laurent, Marcel-Laurin, Bourbonnière, Guillaume-Bruneau, Urgel-Eugène-Archambault, Houde, MADA – quartier Chaméran), pour 1,9 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection routière et de conversion à la DEL, pour 1,8 M\$.
- Réfection partielle de la bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent, pour 1,8 M\$.
- Réalisation de rénovations majeures à l'aréna Raymond-Bourque, pour 0,9 M\$.
- Aménagement (poursuite de la première phase) des projets Secteur Bois-Franc, Éco-campus Hubert-Reeves et bassin du ruisseau Bertrand, pour 0,8 M\$.
- Réfection des composantes électromécaniques de la mairie d'arrondissement, pour 0,8 M\$.
- Rénovation des ateliers municipaux, incluant la sécurisation des entrées, la ventilation ainsi que la climatisation et la cour arrière, pour 0,2 M\$.

#### SAINT-LÉONARD : 9,8 M\$

- Réalisation d'investissements dans le programme de protection des centres de loisirs, communautaires et administratifs, pour 4,9 M\$ :
  - Projet de mise aux normes des vestiaires, du pavillon des sauveteurs et du système de filtration de la piscine du parc Ladauversière, pour 1,7 M\$.
  - Réfection du système de déshumidification, de ventilation et de climatisation du complexe aquatique de Saint-Léonard, pour 1,7 M\$.
  - Mise aux normes des vestiaires et du système de filtration de la piscine du parc Garibaldi, pour 1,2 M\$.
- Réalisation d'investissements locaux dans le programme de réfection de rues et trottoirs et d'éclairage, pour 2,1 M\$.
- Réalisation d'investissements dans le programme d'amélioration des aires de jeux, pour 1,9 M\$ :
  - Poursuite des travaux d'aménagement des bassins de rétention du Domaine Chartier en vue de la création du parc Ermanno-La Riccia, pour 0,6 M\$.
  - Réfection des terrains de tennis des parcs Coubertin et Luigi-Pirandello, pour 0,2 M\$.

- Aménagement d'un nouveau parc de planche à roulettes (*skatepark*) de type plaza au parc Delorme, pour 0,2 M\$.
- Installation de nouveaux jeux d'eau au parc Coubertin, pour 0,2 M\$.
- Réaménagement majeur des espaces administratifs et du bureau Accès Montréal (BAM) de la mairie d'arrondissement à des fins de mise aux normes et de regroupement d'activités, pour 1,0 M\$.

#### SUD-OUEST : 11,1 M\$

- Réalisation d'investissements dans la mise aux normes des installations et le développement immobilier, pour 6,5 M\$, notamment :
  - Piscine Georges-Étienne Cartier, pour 3,7 M\$.
  - Construction du Pavillon des aînés de Pointe-Saint-Charles, pour 2,2 M\$.
  - Début des travaux de mise aux normes des systèmes de réfrigération des arénas du Complexe Gadbois, pour 0,3 M\$.
  - Ascenseur de la bibliothèque Georges-Vanier, pour 0,2 M\$.
- Réalisation de plusieurs interventions dans les parcs, pour 3,9 M\$, notamment :
  - Transformation des pataugeoires Vinet, Campbell-Ouest et Saint-Gabriel en jeux d'eau, pour 2,1 M\$.
  - Réaménagement du parc de la Traite-des-Fourrures, pour 0,8 M\$.
  - Parc des Jazzmen (sentier de la Bourgogne) et parc Charles-Drew, pour 0,5 M\$.
  - Aménagement d'un espace pour les jeux d'échecs en plein air au parc Daisy-Peterson-Sweeney, pour 0,2 M\$.
- Réalisation d'investissements dans les infrastructures urbaines, incluant diverses mesures d'apaisement de la circulation, pour 0,7 M\$, notamment :
  - Création d'îlots de fraîcheur à la suite de travaux d'aménagement paysager dans 6 ruelles vertes, à savoir les ruelles d'Yamaska, Liverpool, Jogues, Hurteau, Victor-Rousselot et Sainte-Marie, pour 0,4 M\$.
  - Réfection et construction de trottoirs, de chaussées et de saillies sur plusieurs rues ainsi que divers aménagements, pour 0,3 M\$.

#### VERDUN : 15,5 M\$

- Poursuite du projet de l'auditorium, pour 8,9 M\$.
- Finalisation du projet de la plage urbaine de Verdun, pour 3,4 M\$.
- Programme de réfection routière, pour 1,9 M\$ :

- Réfection des rues Melrose et Godin.
- Réfection des ruelles vertes Evelyn-Gertrude, de l'Église-Galt, 3<sup>e</sup> Avenue-Victor.
- Installation des lampadaires sur la piste cyclable de L'Île-des-Sœurs.
- Ajout de 16 saillies de trottoir, de 54 dos d'âne et de 11 arrêts pour favoriser les déplacements en transports actifs.
- Parcs et places publiques de l'arrondissement, pour 0,9 M\$ :
  - Réaménagement et modernisation des équipements du parc Duquette.
  - Aménagement du pourtour du parc-école des Marguerite, au parc Elgar.
  - Réfection partielle des espaces de jeux du parc de la Fontaine.
  - Changement des équipements des jeux au parc Marin.
- Protection des bâtiments, pour 0,3 M\$.

**VILLE-MARIE : 9,5 M\$**

- Travaux de réaménagement des parcs, pour 5,9 M\$ :
  - 1,4 M\$ pour le réaménagement du parc des Joyeux-Vikings.
  - 1,2 M\$ pour le réaménagement du parc Sainte-Marie.
  - 0,9 M\$ pour le réaménagement des parcs Saint-Jacques, Robert-Prévost et Messier ainsi que la place Jean-Paul-Riopelle.
  - 0,7 M\$ pour l'aménagement du parc Prudence-Heward.
  - 0,6 M\$ pour l'aménagement de la partie sud du parc Raymond-Blain.
- Réfection routière, pour 2,4 M\$.
- Protection des bâtiments, pour 0,7 M\$, notamment 0,6 M\$ pour la rénovation de la salle de spectacle de la maison de la culture Janine-Sutto.
- Création d'îlots de fraîcheur dans le secteur de l'école Jean-Baptiste-Meilleur, dans le cadre du programme Accès jardins, pour 0,3 M\$.
- Installation de toilettes publiques, pour 0,1 M\$.

**VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION : 11,8 M\$**

- Poursuite du programme de réfection routière permettant d'améliorer l'état du réseau routier local, pour 3,7 M\$.
- Mise aux normes des systèmes de réfrigération de l'aréna Saint-Michel, pour 3,3 M\$.
- Finalisation des aménagements des parcs Saint-Damase et Jean-Marie-Lamonde, pour 0,8 M\$.
- Réaménagement intérieur et amélioration de la sécurité du clos de voirie Saint-Michel, pour 0,7 M\$.
- Remplacement du système de chauffage et réfection de la toiture au Centre Patro Le Prevost, pour 0,6 M\$.
- Réaménagement intérieur du Centre Patro Le Prevost pour l'accueil d'organismes communautaires, pour 0,5 M\$.
- Aménagement de la place du Centenaire-de Parc-Extension, pour 0,3 M\$.
- Début du réaménagement du parc Nicolas-Tillemont, pour 0,3 M\$.
- Ajout de systèmes d'éclairage aux terrains de basketball et multisports du parc Champdoré, pour 0,2 M\$.
- Finalisation des travaux de réfection du système de chauffage et de la plomberie (eau chaude) au Centre Jean-Rougeau, pour 0,2 M\$.
- Réaménagement partiel de la salle de diffusion du Centre William-Hingston, pour 0,1 M\$.

Dette et  
financement

2019

Encadrement financier et  
stratégies de financement



## ENCADREMENT FINANCIER ET STRATÉGIES DE FINANCEMENT

### ENCADREMENT FINANCIER

La Ville de Montréal a recours à l'emprunt pour financer une partie de ses investissements. Cela implique que la Ville doit faire des choix parce qu'elle ne peut pas s'endetter outre mesure, bien qu'il n'y ait pas de limite légale à son pouvoir d'emprunt. La Ville a donc élaboré une stratégie financière qui tient compte notamment de son endettement. C'est dans cet esprit qu'elle a présenté, au budget de 2004, sa politique de gestion de la dette.

Rappelons que cette politique a pour but :

- de définir les objectifs de la gestion de la dette;
- de rendre plus systématique le processus de prise de décision;
- d'assurer la cohérence en introduisant discipline et continuité dans le processus de décision en matière d'endettement;
- de doter la Ville d'un encadrement permettant de maintenir, voire d'améliorer sa situation financière.

La politique de gestion de la dette fixe également certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières composent l'encadrement financier et sont résumées dans le tableau suivant.

**Tableau 90 – Encadrement financier**

Balises	Définitions	Objectifs	Limite
<b>Dette directe et indirecte nette</b> <b>Revenus annuels</b>	Solde de la dette nette par rapport aux revenus annuels	Limiter le niveau de la dette	Limiter le niveau de la dette directe et indirecte nette à 100 % des revenus annuels
<b>Coût annuel net de la dette</b> <b>Dépenses de fonctionnement</b>	Coût net de la dette par rapport à l'ensemble des charges, du financement et des affectations	Limiter le coût net de la dette	Limiter le coût annuel net de la dette à la charge des contribuables à 16 % des dépenses de fonctionnement
<b>Réserves de fonds</b> <b>(Surplus affectés)</b>	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses, réservés à des fins particulières	Créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues	Aucune
<b>Réserve financière pour le paiement accéléré de la dette</b>		Prévoir à même les frais financiers une contribution volontaire devant servir à rembourser la dette	5 M\$ + une hausse minimum de 10 % par année et affecter 50 % des économies d'intérêts pour rembourser la dette
<b>Dette nette</b> <b>Potentiel fiscal</b>	Solde des emprunts contractés par la Ville et à la charge de celle-ci par rapport à la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	Éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	Aucune
<b>Dette par habitant</b>	Niveau d'endettement net par habitant	Déterminer le niveau de la dette par habitant	Aucune

**STRATÉGIES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS**

En 2019, diverses sources de financement autres que l'emprunt ont servi à financer les dépenses de 1,9 G\$ imputées aux différents règlements d'emprunt, tel que le présente le tableau suivant.

**Tableau 91 – Sources de financement et répartition des dépenses<sup>1</sup>**

(en millions de dollars)

	2017	2018	2019
<b>Païement au comptant d'immobilisations et autres</b>			
Réserve pour le paiement au comptant d'immobilisations	267,7	356,5	-
Réserve Eau	77,1	69,6	84,2
Réserve du fonds d'amort. - Politique gestion dette	-	-	-
Autres Paiements au comptant <sup>2</sup>	40,9	49,8	51,2
<b>Sous-total paiement au comptant</b>	<b>385,7</b>	<b>475,9</b>	<b>135,4</b>
<b>Subventions gouvernementales</b>			
Subventions différées <sup>3</sup>	150,4	106,3	119,4
Subventions comptant <sup>4</sup>	165,3	91,7	39,2
<b>Sous-total subventions gouvernementales</b>	<b>315,7</b>	<b>198,0</b>	<b>158,6</b>
<b>Total des autres sources de financement</b>	<b>701,4</b>	<b>673,9</b>	<b>294,0</b>
<b>Dépenses 2019 à financer par emprunts</b>	<b>810,0</b>	<b>1 105,5</b>	<b>1 631,0</b>
<b>Total – Montant global imputé à l'activité d'investissement en 2019</b>	<b>1 511,4</b>	<b>1 779,4</b>	<b>1 925,0</b>
<b>Répartition des dépenses</b>			
Dépenses d'immobilisations <sup>2</sup>	1 414,9	1 699,4	1 823,9
Dépenses de fonctionnement	99,0	67,8	69,7
Propriétés acquises à des fins de revente	(2,5)	12,2	31,4
<b>Dépenses totales imputées à l'activité d'investissement</b>	<b>1 511,4</b>	<b>1 779,4</b>	<b>1 925,0</b>

1. Pour l'ensemble des dépenses qui y sont imputées (immobilisations, fonctionnement et autres).

2. Inclut un montant pour des travaux effectués pour des tiers et pour lesquels la Ville se fait rembourser.

3. En 2017, inclut un montant de 14,5 M\$ provenant de la reclassification des subventions qui sont reliées à la dette en subventions différées, à la suite de la modification en 2015 de la stratégie de financement des projets afférents.

4. En 2017, exclut une reclassification de 20,3 M\$ en provenance des revenus divers.

### STRATÉGIE DE PAIEMENT AU COMPTANT (PCI)

Auparavant, la Ville finançait par emprunts la majorité de ses investissements. Depuis 2014, elle a opté pour une stratégie visant à accroître substantiellement, d'année en année, la portion des investissements qui seront financés au comptant. Au 31 décembre 2019, un montant de 375,4 M\$ est réservé pour le paiement au comptant de dépenses d'investissement encourues à cette même date.

### SUBVENTIONS DETTES DEVENUES SUBVENTIONS DIFFÉRÉES

Afin de financer une partie des investissements de la Ville, le gouvernement du Québec octroie à celle-ci des subventions. Certaines sont payées au comptant, alors que d'autres sont versées sur plusieurs années, selon les différents programmes et protocoles d'entente. Auparavant, la Ville devait financer par emprunt la part du gouvernement du Québec qui était remboursable sur plusieurs années (subventions dettes). Le coût de l'emprunt était alors remboursé par les différents ministères concernés. Depuis quelques années, de nouvelles clauses ont été ajoutées aux protocoles afin de ne plus obliger la Ville à emprunter, et ce, même si la subvention est remboursée par le gouvernement sur plusieurs années (subventions différées). Dans ce cas, des clauses spécifiques indiquent comment déterminer les dépenses d'intérêts qui seront effectivement remboursées à la Ville par les ministères.

Du point de vue financier, il est nettement préférable pour la Ville de bénéficier de ces nouvelles conditions. Cela diminue le besoin d'emprunts et génère des revenus d'intérêts supérieurs, compte tenu des taux d'intérêt des emprunts, des subventions et des placements actuels.

C'est donc dans ce contexte qu'à la fin de 2015, la Ville a adapté sa stratégie de financement des investissements qui bénéficient de subventions gouvernementales à être versées sur plusieurs années (subventions différées). Cette stratégie sera revue en fonction de l'évolution future des taux d'intérêt des emprunts, des subventions et des placements.

### FINANCEMENT PAR EMPRUNT

Une partie des investissements est à la charge de tiers et l'autre, à la charge des contribuables. Dans les deux cas, une portion doit être financée par emprunts. Par conséquent, une partie des emprunts sera à la charge de tiers, et l'autre, à la charge des contribuables.

Plusieurs facteurs doivent être considérés avant la réalisation des emprunts, notamment :

- la capacité de réalisation des investissements au cours des exercices financiers;
- la stratégie de report du financement à long terme des investissements;
- l'utilisation des sommes réservées, en vue de réduire le recours à l'emprunt, notamment les sommes provenant de la politique de gestion de la dette et celles affectées à la réserve d'immobilisations;

- depuis 2011, l'émission par la Ville des emprunts à long terme nécessaires au financement des investissements non subventionnés de la Société de transport de Montréal (STM). La STM en assume tous les frais;
- les emprunts échus au cours de l'exercice et pour lesquels des refinancements sont requis.

Vu l'ensemble de ces paramètres, la Ville a émis en 2019 un volume d'emprunts de 1,5 G\$. Ces emprunts ont été émis pour des termes de 5, 9, 10 et 19 ans, selon les besoins et opportunités des marchés financiers. La Ville a obtenu un taux d'intérêt nominal moyen de 2,84 %. Ces emprunts ont été émis à des fins de refinancement (103,0 M\$), pour les besoins de la STM (195,6 M\$) et pour le financement à long terme des dépenses de la Ville (dépenses de fonctionnement : 98,8 M\$; investissements : 1,1 G\$).

Compte tenu des dépenses, des autres sources de financement et des emprunts émis en 2019, voici l'évolution du solde des dépenses à financer en fin d'exercice :

**Tableau 92 – Évolution du solde à financer**

(en millions de dollars)

	2017	2018	2019
<b>Solde des dépenses à financer par emprunt au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>143,6</b>	<b>258,6</b>	<b>390,4</b>
Plus : dépenses	1 511,4	1 779,4	1 925,0
Moins : autres sources de financement (voir tableau 91)	701,4	673,9	294,0
<b>Total – Montant à financer par emprunt</b>	<b>953,6</b>	<b>1 364,1</b>	<b>2 021,4</b>
Moins : emprunts réalisés	695,0	973,7	1 181,4
<b>Solde des dépenses à financer par emprunt au 31 décembre</b>	<b>258,6</b>	<b>390,4</b>	<b>840,0</b>
<b>Moins : Montant réservé en vue du paiement au comptant des immobilisations au 31 décembre</b>	-	-	375,4
	<b>258,6</b>	<b>390,4</b>	<b>464,6</b>

Après la réalisation du programme d'emprunts, au 31 décembre 2019, la dette brute de la Ville, non consolidée, s'élevait à 9,9 G\$, alors que la dette nette atteignait 6,1 G\$. Les coûts bruts et nets de cette dette pour les exercices 2017 à 2019 sont présentés dans le tableau ci-après. En 2019, le coût brut s'élève à 1,1 G\$ et le coût net, à 771,8 M\$, comparativement à des budgets respectifs de 1,1 G\$ et 776,8 M\$.

**Tableau 93 – Évolution du coût réel de la dette**  
(en milliers de dollars)

	2017	2018	2019	Budget original 2019	Écart 2019	Budget modifié 2019
<b>Coût brut de la dette</b>						
Intérêts et autres frais <sup>1</sup>	389 788,0	397 165,8	400 970,5	408 676,7	7 706,2	408 676,8
Remboursement de capital et contributions aux fonds d'amortissement	463 854,0	473 755,0	495 960,9	498 425,2	2 464,3	498 425,2
	<b>853 642,0</b>	<b>870 920,8</b>	<b>896 931,4</b>	<b>907 101,9</b>	<b>10 170,5</b>	<b>907 102,0</b>
Affectation au remboursement de la dette	27 098,0	32 684,0	46 028,5	41 818,2	(4 210,3)	41 818,2
Remboursement de capital par subventions <sup>2</sup>	83 814,4	84 845,2	79 615,4	79 770,3	154,9	79 770,3
Remboursement de capital de la STM <sup>3</sup>	26 206,2	30 125,5	26 254,6	26 254,6	-	26 254,6
	<b>137 118,6</b>	<b>147 654,7</b>	<b>151 898,5</b>	<b>147 843,1</b>	<b>(4 055,4)</b>	<b>147 843,1</b>
<b>Coût brut de la dette</b>	<b>990 760,6</b>	<b>1 018 575,5</b>	<b>1 048 829,9</b>	<b>1 054 945,0</b>	<b>6 115,1</b>	<b>1 054 945,1</b>
<b>Moins :</b>						
Revenus de placement des fonds d'amortissement	68 061,0	68 998,0	68 104,3	66 116,2	1 988,1	66 116,2
Amortissement de la prime à l'émission <sup>1</sup>	7 577,0	-	-	-	-	-
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec						
pour la portion des intérêts	35 455,0	30 745,0	25 448,2	25 302,1	146,1	25 302,1
pour la portion du capital <sup>2</sup>	83 814,4	84 845,2	79 615,4	79 770,3	(154,9)	79 770,3
	<b>194 907,4</b>	<b>184 588,2</b>	<b>173 167,9</b>	<b>171 188,6</b>	<b>1 979,3</b>	<b>171 188,6</b>
<b>Moins :</b>						
Recouvrement de la Société de transport de Montréal						
pour la portion des intérêts	21 900,0	27 696,9	36 190,2	37 473,3	(1 283,1)	37 473,3
pour la portion du capital <sup>3</sup>	26 206,2	30 125,5	26 254,6	26 254,6	-	26 254,6
Recouvrement sous la forme de redevances du fonds des conduits souterrains	37 748,0	40 171,0	41 422,9	43 202,9	(1 780,0)	43 202,9
	<b>85 854,2</b>	<b>97 993,4</b>	<b>103 867,7</b>	<b>106 930,8</b>	<b>(3 063,1)</b>	<b>106 930,8</b>
<b>Coût net de la dette à la charge des contribuables</b>	<b>709 999,0</b>	<b>735 993,9</b>	<b>771 794,3</b>	<b>776 825,6</b>	<b>5 031,3</b>	<b>776 825,7</b>

1. À partir de 2018, l'« Amortissement de la prime à l'émission » est inscrit dans « Intérêts et autres frais ».

2. Cette dépense est annulée en contrepartie des subventions du gouvernement du Québec, portion du capital.

3. Cette dépense est annulée en contrepartie des sommes remboursées par la STM, portion du capital.

## ÉVOLUTION DE LA DETTE DIRECTE

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette directe, brute et nette, depuis l'année 2009.

La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par le gouvernement du Québec et d'autres tiers, ainsi que des sommes accumulées au fonds d'amortissement.

La dette nette est en hausse de 11,1% par rapport à 2018. Elle a atteint 6,1 G\$ en 2019, soit une augmentation de 609,7 M\$.

### Graphique 9 – Évolution de la dette directe brute et nette

(en millions de dollars)



1. Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées au fonds d'amortissement.

## ÉVOLUTION DE LA DETTE CONSOLIDÉE DIRECTE ET INDIRECTE

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette consolidée, brute et nette, de la Ville de Montréal. Celle-ci comprend la dette directe de la Ville et celle de certains organismes faisant partie du périmètre comptable de la Ville, soit la STM, la Société d'habitation et de développement de Montréal, Anjou 80, la Société de vélo en libre-service et la Société en commandite Stationnement de Montréal.

**Graphique 10 – Évolution de la dette consolidée brute et nette**  
(en millions de dollars)



1. Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées au fonds d'amortissement.

## ÉVOLUTION DES RATIOS ÉNONCÉS DANS LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

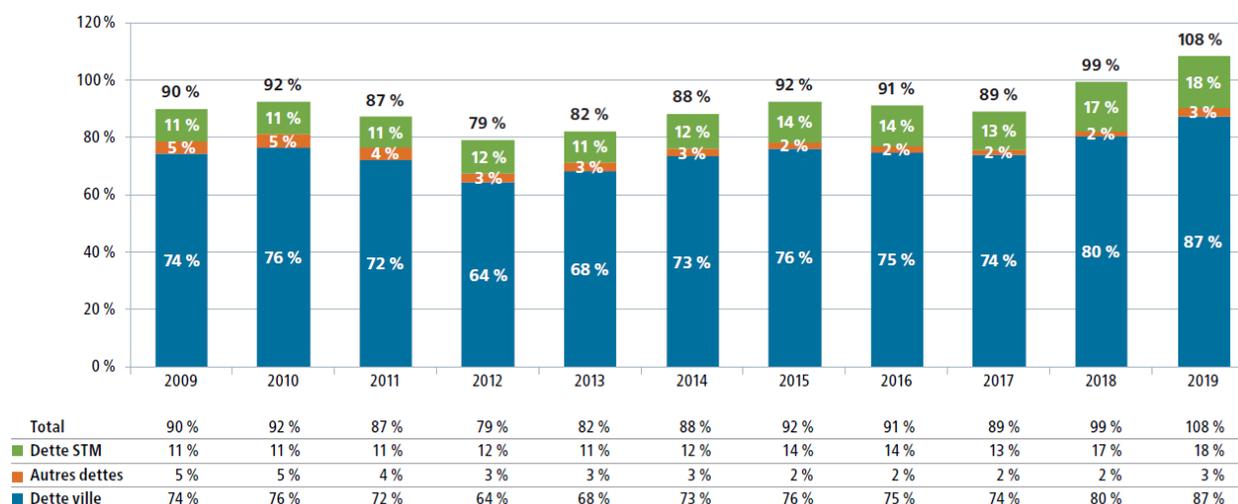
### Ratio de la limite d'endettement

La politique de gestion de la dette, en vigueur depuis 2004, établit un certain nombre de paramètres afin de guider les actions de la Ville relativement à la gestion de sa dette. L'un de ces paramètres a pour but de limiter le niveau de la dette consolidée nette, excluant la dette attribuable au refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum équivalant à 100 % des revenus du budget global de la Ville de Montréal.

L'analyse des données permet de constater que pour 2019, ce ratio atteint 108 %, soit 8 % au-dessus de la limite fixée de 100 %. Ce résultat est conséquent avec la stratégie retenue par l'administration municipale prévoyant une dérogation à ce paramètre de la politique de gestion de la dette pour les années 2019 à 2026 et portant la limite du ratio d'endettement à un maximum de 120 %. Avec cette orientation, la Ville de Montréal vise à effectuer un important rattrapage dans le déficit d'entretien de ses actifs, tout en exerçant un contrôle serré de son bilan financier.

### Graphique 11 – Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage des revenus de la Ville

(données au 31 décembre de chacune des années)

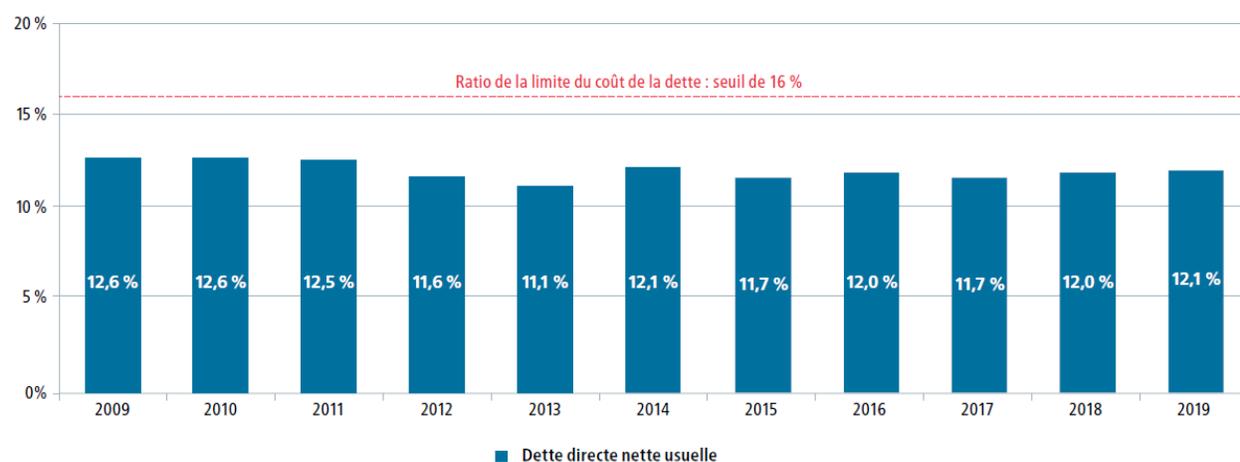


### Ratio de la limite du coût de la dette

Le graphique suivant présente le coût net<sup>1</sup> de la dette par rapport à l'ensemble des dépenses<sup>2</sup>. La politique de gestion de la dette limite le coût net de la dette, excluant le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum de 16 % de l'ensemble des charges et du financement de la Ville.

Depuis 2009, ce ratio est relativement stable.

**Graphique 12 – Coût net du service de la dette, en pourcentage des charges de fonctionnement**



1. Ce coût net de la dette exclut le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale de cinq des six régimes de retraite de l'ancienne Ville de Montréal. Ce coût net s'élève à 83 M\$.

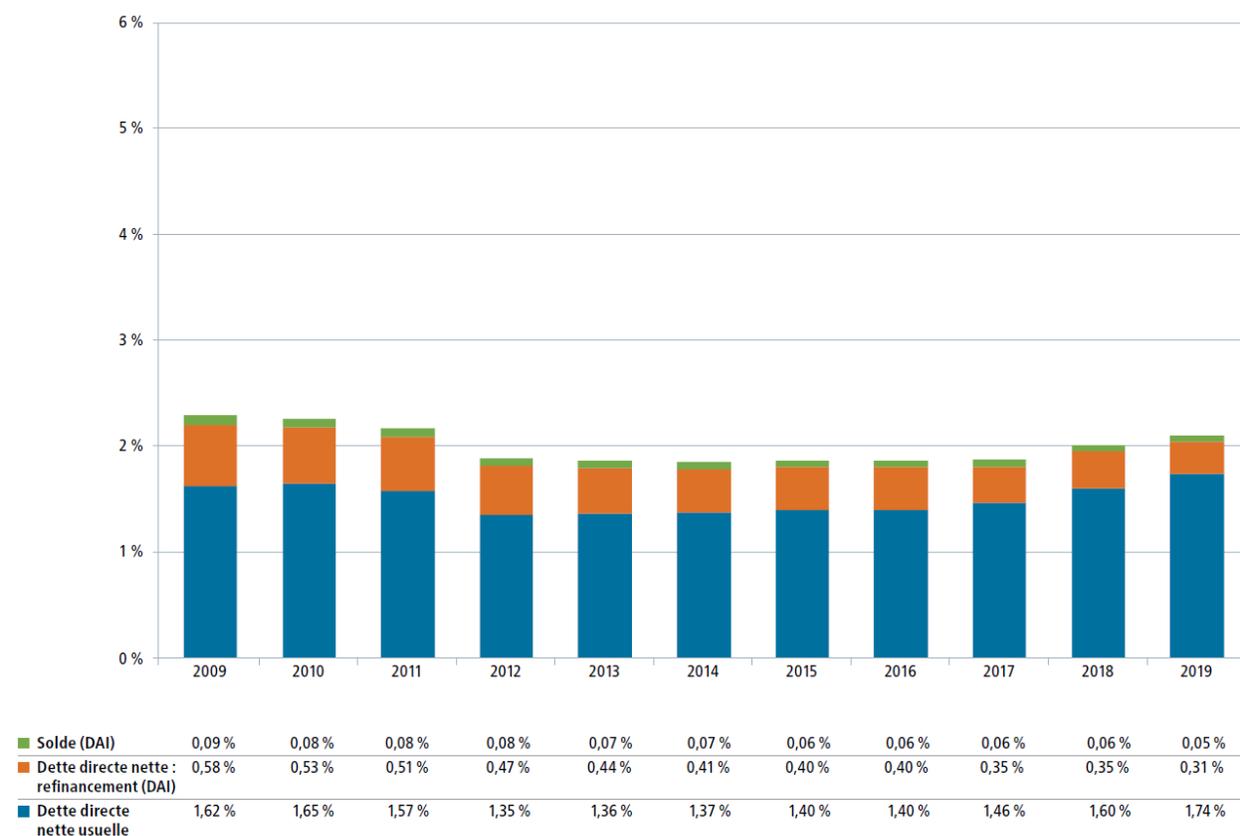
2. Le niveau des dépenses utilisé aux fins de l'établissement de ce ratio est celui présenté au tableau 3 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement par secteurs d'activités.

### Ratio du poids de la dette par rapport à la richesse foncière

Le graphique suivant présente la dette directe nette en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée<sup>3</sup>. Le poids de la dette directe nette est passé de 1,62 % en 2009 à 1,74 % en 2019. En tenant compte du refinancement de la dette actuarielle initiale (DAI) de certains régimes de retraite, ce ratio atteint 2,1 % en décembre 2019. Cette variation est attribuable à trois facteurs principaux :

- l'appréciation de la valeur des immeubles sur le territoire de Montréal;
- l'évolution à la hausse de la dette directe nette, excluant le refinancement de la DAI;
- la stratégie de refinancement de la DAI de la Ville de Montréal.

**Graphique 13 – Dette directe nette et dette actuarielle initiale, en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée**



3. La valeur imposable équivalente uniformisée correspond à la valeur imposable plus la valeur ajustée des immeubles non imposables, assujettis à des paiements tenant lieu de taxes. La valeur imposable équivalente est redressée pour tenir compte de l'évolution du marché immobilier depuis le dépôt du rôle foncier et pour refléter les valeurs plus récentes (uniformisées).

### Ratio du poids de la dette par citoyen

Le prochain graphique indique que la dette directe nette par citoyen, en incluant le refinancement de la dette actuarielle initiale, a augmenté de 35 % depuis 2009. Elle est passée de 2 408 \$ en 2009 à 3 251 \$ en 2019, soit une augmentation cumulative de 843 \$ par habitant. Comparativement à 2018, la dette par citoyen est passée de 3 005 \$ à 3 251 \$. Cette hausse de 246 \$, ou 8,2 % est attribuable à deux facteurs, soit la hausse de l'endettement de la Ville (328 \$), compensée par la hausse de la population (82 \$).

Graphique 14 – Dette directe nette par citoyen



### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ÉNONCÉES DANS LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

Au-delà de la fixation de plusieurs balises, la politique prévoit notamment l'ajout de contributions volontaires chaque année. Ainsi, depuis sa mise en place en 2004 et jusqu'à la fin de 2018, ces contributions auront permis de réduire l'endettement global net de 636,3 M\$. Au 31 décembre 2019, ces sommes ont été utilisées de diverses façons, notamment pour augmenter des contributions au remboursement accéléré d'un emprunt, pour 9,2 M\$, pour réduire le recours à l'emprunt dans différents règlements d'emprunt, pour 335,7 M\$, ou encore pour éviter des refinancements, pour 288,4 M\$. Un solde de 3,1 M\$ demeure en réserve au 31 décembre 2019. Il sera utilisé ultérieurement pour réduire les emprunts de refinancements ou pour financer au comptant des dépenses imputées aux règlements d'emprunt.

La mise en œuvre de la politique de gestion de la dette aura donc permis d'améliorer le profil financier de la Ville et, ce faisant, de contribuer à bonifier sa cote de crédit<sup>4</sup>.

---

4. Moody's, depuis 2006 : Aa2; Standard & Poor's, depuis 2015 : AA-.

# Annexes

# 2019

Données historiques  
(revenus et charges)

Répartition des  
compétences  
d'agglomération  
et locales

Glossaire

Index des sigles,  
des acronymes et  
des autres abréviations



## DONNÉES HISTORIQUES (REVENUS ET CHARGES NON CONSOLIDÉS)

Tableau 94 – Historique des revenus et des charges non consolidés

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Revenus</b>										
Transferts	342 899,4	367 108,0	381 637,3	358 327,6	251 799,7	256 024,0	244 535,7	350 701,8	283 068,2	358 667,5
Taxes	2 583 720,9	2 746 059,4	2 871 471,3	2 973 164,1	3 061 444,5	3 173 700,8	3 262 398,2	3 343 440,9	3 482 078,4	3 554 283,0
Services rendus et autres revenus	798 433,4	820 214,4	879 545,1	851 348,8	850 841,6	834 531,3	857 965,8	940 792,0	1 034 462,6	1 078 468,1
Quotes-parts	360 465,2	378 785,9	393 230,3	396 295,7	400 572,5	406 084,3	404 753,5	397 246,2	418 105,5	425 936,3
Compensations tenant lieu de taxes	266 571,3	227 816,4	241 638,1	238 411,8	250 956,6	254 543,3	252 329,6	260 024,1	264 416,6	274 855,2
	<b>4 352 090,2</b>	<b>4 539 984,1</b>	<b>4 767 522,1</b>	<b>4 817 548,0</b>	<b>4 815 614,9</b>	<b>4 924 883,7</b>	<b>5 021 982,8</b>	<b>5 292 205,0</b>	<b>5 482 131,3</b>	<b>5 692 210,1</b>
<b>Charges de fonctionnement et autres activités financières</b>										
Rémunération globale	1 652 650,5	2 299 338,0	2 436 570,3	2 439 961,9	2 363 751,2	2 369 989,5	2 367 691,3	2 412 358,5	2 365 334,2	2 347 058,6
Frais de financement	398 243,4	388 281,8	365 408,2	366 499,5	376 588,0	377 064,7	382 947,0	389 789,0	397 165,8	400 983,0
Contributions à des organismes	611 988,1	618 052,3	610 378,0	650 025,6	631 586,2	698 336,3	769 656,4	854 046,1	792 077,5	943 341,4
Biens et services	687 307,8	722 779,6	745 029,2	786 509,0	700 785,9	752 345,2	776 005,5	847 837,0	871 998,6	976 812,5
Autres objets de dépenses	118 985,7	85 895,3	39 113,4	187 816,0	69 548,2	105 373,1	95 833,8	84 159,2	97 738,1	16 879,8
	<b>3 469 175,5</b>	<b>4 114 347,0</b>	<b>4 196 499,1</b>	<b>4 430 812,0</b>	<b>4 142 259,5</b>	<b>4 303 108,8</b>	<b>4 392 134,0</b>	<b>4 588 189,8</b>	<b>4 524 314,2</b>	<b>4 685 075,3</b>
<b>Remboursement de la dette à long terme</b>	<b>(358 325,2)</b>	<b>(376 004,1)</b>	<b>(379 013,9)</b>	<b>(376 515,8)</b>	<b>(385 304,2)</b>	<b>(387 158,8)</b>	<b>(449 312,5)</b>	<b>(463 853,5)</b>	<b>(473 755,5)</b>	<b>(495 960,9)</b>
<b>Affectations</b>	<b>(332 524,8)</b>	<b>29 596,8</b>	<b>(82 883,2)</b>	<b>(58 162,2)</b>	<b>(74 111,4)</b>	<b>(88 802,8)</b>	<b>(41 416,3)</b>	<b>(100 651,8)</b>	<b>(271 368,0)</b>	<b>(260 314,7)</b>
<b>Transfert aux activités d'investissement</b>	<b>-</b>									
<b>Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales</b>	<b>192 064,7</b>	<b>79 229,8</b>	<b>109 125,9</b>	<b>(47 942,0)</b>	<b>213 939,8</b>	<b>145 813,3</b>	<b>139 120,0</b>	<b>139 509,9</b>	<b>212 693,6</b>	<b>250 859,2</b>



## RÉPARTITION DES COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION ET LOCALES

Compétences d'agglomération	Compétences locales
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'évaluation foncière</li> <li>▪ Les services de police et de sécurité incendie et civile Les services de premiers répondants, à l'exception de ceux de la Ville de Côte-Saint-Luc</li> <li>▪ Le centre d'urgence 911</li> <li>▪ La mise en œuvre des schémas de couverture de risques en sécurité incendie et en sécurité civile</li> <li>▪ La cour municipale</li> <li>▪ Le logement social</li> <li>▪ L'aide destinée aux sans-abri</li> <li>▪ La prévention de la toxicomanie et de la prostitution, et la lutte contre celles-ci</li> <li>▪ L'élimination et la valorisation des matières résiduelles ainsi que tout autre élément de leur gestion, si elles sont dangereuses</li> <li>▪ L'élaboration et l'adoption du plan de gestion des matières résiduelles</li> <li>▪ La gestion des cours d'eau municipaux</li> <li>▪ Les équipements et les infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées, sauf les conduites locales</li> <li>▪ Le transport collectif des personnes</li> <li>▪ La détermination de normes minimales de gestion et la planification générale du réseau artériel ainsi que les travaux concernant certaines voies énumérées</li> <li>▪ L'accueil touristique</li> <li>▪ Les parcs industriels</li> <li>▪ Le Conseil des arts de Montréal</li> <li>▪ Les équipements, les infrastructures et les activités d'intérêt collectif nommés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (n° 1229-2005 et modifications)</li> <li>▪ La contribution au financement du déficit de l'Espace pour la vie</li> <li>▪ Toute autre compétence anciennement accordée à la Communauté urbaine de Montréal, dans le cas où la Ville a succédé à celle-ci</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'adoption du plan d'urbanisme et les modifications qui y sont apportées</li> <li>▪ La réglementation en matière de construction, de nuisance et de salubrité</li> <li>▪ L'habitation</li> <li>▪ La collecte et le transport des matières résiduelles</li> <li>▪ La gestion des rues locales et artérielles</li> <li>▪ Les conduites qui, au sein des réseaux d'aqueduc et d'égouts, sont de nature locale</li> <li>▪ Les équipements locaux de sport ou de loisir</li> <li>▪ Les bibliothèques locales</li> <li>▪ Les parcs locaux</li> <li>▪ La promotion économique locale, communautaire, culturelle et sociale</li> <li>▪ Le patrimoine</li> <li>▪ La Commission des services électriques de Montréal</li> <li>▪ Les sociétés de développement commercial</li> <li>▪ Les parcs industriels énumérés au règlement RCG 06-020</li> <li>▪ L'organisation des élections</li> </ul>



---

## GLOSSAIRE

### Acquisition d'immobilisations

Poste qui représente les sommes destinées aux charges d'immobilisations prévues au Programme triennal d'immobilisations.

### Affectation

Poste qui renvoie aux montants provenant des excédents accumulés et des réserves financières ou fonds réservés et qui permet de financer certaines dépenses de fonctionnement de l'exercice courant. Ce poste renvoie également aux montants affectés au renflouement des réserves financières et des fonds réservés ainsi qu'au financement des acquisitions d'immobilisations prévues au PTI.

### Agglomération

L'agglomération de Montréal est le regroupement de l'ensemble des villes de l'île de Montréal. Elle a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été nommés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (2004)* comme relevant du regroupement des municipalités, plutôt que de chacune individuellement. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

### Amortissement

Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

### Année-personne (a-p.)

Unité de mesure correspondant au temps de travail d'une personne ou d'un groupe d'employés converti en temps de travail régulier (c.-à-d. temps plein). Pour calculer des années-personnes, le nombre d'heures totales travaillées est divisé par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail du groupe d'emplois.

### Arrondissement

Division territoriale, administrative et politique. La Ville de Montréal est divisée, pour l'exercice de certaines compétences, en 19 arrondissements, considérés comme des unités d'affaires.

### **Budget**

Le budget de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs et l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

### **Capital**

Somme empruntée, par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

### **Charge des services courants**

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour respecter les obligations du régime de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

### **Charges par objets**

Système de classification des charges établi en fonction de la nature économique des biens et des services et défini dans le *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*. La classification regroupe les charges selon les objets qui suivent : rémunération; cotisations de l'employeur; transport et communications; services professionnels, techniques et autres; location, entretien et réparation; biens durables; biens non durables; frais de financement; contributions à des organismes; autres objets.

### **Charte de la Ville de Montréal**

Loi québécoise qui contient les dispositions ayant trait à la constitution, à l'organisation, aux compétences et aux pouvoirs de cette municipalité. C'est dans la Charte de la Ville de Montréal que se trouvent les règles régissant l'harmonisation de la fiscalité municipale.

### **Dépense contingente**

Montant prévu au budget de l'exercice en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

### **Dépenses d'investissement – voir aussi « Immobilisations »**

Charges comprenant les éléments qui peuvent être achetés, construits, développés ou mis en valeur. De plus, ces éléments de l'actif doivent répondre aux critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la production de biens, la prestation de services ou le fonctionnement de l'administration municipale;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités de l'entité municipale.

**Dettes**

Somme due à un ou plusieurs créanciers.

**Dettes brutes**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal.

**Dettes nettes**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal, déduction faite des sommes accumulées au fonds d'amortissement ainsi que de la portion remboursable par le gouvernement du Québec, d'autres tiers et organismes.

**Droits sur les mutations immobilières**

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur à la suite d'une transaction immobilière.

**Financement (mode de)**

Véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisation (emprunt, subvention, paiement comptant, etc.).

**Immobilisations**

Éléments corporels identifiables de l'actif qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, à des fins administratives ou pour la production de biens ou encore à servir à l'entretien, à la réparation, au développement, à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

**Immobilisations (capitalisation)**

Charge faite en vue de prolonger la vie utile d'une immobilisation, d'accroître sa capacité de production ou d'en réduire les frais d'exploitation, mais excluant les charges courantes d'entretien et de réparation.

**Infrastructures**

Installations publiques telles que routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, installations technologiques, etc.

### **Investissements**

Dépenses effectuées par la Ville de Montréal en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui procurera des avantages économiques ou sociaux au cours d'un certain nombre d'exercices.

### **Maintien des infrastructures, des actifs**

Action de maintenir en bon état de fonctionnement de l'équipement, des installations, des locaux, etc. On entend par entretien courant l'ensemble des réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs, sur de l'équipement ou des installations afin que ceux-ci puissent les utiliser jusqu'à la fin de la période prévue. L'entretien préventif est constitué de l'ensemble des méthodes et des techniques mises en œuvre pour éviter un dommage ou une panne.

### **Mutation immobilière**

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

### **Paiement au comptant d'immobilisations (PCI)**

Procédé utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement, les affectations de surplus, les réserves financières ou les sommes accumulées au fonds d'amortissement, à la suite des contributions effectuées en vertu de la politique de gestion de la dette. Dans ce dernier cas, les sommes utilisées privilégient le paiement au comptant d'actifs dont la période de financement est la plus courte.

### **Potentiel fiscal**

Capacité, pour la Ville, de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie du territoire de Montréal. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamiliaux, bifamiliaux, multifamiliaux);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industriels et commerciaux), majorée selon un facteur déterminé pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

**Programme triennal d'immobilisations (PTI)**

Il regroupe les projets d'investissements que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements, notamment des emprunts à long terme. L'ensemble des emprunts ainsi contractés constitue la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les charges prévues au budget de fonctionnement. C'est ce que l'on appelle le service de la dette.

**Projet non capitalisable**

Élément d'actif qui n'appartient pas à la Ville de Montréal ou qui ne répond pas à la définition d'une immobilisation, mais qui est tout de même acquis par emprunt à long terme (ex. : bacs de recyclage, matériel informatique, armes à feu, etc.). Dans la plupart des cas, il s'agit de différents programmes de subventions (ex. : rénovation des façades commerciales, stabilisation des falaises, aménagement des ruelles, aide à la stabilisation des rives) ou d'ententes de contribution à différents projets.

**Proximité (compétences par service)**

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire et social, culture, loisirs et parcs d'arrondissement ainsi que voirie locale).

**Refinancement**

Lorsque l'emprunt est contracté pour un terme plus court que la période d'amortissement de certaines sommes, un nouvel emprunt sera requis pour poursuivre le financement par emprunt, jusqu'à la fin du terme de l'amortissement. Ces emprunts qui poursuivent le financement pour le reste du terme d'amortissement sont appelés refinancements.

**Régime de retraite à prestations déterminées**

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants, soit le mode de calcul du montant de ces prestations; ce calcul est basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

**Règlement**

Acte juridique par lequel le conseil municipal ou le conseil d'agglomération fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

### **Règlement d'emprunt**

Règlement qui autorise à financer par emprunt certaines dépenses d'investissement, de fonctionnement ou autres. Généralement, le règlement prévoit le terme maximal de l'emprunt ainsi que la clause de taxation. Lorsqu'un emprunt est émis, les charges fiscales sont imposées aux contribuables (capital et intérêts) et, par conséquent, réparties sur plusieurs exercices financiers, selon le terme le plus court : la période prévue au règlement ou la période d'amortissement de l'actif.

### **Rôle d'évaluation foncière**

Registre préparé par le Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal et comprenant toutes les données nécessaires à l'élaboration du rôle de taxation.

### **Service central**

Entité administrative ou unité d'affaires qui assure des fonctions de planification et de soutien à l'Administration et aux arrondissements. Un service central peut également cumuler des responsabilités opérationnelles.

### **Secteur d'activités**

Regroupement de services ou unités d'affaires ayant la même activité principale.

### **Service de la dette**

Le service ou coût brut de la dette comprend les charges d'intérêts, les frais d'escompte et d'émission d'emprunts, les remboursements de capital et les contributions au fonds d'amortissement pour l'ensemble des emprunts en circulation. Le coût net est celui qui demeure à la charge des contribuables, déductions faites des revenus de placements du fonds d'amortissement, des sommes à la charge du gouvernement du Québec et autres tiers ou organismes, et de l'amortissement des revenus reportés qui sont reliés aux primes à l'émission d'emprunts, selon le cas.

### **Transferts**

Subventions des gouvernements, des autres organismes publics, des entreprises privées et des personnes, sans aucun service en contrepartie. Les revenus de transferts sont regroupés en fonction de leur finalité. Ils peuvent financer les charges de fonctionnement, le service de la dette ou les investissements.

### **Unité d'affaires**

Entité qui désigne un arrondissement ou un service central.

## INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

AA -	Cote de crédit Haute qualité ( <i>High grade</i> ) de Standard & Poor's
Aa2	Cote de crédit Haute qualité ( <i>High grade</i> ) de Moody's
ACCP	Association canadienne des chefs de police
ADS+	Analyse différenciée selon les sexes et plus
art.	Article
ARTM	Autorité régionale de transport métropolitain
BAM	Bureau Accès Montréal
BINAM	Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal
BIXI	Système de vélos en libre-service de Montréal
BRAVES	Barrages routiers alcool au volant et évaluations stupéfiants
BTER	Bureau de la transition écologique et de la résilience
BTM	Bureau du taxi de Montréal
CDN-NDG	Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de Grâce
CESM	Complexe environnemental de Saint-Michel
CFPM	Commission de la fonction publique de Montréal
cm	Centimètre
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CNESST	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
CSEM	Commission des services électriques de Montréal
CTMO	Centre de traitement des matières organiques
DAI	Dettes actuarielles initiales
DDS	Demande d'accès à l'information
DEL	Diode électroluminescente
DEP	Direction de l'eau potable
FCCQ	Fonds Chantiers Canada-Québec
FCM	Fédération canadienne des municipalités
FINA	Fédération internationale de natation
GES	Gaz à effet de serre
G20	Groupe des vingt (19 pays et Union européenne)
G\$	Milliard de dollars
IAPQ	Institut d'administration publique de Québec

ICI	Industries, commerces et institutions
IPC	Indice des prix à la consommation
km	Kilomètre
LGBTQ+	Lesbiennes, gais, bisexuels, trans, queers et autres
M\$	Million de dollars
MADA	Municipalité amie des aînés
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation
MCCQ	Ministère de la Culture et des Communications du Québec
MEI	Ministère de l’Économie et de l’Innovation
MIFI	Ministères de l’immigration de la francisation et de l’intégration
MIDI	Ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion
MTES	Ministère du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale
MTQ	Ministère des transports du Québec
OBNL	Organisme à but non lucratif
OMHM	Office municipal d’habitation de Montréal
ONU	Organisation des Nations unies
PAMV	Plan d’aménagement et de mise en valeur du secteur sud de l’Île Sainte-Hélène
PCI	Paiement au comptant d’immobilisations
PDGMR	Plan de gestion des matières résiduelles 2020-2025
PDQ	Poste de quartier
PEPSC	Parc environnemental de la Pointe-Saint-Charles
PEXEP	Programme d’excellence en eau potable
PIRPP	Programme d’implantation de rues piétonnes et partagées
PME MTL	Réseau d’experts en soutien aux entrepreneurs et aux entreprises
PPC	Partenaires dans la protection du climat
PPU	Programme particulier d’urbanisme
PTI	Programme triennal d’immobilisations
RAO	Répartition assistée par ordinateur
RDP-PAT	Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
RENA	Registre des entreprises non admissibles
REV	Réseau express vélo
RFID	Identification par radiofréquence

---

RH	Ressources humaines
RUI	Revitalisation urbaine intégrée
RRSM	Régimes de retraite du secteur municipal
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SÉRI	Synergie émergente - Recherche industrie
SGPI	Service de la gestion et de la planification immobilière
SHDM	Société d'habitation et de développement de Montréal
SHQ	Société d'habitation du Québec
SIM	Service de sécurité incendie de Montréal
SMRA	Service du matériel roulant et des ateliers
SOFIL	Société de financement des infrastructures locales
SOVERDI	Société de verdissement du Montréal métropolitain
SPO	Service de la performance organisationnelle
SPVM	Service de police de la Ville de Montréal
SRB	Service rapide par bus
SRH	Service des ressources humaines
SRRR	Stationnement sur rue réservé aux résidents
SST	Santé et sécurité au travail
STI	Service des technologies de l'information
STM	Société de transport de Montréal
TAZ	Centre sportif intérieur de Montréal pour la pratique du skateboard, du BMX, de la trottinette et du patin à roues alignées
TECQ	Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec
TI	Technologies de l'information
TOD	Transit-oriented development
TVQ	Taxe de vente du Québec



Publié par la Ville de Montréal  
Service des finances

630, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H3B 1S6  
Canada

[montreal.ca](http://montreal.ca)

Dépôt légal  
2<sup>e</sup> trimestre 2020  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada

978-2-7647-1763-9  
Reddition de comptes financière  
PDF, Français

Design graphique :  
Ville de Montréal  
Service de l'expérience citoyenne  
et des communications  
24908

Montréal 

[montreal.ca](http://montreal.ca)